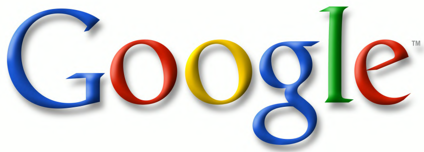
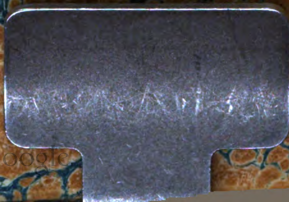
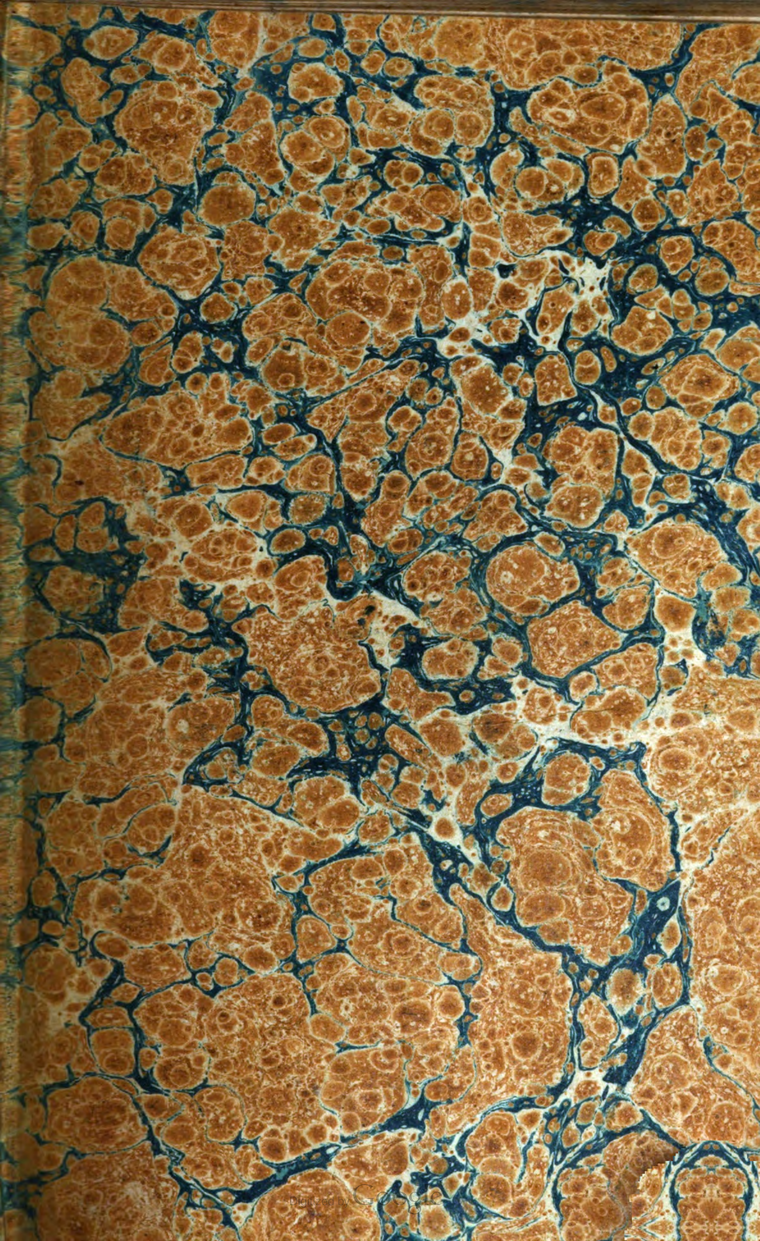










LES LYONNOIS

DIGNES DE MÉMOIRE.

Tome II.

Illacrymabiles
Urgentur ignotique longâ
Nocte, carent quia vate ſacró.

Hor. od. 9, lib. 4.

RECHÈRCHES
POUR SERVIR
À L'HISTOIRE DE LYON,
OU
LES LYONNOIS DIGNES DE MÉMOIRE.

TOME SECOND.



A LYON,
Chez LES FRERES DUPLAIN, Libraires, grande rue Merciere.

M. DCC. LVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON, OU LES LYONNOIS DIGNES DE MÉMOIRE.



CHOLIER. Cette famille, établie à Lyon depuis la fin du seizieme siecle, descend des Villars par les femmes. Elle est alliée des Drée, des Vauban, des Damas Barnais, &c. Elle est originaire de la souveraineté de Dombes. En 1482 Jean Cholier défendit la ville & le château de Villars en Bresse. Alexandre Cholier, qui est le premier qui soit venu à Lyon, fut Echevin en 1618,

fait Maître des requêtes en 1622. Pierre, ſon fils, eut un brevet de Conſeiller d'Etat étant Echevin de Lyon en 1648. Pierre, petit-fils de ce dernier, après avoir été chargé par la Cour de pluſieurs commiſſions honorables, fut nommé Prévôt des Marchands en 1715, & continué juſqu'en 1723. Il commanda dans cette ville pendant ces huit années que les circonſtances du temps rendirent aſſez difficiles. Son habileté & ſes talents mériterent les éloges de M. le Duc d'Orléans, Régent. Il fut Intendant de la généralité de Dombes, l'un des Syndics de la Nobleſſe de ce pays-là, Conſeiller d'honneur en ſon Parlement, Préſident en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, Lieutenant-particulier, & Aſſeſſeur criminel.

La terre de Cibeins en Dombes, qui étoit dans ſa famille depuis plus de deux cents ans, fut érigée en comté en ſa faveur.

Il a laiſſé pluſieurs filles & un fils unique, Louis-Hector Cholier, qui avoit hérité de ſes charges à Lyon. Il s'étoit marié en ſecondes noces à Antoinette

de la Vallette, dont il a eu des enfants. Il est mort d'une apoplexie foudroyante le 19. Avril de cette année, à l'âge de 51 ans.

Leurs armes d'or à trois bandes de sable, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent.

JEAN-FRANÇOIS de Lyon, de la famille des Bartholy, fut un Capucin recommandable par sa charité. Elle fut couronnée par une mort glorieuse, qu'il trouva dans le service des pestiférés de cette ville en 1628, avec un autre 1628.
Capucin, Antoine de Lyon, de la famille des Murard de Lyon, qui partagea avec lui la gloire de ce genre de martyre.

Les archives des Capucins font mention d'une grande quantité de leurs Religieux morts alors de la même maniere à Lyon; on en compte trente-deux nés dans cette ville.

Gregoire de Lyon, Capucin, donna en 1699 un in-12 qui a pour titre, le nouveau catéchisme.

JACQUES JACQUET, Lyonnois, de l'Ordre des Carmes, étoit un homme savant. Il publia en 1604 des

dialogues entre un Catholique & un Hérétique, qui eurent beaucoup de ſuccès. Il fit d'autres ouvrages moins importants, qui ſont la preuve de ſon zele & de ſa doctrine. Il mourut en 1628.

CE'SAR LAURE, d'une famille originaire du Milanois, établie à Lyon au commencement du ſeizieme ſiecle, excella dans la teinture des étoffes, & y acquit beaucoup de bien. Sa charité ne ſe trouvant pas remplie par les bonnes œuvres qu'il faiſoit tous les jours, elle lui en ſuggéra une qui rendra ſa mémoire éternelle; ce fut l'établiſſement de Mrs. les Pénitents de la Miſéricorde, pour le ſoulagement ſpirituel & temporel des priſonniers, & de ceux que la Juſtice condamne à la mort. L'idée lui en vint en ſe promenant avec un de ſes amis à la Guillotiere, fauxbourg de Lyon: il vit des chiens qui dévoroient le corps d'un homme qui avoit été jeté à la voirie après avoir été pendu; ſon cœur fut ému de ce ſpectacle, il conçut dès-lors le projet qu'il a ſi bien exécuté pour la gloire de l'humanité. Il tranſigea en 1625 avec les Carmes des Terreaux,

il acheta d'eux le terrein ſur lequel eſt aujourd'hui la plus grande partie de la chapelle de la Miſéricorde. Becquet, Céleſtin, a prétendu, faute d'être aſſez informé, qu'un Religieux de ſon Ordre nommé Jacques Moricelli, avoit contribué à cette fondation ; mais comme il n'y a aucun veſtige, aucun ſouvenir du nom de ce Religieux dans les archives de cette compagnie, ni dans le nombre d'actes juridiques paſſés à ce ſujet, je crois qu'on doit laiſſer le mérite de cette grande œuvre à Céſar Laure, & ne lui rien ôter de la gloire qu'il s'eſt acquiſe aux yeux de Dieu & à ceux des hommes. Mrs. de la Miſéricorde ont accoutumé de commencer toutes leurs aſſemblées par des prieres pour le repos de l'ame de Céſar Laure. Quel qu'ait été le zele de ce bon & vertueux citoyen, il n'a pas pu prévoir les accroiſſements merveilleux qu'a eu ſon établiſſement, la perfection où il eſt parvenu, & les avantages ſinguliers qui en réſultent pour les priſonniers, de quelqu'eſpece que ſoit la cauſe de leur détention.

Céſar Laure ne laiſſa qu'un fils,

Claude-César Laure, Echevin en 1649. Le dernier que nous connoissions de ce nom-là est mort en 1714, Chanoine & Chantre de St. Paul. Leurs armes d'argent au laurier de sinople.

Le P. de Colonia prétend que la famille de Laure fut amenée ici par ce fameux Vincent Laure qui étoit de Calabre, que sa science, ses négociations & sa piété rendirent si recommandable qu'il fut fait Cardinal par Gregoire XIII. Il étoit venu en France avec le Cardinal de Tournon, qui le combla de biens, & qui lui donna les prieurés de Tence & de Duniere, dont Vincent Laure se démit en faveur des Jésuites lorsqu'on les appella dans cette ville pour leur confier le college de la Trinité.

JEAN-BAPTISTE ATHANASE, de Lyon, se distingua chez les Jésuites. Il passa à Rome la plus grande partie de sa vie, qui fut de cent ans. Il y mourut en 1630, après avoir donné au Public un ouvrage qui a pour titre, *le tribunal de la conscience*. Allegambe loue la piété de ses mœurs & la douceur de son caractere.

BESIAN ARROY, Docteur de Sor-

bonne, & Théologal de Lyon, donna en 1634 à Paris chez Loyson un in-8°. sous le titre de Question décidée sur la justice des armes des Rois de France & de l'alliance avec les Hérétiques & les Infideles. Ce livre fut composé pour la défense des traités de Louis XIII avec les Suedois & les Protestants d'Allemagne. C'est lui que Jansenius s'est proposé de réfuter dans son *Mars Gallicus*, selon le témoignage du P. le Long. Nous avons encore du même, Apologie pour l'Eglise de Lyon contre les notes & prétendues corrections de le Laboureur sur le nouveau bréviaire de Lyon, in-8°. Lyon, 1644. Cette apologie contient l'éloge des premiers Archevêques de Lyon, dont l'Auteur releve la noblesse & la sainteté.

Item, brieve & dévote histoire de l'abbaye de l'isle Barbe, in-12, Lyon, 1668. Il la composa encore pour l'opposer à la premiere partie de l'histoire des masures de l'isle Barbe, de le Laboureur, qui a tant affecté de parler de la noblesse des Moines de cette abbaye.

HORACE CARDON, Gentilhom-

me lucquois, a si bien servi dans cette ville, où il étoit venu s'établir, qu'il n'est pas possible de le regarder comme un etranger. Il n'effaça pas la gloire des Imprimeurs de Lyon, il ne les egala même pas, quoique nous ayions de lui des editions assez belles & assez correctes; mais il poussa si loin son commerce de Librairie dans le pays étranger, & il s'y etoit acquis une si grande réputation, qu'il devint plus riche que tous ses prédécesseurs dans la Librairie: on faisoit communement monter son bien à deux millions. Ces richesses, immenses pour le temps, ne sortirent pas de cette ville, où il les avoit acquises, il les employa à faire éclater sa religion & son amour pour Lyon.

Les greniers de l'Hôpital de la Charité, le puits de la grand'rue, sont ses dons; le college de la Trinité, le monastere de Blie, qui vient d'être détruit, les églises & les maisons des Cordeliers & des Jésuites de St. Joseph, sont les principaux endroits qui rendent témoignage à sa magnificence: ils portent encore ses armes, qui étoient une tige de carde au naturel.

La fidélité qu'il fit paroître pour Henri IV, dans une occasion importante, lui mérita la bienveillance de ce Prince ; il empêcha un corps de Ligueurs d'entrer par la porte d'Enay, & de se rendre maîtres de la ville : ce fait est énoncé dans les lettres patentes qui lui furent accordées en 1605, le 8. Octobre. Le Roi veut qu'Horace Cardon soit compris dans les privileges accordés par lui & par ses prédécesseurs aux Nobles étrangers dans Lyon, & en particulier aux Bonvisi, aux Gadagne, aux Mascarany, aux Strozzi, aux Cantarini, &c. Ces privileges leur permettoient de négocier en gros sans déroger à leur noblesse. Cardon fut élevé à l'échevinage en 1610. Sa maison étoit celle qui fait le coin de la rue Merciere & de la rue de la Monnoie. Elle avoit appartenu au fameux Libraire Porta, qui l'avoit fait bâtir, & sur lequel nous n'avons rien à citer. Cardon étoit Seigneur de la Roche-Cardon. Il vécut dans le célibat. Son frere, nommé Jacques, fut Echevin en 1636. Il en est quelquefois parlé dans les actes de fondation d'Horace. Il épousa Lucrece

Strozzi. Il fut pourvu de la charge de Grand - Prévôt des trois provinces en 1643.

Laurent Cardon, troisieme frere, servit en Catalogne. Il étoit Capitaine du régiment de Maugiron. Il avoit obtenu du grand Duc de Toscane confirmation & reconnoissance de son ancienne noblesse, si connue en Espagne & en Italie, & dont descendent les Seigneurs de Cardone.

Cette famille subsiste encore ici dans la personne de Mr. le Baron de Sandras.

Ce seroit le lieu de parler de plusieurs Imprimeurs qui ont partagé la gloire de l'Imprimerie. Ceux qui font vivre les autres dans le souvenir des hommes ne doivent pas être oubliés. Les mémoires me manquent sur la plupart, je n'ai presque que leurs noms.

Benoit Rigaud, Jean Huguetan, Thibaut Payen, étoient des illustres de leur temps. Les belles éditions de Bourgeat & de Jullieron, faites il n'y a pas long-temps, pourroient figurer avec les belles éditions du seizieme siecle. Les Juntes n'ont fait que paroître à Lyon;

ils y imprimerent les lettres de Leon X, écrites par Bembe, & la traduction latine de Sanctez Pagninus, fameux Jacobin, mort à Lyon. Ils allerent à Florence & à Venise, où ils tinrent le premier rang après les Manuces; ils avoient à la tête de leurs éditions la fleur de lis de Florence, qui passa d'eux à Cardon, des Cardons aux Anissons, & des Anissons aux de Tournes, avec leur fonds de Librairie. Le P. Menestrier fit sur cette fleur, lorsqu'elle étoit aux Anissons, ce rébus ingénieux:

Anison che fiorisce.

On peut mettre au rang des Libraires distingués Antoine & Barthelemi Vincent, qui firent une grande fortune. Leur postérité subsiste encore avec honneur dans une de ses branches appellée de Panettes; celle de Rambion est finie: ces deux noms sont des noms de terre. La maison paternelle qui a appartenu à Vincent de Rambion, a passé à Mrs. Morel. La devise de ce dernier étoit *Vincenti dabo.* Les armes de Vincent sont de gueules à la foudre liée d'or,

élancée d'argent, béquetée, membrée d'or; pour cimier un aigle naissant portant à son bec une couronne de laurier de sinople: les supports en portent de même, avec la devise, *omnia virtuti cedunt.* Il y avoit un Jean Vincent, fils d'Antoine, Conseiller au Parlement de Grenoble en 1574, & un Gaspard Vincent, Maître des requêtes au Parlement de Dombes. Outre les terres de Panettes & de Rambion, ils ont eu celle de Bonlieu.

Les Carterons, de Lyon, étoient des Libraires célebres par leur commerce: ils avoient pour enseigne à leurs livres plusieurs quarterons avec cette devise: *Les quarterons font les livres.*

On prétend qu'Huguetan sortit du royaume à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, qu'il passa en Hollande, où il faisoit un gros commerce de Librairie & de banque; que la banque l'ayant lié avec le ministere de France pendant les dernieres guerres du siecle passé, il le trompa en offrant à Louis XIV un prêt considérable, si on vouloit lui rembourser une somme qui lui étoit due, & que lorsqu'il en eut

touché l'argent il s'enfuit en Allemagne, où il a été caché jusqu'en 1720; qu'alors il y acheta des terres & y fit des alliances honorables; qu'en 1727, ou environ, il obtint la levée des scellés qui avoient été mis sur ses magasins en Hollande, & qu'il y vendit pour un million d'effets de Librairie qui s'y trouverent.

L'Auteur des Mémoires de Me. de Maintenon dit avoir vu à Copenhague ce Jean Huguetan âgé de cent trois ans, jouissant de toute la considération due aux services qu'il avoit rendus aux Danemarck en y établissant des compagnies maritimes, des manufactures de laine & de soie, & une banque qui a mérité la confiance publique; qu'il vivoit avec beaucoup de magnificence, augmentant son bien en Marchand, & le dépensant en Seigneur; que Frederic IV avoit érigé pour lui & pour ses descendants la terre de Suldestéen en comté, & qu'il en portoit le nom; qu'il étoit encore aimé dans la société, & fort compatissant pour les pauvres; & qu'il est mort en 1750 de chagrin de n'avoir pu obtenir le cordon bleu de l'éléphant.

Jean Mercier, ſimple garçon Imprimeur chez Carteron, donna au Public, Jeu ou Méthode curieuſe pour apprendre l'ortographe de la langue françoiſe en jouant avec un dé ou un toton, très-utile pour les jeunes Demoiſelles, &c. avec la Maniere d'écrire les nombres par des lettres romaines juſqu'à un million; & une table de Sténographie pour écrire en ſecret, par Jean Mercier, Imprimeur & Symphoniſte Lyonnois, Lyon, 1685, in-12. Il ſe mêloit auſſi de faire de petits vers, comme noëls, chanſons, épithalames. Il ſe diſoit Symphoniſte parce qu'il jouoit de pluſieurs inſtruments, & qu'il étoit recherché dans les concerts.

Guichard Jullieron eſt encore un Libraire-Imprimeur de cette ville qui mérite une place ici. Il ſauva, diſent les mémoires de ſa famille, la ville de Lyon de la déſertion des Suiſſes que Henri IV y avoit fait venir pour maintenir ſon autorité contre les Ligueurs. Ils étoient déterminés à ſe retirer faute de paie; Jullieron vendit deux maiſons qu'il avoit, & de la ſomme de 50000 liv. qu'elles lui rendirent il paya les Suiſſes,

fit un acte avec eux par lequel il s'obligea de les payer tant qu'ils seroient à Lyon, & par lequel ils s'obligerent d'y rester tant que le Roi les y retiendroit pour son service. Ce trait de générosité engagea la ville, lorsqu'elle se soumit entiérement au Roi, à charger Jullieron de porter à ce Monarque l'acte en forme de sa soumission. Il partit avec Jean Jullieron, son fils, & arriva après avoir essuyé beaucoup de difficultés de la part des Ligueurs, qui tenoient encore la plupart des villes où il passa. Henri IV lui accorda à perpétuité & à ses descendants les privileges des Commensaux de la maison du Roi, & une pension de 400 liv. aussi à perpétuité sur la ville de Lyon. Quant au remboursement de la somme payée aux Suisses, Jullieron le refusa, & demanda en dédommagement la qualité d'Imprimeur du Roi dans la ville de Lyon, qui lui fut accordée par lettres-patentes du 6. Avril 1594. On ignore l'année de sa mort & celle de sa naissance. Nous savons seulement que lorsque Louis XIII passa à Lyon pour aller en Roussillon, le livre de ses heures ayant besoin d'ê-

tre réparé, on lui présenta Antoine Jullieron, petit-fils de Guichard, qui refit les feuillets de ces heures; que l'on prit occasion de raconter à ce Prince ce qu'avoit fait Guichard Jullieron pour le service de l'Etat; que Louis XIII y fut si sensible, qu'il ceignit lui-même le baudrier & l'épée à Antoine Jullieron, & qu'il le mena avec lui en Roussillon. A son retour on le fit Colonel de la bourgeoisie, en qualité de Capitaine Penon du quartier de la place Confort. Il mourut en 1702, n'ayant eu que deux filles mariées, & qui sont mortes. On avoit remboursé à ces deux filles en billets de banque la pension de 400 liv. qui avoit été faite à leur famille. Je ne crois ici d'autre descendant des Jullieron que Mr. Seguin, Doyen de Mrs. les Avocats, leur neveu maternel.

JEAN GOUJON, d'Avocat qu'il étoit, devint Procureur-général de la ville & communauté de Lyon, après de Rubis, exilé à Avignon. Il écrivit des hiéroglyphes qui ne devoient pas plaire au Gouvernement de la ville. Il avoit recueilli beaucoup d'anecdotes de l'histoire de Lyon, que la sagesse de ses héritiers

ritiers s'eſt bien gardée de laiſſer paroître. Son fils, François Goujon, Avocat comme lui, n'a pas écrit dans le même goût ; nous avons de lui un horoſcope de Louis XIII, beaucoup de vers françois, & un remerciment au nom de la ville de Lyon adreſſé au Cardinal Alphonſe de Richelieu, Archevêque. Qui oſeroit recueillir les biens de toutes les ſortes que Mr. le Cardinal de Tencin, notre Archevêque, fait tous les jours à cette ville, trouveroit un plus vaſte champ à un remerciment ſemblable ; les différents Ordres de cette ville en fourniroient le fonds, les circonſtances du temps en releveroient le prix ; & l'énumération des faits en feroit tout l'étalage. La joie publique, lorſque Son Eminence a été nommée à l'abbaye d'Enay, ne peut être égalée que par celle que Mr. le Cardinal eut lui-même d'être encore attaché de nouveau à notre patrie, & de pouvoir lui donner de plus grandes preuves de ſon amour. C'eſt ce qu'il fit entendre aux Députés de l'Egliſe d'Enay, lorſqu'ils allerent lui préſenter leurs reſpects & leurs eſpérances à cette occaſion.

JOSEPH FILERE, Lyonnois, quitta la profession d'Avocat, qu'il exerçoit, pour entrer chez les Jésuites. Il fit imprimer chez Rigaud en 1636 un traité qui a pour titre, le Miroir sans tache, pour voir Dieu dans toutes les créatures.

GABRIELLE DE GADAGNE, née à Lyon de noble Guillaume de Gadagne Bouteon, & de Jeanne de Sugny, d'une ancienne famille du Forez, fut mariée à Jacques Mitte de Chevrieres Miolans, dont elle eut un fils qu'elle perdit presqu'en même temps que son mari. Ses vertus, qui ont mérité tant de louanges, éclaterent encore plus dans sa viduité; elle ne mit plus de borne à son zele: elle fonda trois maisons religieuses, celle des Minimes de St. Chamont, celles de l'Annonciade & du second college des Jésuites à Lyon. Elle mourut d'apoplexie en 1636.

Balthazard Flotte, Pierre l'Abbé, & Joseph Besson, trois Jésuites, firent son oraison funebre. Elle avoit hérité de son grand-pere, Thomas de Gadagne, le plaisir de faire du bien; il avoit fondé

un hôpital pour les pestiférés, & dans l'église des Jacobins la chapelle où il est enterré. Guillaume, son fils, pere de Gabrielle, fut un homme illustre, Gouverneur de nos provinces, & Sénéchal de Lyon en 1600.

Il y a eu depuis deux d'Hostun, dits de Gadagne, Balthazard & Antoine, Sénéchaux & Lieutenants de Roi dans nos provinces, le premier sous Henri IV, l'autre sous Louis XIII & Louis XIV.

Entre les différents Chevaliers de Malthe de ce nom nous avons eu un Guillaume de Gadagne, né à Lyon, qui fut Général des galeres du Duc de Florence, & qui avec quatre vaisseaux battit l'armée du Grand-Seigneur, la dissipa, & fit un butin considérable.

Les Gadagne étoient originaires de Florence. Aucune famille étrangere ne peut se flatter d'avoir acquis à Lyon autant de richesses par le commerce : il avoit passé en proverbe de dire : *Riche comme Gadagne*. Leur hôtel subsiste encore sous leur nom. Dès que la fortune le leur permit, ils reprirent le métier de leurs ancêtres, qui étoient nobles, &

eurent en France tous les honneurs militaires dus à leur mérite & à leur naiſſance.

Leurs armes de gueules à la croix engrelée d'or, pour cimier une tête de licorne d'argent, deux lions pour ſupports, & le mot *exaltabitur* pour deviſe.

HENRI DE PISIS ou DE PISE, Médecin Lyonnois, a écrit trois livres de la Géomance, imprimés à Lyon en 1638.

FRANÇOISE PASCAL eſt une Lyonnoiſe oubliée dans toutes les liſtes des Auteurs de cette ville. Sa tragicomédie d'Endymion, imprimée à Lyon en 1637, me l'a fait connoître. J'ai appris dans la préface de cette piece qu'elle avoit compoſé une autre tragicomédie appellée Agathonphile, qu'on l'avoit accuſée de n'avoir pas faite toute ſeule. Cette accuſation étoit peut-être à la mode alors. Celle d'aujourd'hui eſt d'attribuer des ouvrages à des gens qui ne les ont pas faits.

CLAUDE PELLOT, Seigneur de port David & de Sandras, Tréſorier-général en la généralité de Lyon, Pré-

vôt des Marchands de cette ville, y étoit né en 1591 de Claude Pellot, Echevin en 1612. Il avoit pour ayeul Claude Pellot, le premier de ſon nom ſorti du Milanois, où ſa famille jouiſſoit de la nobleſſe, pour venir s'établir à Lyon. La richeſſe de ſes parents ſervit à lui procurer une éducation diſtinguée, dont il profita. Il fit briller ſes vertus & ſes talents dans la place de Prévôt des Marchands en 1632. On le donna pour Adjoint au Cardinal Alphonſe de Richelieu dans ſon ambaſſade de Rome. Louis XIII le fit Conſeiller d'Etat, & l'envoya à Cologne en qualité de Plénipotentiaire. Il en revenoit rendre compte au Cardinal de Richelieu, lorſqu'il fut attaqué d'une fievre maligne, dont il mourut à Paris le 29. Mai 1642, âgé ſeulement de 51 ans.

Claude Pellot, ſon fils, Marquis de Ferriere, Conſeiller d'Etat, premier Préſident du Parlement de Rouen, lui érigea un tombeau dans l'égliſe de St. Jean-le-rond, qui vient d'être détruite : il y avoit une épitaphe, qui faiſoit l'abrégé de ſa vie.

Ses armes étoient de ſable à la tierce d'or.

JUSTINIEN SERVONNET, né à Lyon, fit honneur au ſéminaire de Valence en Dauphiné, où il fut élevé. Il raſſembla dans un recueil les canons & les décrets de l'Egliſe qui concernent les Clercs, ſous le titre *de vita & honeſtàte Clericorum :* il parut en 1644.

Je crois que ce fut alors que N. Viallier, de Lyon, Prieur & Curé de St. Etienne du Bois en Breſſe, donna au Public un recueil d'oraiſons funebres.

ENNEMOND MASSE', né à Lyon en 1574, entra chez les Jéſuites en 1594. Il ſe conſacra bientôt après aux miſſions du Canada; il y fit des prodiges de zele qui ont mérité d'avoir pla-
1646. ce dans le ſupplément de Baronius & dans les lettres des Miſſionnaires de 1637. Chaſſé pluſieurs fois de ſes miſſions par les Anglois, qui le renvoyoient en France, il y fut toujours ramené par ſa charité pour les Sauvages & par le deſir de les convertir : il mourut au milieu d'eux, comme un pere dans le ſein de ſes enfants.

Dans le même temps Jerome Gueirot, son compatriote, & Jésuite comme lui, fut envoyé dans les missions de l'Orient. Il en avoit étudié toutes les langues, pour se rendre digne d'y porter l'Evangile; elles l'aiderent en effet à la conversion de beaucoup d'Infideles. Louis XIII le chargea d'acquitter le vœu qu'il avoit fait à Jerusalem. Il mourut à Smirne.

ANTOINE MILLIEU, Jésuite, naquit à Lyon en 1578. Il y professa les Humanités, la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie; il y fut Recteur du college de la Trinité, & ensuite Provincial de son Ordre. Ces différents états ne l'empêcherent point d'être Poëte; il fit beaucoup de vers latins, des odes, des épigrammes, des tragédies, un génethliaque de Louis XIII. On le sollicita en vain de les donner au Public, il profita même d'une maladie qu'il eut pour brûler tout ce qu'il avoit fait. Le premier chant de son poëme *Moyses viator* échappa aux flammes, & parut si beau au Cardinal Alphonse de Richelieu, qu'il obligea le Poëte à le finir. L'édition est de 1636,

en treize chants, dédiée à ce Prélat. L'imagination & le feu de cet ouvrage ont mérité des éloges. Il semble s'être plus rapproché du style de Lucain que de celui de Virgile, dont il avoit si bien imité la modestie. Il mourut à Rome en 1646, député de sa province, ayant encore plus édifié & servi ses freres par la pureté de ses mœurs & par la sagesse de ses conseils, qu'il n'avoit acquis de réputation par la beauté de ses vers. Le P. Builloud, son disciple, regrette beaucoup de vers de ce Jésuite. Il nous apprend qu'il s'étoit consacré au service des pestiférés de cette ville, dans cette fameuse peste qui désola notre patrie si cruellement & si long-temps en 1628, 29, &c.

JACQUES STELLA, petit-fils de celui qu'on nommoit le vieux Stella, naquit à Lyon le 24. Septembre 1596. Il étoit fils de François Stella & de Claudine de Masso, fille d'un Notaire de l'Arbresle. Nous ne connoissons point de famille qui ait produit autant de Peintres que celle-là. Les Stella étoient flamands d'origine. François Stella, né à Malines en 1563, avoit passé ses pre-

mieres années chez ſon pere à apprendre les principes de la Peinture. Il alla à Rome en 1576 avec Etienne Martel Ange, qui ſe fit depuis Jéſuite, & qui devint un très-bon Architecte. De Rome François vint à Lyon, s'y maria, & y fit beaucoup de tableaux, que nous avons encore; dans l'égliſe des Minimes, un Chriſt douloureux, une Vierge, un St. Sebaſtien, un St. Roch, un St. François de Paule, un St. Antoine, le tout peint à freſque entre des pilaſtres; dans l'égliſe de St. Jean, un Chriſt que l'on met au ſépulcre; une des figures qui l'accompagnent eſt ſon portrait: ce tableau eſt de ſix pieds de haut & huit de large, peint ſur bois; dans l'égliſe des Céleſtins, le tableau du grand autel, une deſcente de croix peinte ſur toile, de huit pieds de haut & dix de large: il s'eſt peint encore lui-même dans ce tableau; dans la ſacriſtie des Cordeliers, les ſept Sacrements peints à freſque & les figures de grandeur naturelle. Les Cordeliers en furent ſi contents qu'après lui avoir donné le prix convenu, ils lui accorderent pour lui & ſes deſcendants le droit de ſépul-

ture dans le chœur de leur église, au bas des degrés du grand autel, en passerent une donation en 1605, & firent graver sur la tombe les armes & le nom des Stella, qu'on n'y retrouve plus. Ce trait de reconnoissance méritoit d'être conservé. Dans la même église une assomption de la Vierge, peinte sur bois, de douze pieds de haut & dix de large, pour la chapelle des Ouvriers en soie, un St. Roch & un St. Sebastien à côté; un St. Eloy peint sur bois, de six pieds de haut & de quatre de large, pour la chapelle des Maréchaux : dans l'église de St. Nizier, un tableau du jugement universel de six pieds de haut & quinze de large, pour la chapelle des Jardiniers; il y a dans la même chapelle quatre ou cinq petits tableaux peints sur bois, entr'autres une Magdelaine : dans l'église de St. Vincent, un tableau de St. Pierre & St. Nicolas, de six pieds de haut & douze de large, peint sur bois en 1601, & payé par Mr. Michon, Curé de St. Vincent : dans l'église des Augustins, un tableau du grand autel, représentant une Toussaint, peint sur toile, de douze pieds de haut & huit de large; dans

la chapelle de St. Nicolas de Tolentin de la même églife, un tableau d'une notre Dame dans une gloire, ayant au bas St. Auguftin, fainte Monique, & St. Nicolas de Tolentin, peint fur toile, de dix pieds de haut & de huit de large.

François faifoit fort bien les payfages. Il étoit dans la force de fon âge, n'ayant que 42 ans lorfqu'il mourut le 26. Octobre 1605. Il fut enterré aux Cordeliers, dans la fépulture que ces Peres lui avoient donnée ; ils ne voulurent pas même être payés des frais funéraires : beaucoup d'autres Religieux affifterent à fon enterrement fans en avoir été priés. Il fut regretté de tout le monde, & en particulier de Mr. d'Alincourt, Gouverneur de Lyon. Il laiffa quatre fils & deux filles. Deux des fils moururent jeunes peu de temps après leur pere ; les deux qui refterent furent Jacques & François ; les deux filles, Magdelaine & Françoife. Jacques Stella n'avoit que neuf ans lorfque fon pere mourut ; il annonçoit déjà ce qu'il feroit un jour ; il acquit même dès-lors, & fans le fecours d'aucun maître, une réputa-

tion, qu'il augmenta dans la ſuite, & qui ſurpaſſa celle de ſon grand-pere & de ſon pere. Il alla en Italie à l'âge de vingt ans. L'événement des noces de Ferdinand II le retint à Florence ; un avis qu'il donna ſur la fête que le grand Duc avoit ordonnée à cette occaſion, lui gagna l'eſtime de ce Prince, qui lui donna un logement & une penſion ſemblable à celle qu'il donnoit à Jacques Callot. Il compoſa pluſieurs ouvrages pour Leurs Alteſſes le grand Côme & ſon fils. Il deſſina & grava à l'eau forte l'ordonnance d'une fête que font les Chevaliers de St. Jean le jour de St. Jean-Baptiſte, & il la dédia au Prince Ferdinand. Son ſéjour à Florence fut de quatre ans ; il paſſa enſuite à Rome, où il demeura quatorze ans. Il y profita merveilleuſement des leçons du fameux Pouſſin, qui l'aimoit, & qui lui donna dans la ſuite beaucoup de tableaux : c'étoit en 1623. Son premier ouvrage fut de peindre tous les tableaux néceſſaires à la canoniſation de St. Ignace, de St. Philippe de Nery, de ſainte Thereſe, & de St. Iſidore. Il fit plus de cent deſſeins à la plume, qui repréſentoient

les Prophetes, les Sibilles, les Apôtres, les Martyrs, &c. qui furent tous gravés sur bois par Paul Maupain d'Abbeville. Ses desseins pour des theses, des devises, & pour le bréviaire du Pape Urbain VIII, sont considérables. Les derniers furent gravés par Audran & Grutter.

Il peignoit bien en petit, & d'une pratique singuliere : ce qu'il entreprit à la persuasion de quelques personnes curieuses. Il fit plusieurs tableaux sur des pierres de paragon, sur lesquelles il feignoit des rideaux d'or. Il peignit sur une pierre de bague un jugement de Pâris, de cinq figures, d'une délicatesse surprenante. Il alloit partir pour l'Espagne, où le Roi Catholique l'appelloit, après avoir eu deux tableaux que ce Peintre lui avoit envoyés, lorsqu'il essuya à Rome une affaire que ses ennemis lui avoient suscitée, & qui pensa le perdre. On le mit en prison avec son frere & tous ceux qui lui appartenoient. Son innocence éclata enfin, & plusieurs de ses accusateurs furent fouettés publiquement. Dans une chambre de sa prison il avoit peint sur le mur

avec du charbon une Vierge & ſon Fils, que tout Rome alla voir. Il n'y a pas long-temps qu'elle y étoit encore. On avoit établi une lampe devant cette image, & les priſonniers y faiſoient leurs prieres. Après ſa délivrance, Mr. le Maréchal de Crequi le mena à Paris, & l'employa d'abord avec ſuccès. Mr. le Cardinal de Richelieu ayant entendu parler de ſes talents, & de l'envie qu'avoit l'Eſpagne de l'enlever à la France, chargea Mr. Pellot de lui amener Stella. Il vous eſt plus honorable, lui dit le Cardinal, de ſervir votre Roi que des étrangers. Il le préſenta au Roi pour un de ſes Peintres, lui fit donner une penſion de mille livres, & un logement aux galeries du Louvre. En cette qualité, il fut le premier qui fit le portrait de Louis XIV encore Dauphin. Il compoſa pluſieurs grands tableaux pour l'Eſpagne. La Reine lui fit peindre ſa chapelle au palais royal, & quelques tableaux pour ſon cabinet. Mr. le Cardinal de Richelieu lui en ordonna pluſieurs pour Paris & pour Richelieu, & Mr. des Noyers une grande partie des deſſeins pour mettre dans les

livres de l'imprimerie royale. En 1645 Sa Majesté l'honora de l'Ordre de Chevalier de St. Michel.

On voit dans cette ville quelques tableaux de sa composition, celui de sainte Elizabeth accompagnée de St. Jean & de St. François, & dans une gloire la Vierge tenant son Fils, dans l'église de l'Antiquaille, une visitation de Ste. Elizabeth; celui de St. Eloy dans la chapelle des Tireurs d'or de l'église des Jacobins; l'adoration des Anges dans la chapelle de St. Luc aux Cordeliers; & le grand tableau des vieilles femmes de la Charité, qui ornoit ci-devant l'église de Ste. Elizabeth. Il y a encore quelques tableaux de sa composition chez des particuliers. Les Cordeliers de Provins lui demanderent pour le tableau de leur grand autel un Jesus disputant dans le temple : il s'est peint lui-même dans celui-là. Paris a été le vrai théatre de sa gloire ; les Thuilleries, le Louvre, l'église du noviciat des Jésuites, celle des Carmélites du fauxbourg St. Jacques, celle de St. Germain-le-vieux, &c. possedent de beaux ouvrages de sa façon. On ne compte

point une multitude de tableaux renfermés dans les maiſons de Paris.

Il eſt difficile de comprendre comment Stella, avec un tempérament délicat, a pu fournir à tant de compoſitions. Il rempliſſoit ſes ſoirées d'hiver à faire des ſuites de deſſeins, tels que ceux de la vie de la Vierge au nombre de vingt-deux, des jeux d'enfants, qui forment 50 eſtampes gravées, & ſi connues, des vaſes en grand nombre, l'hiſtoire de la paſſion de J. C. qu'il peignit depuis en trente petits tableaux : c'eſt le dernier de ſes ouvrages ; les ſeize petits tableaux des plaiſirs champêtres & des Arts avoient précédé. Il mourut à Paris âgé de 61 ans le 29. Avril en 1647, & fut enterré dans l'égliſe de St. Germain-l'Auxerrois. Il ne paroît pas qu'il ait laiſſé d'enfants. Il eut pour diſciple un Lyonnois nommé George Charmeton.

François Stella, frere de Jacques, l'avoit toujours ſuivi ; il ne ſe ſépara de lui qu'à Paris, lorſqu'il ſe maria. Il a laiſſé quelques tableaux qui ne ſont pas de la force de ceux de Jacques, & il en a peu fait, ayant preſque toujours

jours été occupé par des procès, qui lui causerent enfin la mort, la même année de celle de son frere en 1647, n'ayant que 44 ans. Il fut enterré à St. Jean en Greve, & n'a point laissé d'enfants.

Magdelaine Stella, sœur de Jacques & de François, épousa Etienne Bouzonnet, Orfevre de Lyon, & alla vivre à Paris avec son frere Jacques Stella. Elle eut de son mariage Claudine, Antoine, Françoise, Antoinette & Sebastien Bouzonnet. Antoine eut quelque succès dans la Peinture; Claudine a été fameuse, elle a gravé plusieurs pieces, tant de son dessein que d'après les ouvrages de Jacques, son oncle, comme le livre des cinquante. jeux des enfants, les pastorales en dix-sept pieces, une planche d'un crucifiement de N. S. par Poussin, & une autre grande planche du même, Moïse exposé, vingt-deux planches pour les missels françois, de son propre dessein.

Françoise a gravé soixante-six planches des ornements antiques & cinquante vases & pieces d'orfévrerie, d'après son oncle Jacques. Antoinette, la plus jeu-

ne, a auſſi excellé dans la gravure au burin ; on voit d'elle une ſuite de vingt-cinq feuilles d'après Julle Romain, qui repréſentent un paſſage d'armée, & une planche de Remus & Romulus trouvés par des Bergers. Elle auroit fait des ouvrages encore plus conſidérables ſi une chûte n'avoit précipité ſa vie. Elle mourut le 20. Octobre 1676. Il ne reſte à Lyon des Stella que Pierre de Maſſo, Peintre, qui deſcend de leur famille par la mere de Jacques Stella, qui s'appelloit de Maſſo.

Les MICHON. Mr. Michon, Curé de St. Vincent, dont il eſt parlé dans l'article précédent, pouvoit être arriere-petit-fils ou petit-neveu de Jacquemet Michon, Conſeiller de ville en 1415. Je n'oſe l'aſſurer, parce qu'il y a eu des familles de ce nom qui n'étoient pas alliées : ce que je puis avancer, c'eſt que ce Jacquemet Michon eſt la tige de celle qui exiſte encore aujourd'hui à Lyon, que c'eſt de lui que deſcendoit directement, ſelon la généalogie que j'en ai vue, feu Mr. Leonard Michon, Avocat du Roi au Bureau des Finances, qui en a été l'oracle pendant

46 ans, député plusieurs fois à Paris pour les intérêts de sa compagnie, Echevin en 1722, mort le 11. Février 1746, âgé de 71 ans, étant né le 26. Mars 1675, homme de beaucoup d'esprit, fort attaché aux intérêts de sa patrie, qu'il croyoit peut-être servir en ne ménageant pas assez ses concitoyens dans sa critique. Il étoit fils de Mr. Annibal Michon, Receveur de la ville de Lyon, d'un caractere si bienfaisant, qui a décoré la chapelle de la congrégation de Mrs. du college de la Trinité des beaux tableaux de Blanchet, & qui mourut trop tôt pour le bonheur de sa famille. Il avoit laissé deux filles & cinq fils; des deux filles, l'ainée fut mariée à Mr. Claret de la Tourrette, Président en la Cour des Monnoies de Lyon, morts tous deux aimés & estimés de tout le monde; la cadette est encore vivante, Religieuse au monastere des deux Amants.

Mr. Leonard Michon a laissé de son mariage avec Marie-Anne Romieu deux fils vivants, & une fille Religieuse à St. Benoit. L'ainé des fils est Chanoine régulier de St. Antoine, actuellement Prieur

de Châlons ſur Saône ; le ſecond a ſuccédé à ſon pere dans la place d'Avocat du Roi au Bureau des Finances, il a épouſé Jeanne Valfray, fille d'un Imprimeur-Libraire & ancien Echevin de cette ville, dont il a des enfants.

C'eſt tout ce qui reſte de cette famille ancienne, conſidérable, & qui a aidé à la fortune de pluſieurs autres.

Des quatre freres de Leonard Michon, l'ainé de tous, ſi recommandable par ſon eſprit, mort depuis quelques années, eſt le ſeul qui ait eu un fils, Annibal Michon. Le goût des Lettres & des Beaux Arts l'a conduit à Paris, où il vit dans le célibat. Il eſt Honoraire de l'académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville, & feroit digne de toutes celles où les qualités du cœur ſont auſſi néceſſaires que celles de l'eſprit.

Leurs armes ſont écartelées en premier & quatrieme d'azur, à la faſce d'or accompagnée de deux molettes d'éperon d'argent en chef, & d'une main de même en pointe ; au deuxieme & troiſieme d'argent, au ſautoir engrelé de ſinople, accompagné de quatre tour-

teaux de gueules, au chef d'azur chargé d'une tête de lion arrachée.

JEAN-CLAUDE DEVILLE, Custode de Ste. Croix, Lieutenant en l'Officialité, Vicaire-général, Substitut de Son Eminence Alphonse de Richelieu, Archevêque, décéda subitement
le 15. Février 1650, à neuf heures du 1650.
matin, en descendant les degrés qui vont de St. Jean à St. Etienne. Il fut enterré par le grand chœur, comme il a été dit ci-devant de Jean Ciberand, avec grand déplaisir & pleurs du Clergé & du peuple de la ville, qui l'estimoient pour son mérite : ce sont les paroles des registres de l'Eglise de Ste. Croix.

Le peu de soin qu'avoient anciennement les familles de conserver les traces de leur filiation nous met souvent en défaut, & ne nous permet pas d'assurer que ce Jean-Claude Deville soit descendant des Deville qui vivoient à Lyon en 1116, dont un Humbert Deville fit des donations à la Chartreuse des portes, & dont un autre Pierre Deville s'est trouvé dans ce temps-là Procureur-Syndic de la ville de Lyon, & placé dans le rôle des Gardiateurs,

Conſeillers, Recteurs, Gouverneurs & Echevins de la même ville. Tout ce que nous ſavons, c'eſt qu'après les troubles qui ont agité ſi long-temps cette ville, nous voyons une famille de Deville qui a eu des ſujets diſtingués dans l'état eccléſiaſtique & dans l'état ſéculier, qui s'eſt attachée ſucceſſivement aux Arts. Cinq générations ont exercé la Chirurgie ou la Médecine, & les trois ſuivantes juſqu'à ce jour ſe ſuccedent depuis un ſiecle dans la Librairie : deux freres Deville y ſont encore ; un autre Deville, leur frere, eſt Sacriſtain de St. Etienne : c'eſt la premiere dignité de cette Egliſe.

Les armes de ces derniers ſont d'azur à trois bandes vivrées d'or.

JACQUES GUIGNARD, Seigneur de Belle-vue, Vicomte de St. Prieſt, Préſident en la Cour des Aides & Finances de Dauphiné, étoit né à Lyon de Jean Guignard & de Suzanne Dupin. Il fut fait Prévôt des Marchands de cette ville en 1653. Sa prévôté fut recommandable par les monuments qui en reſtent. L'hôtel-de-ville, tel que nous le voyons aujourd'hui, un des plus

beaux de l'Europe, fut entiérement achevé ; les deux tables de bronze, sur lesquelles est gravée la harangue de l'Empereur Claude en faveur des Lyonnois, furent placées où elles sont, dans le vestibule même de l'hôtel-de-ville ; & le Consulat acquit de son temps la Jurisdiction de la Conservation. Jean Minet, Seigneur de la Gardette, à qui cette Jurisdiction appartenoit, comme Juge-Conservateur des foires, en offrit la vente au Présidial de Lyon : sur quelques difficultés survenues entre le Présidial & lui, il la vendit au Consulat 130000 liv. L'édit de la réunion est du mois de Mai 1655. Les offices de Lieutenant, d'Avocat du Roi, & de Greffier, furent vendus séparément, le premier 63000 liv. le second 12000 liv. & le troisieme 42000 liv.

Ce tribunal a tous les attributs des Juges-Consuls, & en cette qualité connoît de tous les différents des Marchands de Lyon pour fait de marchandises, & juge en dernier ressort de toutes les causes qui ne passent pas 500 liv. de principal. Il décide de toutes les négociations faites dans les foires, lettres

de change, billets, &c. entre quelques personnes que ce soit, de quelque pays & qualités qu'elles puissent être. L'appellation ne peut être portée qu'au Parlement de Paris. Nonobstant l'appel, les jugements s'exécutent par provision, en donnant caution : l'exécution est par corps. Les jugements sont exécutoires par tout le royaume, & même dans le pays étranger.

Cette réunion, qui a tant ajouté à la gloire du Consulat de Lyon, est due en grande partie à la sagesse & à l'intelligence de Jacques Guignard : il auroit consacré son nom dans cette ville par ce seul trait.

Il ne sera pas inutile de dire un mot de sa famille, à laquelle Mr. de St. Priest, Intendant de Languedoc, son petit-fils, donne aujourd'hui un nouveau lustre.

Messire Jacques Guignard, Vicomte de St. Priest, qui a donné lieu à cet article, étoit issu d'une famille noble, qu'on prétend originaire de la province de Bretagne, & dont une branche s'établit en Gâtinois en 1500.

Premiere génération.

Noble Jean Guignard, Ecuyer, Sei-

gneur du fief d'Arbonne, & bisayeul de Jacques, prêta foi & hommage noble de ce fief le 23. Janvier 1525 à Louis de Vendôme, Vidame de Roche, en qualité de Seigneur de Milly ; & de son mariage avec Dame Anne-Marguerite d'Aunois eut pour fils

Jean Guignard second, lequel prêta hommage noble du même fief d'Arbonne le 16. Mai 1543, & assista au rang des Nobles au procès-verbal de la réduction de la Coutume de Melun en 1560. Second de génération.

Les enfants du premier mariage contracté par celui-ci avec Dame Michelle de Bethemont ont formé la branche ainée des Seigneurs d'Arbonne ; & Jean troisieme du nom, issu d'un second mariage avec Dame Françoise de Meun, a été le chef de la branche cadette des Vicomtes de St. Priest, qui portent d'argent à trois merlettes de sable, au premier & quatrieme chef, qui est de Guignard Arbonne, branche ainée ; & d'azur au chevron d'argent surmonté de deux tours d'or au second & troisieme chef, qui est de Guignard St. Priest, branche cadette.

Troisieme génération.

Jean troisieme, qui avoit établi son domicile à Lyon, y contracta mariage en 1602 avec Dame Suzanne Dupin. Le contrat de mariage, dans lequel il prend la qualité de Noble & d'Ecuyer, exprime aussi qu'il étoit fils de noble Jean Guignard, Ecuyer, Seigneur d'Arbonne, & de Dame Françoise de Meun, mariés.

De ce mariage de Jean troisieme sont sortis Jacques Guignard & deux autres freres, dont l'un fut Aumônier du Roi & Prieur de St. Martin de Niort en Poitou, & l'autre, connu sous le nom de Zaleu, après avoir commandé pour le Roi à Courtrai, mourut à la guerre Maréchal de camp. Mr. de Riencourt en parle avec éloge dans son histoire de la monarchie françoise, page 314.

Quatrieme génération.

Jacques, lors Président à la Cour des Aides établie à Vienne, & créé Conseiller d'Etat par lettres-patentes du 4. Janvier 1647, sur lesquelles mention est faite du serment prêté en cette qualité entre les mains de Mr. le Chancelier le 15. Février suivant, rendit le 24. Mai de la même année à la Cham-

bre des Comptes de Dauphiné l'hommage noble qu'il devoit au Roi Dauphin de la terre & seigneurie de St. Priest en Viennois, & cet hommage rappelle la vérification & enregistrement faits le même jour des lettres-patentes par lesquelles Sa Majesté avoit érigé cette terre en vicomté, avec cette distinction, qu'en quelques mains qu'elle passât dans la suite, elle en conserveroit la dignité & le titre.

Jacques de son mariage avec Dame Françoise de Maridal laissa plusieurs enfants, & mourut pourvu d'un office de Président à mortier au Parlement de Metz.

L'ainé des mâles fut Pierre-Emmanuel, Vicomte de St. Priest, qui après avoir contracté mariage avec Angélique de Rabot, mourut Doyen des Conseillers du Parlement de Grenoble, & laissa trois enfants, François, dit le Chevalier de St. Priest, tué à la guerre; Françoise, mariée à Nicolas de Briançon, Seigneur de Varce; & Denis-Emmanuel.

Cinquieme degré.

Ferdinand Guignard, l'un des freres puînés de Pierre-Emmanuel, suivit le parti des armes, & fut Capitaine de

Cavalerie. Il ſe maria avec Dame Anne Pecoil, & a formé la tige des Barons de Jons, actuellement exiſtante en la perſonne de Me. Pierre - Emmanuel Guignard, Baron de Jons, qui de ſon mariage avec Jeanne - Angélique Guignard St. Prieſt a eu pluſieurs enfants, dont l'ainé, Joſeph-Emmanuel, eſt Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, & un cadet, Joſeph-Aymar, eſt Chanoine de St. Pierre de Vienne.

Sixieme degré. Denis - Emmanuel, Vicomte de St. Prieſt, & fils de Pierre-Emmanuel, fut Conſeiller & enſuite Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, & de ſon mariage avec Dame Catherine de Leſcot eut deux enfants, ſavoir, Jeanne-Angélique Guignard, mariée à Pierre-Emmanuel Guignard, Baron de Jons, & Jean - Emmanuel, Vicomte de St. Prieſt, Conſeiller au Parlement de Grenoble, Maître des requêtes, & ſucceſſivement Préſident au grand Conſeil, Commiſſaire du Roi à la Compagnie des Indes, & actuellement Intendant de Juſtice, Police & Finances, en la province de Languedoc.

Septieme degré. Jean-Emmanuel de ſon mariage avec

Dame Louiſe-Jacqueline-Sophie de Baral a ſix enfants vivants :

Savoir, Marie-Joſeph-Emmanuel, Conſeiller en la Cour des Comptes & Aides de Montpellier; François-Emmanuel, Exempt des Gardes du corps, & Chevalier non profès de l'Ordre de Malthe, les preuves duquel, pour ſon admiſſion audit Ordre, contiennent la vérification exacte des titres dont on vient de rendre compte; Marie-Jeanne-Sophie Guignard, mariée à Me. Jules-Alexandre de Launay, Comte d'Entragues; Jeanne-Marie-Emilie Guignard, mariée à Me. Thomas-Marie de Bocaud, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier; & deux filles, qui ne ſont pas encore établies. Huitieme degré.

JACQUES MOYRON naquit à Lyon le 15. Février 1564 ſur la paroiſſe de St. Nizier de Claude Moyron, Marchand Frippier, & de Pernette Fournier. L'obſcurité de ſa naiſſance & la pauvreté de ſes parents ajoutent à ſon mérite, qui l'éleva aux premieres magiſtratures de ſon pays. Plus jeune que ſes autres freres à la mort de ſon pere, il paſſa de la paroiſſe de St. Ni-

zier à celle de St. Paul, dans l'espérance qu'on lui donna d'y subsister plus facilement en s'attachant à servir les Messes de cette église. Il employoit à l'étude tout le temps qui lui restoit, & lorsque le jour lui manquoit, il lisoit à la lueur de la lampe de l'autel. Ce travail extraordinaire le mit en état d'être reçu à l'âge de 22 ans Licencié en Droit civil & canonique en l'Université de Cahors : ses lettres sont du 24. Novembre 1597. Dès le mois de Janvier de l'année suivante il fut Avocat en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, & y plaida avec tant de succès, que le Consulat le nomma le 15. Juin 1604 Procureur-général de la ville & communauté de Lyon.

Le 24. Décembre 1609 le Chapitre de St. Nizier le nomme & retient pour son Avocat, *bien convaincu de sa bonne expérience, vus les bons offices qu'il a rendus en général & en particulier à la défense & conservation de ses droits. Ordonne à cet effet au Procureur de ladite Eglise de lui payer annuellement les gages accoutumés, & d'être compté aux livraisons générales de pain & de vin,*

& celles qui se livreront aux bons jours de fêtes.

Le 23. Avril 1632 le Parlement de Paris ordonne que sans examen le Sr. Moyron seroit reçu à prêter serment en l'office de Conseiller & Lieutenant-général en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, en conséquence de la résignation pure & simple dudit office par Mr. Humbert de Chaponay.

Le 7. Février 1641 S. A. R. Gaston lui donna un brevet de Conseiller en son Conseil.

Le 25. Mars 1643 le même Prince lui adressa un brevet de commission pour régler, selon sa probité, suffisante & particuliere expérience aux offices de judicature, les affaires importantes survenues dans l'administration de la principauté de Dombes.

Le 23. Juillet 1655 Louis XIV lui accorda des lettres de Conseiller au Conseil d'Etat & privé des Finances.

Dès le 12. Octobre 1651 il avoit fait son testament olographe en faveur des pauvres de la Charité & aumône générale de cette ville; il commence par ces mots : Je Jacques Moyron, Docteur ès

Droits, Baron de St. Trivier, Seigneur de Chavagneux & Chambort, Bourgeois de Lyon, &c.

1656. Il mourut le 26. Mai 1656. Me. André-Clément Voiſin, Docteur ès Droits & en Théologie, Prédicateur du Roi, & Miſſionnaire du St. Siege à Geneve, fit ſon oraiſon funebre. Ce diſcours & ce teſtament furent imprimés à Lyon la même année, ſans nom d'Imprimeur, & par permiſſion de Bollioud Mermet, Procureur du Roi. Nous devons aux ſoins de Jacques Moyron la vie de St. Trivier, Patron de la Breſſe, imprimée à Lyon en 1647.

Son corps fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de l'Obſervance. La maiſon des deux Amants, où eſt maintenant le monaſtere de Ste. Elizabeth, étoit ſa maiſon de plaiſance. Il y mourut, & il y a apparence que le voiſinage du couvent de l'Obſervance le décida ſur l'élection qu'il fit du lieu de ſa ſépulture.

Cette maiſon des deux Amants, dont la Charité hérita, fut vendue aux Religieuſes de Ste. Elizabeth, qui l'habitent.

Il

Il n'y a pas bien long-temps que le tombeau des deux Amants, qui avoit donné son nom à la maison dont nous parlons, a été détruit. Les Antiquaires se sont donné la torture pour expliquer ce monument, dont l'origine & l'histoire nous-sont encore inconnues, & le seront vraisemblablement toujours.

Extrait du compte de la dépense faite pour l'enterrement de Me. Jacques Moyron dans l'église des Cordeliers de l'Observance.

Payé aux Religieux Mendiants, savoir, Cordeliers, Jacobins, Augustins, & Minimes, pour leur assistance, la somme de vingt-quatre livres, ci, . . .	24 liv.
A Mrs. de St. Jean pour le même sujet, la somme de cent soixante-cinq livres, . . .	165
A Mrs. de St. Paul pour le même sujet que dessus, la somme de cent vingt-cinq livres, .	125
Plus, quinze livres pour six cents miches pour les enfants de la Charité, ...	15.

Plus, 50 sols pour des écuelles de terre pour donner à boire auxdits enfants, ... 2:10

A celui qui a ouvert & fermé le tombeau dudit Sr. Moyron, 9

A celui qui a lavé & cousu le corps dudit Sr. Moyron, . 3

Plus la somme de trois cents soixante livres pour douze cents Messes célébrées aux églises de la Charité, paroisses & couvents de cette ville, . . 360

Pour l'offerte faite pendant le service, la somme de douze livres, ... 12

Pour l'aumône faite aux pauvres dans l'église des Cordeliers incontinent après le service, la somme de cinquante livres, ... 50

Pour mille miches données aux enfants de la Charité pour leur dîner dans la maison des deux Amants après le service, la somme de vingt-cinq livres, ... 25

Pour douze miches ou pour vin donnés aux Cordeliers pour

leur dîner, la ſomme de neuf livres. . . . . 9 l.

Aux Manilliers de St. Paul pour louage de pluſieurs bancs & chaiſes pour ceux qui ont aſſiſté au ſervice, la ſomme de dix-huit livres, ... 18

Au Serrurier qui a fait des hapes à ſupporter les bigues de l'égliſe des Cordeliers, trois livres, ... 3

Au Batelier qui a ramené les enfants de la Charité au port du Roi, la ſomme de quinze livres, ... 15

Au ſervice dans l'égliſe de la Charité.

Pour le dîner des Muſiciens, trois livres dix ſols, ... 3 : 10

Pour mille pâtés pour les pauvres de la Charité, payé cinquante livres, ... 50

Pour mille ſoixante miches pour les mêmes, vingt-ſix livres dix ſols, ... 26 : 10

Pour beurre & fromage pour

leur dîner, quarante-huit liv.
un ſol ſix deniers, . . 48 : 1 : 6

Pour vin extraordinaire, payé à
Mr. du Soleil quarante-cinq
livres dix ſols. . . . 45 : 10

Il eſt ſurprenant que cet homme vraiment célebre ait échappé aux recherches de ceux qui m'ont précédé. Je dois à Mr. de Lurieu, ci-devant Avocat Recteur de la Charité, les faits & les dates que j'ai rapportés. Il m'a dit avoir appris de feu Mr. de Lurieu, ſon pere, que Mr. Moyron avoit été pris pour arbitre par Mr. de Sayot, Bourgeois de Lyon, dans un procès qu'il avoit avec Mr. de Sayot, ſon frere : que ce dernier avoit été ſi touché de la ſageſſe de Mr. Moyron, qu'il l'étoit venu conſulter quelque temps après ſur la maniere de faire ſon teſtament ; que Moyron s'y étoit prêté volontiers, & que lorſqu'il avoit été queſtion de nommer l'héritier, le teſtateur l'avoit nommé lui-même ; que Moyron n'ayant jamais voulu y conſentir, le Sr. de Sayot étoit allé chez un Notaire, & qu'il y avoit fait ſon teſtament en faveur de Moyron. On préſume que c'eſt de cet héritage que

lui étoit venue la terre de Chavagneux.

Rien ne peut faire plus d'honneur à la mémoire de Moyron, que ce qu'en dit Mr. Henris, tome II. liv. 5. sur la question 13. page 576. de l'édition de 1708, si le testament olographe est valable en cause pie; laquelle question il décide pour l'affirmative. C'est encore Mr. de Lurieu qui m'a suggéré ce passage. Je ne puis, malgré sa modestie, ne pas publier ici sa complaisance à écouter les demandes qu'on lui fait, son zele & son intelligence à y répondre.

,, Nous ne pouvons donner, dit Mr.
,, Henris, sur cette question un arrêt ou
,, préjugé considérable, mais nous pou-
,, vons bien autoriser notre dire par le
,, testament qu'a fait depuis peu Mr.
,, Moyron en faveur des pauvres de
,, l'aumône générale ou de la Charité
,, de Lyon : même sommes-nous bien
,, aises que notre question nous serve
,, d'occasion de parler d'un si grand
,, homme, & de rendre à sa mémoire
,, partie de ce que lui doivent tous ceux
,, de sa connoissance. On ne peut lui
,, refuser l'éloge d'un grand Juriscon-

„ ſulte, d'un célebre Avocat, de l'arbi-
„ tre général de ces provinces, d'un
„ Juge autant recommandable par ſa
„ probité que par ſa doctrine & ſon
„ expérience, & enfin de l'oracle com-
„ mun de tous ceux qui avoient quel-
„ que doute, & comme dit le Poëte,
„ *perpetuâſque in limine Prætor.* S'il a
„ éte charitable aux pauvres, & ſi de
„ ſon vivant il leur a ſervi de pere,
„ (il avoit été Recteur des deux mai-
„ ſons de la Charité & de l'Hôpital,
„ de la premiere en 1612 & 1613, &
„ de l'autre en 1625 & 1626) il a
„ voulu l'être encore après ſa mort, &
„ même à perpétuité, les ayant fait ſes
„ héritiers, avec une prohibition ex-
„ preſſe de vendre ſes biens de Dom-
„ bes, mais par un teſtament ologra-
„ phe de ſa main propre & ſans autre
„ ſolemnité, n'ayant point appréhendé
„ de faire paſſer la Charité de ce teſta-
„ ment envers les pauvres, comme ſes
„ héritiers, quoiqu'écrit de ſa main ſeu-
„ le, au delà du ſentiment commun &
„ des loix humaines, qui ſemblent ne
„ vouloir autoriſer ſemblable teſtament
„ qu'en faveur des enfants, ainſi que

„ parle son Panégyriste. Nous avons ap-
„ pris, au sujet de ce testament, que
„ Mr. Moyron avoit fait antérieurement
„ un autre testament solemnel au profit
„ des Peres Chartreux de Lyon ; que
„ ces Peres ayant jugé par divers con-
„ seils qu'ils étoient en droit de le faire
„ valoir, ils avoient consulté leur Gé-
„ néral avant que de plaider, & que
„ leur Général leur ayant répondu qu'ils
„ pouvoient disputer la succession, mais
„ qu'ils devoient considérer qu'il falloit
„ la disputer contre les pauvres, les PP.
„ Chartreux se désisterent sagement de
„ leurs prétentions. „

Les armes de Mr. Moyron sont celles de la baronnie de St. Trivier en Dombes, pont d'or à la bande de gueules surmontée d'une couronne de Baron.

A l'occasion de Bollioud Mermet, dit Procureur du Roi dans la permission d'imprimer le testament & l'oraison funebre de Mr. Moyron, & qui ne l'a jamais été, à moins qu'il n'en ait fait les fonctions comme Avocat du Roi, j'ai fait quelques recherches sur cette famille, qui est ancienne à Lyon, & j'ai découvert ce qui suit.

BOLLIOUD. Une ancienne tradition conſervée dans cette famille la fait venir d'un Gentilhomme de Picardie, établi en 1400 au bourg Argental en Forez : mais pour ne rien avancer que de certain, nous nous contenterons de dire qu'au commencement du quinzieme ſiecle Pierre Bollioud, Procureur-général de la Reine dans le comté de Forez, fut le pere commun de tous ceux qui portent ſon nom, ſoit à Lyon, ſoit dans le Forez, le Vivarez & le Dauphiné, où cette famille s'eſt conſidérablement étendue.

Beranger Bollioud, fils de Pierre, fut en 1493 Prévôt, Procureur-général & Receveur du Prince Pierre, Duc de Bourbon, Comte de Forez. Pluſieurs de ſes enfants s'établirent ſucceſſivement à Lyon.

De la branche ainée ſortit Guillaume Bollioud, premier de ce nom, qui eut deux fils, qui formerent deux autres branches, ſavoir celle de Bollioud Mermet, & celle de Bollioud de Fétan.

L'ainé de ces deux freres fut Alexandre Bollioud, pourvu en 1596 de la charge d'Avocat du Roi en la Séné-

chaussée & siege Présidial de Lyon, reçu en 1600 à la charge de Conseiller au Parlement de Dombes, & élu Echevin de la ville de Lyon pour les années 1610 & 1611. La porte d'Enay fut construite pendant son consulat, ainsi que le témoigne l'inscription.

Le Gouverneur de la province le choisit peu de temps après pour être Auditeur de camp dans l'ancien gouvernement du Lyonnois. Ce Magistrat s'attira l'estime publique par les services qu'il rendit à sa patrie dans les commissions dont il fut chargé auprès des Rois Henri IV & Louis XIII pour les affaires de la ville & du Présidial. Il avoit épousé Isabeau Mermet, riche héritiere, dont le frere mourut jeune. Il laissa tous ses biens à sa sœur, à la charge que les enfants qui naîtroient d'elle joindroient son nom au leur.

De ce mariage naquirent Pierre & Alexandre Bollioud. Ce dernier fut tué dans la Valteline, servant en qualité de Capitaine dans le régiment d'Auvergne. Son frere ainé, Pierre, fut fait en 1629 Auditeur de camp au gouvernement de Lyon, pourvu la même année

de la charge de Conſeiller, Avocat du Roi au Préſidial & autres juriſdictions de Lyon, & en 1630 de celle de Conſeiller au Parlement de Dombes. Il fut fait Echevin pour les années 1657 & 1658. Mr. Bochart de Champigny, Intendant, le choiſit peu après pour ſon Subdélégué-général, & pour faire les fonctions de Procureur du Roi dans toutes les commiſſions qui lui ſeroient adreſſées. Il avoit épouſé en 1630 Marie de Balmes, fille de Guillaume de Balmes, Secretaire du Roi en la chancellerie de Dauphiné, & d'Anne de Sevas.

Il eut de ce mariage Guillaume & Nicolas Bollioud. Ce dernier mourut au ſervice, Capitaine au régiment Lyonnois. Guillaume ſuccéda à ſon pere dans les charges d'Auditeur de camp, de Conſeiller au Parlement de Dombes & au Préſidial de Lyon, & fut élu Echevin pour les années 1678 & 1679. Il exerça long-temps les fonctions de Lieutenant-général de Police dans cette ville. Il eut de ſon mariage avec Anne de Billy trois fils, Nicolas, Charles & Daniel, & trois filles Religieuſes.

Nicolas Bollioud fut Conſeiller au

Préſidial de Lyon & Auditeur de camp, mourut jeune, ne laiſſa qu'une fille, morte Religieuſe à St. Benoit à Lyon. Daniel fut Chanoine régulier de St. Auguſtin, de l'Ordre de St. Ruf, & pourvu d'un bénéfice au prieuré de Chagny en Bourgogne. Charles fut mis dans la Marine, après avoir été Page de Monſieur, frere unique du Roi, & parvint à la place de Capitaine de vaiſſeau. Il fut fait Chevalier de St. Louis ; il ſervit 43 ans avec diſtinction ; il ſe trouva au bombardement d'Alger, à la priſe de poſſeſſion des royaumes d'Eſpagne & de Naples par Philippe V, & au combat de la Hogue. Il eut deux fils de ſon mariage avec Marianne Curtillat de Montclocher, ſavoir, Louis & Guillaume. Ce dernier eſt Chanoine régulier de St. Antoine, actuellement Prieur de St. Antoine de Rouen. Louis, ſon ainé, n'eſt pas encore marié : il eſt membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, Secretaire perpétuel de la Société royale de la même ville, connu par ſes talents & par ſes ouvrages.

La branche de Bollioud de Fétan

commence, ainsi que nous l'avons dit, à Guillaume, premier du nom. Son fils cadet, Achille, frere d'Alexandre, fut le chef de cette branche. Son fils André de Fétan, Lieutenant-général de la principauté de Dombes, & Maître des requêtes au Parlement de cette principauté, fut marié à Genevieve Charrier, fille de N. Charrier, Seigneur de la Barge, Trésorier-général de France en la généralité de Lyon.

De ce mariage naquit Gaspard Bollioud, Seigneur de Fétan, Conseiller au Présidial de Lyon. Claude, son fils, fut pourvu de la même charge, élu Echevin pour 1725 & 1726. Il a eu de son mariage avec Claudine Vandes trois fils, actuellement vivants, savoir, Jean-François Bollioud, Seigneur de Chanzieu, Conseiller en la Cour des Monnoies, &c. de Lyon : il est le neuvieme de ce nom qui ait des charges dans cette compagnie ; Gaspard Bollioud, Chanoine & Baron de St. Just, & Marie-Horace Bollioud, Capitaine de Grenadiers au régiment de Normandie, Chevalier de St. Louis.

Jean-François Bollioud de Chanzieu

a épousé Marguerite Renaud de Lorette, & en a des enfants.

Les armes des Bollioud sont d'argent à la bande d'azur, accompagnee en chef d'un lion grimpant de gueules, & en pointe de trois roses de même mises en orle: on les voit en plusieurs endroits de cette ville; sur la porte d'une maison, près de la breche de St. Jean; au dessus du grillage de la chapelle de Ste. Anne & des trois Maries, dans l'église de St. Paul, où ils ont un tombeau & sont collateurs de deux prébendes; & au milieu du chœur de St. Pierre-le-vieux, où l'on lit sur la pierre sépulcrale, *tumulus familiæ Bollioud*. Leurs ancêtres ont fait bâtir le chœur de cette église, ont fondé les offices qui s'y font, & enrichi la sacristie de plusieurs libéralités.

Il y a à Lyon une famille alliée des Bollioud & des Fenoils, originaire de Bourgogne & transplantée à Lyon depuis deux cents ans, appellée de Billy.

DE BILLY. Ils jouissoient de la Noblesse, selon les témoignages fournis à M. d'Hozier, dans la province de Bourgogne, avant leur passage dans cette ville.

Ils ont donné des Prévôts & Receveurs-généraux du comté de Lyon, des Avocats distingués, & des Militaires. Ils résident aujourd'hui dans la personne de Pierre de Billy, Seigneur de Chantemerle, pourvu en 1735 de l'office de Conseiller du Roi, Trésorier, Receveur & Payeur ancien & mi-triennal des gages des Officiers de la chancellerie près le Parlement d'Aix en Provence, Honoraire de l'académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, marié en 1723 à Rose-Rosalie-Germaine Johannin, fille de Joseph Johannin, Capitaine au régiment de la Châtre, & de Dame Marie Bolognini, d'une famille de Sénateurs de la ville de Bologne en Italie, dont il a des enfants.

Leurs armes d'argent, à trois merlettes de sable posées 2 & 1.

THOMÉ. C'est une famille originaire du Dauphiné, transplantée à Lyon dans une de ses branches en 1610 par Philippe Thomé, Gouverneur de la ville de Romans en Dauphiné, marié à Lyon avec Elizabeth Duclos, fille de Jean Duclos, Seigneur de la Regine.

Les Thomé ont donné sept Conseil-

lers au Parlement de Paris & de Grenoble, un Echevin à Lyon, plusieurs Militaires distingués, entr'autres Pierre Thomé, Chevalier de St. Louis, ci-devant Colonel du régiment de Foix, aujourd'hui Lieutenant-général des armées du Roi, marié depuis quelque temps. Les Thomé, selon les mémoires de leur famille, étoient du corps de la Noblesse du Dauphiné, avant qu'ils entrassent dans la magistrature. La branche existante à Lyon réside dans la personne de Mathieu Thomé, Trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, de la Société royale de Lyon, marié à Elizabeth Charezieu, dont il a quatre fils; & dans celles de Louis & de Jean Thomé, Chanoines & Barons de St. Just.

Leurs armes sont d'azur à une tête de chef coupée d'or.

ANDRE' DE BAIS & Jean-Edouard, son frere, sont deux Lyonnois des plus recommandables par leurs faits d'armes que cette ville ait produits. Le premier sur-tout a servi par-tout où la guerre s'est faite de son temps, presque partout blessé, & par-tout suivi de la vic-

toire. Louis XIV le fit Maréchal de ſes camps & armées lors du projet de l'expédition de Naples, qui n'eut pas lieu. Il alla ſervir en Italie ſous le Maréchal du Pleſſis-Pralin : il fut ſait Gouverneur d'Epernay, & Lieutenant-général de l'armée d'Italie, en l'abſence de Mr. le Duc de Modene & du Marquis de St. André Monbrun ; c'eſt en cette qualité qu'il fut tué au ſiege d'Alexandrie en 1657.

Les Bais par la ſuite ont pris le nom de Digoine. Le dernier qui a eu poſtérité avoit épouſé une fille de la maiſon de Guiche Sivignon, dont il eut deux fils. L'ainé, Seigneur de Cornillon, eſt mort Marechal de camp, Exempt des Gardes du Roi : la terre de Cornillon fut vendue à Madame la Comteſſe de la Feuillade. Le ſecond étoit Capitaine de Cavalerie : il eſt mort, & ſes biens ont paſſé à la maiſon de la Guiche Sivignon.

Les Bais étoient alliés des Boiſſat de Lyon.

André Boiſſat étoit auſſi un grand Officier : il a ſervi long-temps, eſt mort Lieutenant-général. Il a eu deux freres dans

dans le ſervice; Abel, Seigneur d'Avernais, & Pierre, qui y ſont morts glorieuſement; & un autre frere, André, Chevalier de Malthe.

Mrs. de Boiſſat de Lyon viennent d'un Pierre de Boiſſat, Vice-Bailli de Vienne, qui épouſa en 1593 une fille de la famille des Atheaux ou Athiaux de Lyon, Seigneurs de Ville-neuve du Plat, & de Lizieux, dont elle devint l'héritiere. Elle fut mere de M. Boiſſat de l'Académie françoiſe, mort en 1662.

Cette ville conſerve encore des monuments de la piété & de la magnificence des Atheaux par la fondation ancienne des pauvres étudiants qui portent le nom de cette famille. Les Minimes leur doivent leur bibliotheque & une chapelle dans leur égliſe. Leur famille ſubſiſte encore dans le Roannois. Leurs armes ſont d'azur à trois épis de bled d'or, deux en chef, & l'un en pointe.

Les Bais portoient d'azur à la faſce d'or chargée de trois tourteaux de ſable.

Les Boiſſat portoient de gueules à la cottice d'argent accompagnée de ſix

bezans d'or mis en cercle. Nous avons une rue qui porte leur nom.

JEAN BACHON, de Lyon, donna en 1657 & 1669 deux écrits dans lesquels il prétendit avoir trouvé la quadrature du cercle. Le P. de Chales, Jésuite, en démontra la fausseté.

SERAPHIN LA CROIX, né à Lyon en 1589, entra chez les Récollets, s'y rendit illustre par l'étude des langues grecque & hébraïque. Il fut grand Théologien, & prêcha avec succès. Il est auteur d'un livre intitulé le Flambeau de la vérité, qui forme un in-fol. Il y a de lui d'autres ouvrages considérables. Son confrere & son compatriote, Louis Manis, se rendit encore plus recommandable par ses prédications. Les principales villes de France furent le théatre de son zele. La foule de ses auditeurs étoit quelquefois si grande, qu'il prêchoit dans les places publiques pour la satisfaire. Il mourut à Lyon en 1662. Il étoit fils de Jean-Jacques Manis, Echevin en 1633.

GERARD DESARGUES, peu connu dans sa patrie, fut admiré des étrangers. Il étoit né à Lyon en 1593

d'une famille ancienne & noble, qui s'eſt éteinte avec lui. Il fut un des plus intimes amis & des plus zélés défenſeurs de Deſcartes. Il prit ſon parti contre M. Fermat & le P. Bourdin. Il le fit connoître au Cardinal de Richelieu, l'aida dans ſa retraite en Hollande. La reconnoiſſance ne fut pas le ſeul ſentiment qu'il inſpira à ce Philoſophe; Deſcartes l'eſtimoit, il le demanda pour Cenſeur de ſes Méditations métaphyſiques; il donna à ſa conſidération les éclairciſſements qu'il avoit juſqu'alors refuſés ſur ſa Géométrie; il loua les ouvrages de Deſargues, lui qui ne louoit perſonne; & lorſque le traité des ſections coniques parut, au grand étonnement des meilleurs Géometres, Deſcartes s'obſtina à le donner à Deſargues, ne voulant pas croire qu'il fût de Paſcal, qui n'avoit que ſeize ans: il n'y eut que Deſargues lui-même qui put lui faire entendre raiſon.

Mr. de la Hire avoit autant d'eſtime pour lui que Deſcartes. Ses principaux ouvrages ſont un traité de la Perſpective, la Maniere de poſer l'aiſſieu aux cadrans ſolaires, la Pratique du trait, & preuves

pour la coupe des pierres, Maniere de graver en taille-douce, à l'eau forte, &c. Traité des sections coniques.

Les graces du langage donnoient un nouveau mérite aux ouvrages de Desargues. Il passa à Lyon les dernieres an-
1662. nées de sa vie, il mourut en 1662. Nous avons un monument de la bonté de sa méthode pour la coupe des pierres dans cette trompe hardie qui soutient une maison du pont de pierre du côté du quai de Villeroy.

THEOPHILE RAYNAUD naquit à Sospello dans le comté-de Nice en 1583. Il entra chez les Jésuites en 1600. L'honneur qu'il a fait à cette ville, d'où il n'est presque pas sorti depuis son entrée chez les Jésuites, m'autorise à faire ici mention de lui. L'Eglise de Lyon lui donna un témoignage authentique de sa reconnoissance par la bouche de Camille de Neuville de Villeroy, son Archevêque. Le Chapitre de St. Just fit pour lui un service solemnel. Les Chartreux & les Carmes lui rendirent le même honneur. Le P. Girin, Cordelier, prêchant dans la Congrégation des Messieurs du college de la Tri-

nité, lorſque le P. Raynaud y célébra ſa ſeconde Meſſe jubilaire, y fit l'éloge de cet homme célebre, de ſon vivant, & qui dirigeoit alors cette congrégation depuis vingt ans.

Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie, il ſe livra tout entier à ſon cabinet. Il ne le quittoit que pour quelques œuvres de charité, auxquelles il ne pouvoit ſe refuſer, ne ſe mêlant point des affaires de ſon Ordre, ni de celles du monde, où il ne paroiſſoit que le moins qu'il pouvoit.

Son caractere ſévere, peut-être même trop cauſtique, lui attira quelques contradictions de la part de ſes freres, qu'il n'en aimoit pas moins véritablement, & dont il ne tint qu'à lui de ſe ſéparer, s'il eût voulu écouter les offres les plus honorables & les plus avantageuſes, qui lui furent faites ſouvent, & en particulier celle de l'évêché d'Annecy, que le Duc de Savoie le preſſa d'accepter. L'amour du travail & la ſobriété le rendirent heureux dans ſon état, que ces deux vertus caractériſent ſi bien. Il jouiſſoit à Lyon de la gloire de ſe trouver à la tête de ces

ſavants Jéſuites qui ſembloient s'être partagé l'encyclopédie des Sciences, & qui firent appeller de ſon temps le college de la Trinité le college des Doctes.

Il y a peu d'Auteurs qui aient autant écrit que lui; ſes divers ouvrages ſont raſſemblés en 20 grands volumes in-fol. imprimés à Lyon chez Boiſſat : la liſte s'en trouve par-tout. Nous avons encore de lui des tables chronologiques en 12 colonnes, conſacrées à la Religion : il les compoſa à la priere de Dom Texier, Prieur de la Chartreuſe de Lyon, & depuis Général de ſon Ordre. Il en fit d'autres pour l'hiſtoire profane, partagées de même. Les unes & les autres ont ſervi de modele à cette multitude de tables qui ont paru depuis dans tous les genres. La peſte qui ravagea cette ville de ſon temps fut une occaſion à ce ſavant Jéſuite de faire pour Lyon ce que St. Charles Borromée avoit fait pour l'Egliſe de Milan; il dreſſa des litanies de tous les Saints que l'Egliſe de Lyon honore d'un culte particulier; il y ajouta enſuite un abrégé de leurs vies.

Les éloges que les Savants ont donnés à l'envi à Theophile Raynaud ſe trouvent à la tête de ſes ouvrages. La bibliotheque du college de la Trinité conſerve un manuſcrit unique, qui renferme la vie de ce grand homme, écrite par lui-même ſept ans avant ſa mort, arrivée le 31. Octobre 1662.

Quelque réputation qu'aient eu & qu'aient mérite les ouvrages de ce Savant, Boiſſat, ſon Libraire, après en avoir vendu une grande quantité à la rame, fut obligé de ſe retirer à l'hôpital, & y mourut.

BALTHAZARD DE MONCONIS, fils, frere & pere de Lieutenant criminel au Préſidial de Lyon, étoit né en cette ville. La peſte de 1628 engagea ſes parents à l'envoyer étudier à Salamanque : il y prit le bonnet de Docteur. Se laiſſant entraîner à ſon goût pour les voyages, qui ſe déclara dès ſa tendre jeuneſſe, il partit du lieu même où il avoit fait ſes études, pour parcourir les trois parties du monde ancien. Ses courſes peuvent être comparées à celles de Pithagore & de Platon, dont il avoit fort étudié la doctrine. Il alla

chercher à leur exemple & jusques dans les Indes les vestiges de la Philosophie du Trimegiste & de Zoroastre. Il lia commerce avec tous les Savants de l'Europe. Il s'instruisit de ce qu'il y a de plus curieux & même de profond dans les secrets de la nature, des Sciences & des Arts. Ses Voyages sont pleins de remarques savantes : Mr. de Sorbiere les met par cette raison au dessus de ceux de Pierre de la Vallée.

Ses lumieres, son cactere noble & désintéressé lui gagnerent l'estime des grands Potentats. Il étoit en commerce de lettres avec l'Electeur palatin. Il eut des audiences particulieres du Pape & de l'Empereur. Il étudia la Chymie, il donna même un peu dans l'Astrologie. La justesse de son esprit le dégoûta bientôt de cette derniere Science ; il lui préféra la Physique & les Mathématiques. Il n'y eut pas jusqu'à la Poésie dont il n'essaya. Il revint à Lyon à la mort de Mr. de Liergues, son frere. Il recueillit sa succession, sa charge, & son riche cabinet d'antiques & d'Histoire naturelle. Il ne jouit pas longtemps du repos qu'il méritoit ; il mou-

rut le 28. Avril 1665. Mr. de Liergues, ſon fils, & le P. Berthet, Jéſuite, prirent le ſoin de faire imprimer ſes Voyages. Ce fils mourut jeune & ſans poſtérité. Sa fille épouſa Mr. Guerin, Conſeiller en la Cour des Aides de Vienne, réunie depuis au Parlement de Grenoble.

Son pere, Pierre de Liergues, Lieutenant-général & criminel de Lyon, Maître des requêtes du Parlement de Dombes, avoit été Prévôt des Marchands de Lyon. Leur maiſon paternelle étoit cette maiſon au pied du chemin neuf, qu'on appelle la maiſon du Port.

Leurs armes étoient d'azur à deux faſces, la plus haute ondée d'or, & l'autre ſimple d'argent.

Bayle a dit de Mr. Monconis qu'il avoit eu les idées les plus ſublimes de la divinité, qu'il découvrit les Poſſédés de Loudun, qu'il avoit donné pluſieurs ſecrets pour la guériſon des maladies.

GREGOIRE HURET, Graveur, étoit Lyonnois. Il a gravé la paſſion entiere, & pluſieurs autres ſujets. Sa gravure étoit d'une grande douceur.

Peu content de la réputation qu'il s'étoit acquise par son burin, il voulut écrire, ne réussit pas, & se fit une querelle avec l'Auteur du Journal des Savants à l'occasion d'une brochure publiée en 1665 sur la regle précise pour décrire le profil élevé du fût des colonnes : il fut choqué de ce que Mr. de Sallo, auteur de ce Journal, avoit traité cet ouvrage de plagiat ; il lui répondit avec dureté. Mr. de Sallo ne jugea pas à propos de se commettre avec cet Artiste. Son silence irrita encore plus Huret, il lâcha contre lui une brochure in-4°. sous le titre de Cinq avis de Gregoire Huret aux Auteurs du Journal dit des Savants, en considération de ce qu'ils sont demeurés sans replique à ses réponses du 5. Mars 1665.

JACQUES CRETENET naquit à Chamlite, bourg de la Franche-Comté, en 1603. La grace suppléa à tout ce qui lui avoit été refusé du côté de l'éducation & de la fortune, il en suivit les premieres impressions avec une docilité qui en a fait un homme digne de la vénération publique. Il arriva à Lyon en 1628 ; il y travailla au service des

pestiférés en qualité d'éleve en Chirurgie ; il y gagna la maîtrise, que les Magistrats avoient proposée comme une récompense à ceux qui se consacreroient à cette bonne œuvre. Il se maria l'année suivante à une veuve, qui lui donna du bien. Il regarda dès-lors cette ville comme sa patrie, celle où la Providence vouloit qu'il se fixât. On peut dire qu'il l'illustra par l'exemple des plus grandes vertus, & par un établissement fait pour les perpétuer. C'est par ces titres, qui suppléent à la naissance, que je lui ai donné place dans ces Mémoires.

En 1634 il fit connoissance avec la Mere Magdelaine de St. François, premiere Religieuse & Supérieure du premier monastere de Ste. Elizabeth de Lyon : elle devint pour lui un guide dans les voies de Dieu, dont il profita jusqu'à la mort de cette sainte fille.

La Providence lui fournit une nouvelle occasion de faire éclater son zele dans la peste qui ravagea encore cette ville en 1643. En faisant les fonctions de Chirurgien, il remplissoit aussi celles d'Apôtre ; il fit des conversions qui eu-

rent des ſuites, dès-lors une infinité de perſonnes ſe conduiſirent par ſes avis. Il brûloit du deſir de ſanctifier tout le monde; les Prêtres mêmes l'écoutoient comme leur oracle, il les excitoit à faire des miſſions dans les campagnes; c'étoient les prémices de celles que Dieu vouloit établir par ſon moyen.

Ce nouveau genre d'apoſtolat trouva des oppoſitions & des perſécutions, comme il arrive toujours; il en triompha par les vertus qui étoient les principes de ſon zele. Après la mort de ſa femme il abandonna toute autre occupation que celle de ſervir Dieu, il s'y conſacra plus particuliérement. Il inſtitua la congrégation des Prêtres Miſſionnaires de St. Joſeph de cette ville. Quelques années après il fut fait Prêtre. Il ſembloit n'attendre plus que cette grace, après laquelle il ſoupiroit depuis long-temps, & qu'il n'avoit oſé demander plutôt par humilité. Il revenoit de Belley, où il avoit reçu la prêtriſe, lorſqu'il fut attaqué à Montluel de la maladie dont il mourut le 1. Septembre
1666. 1666.

Nous avons la vie de ce ſaint perſon-

nage, imprimée en 1680 à Lyon chez Girin & Riviere.

Il faut remarquer ici que le corps des Chirurgiens de Lyon, dont nous connoissons les réglements dès 1434, prit une forme nouvelle à l'occasion de la peste de 1628. Les Maîtres Chirurgiens ne suffisant pas sans doute, on promit la maîtrise à tous les éleves en Chirurgie qui, comme je l'ai déjà dit, serviroient les pestiférés.

Dans l'arrêt du Conseil du 10. Mai 1630, qui donne & confirme cette maîtrise accordée par le Consulat, il est parlé de plusieurs noms qui existent encore, Freri, dit la fleur, Nicolas Blanchard, Collet, Jean Thevenet, Jean de Ste. Luce, Thomas Hebert, Paul Boussin, &c.

A cet arrêt en succéda un autre du 20. Octobre de la même année à l'occasion de quelques difficultés pour les nouvelles maîtrises : cet arrêt veut & ordonne que les admis à la maîtrise en vertu du service des pestiférés soient privés de voix délibérative pendant six ans.

Entre les Minimes qui moururent au

ſervice des peſtiférés, il y en avoit quatre de Lyon, André Straſſe, Benoit Berger, Pierre Bietrix & Laurent Chauſſes. Tout ce que nous pourrions dire de leur eſprit & de leurs talents ſeroit inférieur à la gloire qu'ils acquirent en mourant pour leur patrie.

Ce fut alors que noble Claude des Couleurs, Exconſul, Bourgeois de Lyon, fonda une chapelle dans le territoire de Champverd pour aider à la piété des citoyens que la peſte avoit chaſſés de la ville, & qui habitoient ce canton : la date de cette fondation eſt du 19. Mai 1630. La collation de cette chapelle a paſſé depuis à Mrs. Proſt de Grange-blanche, qui la poſſedent encore.

PROST. Cette famille, établie & connue dans cette ville depuis près de deux ſiecles, jouit de la Nobleſſe depuis 1584. Elle a donné des ſujets à l'Egliſe, au ſiege Préſidial, & au tribunal de la Conſervation.

Louis Proſt fut continué Echevin trois ans au delà du temps ordinaire, diſent ſes lettres, en conſidération de ſon zele pour le ſervice du Roi & de la ville.

Jacques Proſt, qui a poſſédé le pre-

mier le fief de Grangeblanche, fut Avocat du Roi au Présidial de Lyon, député deux fois à la Cour pour des affaires importantes. Il fut marié quatre fois & eut beaucoup d'enfants.

Nicolas Prost, Conseiller au Présidial de Lyon, Maître des requêtes de la Reine, fut Echevin comme son pere & son ayeul, & en cette qualité député en plusieurs provinces du royaume. Cette famille est continuée aujourd'hui par Etienne Prost, ci-devant Seigneur de Grangeblanche, Chevalier de St. Lazare, pourvu des offices d'Avocat & de Procureur-général de la ville & communauté de Lyon, & Conseiller Procureur du Roi au tribunal de la Conservation, après la mort d'Alexandre Prost, son pere, à qui il a succédé dans ces charges. Il est marié à Anne Bourgelat, fille d'un Echevin de cette ville, dont il a plusieurs enfants.

La famille Bourgelat ne subsiste ici que dans la personne de Mr. Bourgelat, chef de l'Académie du Roi à Lyon, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, qui vient d'être fait Inspecteur des haras du Roi. C'est une

ſorte de juſtice rendue à ſon étude, &, l'on doit ajouter, à ſes découvertes en ce genre : on en peut juger par ſon ouvrage de l'Hippiatrique, qui a mérité d'être traduit par les étrangers.

Les armes des Proſt ſont de gueules à deux chevrons d'or poſés l'un au deſſus de l'autre, & au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Celles des Bourgelat ſont d'azur à la faſce d'or accompagnée en pointe de trois colombes de même.

LAURENT ANISSON, le premier de ſon nom qui ſe ſoit diſtingué dans la Librairie. On lui doit l'importante édition de la Bibliotheque des Peres en 27 vol. in-fol. Il fut Echevin en 1670. Il avoit eu, ſelon les mémoires de la famille, un oncle Chanoine régulier de St. Antoine, nommé Charles Aniſſon, qui fut envoyé à Rome avec Meſſieurs D'Oſſat & du Perron pour négocier l'abſolution de Henri IV. Le ſuccès de cette négociation, qui fut ſi difficile, ſans raiſon de l'être, leur valut à tous trois le chapeau de Cardinal. Charles Aniſſon mourut avant que le ſien lui fût parvenu. On conſerve encore

core son portrait, avec ses armes d'un côté, & de l'autre le chapeau de Cardinal sur une table.

Laurent Anisson laissa plusieurs enfants. Deux de ses fils continuerent le commerce avec beaucoup d'honneur. Jean, l'un des deux, étendit sa réputation dans le pays étranger; son esprit, son savoir, son goût & sa générosité éclaterent dans toute sa conduite. L'éloge qu'en fait Mr. du Cange dans la préface de son Glossaire grec mérite d'avoir place ici. Après s'être plaint de ce que les Libraires de Paris refusoient d'imprimer son livre, *dans le temps*, ajoute-t-il, *que je disois avec Terentianus Morus, Mon ouvrage restera caché chez moi, je trouvai heureusement dans la personne de Jean Anisson un Lyonnois rempli de zele pour le progrès des Sciences, qui marchant sur les traces de son pere, & touché de faire revivre dans Lyon les Griphes, les de Tournes, les Rovilles, & les autres celebres Imprimeurs, se chargea de joindre aux belles éditions qu'il a déjà données celle de mon Glossaire grec.*

Cet ouvrage eut pour premier Cor-

recteur le fameux Jacques Spon, & pour dernier le P. de Colonia, Jésuite, qui avoue que Jean Anisson y travailloit, & qu'il entendoit le grec comme lui.

En 1690 Jean Anisson fut fait Directeur de l'imprimerie royale. En 1702 il obtint la permission de remettre cette place à Claude Rigaud, son beau-frere & son associé; il devint Député de la ville de Lyon à la Chambre du commerce à Paris, & en fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1721.

Il ne reste de lui que Mr. l'Abbé Anisson. Mr. de Hauteroche, son fils aîné, qui a été Conseiller au Parlement & Intendant du commerce, si estimable & si estimé, est mort sans avoir été marié.

Jacques Anisson, frere de Jean, continua le commerce de la Librairie à Lyon. Il fut Echevin en 1711, & mourut avant son frere en 1714. Il laissa deux fils, Louis - Laurent & Jacques Anisson, & deux filles. Louis-Laurent obtint en 1723 la direction de l'imprimerie royale, que Claude Rigaud ne

pouvoit exercer à cause de sa mauvaise santé, & en 1733 la survivance & la concurrence de la direction de l'imprimerie royale pour Jacques Anisson, son frere. Il avoit épousé la veuve Poural, qui est morte sans lui avoir laissé d'enfants. Elle en avoit eu un de son premier mari, qui se distingue dans le service.

Jacques Anisson a épousé N. Poural, la fille de sa belle-sœur, dont il a des enfants.

Ceux qui feront un jour l'éloge de Louis-Laurent Anisson pourront prendre pour leur texte cet endroit d'Horace : *Vivet extento Proculeius ævo, notus in fratres animi paterni.*

L'ainée des deux filles a été mariée à Mr. Hubert de St. Didier, Trésorier de France, & la seconde à Mr. Girard, aussi Trésorier de France.

Marie Anisson, fille de Jean, avoit épousé en 1680 Jean Posuel, Echevin en 1709. Cette alliance unit les deux familles dans la Librairie, elles y ont été associées jusqu'à la vente de leur fonds, en 1726. Cette derniere famille est continuée à Lyon par Mr. Posuel, Prési-

dent en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, qui a épousé Mlle. Croppet de Varissan, dont il a des enfants.

Les armes des Anisson sont d'argent au vol de sable, au chef d'azur chargé de deux coquilles d'or.

Celles de Posuel sont d'argent au chevron de gueules, au chef de même chargé d'un lion passant.

HUMBERT DE CHAPONAY, fils de Nicolas, Seigneur de l'isle Meand, Beauregard, & la Chartoniere, après avoir passé par les charges de la robe dans cette ville, où il étoit né, ayant été successivement Avocat du Roi, & Lieutenant-général de la Sénéchaussée, devint Maître des requêtes, Intendant du Bourbonnois, & finit par être Intendant de Lyon. Il s'étoit acquis dans ces diverses places une réputation singuliere de probité & d'intégrité. Il
1672. mourut en 1672, âgé de 85 ans, laissant trois fils, Balthazard, Conseiller au Parlement de Metz, Prévôt des Marchands de Lyon; Charles, Seigneur de Bellegarde; & Paul, Conseiller & Aumônier du Roi.

Nous avons dès 1209 un Pons de Chaponay, citoyen de Lyon, homme puiſſant & riche, qui ſe rendit néceſſaire aux Princes & aux Grands de l'Etat, dit le Laboureur. „ L'ancienne mai-
„ ſon de Chaponay, ſelon lui, tire ſa
„ premiere extraction d'une nobleſſe mi-
„ litaire. Elle s'étoit maintenue long-
„ temps en cet état, vivant à la campa-
„ gne, à la maniere de la Nobleſſe de
„ France; quelques puînés s'étant reti-
„ rés à Lyon, dont la province faiſoit
„ partie de l'Italie, ils y exercerent le
„ négoce, comme les illuſtres familles
„ de Genes, de Lucques, de Florence,
„ de Milan, de Veniſe, & de Raguſe,
„ ſans déroger à leur nobleſſe. C'eſt le
„ temps ſans doute où vivoit Pons de
„ Chaponay, que ſes richeſſes avoient
„ rendu ſi conſidérable. Lorſque leur for-
„ tune ſe fut accrûe, (c'eſt toujours le
„ Laboureur qui parle) ils ſe livrerent
„ de nouveau aux exercices de la guerre
„ & de la robe; ils s'y diſtinguerent
„ comme leurs ancêtres. „

Le Laboureur place un autre Pons de Chaponay Chanoine & Comte de Lyon dès 1150, qu'il croit être de ceux dont nous parlons.

Il y eut en 1317 un Humbert de Chaponay témoin de la donation d'Humbert Dauphin au fils ainé de France.

Mrs. de Chaponay ont retrouvé l'acte de fondation de la chapelle de St. Jacques-le-Majeur, place de St. Nizier, sur laquelle on a fait tant d'histoires incroyables.

Il est dit dans cet acte du 22. Juin 1222 que Gaspard de Chaponay & Clemence de Beauvoir, sa femme, sous l'autorité & avec le consentement de Raynaud, Archevêque de Lyon, ont fondé cette chapelle avec obligation de 80 Messes chaque année, célébrées par un Prêtre nommé par Gaspard de Chaponay & ses successeurs à perpétuité, moyennant la somme de cinq marcs d'argent payables à chaque année, hypothéqués sur les maisons dudit Gaspard de Chaponay, situées dans la place de St. Nizier. Les motifs de cette fondation sont énoncés dans l'acte, pour obtenir le salut de leurs ames & de celles de leurs parents, & particuliérement pour remercier Dieu, la Ste. Vierge, & St. Jacques-le-Majeur, d'avoir accordé à Gaspard de Chaponay la guérison des

blessures mortelles qu'il avoit reçues en Angleterre devant la ville de Vinchester, que Louis VIII, Roi de France, assiégeoit. Il est encore dit dans cet acte que Gaspard de Chaponay étoit fils de Barthelemi de Chaponay, & de Bernarde de Poysieu, & que Clémence de Beauvoir étoit fille d'Arthus de Beauvoir, & de Dorothée de Poypis ou de la Poype.

On a trouvé, il y a quelques années, près de l'église de Fourviere une inscription sur un marbre blanc, qui nous apprend qu'en 1262 Michel de Fabriciis ou Faverges avoit perdu Antoinette de Chaponay, sa femme : elle mérite d'être rapportée à cause de sa singularité.

Ave, Maria, hîc jacet Antonia de Chaponay
Gratiâ plena, uxor Michaëlis de
Fabriciis, quæ obiit, benedicta tu in
Mulieribus, anno Dñi IVCCLXII, &
Benedictus fructus ventris tui. Anima
Ejus requiescat in pace. Amen.

Il y a un Robert de Chaponay, né à

Lyon, reçu Chevalier de Malthe en 1560, qui fut tué à l'âge de seize ans par les Huguenots à la prise de Mailly près d'Auxerre. Il étoit fils de Nicolas de Chaponay, Seigneur de Feizin, & d'Helene d'Albissy. On trouve beaucoup de Chevaliers de Malthe du nom de Chaponay.

Je n'ai jamais voulu croire, comme l'ont prétendu des gens mal-intentionnés, que Mrs. de Malthe, dont le désintéressement, la noblesse & la gloire éclatent par tant de faits, & en tant de lieux, aient fermé l'entrée de leur Ordre aux Lyonnois, dont ils ont tiré des services signalés en plusieurs occasions, depuis que cette ville, dans un arrangement général, leur a ôté, malgré elle, comme à beaucoup d'autres, quelques exemptions dont ils jouissoient.

Dame Gigonne de Chaponay étoit Abbesse de la Déserte en 1618. Elle gouverna cette maison pendant 35 ans avec sagesse, elle y mourut âgée de 80 ans. Son tombeau est dans le chœur de l'église avec cette inscription:

En repos deſſous cette lame
Giſent les cendres d'une Dame
Dont le renom vivra toujours :
Elle a, à la fin de ſes jours,
A nos cœurs ſa vertu remiſe,
Nous ſon corps au chœur de l'égliſe.

Nous trouvons les Chaponay par-tout dans notre hiſtoire, & toujours avec des diſtinctions. Je crois, quoi qu'en puiſſe dire le Sr. Allard dans ſon manuſcrit ſur les Chaponay, que leurs diverſes branches tirent leur premiere origine de la province de Lyon, où il y en a encore. La branche qui y exiſte réſide dans la perſonne de Pierre de Chaponay, Seigneur de Beaulieu, Comte de Morancé, Baron de Belmont & de Marzé. Il avoit épouſé en 1722 Marianne Dareſte, morte, dont il a eu pluſieurs enfants. Les fils ſont dans le ſervice, & les filles Religieuſes à Alix. Le ſecond de ſes fils, Pierre-Elizabeth-Philibert de Chaponay, a épouſé Suzanne Nicolau, fille de Pierre Nicolau, Receveur - général des deniers com-

muns, Droits & Octrois de la ville & communauté de Lyon, fils lui-même d'un Capitoul de Toulouse, & il en a des enfants.

Je ne sais pourquoi dans la durée de tant de siecles il ne s'est pas trouvé quelqu'un qui ait transmis jusqu'à nous la filiation des Chaponay, & avec elle un précis des faits intéressants qui les regardent.

Le P. Menestrier, dans sa Méthode générale des principes du Blason, imprimée à Lyon en 1660, parle des alliances des Chaponay avec les Grolée, les Sassenage, les Beranger, &c. dès le commencement du dixieme siecle. J'ai vu le contrat de mariage de Guillaume de Chaponay avec Lucie de Grolée, passé le 18. Janvier 964.

Si l'on consulte les tombeaux des Chaponay, on en trouve aux Cordeliers de St. Bonaventure à Lyon en 1232, à notre Dame de l'isle sous Vienne en 1265, aux Jacobins de Lyon en 1284, 1285, 1319, au village de Feizin en 1457, à Enay à Lyon en 1477, à Ste. Claire à Grenoble en 1520, &c.

J'ai vu un manuscrit dans lequel il est

dit que dès 670, 768, 819, 891, il y avoit au monastere d'Enay de Lyon des tombeaux des Chaponay détruits par le temps & par les guerres, & qu'ils sont mentionnés dans les anciens actes capitulaires, fol. 62. 104. & fol. 38. & 49. lib. 311. fol. 63. & 75.

Les Chaponay portent d'azur à trois coqs d'or crêtés & barbés de gueules.

FRANÇOIS DE BOZE fut tout à la fois Médecin & Chirurgien à Lyon, sa patrie. Il donna au Public en 1672 la traduction françoise de l'Arcenal de Chirurgie de Jean Scultet, renouvellée, corrigée & augmentée, avec l'exposition d'un monstre humain né dans la rue Lanterne, & exposé le 5. Mars 1671. C'est un vol. in-4°. imprimé à Lyon, chez Antoine Galien.

L'usage de ce temps-là, & plus anciennement encore, étoit que les grands Chirurgiens exerçassent aussi la Médecine. Le fameux Lanfranc étoit de ce nombre, il avoit composé à Lyon en 1295 son abrégé de Chirurgie. Nous avons vu tout récemment Mrs. Chauvin, Hebert & Vian exercer les deux professions à la fois dans cette ville. Ce

fut Mr. Vian qui laissa au college de Médecine de Lyon la charge de Conseiller Médecin du Roi, que le college fait exercer par un de ses membres à sa volonté.

Il y avoit alors un autre Chirurgien à Lyon, & de Lyon, nommé Bimet, qui s'étoit acquis de la considération. Il donna en 1664 un traité de l'Ostéologie en vers françois, qui fut estimé.

LAZARE MEYSSONNIER, de Protestant devenu Catholique, comme il paroît par l'apologie de sa conversion, & par quelques ouvrages de piété qu'il publia en 1648, abandonna la Médecine qu'il professoit pour se jeter dans l'Astrologie judiciaire, qui fit beaucoup de tort à son esprit. Il composa des horoscopes. Il donnoit tous les ans un almanach appellé *le bon Hermite*, qui lui valoit de l'argent, & que les prédictions dont il étoit farci accréditoient, comme de raison. Le college des Médecins s'en offensa, & le lui défendit. Il ne répara point sa faute par son histoire du college de Médecine; l'ouvrage est si superficiel qu'il n'en mérite pas le nom, & beaucoup moins le titre

fastueux qu'il porte : il ne feroit d'aucun secours pour qui voudroit entreprendre cette histoire particuliere, qui mériteroit d'être écrite.

Sa belle Magie ou science de l'esprit, son Introduction à la Philosophie des Anges, sa traduction de la magie naturelle de Porta, font plus de tort à Meyssonnier, que son Cours de Médecine & sa Pharmacopée abrégée ne lui feront d'honneur. On ne peut pas lui refuser une sorte d'esprit, mais quel usage en a-t-il fait ? Il finit par être Chanoine de St. Nizier, & mourut en 1672. L'épitaphe qui se voit dans le cloître des Cordeliers de St. Bonaventure n'est point celle de Lazare Meyssonnier, mais de sa femme & de sa fille; elle est en ces termes : *Lazari Meyssonnerii, Medici regii, & hujus cœnobii per multos annos gratuiti, conjugi & filiæ. Orate pro eis.*

Meyssonnier est le premier qui ait avancé dans un discours fait à l'ouverture des écoles de Chirurgie, qu'il y avoit anciennement à Lyon un Athenée où des Savants s'assembloient sous la protection de Minerve, Déesse des Scien-

ces, & adorée à Athenes. Il avoit pris apparemment cette anecdote littéraire dans son Astrologie. Il n'y a aucune trace ancienne de ce culte particulier établi à Lyon, Minerve n'y a jamais eu d'autel. Les plus anciens Dieux de Lyon étoient Apollon, Mercure & Esculape, divinités relatives aux occupations des peuples qui habitoient cette ville dans son origine. Le temple d'Auguste, & le prix qu'on y proposoit, n'étoient-ils pas assez anciens & assez glorieux à cette contrée, sans avoir recours à la fable?

Manget, dans sa Bibliotheque des Médecins, ne décide pas la patrie de Meyssonnier. Nous aurions beaucoup de reproches à faire à ce Bibliographe sur sa négligence à l'égard des Médecins de Lyon, & plus encore sur sa jalousie; elle lui a fait taire des noms & des faits trop intéressants pour avoir pu être oubliés. La réputation de feu Mr. Goiffon, par exemple, nuira plus à Mr. Manget, qui n'a pas daigné en parler dans son ouvrage, que le silence de Mr. Manget ne fera tort à Mr. Goiffon. Quand verrons-nous donc les Sa-

vants donner au monde des exemples d'équité & de modération, plus précieux que leurs lumieres mêmes ?

JEAN DE CHASTRE, auſſi Chanoine de St. Nizier, Docteur en Droit canon, & Aumônier ordinaire du Roi, donna à Lyon en 1647 une Méthode pour accommoder le bréviaire de Lyon avec le romain, & les deux uſages enſemble. On a encore de lui *Compendium theologicæ veritatis beati Alberti Magni, ratisbonenſis. Epiſcopi*, in-12. 1649. La dédicace ſignée *Joan. Chaſtræus, J. P. D.* (*Juris pontificii Doctor*) *& Canonicus D. Nicetii Lugdunenſis.*

MARGUERITE GUIBLI naquit à Lyon le 17. Avril 1594 de Zenobli Guibli, Noble florentin, & de Sibille de Tourveon. Elle fut Abbeſſe de la Déſerte après Gigonne de Chaponay, ſa tante. Elle bâtit l'égliſe en 1623, mit la réforme en 1625, ſous la regle de St. Benoit, établit le prieuré de Blie à la place de Belle-Cour, mourut en 1675 âgée de 85 ans, pleine de mérites. Elle avoit été fort belle. Ses relations avec St. François de Salles font honneur à ſa piété.

Ses armes aux vitreaux & à la voûte de l'église de la Déserte sont d'or au croissant d'azur, au chef de gueules à trois étoiles d'or.

PIERRE GAZANCHON, mort en 1678, méritoit de n'être pas oublié dans la liste des Lyonnois recommandables. Il passa successivement dans toutes les places qu'un Ecclésiastique peut remplir dans le Chapitre de l'Eglise de Lyon. Son pere, qui en étoit Secretaire, obtint pour lui une chevalerie. Il fut Promoteur, Receveur, Maître de l'œuvre, & Secretaire de ce Chapitre après la mort de son pere. Enfin on le nomma Custode de Ste. Croix, & Mr. l'Archevêque le fit Official Métropolitain. Il n'y eut aucun de ces états dont il ne s'acquitta à la satisfaction de tout le monde, dont il n'augmenta les revenus par son intelligence & son économie, dont il ne releva les fonctions par la sagesse & la dignité de sa conduite.

Il avoit débuté par soutenir un procès contre Mr. Deschamps, qui en vertu de son indult prétendoit à la tréforerie de St. Jean. Il le gagna, & fut maintenu par arrêt dans sa place de Trésorier.

rier. Le Chapitre le députa à Paris plusieurs fois dans les plus importantes affaires, il y gagna dix-huit procès, qui intéressoient cette église.

Ses travaux affoiblirent sa santé de trop bonne heure. Il mourut le 16. Octobre 1678 à Vichy, où il avoit été prendre les eaux. 1678.

J'ai trouvé dans l'inventaire des titres & papiers de la trésorerie de St. Jean qu'on pouvoit lui appliquer ces mots *transiit benefaciendo*, qui le désignent mieux en effet que tout ce que je pourrois en dire. Le Chapitre, reconnoissant des obligations qu'il lui avoit, fit un service solemnel pour le repos de son ame, & ses vertus furent honorées des regrets de toute l'Eglise de Lyon.

A peu près dans ce temps-là, en 1679, L. de Bombourg, Lyonnois, fit imprimer un volume in-16. chez Antoine Olier, il a pour titre Recherche curieuse de la vie de Raphaël Sansio d'Urbin, décrite par George Vasory, traduite de l'italien en françois. L'Auteur de cette traduction avoue modestement qu'il étoit Horloger, qu'il ne lui convenoit pas d'écrire, mais que son

zele pour ce grand Peintre l'avoit emporté ſur ſon inſuffiſance. Il a joint à la fin de ce petit livre un recueil des plus beaux tableaux, tant anciens que modernes, d'Architecture, Sculpture, & figures, qui ſe voient dans pluſieurs égliſes, rues & places publiques de Lyon.

Ce dernier morceau ſuperficiel eſt remplacé avantageuſement par la deſcription de la ville de Lyon donnée en 1741 chez Delaroche, par un Lyonnois que ſa modeſtie a caché en vain; c'eſt Mr. Clapaſſon le cadet, membre & ancien Directeur de la Société royale des Beaux Arts.

GUILLAUME COPPIER, de Lyon, donna au Public une hiſtoire des Indes occidentales & autres pays éloignés, imprimée à Lyon, chez Huguetan, in-12. 1645, dédiée à Mr. de Seleyſel, Seigneur du Clapier & de la Berardiere, Conſeiller en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, Exconſul de la même ville. L'Auteur rend compte dans ſon avertiſſement des malheurs extraordinaires qu'il avoit éprouvés dans ſes voyages.

En 1670 le même Coppier, décoré du titre d'ancien Capitaine en la Marine des Indes & du Ponant, donna au Public, chez Bouchard à l'enseigne des trois étuis de malice, à Lyon, un in-12. qui a pour titre Cosmographie universelle & spirituelle, ensemble les définitions des vertus & des vices, dédiée à Camille de Neuville de Villeroy, Archevêque de Lyon. Il y a encore de lui un Essai sur les définitions des mots, avec l'Origine & les noms des premiers inventeurs des Arts.

ANTOINE PIQUET, né à Lyon en 1618, s'arracha dès l'âge de quinze ans à sa famille, qui l'aimoit éperdument, & qui comptoit recevoir de l'éclat dans le monde par ses talents, pour entrer chez les Carmes déchaussés; il en prit l'habit en 1633. Il y est connu sous le nom de Frere Cherubin de la mere de Dieu. Sa conduite prouva que sa vocation venoit du Ciel. Il brilla dans les écoles & dans la chaire. Il étoit si touché des vérités de la Religion, qu'il n'en parloit jamais sans verser des larmes. Il avoit l'art de former les jeunes gens à la vertu, il la leur rendoit aima-

ble. Les Religieux de ſon Ordre reconnoiſſent lui devoir la plupart des grands hommes qu'ils ont eus en France. Il y a dans ſa vie des traits d'une conſtance héroïque. Les trente dernieres années de ſa vie furent des années de douleur ; il eſſuya toutes les ſortes de maladies dont l'humanité eſt ſuſceptible. Sa réputation de ſainteté étoit ſi bien établie, lorſqu'il mourut en 1680, que le peuple accourut dans l'égliſe des Carmes pour lui baiſer les pieds.

MICHEL DE PURES, Abbé, étoit fils d'Antoine de Pures, Seigneur & Baron de Balmont, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Maître ordinaire de ſon hôtel, Prévôt des Marchands de Lyon en 1634. L'Abbé de Pures étoit homme de Lettres. Nous avons de lui quatre traductions, une de Quintilien ; la ſeconde de l'hiſtoire des Indes de Maffé ; la troiſieme de l'hiſtoire d'Afrique de Birago ; la quatrieme de l'hiſtoire de Leon X de Paul Jove. Il a fait l'hiſtoire du Maréchal de Gaſſion, & celle du Cardinal Alphonſe de Richelieu ; cette derniere eſt en latin. Il nous a

encore donné un roman ſur les Précieuſes, & une tragédie d'Oſtorius, dédiée au Cardinal Mazarin. Il mourut à Paris au mois d'Avril en 1680.

L'Abbé de Marolles dans ſon dénombrement des Auteurs, Loret en pluſieurs endroits de ſa Gazette, & Devizé dans ſon Mercure du mois d'Avril 1680, donnent de trop grands éloges à l'Abbé de Pures ; il mérita encore moins les invectives de Deſpréaux dans les deuxieme, ſixieme & neuvieme ſatyres. Ce Poëte célebre ſe vengeoit quelquefois comme il vengeoit le bon goût : ayant cru l'Abbé de Pures diſtributeur d'un libelle fait contre lui, il le plaça dans ſa deuxieme ſatyre, ôta les deux vers contre Menage, & y ſubſtitua ceux qu'on y lit aujourd'hui.

La famille des de Pures ſubſiſte encore à Lyon avec honneur. Elle y eſt établie depuis le commencement du ſeizieme ſiecle. Leonard de Pures, qui l'amena de Florence, d'où elle eſt originaire, ſelon les mémoires de la famille même, s'établit d'abord en Berry : il s'y maria. Michel de Pures, ſon fils aîné, à qui il laiſſa de grands biens,

vint à Lyon, & y épousa en 1537 Jeanne de Poulveret. Il fut fait Conseiller de ville en 1588, & même continué au delà du temps ordinaire à cause des troubles. C'étoit un des plus riches citoyens. Lors de la réduction du Consulat, en 1596, il fut nommé un des quatre Echevins.

Antoine de Pures, fils de Michel, épousa Magdelaine Particelly. Il fut fait Prévôt des Marchands en 1634.

Jacques de Pures, fils d'Antoine, Seigneur de Malaffy & de Pravieux, fut Procureur du Roi au Présidial de Lyon, & Conseiller d'Etat.

Jacques de Pures, son fils, acquit la seigneurie de Chamfrey. Il eut pour fils ainé François de Pures, aujourd'hui vivant, qui a épousé Françoise Verdan, fille d'un Trésorier de France : il en a des enfants.

Les de Pures ont beaucoup contribué à l'établissement des Feuillants à Lyon. Leurs armes sont au faîte du lambris de l'église de ces Religieux ; elles sont d'or, au chevron d'azur accompagné de trois trefles de sinople, au chef de gueules chargé d'un croissant

d'argent entre deux annelets de même.

N. DE BUSSIERES, Jésuite, naquit à Lyon, selon Chorrier & le P. de Colonia. Il fut médiocre Historien, mauvais Poëte françois, & assez bon Poëte latin. Son histoire de France écrite en latin est peu recherchée; ses poésies françoises ne sont point lues depuis long-temps; ses poëmes latins sur Scanderberg & sur la délivrance de l'isle de Rhé ne s'éloignent pas du style & du goût de Virgile, au rapport de Mrs. Morof & Baillet. Nous avons encore de lui une description de l'hôtel-de-ville de Lyon, moitié vers & moitié prose. Il mourut en 1680.

PIERRE PERRIN, connu sous le nom de l'Abbé Perrin, étoit né à Lyon, je ne sais quelle année, ni de quelle famille. Il fut Introducteur des Ambassadeurs auprès de Gaston, Duc d'Orléans. Quelque médiocres que fussent ses poésies, elles lui firent un nom, qu'on acquéroit alors à meilleur marché qu'aujourd'hui. Tout le monde sait ce qu'en dit Despréaux: *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier*, &c.

Il est le premier qui ait eu le privi-

lege d'établir en France un opéra : ce privilege est du 28. Juin 1659. Il fut obligé en 1671 de le céder au fameux Lully, à qui il convenoit mieux de toute façon.

Ses ouvrages sont l'Enéide, traduite en vers héroïques, avec des remarques pour l'intelligence de l'histoire, & une préface. La seconde édition du même ouvrage, enrichi de figures en taille-douce gravées par Abraham Bosse, en 1664, chez Etienne Loyson, Paris, 2 vol. in-12. Les œuvres de poésies de Pierre Perrin, contenant, outre les poésies diverses, une pastorale mise en musique par le sieur Cambert. C'est la premiere comédie françoise en musique représentée en France. Elle fut jouée en 1659. L'édition est de 1661, Loyson, Paris, un volume in-12. Il fit encore paroître en 1671 Pomone, opéra de sa composition.

MARTEL ANGE, Jésuite, connu sous le nom de Frere Martel, étoit né à Lyon. Il fit un essai de sa capacité & de son goût pour l'Architecture dans l'église du college de la Trinité de cette ville. Il paroît un vrai maître en ce gen-

re dans celle du Noviciat des Jésuites de Paris. Il vivoit sous Louis XIII.

HORACE LE BLANC, Peintre habile, éleve du célebre Chevalier Lanfranc. Son goût un peu libertin lui fit une maniere propre qui a plus de rapport avec celle d'un autre grand Maître le Chevalier d'Arpin. Son feu & sa liberté produisirent beaucoup. Il n'excella véritablement que dans les portraits. Cette ville, sa patrie, le choisit pour son Peintre. Les portraits qu'il a faits sont ressemblants & se font remarquer. Il peignoit à fresque comme à l'huile. La moitié du petit cloître des Chartreux de Lyon est de lui, François Perrier peignit le reste. La chapelle de St. Irenée dans l'église des Feuillants est de sa composition; il y a exposé les principaux traits du martyre de ce saint Evêque & des autres Chrétiens de Lyon. Il y a dans la même église plusieurs Saints à demi-corps, qu'il a peints avec beaucoup d'art. Le tableau du grand autel est aussi de sa façon. Une de ses productions les plus estimables est un tableau ceintré placé à l'autel de la Vierge au fond de l'aile

droite de l'église des Cordeliers, à côté du sanctuaire : on y voit la mere de Dieu accompagnée d'une partie de la Cour céleste. Il a répété le même dessein dans le tableau du grand autel de la Charité. Ils sont dignes de l'attention des connoisseurs. Son chef-d'œuvre est la sépulture du Sauveur, dans l'église des Carmélites. Il est mort dans un âge fort avancé. Son successeur dans la place de Peintre de la ville fut N. Pantot, Lyonnois comme lui. Il ne l'atteignit pas dans les portraits, il lui fut encore plus inférieur dans les tableaux d'histoire. Le tableau de N. D. de pitié du grand autel de St. Laurent a été véritablement commencé par lui, mais corrigé & achevé par le fameux le Brun, à son retour d'Italie. C'est un morceau estimable, quoiqu'il ne soit pas de la grande force de ceux de le Brun.

La plus grande obligation que cette ville ait à Pantot est d'y avoir attiré Thomas Blanchet de Paris, qui a rempli les églises & les maisons particulieres de ses ouvrages. Ces deux Peintres avoient fait connoissance à Rome chez Sacchi, Peintre renommé. Pantot de

retour à Lyon, voyant qu'on cherchoit un habile homme pour orner de peintures l'hôtel-de-ville, qui venoit d'être achevé, fit venir Blanchet : il répondit à l'attente qu'on avoit donnée de lui, & se trouva si bien dans cette ville qu'il y resta. Entre les monuments multipliés qu'il a laissés de son habileté, la maison de Mr. Delaffrasse de Seynas en renferme le plus : ils ne pouvoient être confiés à personne plus capable d'en sentir le prix, qu'à Mr. de Seynas de Sury, amateur des Beaux Arts & Peintre lui-même. Blanchet avoit toutes les qualités qui font les grands Peintres. La multitude de ses productions a nui à leur perfection : la facilité produit d'ailleurs la négligence. Le moyen de s'en garantir, quand on embrasse tout ?

On estime Blanchet par son esprit & par son caractere : il étoit recherché de tous les honnêtes gens.

PIERRE GARNIER, la tige des Garnier que nous connoissons à Lyon, exerça la Médecine avec distinction. Il fut Doyen du college des Médecins de cette ville. Il fonda à perpétuité une messe dans l'église des Carmes, fixée

au lendemain de la fête de St. Luc ; pour les Médecins morts aggrégés au college de Lyon. On trouve souvent son nom dans les lettres de Gui Patin. Mr. Courtois, Médecin fameux, Mr. de Vaugelas, & plusieurs autres Savants étoient en commerce de lettres avec lui. Il avoit épousé Anne de la Moniere, fille de Jean de la Moniere, Médecin fort
1681. connu. Sa mort est du 6. Juin 1681.

Pierre Garnier, son fils, ajouta à sa gloire. Il fut aggrégé au college de Lyon le 20. Décembre 1673, & marié le 17. Janvier 1693 à Catherine Janorey, petite-fille de Jean Janorey, Conseiller au Présidial de Lyon, Echevin en 1634. Il étoit fort lié avec les gens de Lettres qui donnerent naissance à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville. Ses occupations ne lui permirent pas sans doute d'y être associé.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui concernent la profession dans laquelle il excelloit : celui qui a paru lui faire le plus d'honneur, a pour titre *formules de médecines, latines & françoises* ; il y en a eu beaucoup d'éditions. Son traité pratique de la vérole,

& des dissertations sur les effets de la baguette, furent bien reçus du Public. Ses adversaires l'ont quelquefois obligé de prendre la plume pour se défendre. Ses principaux ouvrages polémiques sont son histoire de la mort & de l'ouverture du corps de Mr. Mathieu de Seve, & Examen de la derniere lettre imprimée de Mr. de Rodes, Docteur en Médecine, &c. Il lui étoit d'autant plus facile, comme il le dit lui-même, d'éviter les injures, trop ordinaires dans ces sortes de disputes, qu'il étoit capable de dire de bonnes raisons. Il mourut le 4. Juillet 1709. Il a laissé six enfants, dont trois sont Avocats, un Médecin, un Jésuite, & une fille Religieuse de Ste. Elizabeth. Le Médecin, associé de la Société royale des Beaux Arts de Lyon, vient de se transplanter à Paris.

Ses armes sont de gueules, à la fasce d'or, trois étoiles d'argent en chef & un croissant d'argent en pointe.

CLAUDE LA COLOMBIERE, Jésuite, naquit à St. Simphorien, à trois lieues de Lyon, en 1641. Cette ville fut le théatre de ses études & de ses pre-

miers succès ; il y professa plusieurs années la Rhétorique. M. Patru, qui étoit son ami, disoit que personne ne savoit mieux que lui les finesses de notre langue. Ce fut dans cette ville encore qu'il composa & qu'il commença à prêcher ces sermons qui respirent la piété & les sentiments de leur auteur. Il eut l'honneur de les prêcher devant la Cour d'Angleterre à St. Germain. Ils ont été imprimés plusieurs fois en quatre volumes in-8°. chez les Anissons, avec un cinquieme volume de Réflexions morales. Ses Harangues latines, ses Lettres spirituelles & sa Retraite, forment trois autres volumes in-12. La dévotion au sacré cœur de Jésus est un établissement qui lui est dû. Ses œuvres lui avoient fait une si grande réputation de sainteté, que Parroix le Monial, où il est mort en 1682, se glorifie d'avoir sa cendre.

PIERRE DE CARCAVI, né à Lyon, je ne sais quelle année, mort
1684. à Paris en 1684, fut d'abord Conseiller au Parlement de Toulouse. Les Mathématiques le lierent avec Mr. Format, son confrere dans ce Parlement : ce Sa-

vant le fit à sa mort le dépositaire de ses écrits. Il se transplanta alors à Paris, & y acheta une charge de Conseiller au grand Conseil. On le fit Garde de la bibliotheque du Roi, & il conserva cette place jusqu'à la mort du grand Colbert. A celle du P. Mersenne il succéda à sa correspondance avec le célebre Descartes. La chaleur avec laquelle il prit le parti de Mr. de Roberval contre Descartes les brouilla. Pascal ne l'en aima que davantage, & ne dédaignoit pas de le consulter.

En 1645 Mr. de Carcavi entra dans la dispute qui s'éleva entre les plus savants Mathématiciens de l'Europe sur la quadrature du cercle ; il donna des démonstrations pour en montrer l'impossibilité. Cette guerre lui attira des injures, qu'il ne méritoit pas. Il seroit bien temps de les bannir des discussions philosophiques, faites pour éclairer les esprits, & non pour aigrir les cœurs. La vraie Philosophie fait mépriser les injures & n'en fait pas dire.

Mr. de Carcavi avoit une grande connoissance des livres, & avoit étudié les antiquités & les médailles. Sa patrie

l'avoit perdu de bonne heure ; elle n'a joui que de sa réputation. La seule relation qu'il eût dans cette ville, étoit avec Mr. de Regnauld, grand Mathématicien, dont nous allons parler. Il laissa un fils, Charles-Alexandre, mort Abbé à Paris en 1723.

Entre les livres dont il a enrichi la bibliotheque du Roi est l'exemplaire extrêmement rare de la *Biblia española*, &c. qu'il acheta fort cher d'un nommé Gaffarel. Cette Bible, qui est calviniste, a été mise au jour par Cassidore Reyna, dont le nom est désigné par ces deux lettres C. R. que l'on remarque à la fin de la préface, qui est latine. Elle est connue sous le nom de *Bible de l'ours*, à cause que cet animal s'y trouve représenté dans la vignette du frontispice : ce qui fait conjecturer qu'elle a été plutôt imprimée à Berne qu'à Basle.

CHARLES SPON, né à Lyon le 26. Septembre 1609, étoit fils d'un Négociant de cette ville. Il alla fort jeune à Ulm en Allemagne : son ayeul en étoit sorti pour venir s'établir ici : il y fit ses études, & montra dès-lors ce goût & ce

ce talent pour la poésie latine, qu'il a conservé toute sa vie. En 1625 il alla à Paris étudier sous les plus habiles Maîtres; & s'étant décidé pour la Médecine, il en prit le titre de Docteur à Montpellier. Il revint à Lyon en 1635; y fut aggrégé au college des Médecins, & y exerça cette profession avec beaucoup de succès jusqu'à sa mort, arrivée le 21. Juillet 1684. 1684.

Cousin, Médecin du Roi, lui avoit procuré en 1645 des lettres de Médecin du Roi par quartier, qui ne furent pour lui qu'un titre d'honneur. Tout le temps que ses malades lui laissoient étoit employé à sa correspondance avec plusieurs Savants de l'Europe, Gui Patin, & Moreau, Médecin du Roi; Hoffman, de Nuremberg; Reinerius, de Leypsick; Rami Fecli, de Basle; Bernier, &c. Il savoit parfaitement le grec & l'allemand. En 1636 il avoit mis en vers les Aphorismes d'Hypocrate; ils n'ont jamais été publiés. En 1661 il fit imprimer les Pronostics du même Hypocrate en vers héroïques, sous le titre de *Sibilla medica*, dédiés à Gui Patin.

Sa Mythologie en vers latins n'a pas paru. Son Appendix chymique à la Pratique de Pereda, & sa Pharmacopée, à laquelle il avoit travaillé d'après une commission du college de Lyon, furent imprimées. L'amour des livres l'avoit engagé à prendre soin de l'impression de ceux qui se publioient à Lyon.

Jacques Spon, son fils, né à Lyon en 1643, s'est acquis une grande réputation par son goût pour les antiquités. Il fut d'abord Médecin aggrégé au college de Lyon. Peut-être se seroit-il borné à cet état, si Mr. Vaillant, Antiquaire du Roi, passant dans cette ville pour aller en Italie faire des recherches de médailles & d'antiquités, ne l'eût tenté de faire le voyage avec lui : il céda à l'occasion qui s'offroit, & se trouva un goût pour les voyages de cette espece, dont il ne s'étoit pas encore douté. Ce premier pas une fois fait, il essaya de voyager seul dans la Dalmatie, la Grece, & tout le Levant; il fit aussi le voyage de plusieurs provinces de France, dont il donna la relation en 1683. En cherchant les antiquités éloignées, il n'oublia pas celles de

sa patrie. Il sortit du royaume en 1685, peu avant la révocation de l'édit de Nantes. Il se retiroit à Zurich en Suisse, où son pere, devenu protestant comme lui, avoit acquis le droit de bourgeoisie, lorsqu'il fut attaqué à Vevay, ville du canton de Berne, de la maladie dont il mourut le 21. Décembre 1685. Il étoit 1685. de l'Académie de Padoue & de celle de Nîmes, établie en 1682. Ses ouvrages sont :

Antiquités de Lyon, in-8°. Lyon, 1673.

Ignotorum atque obscurorum Deorum aræ, in-8°. Lyon, 1677.

Voyages de Genes & du Levant, 3. vol. in-12. Lyon, 1677.

Réponse à la critique publiée par Mr. Guillet contre ces Voyages, in-12. 1679.

Histoire de Geneve, 2. vol. in-12. Lyon, 1680, 1682.

Lettre au P. de la Chaise sur l'antiquité de la Religion, in-12. imprimée plusieurs fois. Mr. Arnaud y fit une réponse.

Recherches curieuses d'antiquités, in-4°. Lyon, 1683.

Miscellanea conditæ antiquitatis, in-fol. *Lugd.* 1676 & 1683.

Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti, græc. lat. cum notis. Lugd. 1683.

Observations sur la fievre & sur les fébrifuges, in-12. Lyon, 1681, 1684.

Traité de l'usage du thé, du caffé & du chocolat, de Philippe-Sylvestre du Four, traduit en latin.

Nous lui devons l'édition du traité de Mr. Pons, Médecin de Lyon, sur les melons, & celle du voyage de Congo & de l'Italie, de Huguetan, Avocat.

Il étoit occupé de l'édition du Glossaire de du Cange, quand il sortit du royaume.

Il y a plusieurs manuscrits de sa composition dont on ignore la destinée.

Il laissa ici un éleve dans l'étude des médailles, qui lui a fait honneur. Cet éleve est Jean-François Roman de Rives, mort à l'isle Barbe, Chanoine & Chambrier de cette abbaye, le 20. Juillet 1740. Il étoit né en Provence en 1666. Il avoit travaillé dans le cabinet des médailles du Roi. Il étoit en relation avec les plus savants Antiquaires de l'Europe, & passoit dans cette ville pour le plus habile connoisseur en

médailles qu'elle eût eu ; on raconte de la ſagacité de ſon coup d'œil & de ſon tact pour les médailles des choſes ſurprenantes. La bonté de ſon caractere égaloit au moins ſa ſcience ; il ſe prêtoit avec facilité à tous ceux qui avoient recours à lui ; il étoit auſſi déſintéreſſé qu'humain. L'hôpital de Lyon a hérité de ſes biens. Feu Mr. de Ruolz, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Lyon, avoit entre ſes mains deux manuſcrits in-4°. de feu Mr. l'Abbé Roman, un ſur l'hiſtoire de l'Egliſe, & l'autre ſur l'hiſtoire romaine. Je ne ſais ſi, malgré la multitude des ouvrages qui ont déjà traité ces deux grands objets, il n'y auroit pas encore quelque choſe à apprendre dans ceux-là.

Sa gaieté contribua à ſa bonne ſanté, au milieu de ſes travaux. Il prétendoit que la diſpute de deux Médecins, qui conſultoient ſur une maladie dont il étoit attaqué, lui avoit fait plus de bien que leurs remedes, & qu'elle avoit prolongé ſes jours à force de le faire rire.

Il faut joindre à cet article celui de Philippe-Sylveſtre du Four, ami de Jacques Spon qui a paſſé ſa vie à Lyon,

quoique né à Manosque vers l'an 1622, & est mort à Vevay, petite ville de Suisse, en 1685. Il étoit & il méritoit d'être en commerce avec les Medaillistes & les Antiquaires célebres de son temps. Sa profession de Droguiste ne lui avoit ôté ni le goût ni l'etude de la Littérature. Jacques Spon lui communiquoit ses lumieres, & du Four de son côté lui fournissoit des secours d'argent. Jacques Spon nous apprend dans le premier volume de ses Voyages que Mr. Vaillant étant arrivé à Lyon ayant encore dans le corps les médailles qu'il avoit avalées, pour les dérober à un Corsaire de Salé, qui le poursuivoit à son retour du Levant, vint voir M. du Four, son ami, lui conta son stratagême, dont il étoit fort inquiet; que du Four lui proposa d'acheter celles des médailles d'or qu'il n'avoit pas encore rendues, que Vaillant consentit à ce bizarre & inique marché, & que le hasard voulut qu'avant que de quitter Lyon Mr. Vaillant pût y satisfaire.

Du Four avoit de l'esprit, du mérite, une humeur fort douce, & une libéralité singuliere envers ceux qui étoient

dans le besoin. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui ont été estimés, & qui le sont encore. Le premier, sur l'usage du caffé, du thé & du chocolat: Lyon, 1671. in-12. traduit en latin par Mr. Spon. Le second, Instruction morale d'un pere à son fils qui part pour un grand voyage: Lyon, 1678. in-12. Cette Instruction a eu beaucoup de succès, a été traduite en plusieurs langues. L'Auteur l'avoit faite pour son fils, qui alloit au Levant, & qui y mourut. Le troisieme, une lettre latine sur une momie, adréssée au P. Kircher, qu'il consultoit: cette lettre est imprimée dans les œuvres de ce savant Jésuite.

André Colin, Maître Apoticaire juré de la ville de Lyon, donna l'histoire des drogues, épiceries & médicaments simples, qui naissent ès Indes & en Amérique, divisée en deux parties, le tout fidélement translaté en françois, & augmenté de beaucoup d'annotations, &c.

FELIX BUHY, Docteur de Sorbonne, naquit à Lyon en 1634, fit profession dans l'Ordre des Carmes en 1651. Il fut envoyé à Paris faire ses études de Théologie. Il s'y distingua

par ses talents. L'affaire de la Régale, sous le pontificat d'Innocent III, lui fit beaucoup d'honneur. Ce fut lui qui osa le premier soutenir publiquement en Sorbonne les quatre articles de doctrine publiés en 1682 par le Clergé de France touchant la nature & l'étendue de la puissance ecclésiastique. Cette these attira a ce Religieux de la part de la Cour de Rome des reproches qui seroient devenus de vraies persécutions, si le Roi, le Clergé, & le Parlement, n'avoient pris hautement sa défense, & n'avoient empêché ses Supérieurs de mettre à exécution les ordres foudroyants qu'ils avoient reçus à ce sujet. Il mourut à
1687. Paris en 1687. Il est auteur d'une histoire des Conciles généraux, en deux volumes in-12. & de plusieurs autres compositions.

FRANÇOIS DE VILLETTE, Artificier de la ville de Lyon, & Opticien, naquit dans cette ville en 1621. Il fit en 1670 ce célebre miroir ardent de 34 pouces de diametre, qui en peu de secondes fond le plomb, le fer, l'or & l'argent, vitrifie l'ardoise & la brique. Le Roi ayant été témoin de ces effets,

acheta le miroir & le fit placer à l'observatoire de Paris. Il en fabriqua un autre plus considérable de 44 pouces de diametre, que M. le Landgrave de Hesse-Cassel acheta. Il fut aidé dans ce dernier ouvrage par ses deux fils. L'ainé se retira à Liege après la mort de son pere, arrivée en 1698; il devint 1698.
Ingénieur & Opticien de M. l'Electeur de Cologne. Il y est mort depuis quelques années. Le cadet resta à Lyon, & y mourut en 1711, d'une façon cruelle : en préparant un artifice dans sa maison, il y mit le feu, & s'y brûla avec tous ses effets.

Etienne de Rochers a gravé François Villette. Il méritoit un meilleur Poëte que celui qui a fait les huit vers dont on a prétendu décorer sa gravure.

CLAUDE PROVENCHERE, connu sous le nom de Bonaventure de l'Assomption, chez les Carmes déchaussés, naquit à Lyon en 1626. Jamais les écoles de ces Peres n'ont eu de Professeur plus habile, ni de Supérieur plus éminent. Ils lui donnerent le surnom de Pacifique. Ses supériorités ne firent de mécontent que lui. Il portoit l'humilité si

loin, qu'il eut la même tentation que St. François de Sales, de désespérer de son salut. La joie que l'espérance chrétienne répand dans le sein des justes, succéda à cette sorte de délire : il mourut dans la paix du Seigneur en 1688.

FRANÇOIS DE REGNAULD, Seigneur du Buisson, étoit né dans cette ville en 1626. Son goût pour les Mathématiques se déclara pendant le cours de Philosophie qu'il fit sous le P. Fabri, ce célebre Jésuite, un des premiers de son Ordre qui ait secoué le joug de l'ancienne Philosophie, & qui dédia dans la suite à cet éleve, si digne de lui, son traité de Géométrie. Les progrès rapides de François de Regnauld le mirent en état de composer des traités de Géométrie, d'Optique, de Perspective, d'Architecture, de Fortification, & même d'Anatomie. On a de lui des observations sur la Statique, la duplication du cube, les sections coniques, la résistance du milieu à la chûte des corps, la proportion de la pesanteur de l'air à celle de l'eau, &c. Il fut à Lyon le correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Mrs. Neuton,

Coronelli, Caſſini, de la Hire, Ozanam, & le Marquis de l'Hôpital, étoient ſes amis. M. de Villiers lui dédia ſon traité de Géométrie. Gabriel Mouton, dont nous parlerons bientôt, reconnoît dans la préface du ſien qu'il devoit aux lumieres de M. de Regnauld ce qu'il y a de meilleur dans ſon ouvrage. Un mérite ſi connu ne pouvoit échapper au grand Colbert ; attentif même à le chercher, il lui offrit une penſion conſidérable de la part du Roi, pour l'attirer à Paris. Notre Savant étoit Philoſophe juſque dans la pratique ; il n'en fut pas tenté. Ses vertus étoient encore plus recommandables que ſes talents ; ſa modeſtie le retint dans ſa patrie. Il a voulu que cette vertu chérie le ſuivît au delà du tombeau ; il ordonna en mourant que ſes ouvrages reſteroient manuſcrits. Il n'eſt pas ſurprenant que ſes volontés aient été ſuivies, elles s'adreſſoient à un fils & à un petit-fils qui en héritant de ſon eſprit, ont auſſi hérité de ſa modeſtie, qui m'a privé de pluſieurs détails intéreſſants ſur cette noble & ancienne famille. Il en reſte quatre branches. L'aînée eſt celle de M. de Re-

gnauld de Parcieux, continuée dans la personne de M. de Regnauld, Doyen des Conseillers de la Cour des Monnoies, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres; & dans celle de M. de Parcieux, son fils, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres, & de la Société royale des Beaux Arts de cette ville, marié à Bonne de Ponsainpierre, dont il a des enfants. La seconde branche est celle de M. de Regnauld de Belle-Cise. Les deux autres sont en Savoie depuis deux siecles.

M. de Regnauld mourut le 25. Octobre 1689, la 63e. année de son âge.
1689.

Leurs armes de gueules à la fasce d'argent accompagnee de deux losanges d'or, l'une en chef, l'autre en pointe.

OCTAVIO MEY s'est rendu célebre à Lyon, sa patrie, par la découverte qu'il fit vers le milieu du dix-septieme siecle du secret de donner le lustre aux soies, ce qu'on appelle leur donner l'eau. La maniere dont il le découvrit est humiliante pour les inventeurs. Affligé d'une perte considérable qu'il avoit faite dans le commerce, & qui dérangeoit totalement ses affaires, & rêvant aux moyens

de la réparer, il prit par hasard un brin de soie & le mit dans sa bouche; après l'avoir tortillée quelque temps entre ses dents sans penser à ce qu'il faisoit, il l'en retira, & s'apperçut que cette soie étoit plus éclatante qu'auparavant. Il répéta l'expérience, & se convainquit que s'il pouvoit trouver une lotion pour la soie, il en tireroit une façon de la lustrer qui seroit d'une conséquence infinie pour le commerce de cette ville, dont une partie principale étoit déjà la fabrication des étoffes. Après quelques essais il réussit en effet, & ce secret, qui resta secret assez long-temps, l'enrichit prodigieusement. Il en seroit peut-être encore un entre les mains de sa famille, si un de ses freres ne l'avoit rendu public.

Octavio devenu riche forma un cabinet très-curieux de médailles & d'antiquités. On y voyoit entre autres raretés ce fameux bouclier sur lequel est si bien rendue la continence de Scipion. Il avoit été trouvé dans les sables du Rhône près le pont du saint Esprit par des Pêcheurs; ils en rompirent un morceau, & le porterent à un Orfevre de Lyon,

pour savoir de quel métal il pouvoit être : l'Orfevre les engagea à lui apporter le tout, en leur faisant espérer un paiement dont ils seroient contents ; les Pêcheurs l'apporterent, & l'Orfevre replaça si adroitement le morceau rompu, qu'il faut y regarder de près, & même à l'envers, pour se douter de la soudure. Octavio Mey l'acheta ainsi réparé, & le garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1690. Guillaume Pilata, son héritier, (on écrit Piluata) le présenta à Louis XIV, qui le reçut, & qui le plaça dans son cabinet des médailles, dont il fait un des principaux ornements. Pour récompenser Guillaume Pilata de ce présent, le Roi donna à Jean-François Pilata, son fils, une place dans la maison de Madame la Dauphine.

Il y a eu un Poëte Mey, que je crois neveu d'Octavio, qui avoit acquis quelque renom par sa grace à réciter des vers, & qu'on appelloit par cette raison dans son pays le Poëte Mey. Ce talent le rendit agréable à Madame la Princesse de Nemours, qui en eut soin. Après la mort de cette Princesse il mangea une somme assez considérable, que

ſon pere lui avoit laiſſée, & mourut pauvre.

Il y a encore des Mey à Lyon. L'Ordre des Avocats en poſſede un à Paris dont la réputation s'accroît tous les jours.

CONSTANT DE SILVECANE étoit fils de Jean de Silvecane, Conſeiller du Roi & Garde des ſceaux en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, lequel pendant les ravages de la peſte dans cette ville, en 1628, rendit de notables ſervices à ſa patrie, dont il fut Echevin en 1632. Il y étoit chargé de la commiſſion des Monnoies avant l'établiſſement de la Cour. Conſtant, l'ainé de ſes fils, avoit d'abord été Conſeiller en la Cour des Aides de Vienne, puis Maître des requêtes au Parlement de Dombes. Il fut fait Préſident en la Cour des Monnoies de Paris, & Commiſſaire-général de Sa Majeſté en ladite Cour au département de Lyon. Il fut Prévôt des Marchands de cette ville en 1669. Il eut un fils & quatre filles. Son fils alla s'établir à Paris, & devint Intendant de ſaint Domingue. Deux de ſes filles furent ſucceſſivement Ab-

besses de Chaseaux de Lyon, la troisieme fut mariée à M. de Chaponay, & la quatrieme à M. de Bultau, Président du Bureau des Finances de Paris. Il donna au Public en 1690 une traduction nouvelle des satyres de Juvenal en vers françois, avec des remarques sur les passages les plus difficiles. Il avoit eu deux freres & une sœur; André, Chanoine de St. Paul de Lyon, Conseiller Clerc au Présidial de Bourg, ensuite au Parlement de Metz; Charles, aussi Chanoine de St. Paul, Prieur de saint Gilles en Normandie; & Marie, qui épousa Jacques Ferriol, Conseiller en la Cour souveraine de Bresse, & lorsque cette Cour fut supprimée, Conseiller au Parlement de Metz.

Leurs armes étoient d'or à trois rinceaux de palme de sinople, 2 & 1, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

GABRIEL MOUTON, Prêtre, Docteur en Théologie, annexé depuis l'âge de quatre ans à l'Eglise de saint Paul de Lyon, sa patrie, étoit un Savant aimé & respecté. Il s'étoit fait connoître de tous les Savants de l'Europe par plusieurs traités de Mathématiques

tiques qu'il publia en 1670. Voici les principaux.

Obſervations ſur la hauteur du pole de Lyon.

Remarques ſur l'uſage du téleſcope & de la pendule pour les obſervations aſtronomiques.

Manieres d'obſerver les diametres apparents du ſoleil & de la lune.

Diſſertation ſur l'inégalité des jours, la vraie & fauſſe équation des temps.

Nouvelle méthode pour conſerver & tranſmettre à la poſtérité toutes ſortes de meſures.

Ce dernier ouvrage paroît être celui qui a le plus mérité l'attention des Savants.

L'hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris fait une mention honorable d'un traité ſur les logarithmes, qu'il lui avoit adreſſé en 1694. Cette année fut celle de ſa mort, le 28. Septembre : il avoit 76 ans. Il fut enterré dans la chapelle des trois Maries à St. Paul. M. Roſſignol, attaché à la même Egliſe, & qui l'avoit vu, m'a dit qu'il étoit d'une petite taille, qu'il avoit le front grand, le nez aquilin, & la phyſionomie ſpiri- 1694.

tuelle ; que ſes études profondes l'avoient rendu ſi diſtrait, qu'il venoit quelquefois à tierce croyant venir à matines, & qu'en célébrant la ſainte Meſſe il lui arrivoit ſouvent de demander à celui qui la ſervoit où il en étoit ; qu'il avoit fort à cœur les pſalmodies ; que ſa vie étoit exemplaire, & que ſa piété égaloit au moins ſa ſcience. Il a fait Mrs. les Perpétuels de ſon Egliſe ſes héritiers. Ils conſervent encore ſon portrait dans leurs archives. Il travailloit aux Méchaniques, pour ſe délaſſer de ſes études. On voit dans le cabinet de M. de Regnauld une pendule aſtronomique de ſa façon, dont il avoit fait préſent à feu M. de Regnauld, ſon patron. Il eſt auteur auſſi des deux vers latins qui l'accompagnent :

Dum parvæ momenta rotæ fugientia cernis,
Pars abiit vitæ, non reditura, tuæ.

ALEXANDRE STOPA, né à Lyon en 1639, entra dans l'Ordre des Carmes déchauſſés ſous le nom de Frere Alphonſe de la Viſitation. C'étoit un homme rare par l'étendue de ſon eſprit &

par son amour pour le travail. Il préféra la puissance des œuvres à celle de la parole. Il ne voulut jamais prêcher, malgré son talent pour la chaire ; mais il n'est point d'action de charité qu'il n'ait pratiquée, quand elle s'est présentée : la peste ayant affligé la ville de Toulon, il s'y dévoua, & fit tout ce qui pouvoit lui faire trouver la mort dans ce glorieux exercice. Il vint mourir à Lyon en 1694.

Les Augustins déchaussés avoient alors un Religieux, Seraphin Turrin, qui donna en 1696 un ouvrage in-4°. intitulé *Parnassus theologicus, seu theses theologicæ.*

JEAN-BAPTE. GUILLERMIN, de Lyon, fut un Sculpteur habile, dont sa patrie n'a presque pas joui ; il alla à Paris de bonne heure, il s'y établit, & n'en sortit plus. Les petits ouvrages d'ivoire & de coco dont il remplit les maisons religieuses, & que quelques personnes ont fait l'objet de leur curiosité, lui firent une réputation. Il réussissoit à faire de petits crucifix : celui de cinq pieds de haut, qui est dans le chœur de l'abbaye royale du Val-de-grace, est fort estimé. Après

avoir paſſé par toutes les charges de ſa communauté, en avoir été l'ancien pluſieurs années, il fut attaqué d'une pa-
1699. ralyſie, dont il mourut en 1699.

JEAN CRETET, Lyonnois, fut un Peintre aſſez difficile à définir, admirable dans le coloris, le clair obſcur & la compoſition. Il étoit ſi mauvais dans la juſteſſe des formes & ſi maniéré, que ſes défauts ont prévalu ſur ſes bonnes qualités. On doit regarder ſes plus grands tableaux comme de petites eſquiſſes qui n'ont que la penſée du Peintre. Son tableau de N. D. de pitié, dans une des chapelles de l'égliſe des filles pénitentes de cette ville, eſt ſon meilleur ouvrage. Il en a fait pluſieurs pour feu M. Bay de Curys, qui aimoit les tableaux; & qui encourageoit les Artiſtes par ſes bienfaits. Sa maiſon, place de Louis-le-Grand, renferme encore beaucoup d'ouvrages des meilleurs Maîtres. Ils paſſeront à M. de Curys, ſon petit-fils, Secretaire du cabinet du Roi, ſi connu par ſon goût pour tous les Arts. Cretet mourut ſur la fin du dernier ſiecle à Paris, où il s'étoit tranſplanté, & où il n'étoit preſque pas connu.

Serlin, autre Peintre de Lyon, ne l'eſt pas davantage dans ſa patrie même; nous n'y connoiſſons de lui que le tableau de la décollation de ſaint Jean, dans la chapelle des Pénitents de la Miſéricorde.

D'Acier, né à Lyon en 1630, y a fait les ſix grands tableaux de la ſainte Vierge dans l'égliſe de ſaint Nizier : ce ſont ſes meilleurs ouvrages. Il avoit étudié la Peinture à Rome ; il s'étoit attaché à la maniere du Pouſſin, qu'il imita autant qu'il put. Son pinceau étoit gracieux, ſon deſſein correct, mais ſes attitudes manquoient de feu, & ſa compoſition étoit foible.

ANTOINE COISEVOX, originaire d'Eſpagne, étoit né à Lyon en 1640. Il a été un des plus grands Sculpteurs de ſon temps ; on voit dans cette ville un de ſes chefs-d'œuvre, que la plupart des citoyens ignorent, & qui eſt un de ſes premiers ouvrages, une ſtatue de la ſainte Vierge tenant l'enfant Jeſus : elle eſt placée dans l'angle de la rue du Bât-d'argent qui regarde la place du Plâtre. Il n'avoit que 17 ans lorſqu'il alla à Paris étudier ſon Art ſous Eram-

ber, à 27 le Cardinal de Furſtemberg lui confia les ornements de ſon magnifique palais de Saverne, en 1671 il fut employé aux ouvrages de Sculpture de Verſailles & de Marly. Nous ne parlerons point ici de tous les chefs-d'œuvre de ſon ciſeau; mais comment ne pas rappeller le trophée de Minerve & le buſte de Louis XIV du grand eſcalier, le bas-relief ovale de la cheminée du grand ſallon, le grouppe de l'Abondance qui répare les maux de la Famine, à la ſeconde grille, la Dordogne & la Garonne dans les jardins, la Venus accroupie, la Nymphe à coquille, la Venus de Medicis, & le grouppe de Caſtor & Pollux, la ſtatue équeſtre de Louis XIV de 15 pieds & les bas-reliefs qui l'accompagnent, que les Etats de Bretagne lui demanderent en 1689, les tombeaux de Colbert, de Mazarin, du Prince de Furſtemberg, & du Comte d'Harcourt, le Faune jouant de la flûte, l'Amadryade & la Flore qui l'écoutent, les chevaux ailés de la Renommée & de Mercure, la Seine, la Marne, & les autres ſuperbes grouppes qui ornent le baſſin du même côté? Perſonne ne l'a

ſurpaſſé dans les portraits, auſſi lui avoit-on donné le nom du Vandeck de la Sculpture. Il avoit été reçu à l'Académie de Peinture & de Sculpture en 1676: il y fut d'abord Profeſſeur, devint enſuite Recteur, Directeur, & enfin Chancelier perpétuel. Il mourut le 10. Octobre 1720, âgé de 80 ans paſſés. Ses amis louant ſes talents devant lui quelques jours avant ſa mort; Si j'en ai eu, leur dit-il, je les dois tous à l'Auteur de la nature, qui me les a accordés pour m'en ſervir comme de moyens pour ma ſubſiſtance : ce vain fantôme eſt prêt à diſparoître auſſi-bien que ma vie, & va ſe diſſiper comme une fumée.

Les deux freres Couſtoux, ſes neveux, ont ajouté à ſa gloire : leurs ouvrages le diſputent à ceux de la Grece & de Rome. Ils ſont morts tous deux, il y a déjà pluſieurs années. Le beau grouppe de Bacchus dans le jardin du doyenné de Lyon eſt de Couſtoux l'aîné. C'eſt le même qui a fait la ſtatue de la Saône, & le cadet qui a fait celle du Rhône : elles accompagnent la ſtatue équeſtre de Louis XIV dans la place royale de Lyon. Les deux trophées de bronze qui

font sur les côtés font des deux freres. Nous avons peu de morceaux qu'on puisse mettre au dessus des chasseurs que l'ainé a faits pour Marly. Il nous reste encore des Coustoux à Paris, qui marchent sur les traces des premiers.

Je ne puis omettre ici Marc Chabry, quoiqu'il soit né à Barbentane en 1660. Il se maria à Lyon en 1684, & fit de cette ville le théatre des merveilles de son Art. La Peinture & la Sculpture du maître autel de saint Antoine sont de lui ; le bas-relief au dessus de l'entrée de l'hôtel - de - ville, représentant Louis XIV ; en est aussi ; il a fait le piédestal de la figure de ce Prince à la place royale de cette ville. Une figure d'Hercule & une de la sainte Vierge, qu'il fit présenter au Roi, lui valurent le titre de Sculpteur du Roi, à Lyon. M. le Maréchal de Villeroy lui donna 6000 livres d'une figure de l'hiver, qu'il avoit faite. On estima 2000 livres un Christ de buis de sa composition, & M. de Bargues, Négociant de cette ville, les lui donna. Les connoisseurs l'avoient pris plus d'une fois pour être du fameux Puget, son Maître.

Le grand-pere de l'Impératrice régnante l'avoit appellé auprès de lui : la mort de ce Prince l'obligea de revenir à Lyon. Il fit en paſſant à Mayence le portrait de l'Electeur. Ce déplacement, qui avoit nui à ſa fortune, le rendit ſourd aux propoſitions qu'on lui fit d'aller en Eſpagne. Il eſt mort à Lyon le 4. Août 1727.

L'égliſe du college de la Trinité & celle de la ſeconde congrégation de ce college renferment beaucoup d'ouvrages de ce grand homme. Il a laiſſé un fils, appellé Marc comme lui, qui a ſuivi la même profeſſion. La chaire des Carmes déchauſſés, les quatre Evangéliſtes, & les deux Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, qui décorent leur égliſe, quelques ſtatues de l'égliſe des Chartreux, & les baſſins de la place royale annoncent aſſez ce qu'on peut attendre de lui.

L'Amoureux eſt un des éleves de Couſtoux l'ainé. Il a fait à Lyon, ſa patrie, pluſieurs ouvrages remarquables, ſurtout deux excellents bas-reliefs ſous une des tribunes de la chapelle du Confalon : ils repréſentent J. C. diſputant au milieu des Docteurs, & le trépas de la

sainte Vierge. L'expression & la composition en sont fort estimées. Les deux figures de l'annonciation, dans le retable de l'église du Verbe incarné, sont de lui. Il a fait encore les sculptures dorées du tabernacle de l'église du premier monastere de la Visitation de cette ville. Il étoit encore jeune quand il mourut : en revenant de Toissey par la Diligence d'eau, il tomba du tillac dans la Saône, & s'y noya. Il étoit né en 1674.

C'est dans le même temps que vivoit à Lyon N. Buron, que les perspectives & les décorations à fresque, en détrempe & à l'huile, avoient mis en réputation. Les embellissements à fresque de l'église de sainte Croix en sont la preuve. Nous ignorons les détails de sa vie, sa naissance & sa mort. Nous n'en savons pas davantage sur Claude Rey, son compatriote & son contemporain, qui se distingua dans le même genre.

Le sieur Lacolonge, encore vivant à Lyon, & qui se dit parent de Mrs. Coisevox, leur appartient au moins par ses talents. Le plus distingué qu'il ait est l'art de fondre le marbre & d'en former des urnes & des pyramides de tous

les desseins. Il est surprenant que ce secret admirable n'ait pas le succès qu'il mérite, il devroit valoir à son auteur & plus de réputation & plus de fortune.

PIERRE DREVET, né à sainte Colombe, en Lyonnois, vis-à-vis la ville de Vienne, s'est immortalisé pour la gravure au burin sous la conduite du fameux Peintre Rigaud, dont il a gravé les plus beaux portraits. Il y a déjà long-temps qu'il est mort. Son fils, nommé Pierre, l'a encore surpassé : ses gravures sont des prodiges. Il est mort aussi. Il ne falloit rien moins, pour consoler les amateurs, que Claude Drevet, son cousin, qui a hérité du mérite & des talents de l'un & de l'autre.

On peut placer ici Louis Cars & Claude Seraucourt, deux Lyonnois recommandables dans la Gravure.

Poilly, qui a tant gravé, & des Rochers qui a passé sa vie à graver les portraits des grands hommes, sont aussi de Lyon.

MATHIEU DE LA FONT, né à Lyon en 1640, mort en 1702 sans avoir laissé d'enfants, étoit un homme dis- 1702.
tingué par son zele & par ses travaux

pour cette ville. Il fut Echevin en 1690. La disette qui suivit son consulat fut pour lui une occasion d'être utile à sa patrie, qu'il saisit avec désintéressement, dont M. d'Herbigny, alors Intendant de ces provinces, a fait l'éloge dans ses Mémoires. Les divers voyages que fit M. de la Font en Provence & en Languedoc pour y chercher des grains ramenerent l'abondance.

C'est lui qui a donné le premier arrangement aux archives de l'Hôpital de la Charité de Lyon. Il réunit le service du Roi à celui de cette ville, qui en est inséparable ; on le chargea de régler les taxes des Arts & Metiers : emploi délicat, dont il s'acquitta sans exciter les murmures des intéressés. La Cour reconnut ce service d'une maniere digne de la façon de penser de celui qui le lui avoit rendu, en lui faisant présent de tous les portraits de la famille royale.

Il y a des mémoires manuscrits de la vie & des occupations de Mr. de la Font, qui sont un épanchement des sentiments de son cœur.

Nous avons à Lyon plusieurs branches des la Font.

Leurs armes ſont d'azur au lion rampant d'argent, au chef d'or.

La rue la Font tire ſon nom de cette famille.

JEAN DE St. BONNET, né à Lyon, entra chez les Jéſuites de fort bonne heure : il s'y diſtingua par l'étude des Mathématiques ; il excella ſurtout dans la partie de cette Science qui a rapport aux Arts & à la Phyſique ; il en donnoit des leçons avec tant de netteté & de préciſion, qu'il la faiſoit aimer. Il s'étoit lié avec les Savants de cette ville qui fondoient alors l'Académie des Sciences & Belles-Lettres : il y eut une place. Dominique Caſſini étoit ſon ami particulier ; il lui donna l'idée d'élever ſur l'égliſe du grand college de la Trinité l'obſervatoire qu'on y voit aujourd'hui. Le Conſulat, à qui le P. de St. Bonnet préſenta le plan de ce bâtiment, l'approuva, & donna une ſomme pour le conſtruire : le P. de St. Bonnet y joignit la penſion annuelle que lui faiſoit ſa famille, & commença cet ouvrage, qui lui coûta la vie. Etant ſur les échafauds pour donner ſes ordres aux ouvriers, il fut emporté par la corde

d'une grue, & se cassa la cuisse en tombant; il mourut de cette chûte quelques jours après en 1703, âgé d'environ 60 ans. Le dessein du P. de St. Bonnet fut suivi & achevé. On sait de quelle utilité il est dans cette ville pour la perfection de l'Astronomie : l'Académie des Sciences de Paris y a eu recours en plusieurs occasions. Il est actuellement sous la conduite du P. Beraud, Jésuite, Lyonnois, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, membre de la Société royale des Beaux Arts de Lyon, & que divers ouvrages ont déjà rendu recommandable. Le P. de St. Bonnet étoit d'une vertu singuliere; il suffisoit aux Supérieurs des séminaires de savoir que ceux qui se présentoient à eux fussent ses éleves pour les recevoir avec empressement.

Il reste encore de ses disciples; ils inspirent, quand ils en parlent, la vénération qu'ils conservent pour lui. Un d'eux a voulu avoir l'ardoise sur laquelle ce Pere traçoit ses figures de Mathématiques, & l'a fait encadrer : tout est précieux de la part des hommes de cette sorte.

Le P. de St. Bonnet avoit embrassé le systême de Descartes dès qu'il avoit paru. Les Jésuites lui en faisoient la guerre, & l'attaquoient souvent sur l'ame des bêtes. Il ne s'effrayoit point de leurs arguments, mais il avouoit que le chien de leur maison de campagne le mettoit souvent au sac; cet animal, qui s'étoit attaché à lui, paroissoit entendre ses moindres signes, & s'y conformer avec une docilité qui l'étonnoit.

Lorsqu'il se fit Jésuite, il entraîna avec lui un de ses freres nommé Jean-Baptiste, qui soutint de magnifiques theses, qu'on conserve encore.

Les parents de ses deux freres, qui étoient des Négociants fort riches, donnerent aux Jésuites à cette occasion une somme considérable pour augmenter le bâtiment de leur maison du Noviciat, ils firent aussi du bien au second college de cette ville. Il n'est resté de leur famille qu'une fille, qui a porté tous ses biens à Mr. Bollioud de la Roche.

GERARD AUDRAN, Conseiller de l'Académie royale de Peinture de Paris, & Pensionnaire du Roi, naquit à Lyon en 1640 de Claude Audran, Graveur,

mort âgé de 79 ans en 1676, & petit-fils de Louis Audran, Officier de la Louveterie ſous Henri IV. Charles ou Karle Audran, ſon oncle, & Germain Audran, ſon frere ainé, ont excellé dans la Gravure. Ce dernier avoit été le Maître du fameux Drevet. Gerard alla à Paris avec Claude, ſon frere cadet; il s'y diſtingua bientôt. Ils obtinrent l'un & l'autre un logement aux Gobelins. Le Brun ſe ſervit de Gerard pour graver la bataille de Conſtantin contre Maxence, & le triomphe du même Conſtantin. Le martyre de St. Etienne de le Brun, le Pyrrhus du Pouſſin, & quelques autres grands morceaux, ſembloient aſſurer la réputation de Gerard, qui ſe contentoit difficilement; il ſe déroba à ces premiers applaudiſſements, & alla à Rome en 1666 perfectionner ſes talents. Il y reſta trois ans occupé à graver les plus beaux tableaux de Raphaël, du Dominiquin, & de quelques autres grands Maîtres. Il fut rappellé à Paris par Louis XIV. C'eſt à ſon retour qu'il grava par ſes ordres les batailles d'Alexandre, qui effacerent tout ce qui s'étoit fait en gravure. Il publia enſuite

ensuite un grand nombre d'autres estampes d'après le Poussin, & en particulier les sept Sacrements. Il n'avoit pas encore 63 ans accomplis lorsqu'il mourut à Paris au mois de Juin 1703, sans enfants de son mariage, & ne laissant pour lui succéder que deux neveux, Benoit, dont nous parlerons; & Jean Audran. Ce dernier a gravé d'après les tableaux de Claude, son oncle, les 12 mois de l'année, exécutés en tapisseries pour le Roi. Il est le seul qui reste des Artistes célebres de son nom.

Benoit Audran, moins ferme, moins savant que son oncle, a excellé par la légéreté & les agréments de son burin. Son élévation de croix, ses deux David, son adoration des Anges, son Alexandre malade, les amours de Daphnys & Chloé, les quatre sujets de Venus, & son portrait de l'Electeur de Cologne, sont les meilleurs ouvrages qu'il ait faits. Mr. le Duc d'Orléans, Régent, faisoit cas de ses talents; il a permis que son nom se trouvât avec celui d'Audran, & que les Arts rapprochassent ce que le rang suprême avoit si fort éloigné. Ce trait est une espece d'apothéose

pour Benoit Audran. Il mourut à Montargis le 28. Octobre 1721.

ANDRE' VANDERKABEL naquit dans un village près de la Haye en 1631. Après avoir voyagé quelques années il se fixa à Lyon, où il passa sa vie, & où il a beaucoup travaillé. Il est mort sans postérité en 1705. Sa sépulture est dans l'église de la Platiere.

Quoiqu'il peignît la figure de fort bon goût, la marine & les animaux faisoient son objet principal, il y travailloit avec une facilité merveilleuse. Il imitoit si parfaitement les ouvrages des grands Maîtres, que les connoisseurs mêmes y étoient trompés. Il a gravé quelques estampes à l'eau forte : la touche & le feuillé de ses arbres semblent former le plus beau burin qu'on puisse suivre.

Si sa conduite avoit répondu à ses talents, il auroit partagé la gloire des plus grands Peintres. Arrêté dans un cabaret pour avoir bu plus de vin qu'il n'en pouvoit payer, il peignit une enseigne qu'il donna pour paiement, & qui fut vendue fort cher dans la suite, comme un morceau précieux.

Victime du besoin, & pressé par la pauvreté, il étoit obligé de se contenter des couleurs les plus communes qui étoient le rebut des autres Peintres: ses ouvrages s'en ressentent, le temps les efface, & emporte avec eux le souvenir de leur auteur, que plus de sagesse & de fortune auroient rendu durable. Plusieurs tableaux d'une maison de saint Genis appartenante à M. de Glatigny n'ont point contracté ces défauts, ils ont conservé toute leur fraîcheur. Feu Mr. Sabot lui avoit fait exécuter beaucoup de sujets dans sa maison de la rue de la Gerbe, qui ne sont pas encore altérés : c'est le monument le plus considérable que nous ayions de ses talents. Il n'existeroit pas si le Peintre avoit été laissé à lui-même; nous savons qu'on l'enfermoit & qu'on le gardoit à vue dans cette maison, pour le dérober à sa dissipation ordinaire.

Les connoisseurs regrettent un grand tableau dans lequel il s'étoit peint lui-même célébrant une orgie avec une troupe de buveurs de ses amis : on ne sait ce qu'il est devenu. Il y a dans le nouveau Gouvernement de cette ville

deux grands tableaux de Marine de sa composition qui sont très-estimés.

CLAUDE - FRANÇOIS MENESTRIER, né à Lyon le 10. Mars 1631, entra chez les Jésuites dès l'âge de quinze ans. L'étude des langues & la lecture des anciens occuperent ses premieres années, selon l'usage de leur compagnie. Son goût naturel pour l'Histoire, le Blason, les devises, les médailles, les inscriptions & les décorations, éclata promptement. On peignit en 1662 la cour du college de la Trinité sur ses desseins : ce seul travail suffiroit pour faire connoître son génie en ce genre ; on en peut juger par un livre imprimé à Lyon en 1663, qui en contient l'explication.

Sa mémoire, plus nécessaire dans cette sorte d'étude que dans toute autre, tenoit du prodige. La Reine Christine voulut l'éprouver à son passage à Lyon pour se rendre à Rome ; elle fit prononcer en présence du P. Menestrier trois cents mots barbares & difficiles à retenir : il les répéta tous dans l'ordre qu'on avoit observé en les prononçant, & dans tous ceux qu'on lui prescrivit.

On venoit à lui de toute part pour les fêtes & les cérémonies éclatantes. Dans plus de trente desseins qu'il donna de suite, il ne se copia jamais; il avoit une abondance d'idées neuves qui étoit admirable. La fête que le college des Jésuites de Lyon donna au feu Roi en 1658 lui fit beaucoup d'honneur; il l'inventa & la conduisit tout seul, quoiqu'il n'eût alors que 27 ans. On le chargea de celle que le feu Duc de Savoie donna à Chambery à l'occasion de son mariage avec la troisieme fille de Gaston de France, Duc d'Orléans.

Ses occupations littéraires ne l'empêcherent pas de donner à la Théologie toute l'application qu'elle mérite; il y réussit si bien, que le P. St. Rigaud, Jésuite, qui avoit été son Régent, se l'associa pour lui servir de second dans les disputes qu'il se proposoit de soutenir à Die contre les Protestants, qui venoient d'y convoquer un grand Synode. On ne croiroit pas qu'il eût été Prédicateur; ce fut son métier pendant 25 ans.

Son amour pour l'Histoire paroît l'avoir emporté sur tout le reste, il pro-

fita de toutes les occasions qui se présenterent pour s'y perfectionner; il voyagea en Italie, en Allemagne & en Angleterre; rien ne lui échappoit, il étoit aussi heureux dans ses recherches que dans les conjectures qu'il en a tirées pour établir des points d'histoire incertains & même inconnus avant lui.

L'histoire du regne de Louis XIV par médailles est de son invention. Son histoire civile & consulaire de la ville de Lyon, in-fol. imprimée en 1696, est le fruit de bien des années de travail. Elle est nécessaire à ceux qui veulent approfondir la connoissance de cette ville : c'est plutôt à la vérité un recueil de dissertations savantes, qu'une véritable histoire, par la forme qu'il lui a donnée, mais c'est un recueil important. Je n'aurois peut-être jamais osé entreprendre le travail auquel je me suis consacré, sans les secours qu'il me fournit : mon chagrin est que ce recueil ne soit pas complet; il y a grande apparence qu'il l'avoit achevé, & que la seconde partie de cette histoire qui nous manque est perdue avec plusieurs autres écrits de sa façon. Nous avons une plus

grande aſſurance encore qu'il avoit achevé l'hiſtoire de l'Egliſe de Lyon, dont j'ai déjà dit qu'il ne nous reſtoit que deux cents pages manuſcrites preſque ſans ſuite. Je gémis de cette perte, & j'invite avec connoiſſance de cauſe les communautés religieuſes à recueillir les richeſſes de l'eſprit de leurs confreres avec autant de diligence que les gens du monde en ont à ne laiſſer rien perdre des biens dont ils héritent.

Quelques contrariétés firent abandonner au Pere Meneſtrier cette ville, qu'il avoit ſervie & honorée avec un zele qui méritoit une récompenſe éclatante. Je ne puis croire, comme on l'a prétendu, que pour s'en venger il avoit brûlé la ſeconde partie de ſon hiſtoire de Lyon: c'eût été nuire à ſa propre gloire. Il ſe retira à Paris: il y mourut le 21. Janvier 1705.

Quelqu'un ayant trouvé dans Claude Meneſtrier *miracle de nature*, il répondit à cette anagramme par ces quatre vers :

Je ne prends pas pour un oracle
Ce que mon nom vous a fait prononcer,

Puisque, pour en faire un miracle,
Il a fallu le renverser.

Plusieurs hommes de Lettres auroient à peine suffi aux ouvrages qu'il a faits ; on en jugera par le catalogue qui suit.

BLASON.

Le véritable art du Blason : Lyon, in-12. 1658, 61, 72, 75.

Le dessein de la science du Blason : 1639.

Abrégé historique des principes héraldiques : in-12. 1662, avec deux mille écussons pour expliquer tous les termes du Blason.

L'usage des armoiries : in-12. Paris, 1673.

Les richesses du Blason : in-12. 1673.

L'origine des armoiries : in-12. 1679.

L'origine des ornements des armoiries : in-12. Paris, 1680.

La nouvelle méthode raisonnée du Blason, & disposée par demandes & par réponses : in-12. Lyon, 1696, imprimée plusieurs fois, & augmentée, sur-tout en 1723, Lyon.

NOBLESSE.

Les diverſes eſpeces de Nobleſſe, & ſes preuves: in-12. Paris, 1682.

De la Nobleſſe des pays étrangers: in-12. 1682.

Tableau généalogique pour les ſeize quartiers de nos Rois, avec un traité préliminaire de l'origine & de l'uſage des quartiers pour les preuves généalogiques: in-fol. Paris, 1683.

EMBLEMES, DEVISES, TOURNOIS.

Les généraux exercices de la majeſté, ou la montre poſſible de la valeur, repréſentée en deviſes & emblêmes pour les recrues faites par Sa Majeſté. 67 deviſes ſur les premiers événements de la vie du Roi, à la ſuite des remarques pour la conduite des ballets.

Deviſes, emblêmes, & anagrammes préſentées à Mr. le Chancelier Seguier.

Soixante deviſes ſur les myſteres de la vie de J. C. & de la Ste. Vierge, à

la ſuite de *novæ & veteris eloquentiæ placita* : in-fol. Lyon, 1663.
Les étrennes de la Cour en deviſes & madrigaux, préſentées à Sa Majeſté le 1. Janvier 1659.
La Philoſophie des images, ou recueil de quantité de deviſes, avec les jugements des ouvrages qui ont été faits ſur cette matiere : in-12. Paris, 1682.
Deviſes de Princes, Cavaliers, Dames, Savants : tome ſecond de la Philoſophie des images : in-8°. Paris, 1683.
L'article des emblêmes : in-8°. 1683.
Traités des tournois, joûtes, carrouſels, & autres ſpectacles publics : in-8°. Lyon, 1669.
La deviſe du Roi juſtifiée, avec un recueil de 500 deviſes pour le Roi & pour la maiſon royale : in-4°. Paris, 1679.
Explication de la médaille de Louis-le-Grand pour l'affiche du college : in-4°. 1683.
La ſcience & l'art des deviſes dreſſé ſur de nouvelles regles, avec 600 deviſes ſur les principaux événements de la vie du Roi, & 400 deviſes ſacrées : in-4°. 1686.

S'il eſt permis d'employer les deviſes dans les décorations funebres : Paris, 1687.

Hiſtoire du regne de Louis-le-Grand par les médailles : in-fol. Paris, 1693.

Explication d'une médaille de Catherine de Medicis : Paris, 1705.

DE'CORATIONS.

Traité pour la conduite des feux d'artifice, avec la publication de la paix : in-fol. & in-8°. Lyon, 1669.

Horoſcope des Lettres, à la naiſſance de M. le Dauphin : in-fol. 1661.

Deſcriptions des réjouiſſances & cérémonies faites à Chambery pour la béatification du bienheureux Evêque de Geneve, François de Sales : in-4°. Lyon, 1662.

Deſſein de l'appareil des noces, entrée, & réception de Mme. la Ducheſſe de Savoie à Chambery : in-4°. 1663.

Le temple de la Sageſſe ouvert à tous les peuples : in-8°. Lyon, 1663.

L'aſſemblée des Savants & les préſents des Muſes pour les noces de Charles-Emmanuel III avec Marie de Savoie, Princeſſe de Nemours, 1665.

Deſſein du carrouſel, courſe à cheval

& feux d'artifice pour les mêmes noces à Chambery : in-4°. 1665.

Les devoirs funebres rendus à la mémoire de Mme. Royale le 19. Mars 1664, Lyon.

La réception de Mr. le Cardinal Chigi, Légat *à latere*, neveu de Sa Sainteté, avec la deſcription des arcs triomphaux : in-fol. Lyon, 1664.

Relation des cérémonies faites à Annecy à l'occaſion de la ſolemnité de la fête de St. François de Sales : in-4°. Grenoble, 1666.

Relation des cérémonies faites à Grenoble dans les deux monaſteres de la Viſitation, avec les beaux deſſeins, l'un de St. François de Sales, l'autre de transfigurations ſacrées : in-4°.

La naiſſance du héros : deſſein du feu d'artifice fait à la naiſſance du Prince de Piedmont, qui a été depuis Duc de Savoie, Roi de Sardaigne, pere de celui d'aujourd'hui : in-4°.

Les funérailles de la Reine à St. Denis, avec les décorations : in-4°. Paris.

Les Graces pleurant ſur le tombeau de la Reine Très-Chrétienne : deſſein de

l'appareil funebre dressé dans l'église du college des Jésuites : in-8°. 1666.
La nouvelle naissance du phénix : décoration pour la canonisation de St. François de Sales : Embrun, 1667.
Le cours de la sainte vie, ou les triomphes sacrés des vertus : carrousel pour la canonisation de St. François de Sales : 1667.
Les réjouissances pour la paix publiée à Lyon : in-fol. & in-8°. 1668.
Les Vertus militaires & les Vertus chrétiennes en deuil : desseins de l'appareil funebre pour la cérémonie des obseques de Mr. de Turenne : in-4°. Paris, 1675.
L'Espagne en fête pour l'heureux mariage de la Reine d'Espagne : in-4°. Paris, 1679.
L'alliance sacrée de l'Honneur & de la Vertu, au mariage de M. le Dauphin : in-4°. Paris, 1680.
Relation du Parnasse sur le cérémonial du Baptême de M. le Duc de Bourgogne : in-4°. Paris, 1682.
L'illumination de la galerie du Louvre pour les réjouissances de la naissance de M. le Duc de Bourgogne.

Les funérailles de la Reine faites au college de Louis-le-Grand : Paris, in-4°.

Les justes devoirs rendus à la mémoire de Louise-Charlotte de la Tour d'Auvergne dans la chapelle du séminaire des missions étrangeres : Paris, 1684.

La statue de Louis-le-Grand placée dans le temple d'Honneur : dessein du feu d'artifice dressé devant l'hôtel-de-ville pour la statue du Roi : Paris, 1684.

Traité des décorations funebres : in-8°. Paris, 1684.

Les honneurs funebres rendus à la mémoire de Louis de Bourbon, Prince de Condé, dans l'église de N. D. in-4°. Paris, 1687.

Décoration de la cour de l'hôtel-de-ville de Paris, pour l'érection de la statue du Roi : in-4°. Paris, 1689.

Entrée & réception de Mr. l'Archevêque de Lyon dans son Eglise : in-4°. Lyon, 1694.

La statue équestre de Louis-le-Grand placée dans le temple de la Gloire, &c. in-4°. Paris, 1699.

Dessein des arcs de triomphe dressés à

Grenoble à l'honneur de M. le Duc de Bourgogne & de M. le Duc de Berry, 1700.

Réflexion ſur l'explication des paſſages de l'Ecriture ſainte dans les décorations publiques.

Diſſertation à l'occaſion de la naiſſance de M. le Duc de Bretagne le 15. Juin 1704, ſous le nom des quatre ſoleils vus en France : in-4°. Paris.

BALLETS OPE'RA.

Remarques ſur la conduite des ballets : Lyon, 1658.

Ballet des deſtinées de Lyon, repréſenté devant les Magiſtrats de cette ville dans le college de la Trinité le 16. Juin 1658.

L'autel de Lyon conſacré à Louis Auguſte, & placé dans le temple de la Gloire : ballet dédié à Sa Majeſté, & repréſenté devant Elle dans le college des Jéſuites de Lyon le 12. Décembre 1658.

Le temple de la Sageſſe repréſenté dans un ballet devant les Magiſtrats de Lyon, 1663.

Des représentations en musique anciennes & modernes : in-12. Paris, 1682.

HISTOIRE.

Oraison funebre de la Reine Anne d'Autriche : in-12. Lyon, 1666.

Eloge historique de la ville de Lyon, & sa grandeur consulaire sous les Romains & sous les Rois : in-4o. Paris, 1669.

Oraison funebre de Mr. de Turenne : in-4o. Paris, 1677.

La vie d'une Dame chrétienne chinoise, avec deux lettres d'un Théologien à un Missionnaire, in-16.

Les divers caracteres des ouvrages historiques, avec le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon : in-8o. Lyon, 1694.

Histoire civile & consulaire de la ville de Lyon, justifiée par chartres, titres, &c. à Lyon, in-fol. premiere partie, 1696.

Trois lettres pour défendre l'histoire de Lyon contre Mr. Collet, Avocat de Bresse : dans les Journaux de Trévoux, Août & Septembre, 1697.

Projet

Projet de l'hiſtoire des Religieuſes de la Viſitation : in-4°. Lyon, 1701.

MÉLANGE.

La Philoſophie des images énigmatiques, où il eſt traité des énigmes, hiéroglyphiques, oracles, prophéties, ſort, devination, lotteries, taliſmans, ſonges, centuries de Noſtradamus, & de la baguette : in-12. Lyon, 1682.

Réfutation des prophéties fauſſement attribuées à St. Malachie ſur les élections des Papes : in-4°. Paris, 1689.

Diſſertation ſur l'uſage de ſe faire porter la queue : in-12. Paris, 1704.

La Cour du Roi Charles V, ſurnommé le Sage, & celle de la Reine Jeanne de Bourbon, ſon épouſe : in-fol. Paris, 1683.

ALEXANDRE DESCHAMPS, d'une famille noble de Lyon, entra chez les Récollets, & s'y diſtingua par pluſieurs ouvrages. La vie de la vénérable Mere Magdelaine Mathieu de Ste. Elizabeth eſt de ſa compoſition : Lyon, 1691, chez François Combat. Il avoit

acquis la confiance de plusieurs grands Prélats. Il mourut dans l'exercice des missions à Privaz en Vivarais le 21. Fé-
1709. vrier 1709.

On peut ajouter ici trois autres Récollets de Lyon, le P. Pontion du Tremblay, grand Théologien, qui assista en cette qualité au concile d'Embrun, mort en 1738, âgé seulement de 49 ans ; le P. Epiphane Micaud, qui après avoir prêché 40 ans dans les principales villes du royaume, s'étoit retiré dans sa patrie, s'y occupoit de la direction des ames, & y est mort le 9. Novembre 1739, dans un âge fort avancé. Alexandre de Lyon, Lecteur en Théologie, qui a fait la Retraite de dix jours pour conduire à la perfection religieuse : Lyon, in-12. 1706. Nous avons encore de lui la vie de la Mere Dunant.

LOUIS DU PUGET, fils de Barthelemi du Puget, Procureur du Roi au Présidial de Lyon, naquit en 1629. Ses observations sur la structure des yeux de divers insectes, & sur la trompe des papillons, lui donnerent un rang entre les Physiciens de son temps.

Les découvertes ſur le double cours de l'aimant & ſur la déclinaiſon de l'aiguille aimantée lui firent de la réputation. Le ſavant Joblot l'attaqua ſans ſuccès.

Son cabinet étoit devenu le plus riche de l'Europe en aimants & en microſcopes. Les étrangers y étoient reçus avec cette complaiſance, cette liberté & cette politeſſe qui faiſoient ſon caractere, & qui lui valurent tant d'amis.

Par la vertu ſecrette des aiguilles aimantées attachées à de petits bateaux d'argent, à des poiſſons & à des cygnes, il imitoit les ſpectacles du cirque, les naumachies, &c.

L'étude des langues & des Belles-Lettres étoit entrée dans ſes occupations : il ſavoit le grec, il connoiſſoit l'hiſtoire des anciens Philoſophes & des nouveaux, il ſavoit par cœur le poëme de Lucrece, & les plus beaux endroits des Poëtes latins ; il a traduit en françois pluſieurs odes d'Horace. Il joignit au titre de ſavant ceux d'honnête homme, de bon citoyen, & de pere des pauvres ; il leur diſtribua dans un temps de diſette le prix de ſa vaiſſelle d'ar-

gent, qu'il vendit pour les ſoulager. Il mourut le 16. Décembre 1709, âgé de 80 ans, qu'il avoit paſſés dans le célibat.

L'Académie de cette ville, qu'il avoit vu naître, & qu'il avoit éclairée dans ſon berceau, le pleura comme un de ſes fondateurs. Le P. Bimet, jeune Jéſuite, & qui annonçoit dès-lors ce qu'il ſeroit un jour, célébra ſa mort dans une églogue latine qui fut prononcée dans la grande ſalle du college en préſence de l'Académie. Elle fut imprimée en 1710, & traduite en vers françois par Mr. du Moulceau, qui étoit membre de cette Académie. Mr. l'Abbé Tricaud, Chanoine d'Enay, & auſſi de l'Académie, fit inſérer l'éloge de Mr. du Puget dans le Journal de Trévoux du mois de Septembre de la même année.

Les Jéſuites de St. Joſeph hériterent de ſa bibliotheque, Mr. de la Valette, ſon intime ami, de ſes aimants.

N. DU MOULCEAU, dont je viens de parler, Conſeiller d'honneur au Préſidial de Lyon, Seigneur de Grigny, étoit un homme d'eſprit, qui avoit de la Littérature. Son commerce étoit

agréable : il faiſoit facilement des vers. Son mariage en 1691 ne lui donna qu'un fils, Thomas du Moulceau, Minime, grand Mathématicien, mort le 15. Avril 1748 à Moulins. M. du Moulceau étoit mort en 1717 à Paris, où il s'étoit retiré.

Il étoit fils de Thomas du Moulceau, Prévôt des Marchands de Lyon, & d'Iſabeau Dulieu. Thomas poſſédoit la Galée, maiſon de plaiſance au village de Millery, près de Lyon, du chef de ſa mere, Marie Rougier, femme de Jean du Moulceau, Secretaire de la ville de Lyon, fils lui-même de Leonard du Moulceau, Commandant à Belle-ville, le premier de cette famille qui ſoit venu s'établir à Lyon.

Thomas du Moulceau avoit un frere Préſident à la Cour des Aides de Montpellier, qui avoit du talent pour la poéſie françoiſe.

On ſe plaignoit à Lyon des dépenſes que faiſoit Thomas du Moulceau à la Galée ; il n'y fit d'autre réponſe que de mettre au deſſous d'un mufle de lion, qui donnoit de l'eau : *Rugitus leonis abit in undas nitidas.*

Il se remaria dans un âge fort avancé ; il eut deux enfants de ce mariage, un fils & une fille : le fils est dans le service depuis 40 ans, & s'est distingué dans le Genie ; il est marie & a des enfants : la fille est une Religieuse respectable de saint Benoit de Lyon.

On doit à Mrs. du Moulceau la Galée & le château de Grigny, qui n'en est qu'à une lieue, deux monuments de leur magnificence, qui en enrichissant le pays où ils se trouvent, ont encore plus servi à les ruiner eux-mêmes.

Leurs armes sont d'azur à trois chevrons d'argent semés d'étoiles de même.

JEAN - MATHIEU DE CHAZELLES, né à Lyon d'une famille de Négociants le 24. Juillet 1657, devint Géometre dès son enfance. Il l'étoit déjà & assez avancé en 1675, lorsqu'il alla à Paris. M. du Hamel, Secretaire de l'Académie des Sciences, à qui il fut adressé, le mena à M. Cassini, de qui Hyparque & Ptolomée auroient pu apprendre encore.

M. Cassini le trouva si bon Astronome, qu'il le fit travailler avec lui à la grande carte géographique en forme de

planisphere, qui est sur le pavé de la tour occidentale de l'observatoire de Paris, & qui a 27 pieds de diametre; il l'associa ensuite au grand ouvrage de la continuation de la méridienne, & ils pousserent leur ligne jusqu'à la campagne de Bourges.

M. le Duc de Mortemar le choisit pour apprendre de lui les Mathématiques, & le mena à Genes en 1684. A son retour il demanda pour lui & obtint la nouvelle place de Professeur d'Hydrographie pour les galeres de Marseille. Quatre campagnes qu'il fit sur ces galeres lui donnerent occasion de faire des observations géométriques & astronomiques, à l'aide desquelles il publia une carte savante de la côte de Provence. Dans les campagnes de 1687 & 88 il leva un grand nombre de plans des ports, rades, &c. Ces essais l'enhardirent à proposer d'établir des galeres sur l'Océan; ce projet, tout extraordinaire qu'il étoit, fut exécuté en 1690. Le spectacle étoit nouveau : on vit paroître 15 galeres sur l'Océan; elles partirent de Rochefort sur la parole de M. de Chazelles, allerent jusqu'à

Torbay, en Angleterre, & servirent à sa descente de Tingmouth. Il fit les fonctions d'Ingénieur pendant toute l'expédition, & les ramena en triomphe à Rouen. Pendant qu'il étoit occupé dans cette ville à pourvoir à la sûreté de ces galeres, il mit en ordre ses observations, & composa huit cartes particulieres accompagnées d'un portulant, c'est-à-dire d'une ample description de chaque port. En 1693 M. de Ponchartrain, Secretaire d'Etat de la Marine, voulut avoir un second volume du Neptune françois, qui comprît la mer Méditerranée; M. de Chazelles s'offrit pour aller établir par des observations astronomiques la position exacte des principaux points du Levant, & ne demanda qu'un an pour ce voyage: ce qu'il fit dans cet espace de temps si court est surprenant. Il fut associé à l'Académie des Sciences de Paris, & retourna à Marseille reprendre ses fonctions. Il n'y avoit point d'année qu'il ne fît quelque campagne sur mer, observant toujours & faisant des plans de tous les pays qui se présentoient à ses yeux.

En 1700 M. Cassini, qui s'étoit bien

trouvé de ſe l'être aſſocié, lui propoſa de continuer la méridienne. Ils allerent enſemble juſqu'à Rodez.

Les infirmités, ſuite néceſſaire des grands travaux, l'aſſaillirent à Marſeille : il n'en travailla pas moins ; les Mémoires de l'Académie des Sciences rapportent alors beaucoup de projets de ſa façon, qui prouvent ſon activité. Ils hâterent ſa fin : une fievre maligne, qu'il négligea dans les commencements, par l'habitude où il étoit de négliger ſes indiſpoſitions, le mit au tombeau le 16. Janvier 1710. Il mourut entre les bras du P. Laval, Jéſuite, ſon collegue & ſon ami intime : les vrais Savants ne connoiſſent point la rivalité.

ANTOINE LAVAL, dont je viens de parler, étoit Lyonnois, Profeſſeur royal de Mathématiques & d'Hydrographie des Gardes de la Marine du port de Toulon. Nous avons de lui en 1728 un Voyage de la Louiſiane, qui a ce titre : *Voyage de la Louiſiane, fait par ordre du Roi en 1720, dans lequel ſont traitées diverſes matieres de Phyſique, Géographie & Marine. On y a joint des obſervations ſur la réfraction faites à*

Marseille, divers voyages pour corriger la carte de Provence, & des réflexions sur quelques points du Neutomanisme: Paris, chez Mariette, 1728.

Il mourut la même année que parut cet ouvrage, le 5. Septembre, à Toulon, fort regretté de Mrs. les Officiers de Marine.

Vende, garçon Tailleur de Lyon, donna en 1710 une dissertation sur l'art des Tailleurs, dont il est parlé au Journal de Verdun du mois de Juillet de cette année.

JEAN VAGINAY, Seigneur de Monpiney, Neronde, &c. Conseiller du Roi & son Procureur-général en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, Prévôt des Marchands de cette ville, étoit né en 1619 à Cours, paroisse de Monpiney en Beaujolois, de parents honnêtes, mais peu riches. On prétend qu'il s'étoit destiné à la Médecine, qu'il étoit allé à Montpellier pour l'étudier; que s'étant mieux consulté lui-même, il s'étoit livré à l'étude des loix. Il y acquit promptement une réputation qui s'est accrûe jusqu'à la fin de sa vie, & qui honore encore

sa mémoire. Il exerça d'abord & pendant assez long-temps la profession d'Avocat à Lyon. La charge de Procureur du Roi de la Sénéchaussée & de la Douanne étant devenue vacante, ses amis l'auroient sollicité en vain de l'acheter s'ils ne l'y avoient forcé en lui prêtant eux-mêmes l'argent qui lui manquoit : le sieur Vitte, Négociant, lui fournit 20000 liv. qu'il lui laissa ensuite par son testament. Quelques autres héritages, qui lui survinrent, le mirent en état de liquider cette charge, qui lui coûta 60000 liv. Elle devint plus considérable lorsque le Roi créa la Cour des Monnoies ; elle se vendit à sa mort 110000 liv. L'idée qu'on avoit de ses lumieres étoit si grande, que les Juges, ses confreres, le consultoient comme leur oracle. Le Parlement de Paris avoit des égards singuliers pour ses conclusions. Ce fut sur les représentations de Mr. Vaginay que l'arrêt de réglement qui défendoit aux Clercs des Notaires & à tous ceux qui n'étoient pas majeurs de signer comme témoins dans les testaments, fut réformé, & que le pays de Droit écrit, où l'on peut tester dès

l'âge de 14 ans, fut excepté de la loi générale : l'édit du Roi qui intervint à ce sujet se conforma à cette exception.

Les ressources & les expédients caractérisoient son esprit. On voit rarement dans un corps aussi matériel, disoit M. d'Herbigny, Intendant de Lyon, dans ses Mémoires, autant de pénétration & de subtilité qu'il en avoit. Mr. le Maréchal de Villeroy, qui aimoit & qui estimoit Mr. Vaginay, voulut l'élever à la place de Prévôt des Marchands de cette ville. Deux obstacles s'y opposoient, il n'étoit pas né à Lyon, & il n'étoit pas Noble. Il assembla les plus notables de la ville, & les consulta sur le premier article. Ils conclurent tous que Mr. Vaginay étoit d'un mérite si supérieur, qu'il n'y avoit pas à craindre que l'exemple fût contagieux & dérogeât jamais au privilege de cette ville à cet égard. Il est si formel & si bien motivé, ce privilege, qu'il n'a pas encore été entamé. Le second article souffroit moins de difficultés : on y suppléa en obtenant des lettres de Noblesse, que ses services avoient méritées. Il remplit donc les fonctions de cette place

importante avec la facilité qui lui étoit ordinaire, & sans interrompre celle de Procureur-général, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 11. May 1711, à l'âge de 90 ans. 1711.

Madame du Noyer a parlé dans ses Lettres de la mort de Mr. Vaginay comme d'un phénomene. C'en étoit un en effet, mais non pas de l'espece que son imagination l'avoit formé. Il est vrai que M. Vaginay sentit dépérir son corps, sans que son esprit en souffrît, qu'il ordonna de tout ce qui devoit se faire après sa mort avec une sagesse & un sang froid aussi rares à son âge que dans la circonstance où il se trouvoit. Il mourut dans le temps même qu'on célébroit aux Chartreux des Messes pour les agonisants, qu'il avoit demandées en assurant qu'il ne passeroit pas la matinée.

Son enterrement prouva la vénération qu'on avoit pour lui : Mrs. les Comtes de Lyon y assisterent avec les autres Compagnies; ils lui accorderent la grande sonnerie de leur Eglise. Ils avoient fait à sa considération le même honneur à N. du Fournel, sa femme, lorsqu'elle étoit morte. Il n'en a point laissé d'enfants.

Feu M. le Chancelier, alors Procureur-général du Parlement de Paris, écrivit à Mr. le Président Cholier sur cette mort une lettre que je rapporte ici comme le plus glorieux témoignage qui ait été rendu à Mr. Vaginay.

„ Je joins bien sincérement mes re-
„ grets aux vôtres & à ceux de votre
„ Compagnie sur la perte que je comp-
„ te, comme vous, avoir faite avec le
„ Public, & avec la Justice même, par
„ la mort de M. Vaginay. Quoique la
„ plénitude de ses années ait répondu à
„ celle de son mérite, il est vrai de dire
„ qu'il est mort encore trop tôt, & qu'il
„ eût été à souhaiter pour le bien pu-
„ blic qu'il eût pu prolonger encore une
„ vieillesse si active, si vigilante, & si
„ laborieuse. J'ai appris avec consolation
„ qu'il est mort comme il avoit vécu,
„ & que ne pouvant plus rien faire pour
„ le service de la république que de se
„ destiner un digne successeur, il y a
„ employé les derniers moments de sa
„ vie. Le témoignage que vous rendez
„ à celui qu'il a choisi acheve de me
„ convaincre de la justesse de son choix.
„ C'est une grande entreprise de suc-

„ céder à un si digne Magistrat : je sou-
„ haite qu'il puisse quelque jour nous
„ consoler d'une perte que je sentirai
„ long-temps. *Signé*, DAGUESSEAU.

M. Laurent Gillet, plus célebre Avocat que Poëte, fit l'épitaphe de M. Vaginay : elle donne au moins l'idée du sentiment qu'on avoit à Lyon de son mérite.

Ci gît qui d'un pas lent, mais toujours assuré,
Marcha dans le sentier de l'austere Justice ;
Du crime ennemi déclaré,
Aux bons il se montroit propice ;
Son sublime génie & son profond savoir
Lui donnoient au Palais un souverain pouvoir ;
A décider toujours juste & solide,
Il étoit de Themis le soutien & le guide ;
Les procès les plus grands & les plus épineux
Se découvroient sans peine en s'offrant à ses yeux ;
Rempli d'expédients, ami de la concorde,
Par ses sages conseils enchaînant la discorde,
On le voyoit à tout propos
Parmi les citoyens établir le repos.
Après avoir fourni dignement sa carriere
En grand Jurisconsulte & parfait Magistrat,

Envisageant la mort comme un mal nécessaire,
Un changement d'état,un pas qu'il faut tous faire,
Il la vit approcher sans aucune frayeur,
Sans en être surpris, sans signe de douleur;
Jusqu'au dernier soupir jouissant de son ame,
Brûlant pour son salut d'une pieuse flamme,
Plein de jours, de vertus, chéri du citoyen,
Cet homme rare est mort comme un homme de bien.

La plus grande partie de ses biens passa à une de ses nieces, N. Thevenart, mariée à Mr. de la Farge de Roanne, dont le fils est Seigneur de Vaugy, Chevalier de St. Louis, Capitaine des Cuirassiers.

Les legs de Mr. Vaginay furent considérables: celui qu'il fit de ses livres de Droit à la Cour des Monnoies est une preuve de son affection pour cette Compagnie, & de la modestie qui sied si bien au grand mérite: il exigea qu'on en ôteroit ses armes. Il défend d'ailleurs en plusieurs endroits de son testament qu'on le désigne par son nom dans les fondations & autres œuvres de piété, qu'il y fait en grand nombre. Il y distingua

tingua Mr. de Flecheres, Mr. Dugas, & Mr. Cholier, par des présents particuliers qu'il leur laissa. Le testament de Mr. Vaginay est regardé comme un modele.

Ses armes étoient d'azur, au chevron d'or, au chef de même.

Il y a eu chez les Carmes déchaussés de Lyon un Religieux de sa famille sous le nom de St. Felix de Ste. Marie. L'Historien de cet Ordre s'est amusé à des jeux de mots sur ce nom de Felix : ce que j'en tirerai, c'est qu'il s'est rendu heureux dans ce monde & dans l'autre par deux vertus bien capables d'assurer cette double félicité, le zele & la douceur. Il acquit à Montpellier le nom d'Apôtre par ses prédications, il fut comparé à Elie à cause de sa charité, qui brûloit & qui éclairoit tout à la fois ; & à St. François de Sales, par sa douceur & sa persuasion. Il mourut à Lyon en 1729, âgé de 65 ans.

NOEL CHOMEL naquit vraisemblablement à Lyon de cette famille que la Médecine a illustrée avant qu'il fût né & depuis sa mort. L'oubli dans lequel les dictionnaires & les Bibliogra-

phes l'ont laissé m'a fait craindre qu'on ne le perdît enfin de vue ; je me suis fait une gloire d'aider à l'en garantir.

Destiné à l'état ecclésiastique, il en apprit les devoirs au séminaire de St. Sulpice à Paris. La confiance que prit en lui M. Tronson, son Supérieur, devint la source d'une étude qu'il poussa fort loin, & qu'il a rendu utile à tout le monde. Il le chargea de l'administration des biens du château d'Arron, près de Vincennes : des bois, des vignes, des prés, des étangs, des potagers, & tous les objets de l'Agriculture réunis sous ses yeux lui inspirerent du goût pour l'histoire naturelle relativement à l'économie. Il connut alors le fameux de la Quintinie, qui lui fit part de ses observations. Il passa de là à la place d'Econome du grand hôpital de Lyon. Il y perfectionna les lumieres qu'il avoit acquises, & y ajouta des connoissances sur le traitement & la guérison de plusieurs maladies. Il conserva cette place jusqu'à sa nomination à la cure de St. Vincent de cette ville. Ce ne fut pas un repos pour lui ; il y employa le temps que les soins de sa

paroiſſe lui laiſſoient, à rédiger ce qu'il avoit appris, il donna en 1709 un eſſai de ſon Dictionnaire économique, qui fut bientôt ſuivi d'un ſupplément : ces deux ouvrages furent imprimés quelque temps après avec des additions & des corrections conſidérables ; mais l'auteur n'exiſtoit plus alors, il étoit mort le 30. Octobre 1712, âgé d'environ 80 1712.
ans.

M. Chomel étoit un homme vertueux, il aimoit les pauvres ; & pour ſoulager ceux de ſa paroiſſe, il établit une communauté de filles, ſous le nom de l'enfant Jeſus, de St. Vincent, & de Ste. Blandine : il leur avoit donné le ſecret de la préparation de l'*Agnus caſtus*, dont il vantoit ſouvent les vertus. Mr. Villemot, Curé de la Guillotiere, impatienté des éloges continuels que Mr. Chomel en faiſoit, lui dit un jour avec cette franchiſe vive qui lui étoit naturelle : Il ſemble que vous vouliez rendre inutile la grace du Sauveur.

Il s'eſt fait en 1732 une édition du dictionnaire économique à Amſterdam en 2 vol. in-fol. corrigée & augmentée par Mr. Marret, Docteur en Méde-

cine : c'eſt la meilleure édition de cet ouvrage.

Mr. Chomel avoit peu de ce qu'on appelle eſprit ; ſon zele & ſon application lui tinrent lieu de tout, & n'ont pas moins de droit à notre reconnoiſſance. Combien de beaux eſprits qui n'ont rien fait d'auſſi utile en toute leur vie ! & la meilleure façon d'apprécier les hommes n'eſt-elle pas de juger d'eux par les ſervices qu'ils rendent ?

Les archives de St. Lazare font mention d'un Chomel, riche Lyonnois, Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, ſans déſigner autrement ſa famille, qui pour reconnoître les ſoins que Mr. Vincent, fondateur de leur congrégation, avoit pris de ſon éducation au college des bons enfants à Paris, & dans la vue de procurer un établiſſement avantageux à la Religion & à ſa patrie, avoit donné à Mrs. de St. Lazare une ſomme d'argent pour fonder à Lyon la premiere maiſon de leur inſtitution.

Les mêmes archives diſent que Mr. l'Abbé de Murard, de Lyon, leur avoit donné dans le même deſſein le prieuré

de Mornand, à quatre lieues de Lyon, ſur la route de St. Etienne.

MURARD. Cette famille eſt noble & ancienne; elle deſcend de Noble Pons de Murard, originaire de la ville de Creſt en Dauphiné. Il vint s'établir à Lyon; il y fut trois fois Echevin, en 1574, 1581, & 1586; il eut de ſon mariage avec N. Olier, entr'autres enfants, Jean-Baptiſte de Murard, Seigneur d'Eſpagnieu, ſucceſſivement Procureur du Roi en l'Election, Lieutenant du Juge Conſervateur, Conſeiller au Préſidial de Lyon, & Echevin en 1616.

François de Murard, ſon fils, Seigneur d'Eſpagnieu & de Montferrand, fut Tréſorier de France en la Généralité de Lyon en 1626. Il eut de Claude Gueſton, ſa femme, 17 enfants, dont pluſieurs furent mariés. Deux ont fait branche, ſavoir, Jerome de Murard, qui s'établit à Paris, & fut Conſeiller au Parlement en 1664. François, ſon fils, lui ſuccéda dans cette charge en 1693, après avoir rempli celle de Conſeiller au Parlement de Metz. François-Alexandre, fils de François, poſſede au-

jourd'hui cette même place au Parlement de Paris.

Hugues de Murard, chef de la seconde branche, s'établit aussi à Paris, y posséda une charge de Conseiller au grand Conseil, épousa N. Croppet de St. Romain : il en a eu 17 enfants, entre lesquels sont Barthelemi-Marie de Murard, Conseiller honoraire en la Cour des Monnoies de Lyon, qui a des enfants ; & Jean-François de Murard, Chevalier de St. Louis, Commissaire Ordonnateur en Dauphiné.

Cette famille a fait plusieurs alliances distinguées, tant à Paris qu'à Lyon & en Savoie.

Mrs. de Murard ont leur tombeau dans une chapelle qui leur appartient à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dont ils ont été les bienfaiteurs, ayant contribué avec beaucoup de zele à la construction des anciens bâtiments de cette maison.

Leurs armes sont d'or à la fasce crenelée de quatre pieces d'azur, accompagnée de trois têtes arrachées d'aigle de sable en chef.

VALONS. Leur famille sort de St. Jean de Bonnefonds en Forez, où elle

a fait sa résidence pendant long-temps. Une tradition a fait passer jusqu'à ses descendants d'aujourd'hui que dans le milieu du seizieme siecle ses titres & sa maison d'habitation furent consumés par le feu ; qu'elle en fit construire une autre flanquée de plusieurs tours, qui subsiste, & qui est actuellement possédée par Mr. le Chevalier de Villechaise.

Cette famille avoit une chapelle dans l'église paroissiale dudit lieu, où étoit sa sépulture, & où ses armes sont encore empreintes sur les vitreaux.

Le peu de titres qui lui restent annoncent cependant qu'elle vivoit noblement de temps immémorial.

Le premier, ce sont des provisions de Prévôt de St. Jean de Bonnefonds, accordées par la Reine mere le 16. Février 1619 à Gabriel Valons, Avocat en Parlement, dans lesquelles il est énoncé que cette place lui est conférée comme vacante par le décès d'autre Gabriel Valons, son pere. Cet office donnoit au titulaire rang & séance en la Sénéchaussée de Forez, immédiatement après le Lieutenant-général : ce qui est conforme aux arrêts de réglements rapportés par différents Auteurs.

Le second titre consiste dans les provisions de Président en l'Election de Forez, du premier Décembre 1632, octroyées à Christophe Valons, Avocat en Parlement, frere de Gabriel Valons, second du nom, dont le contrat de mariage avec Elizabeth de Mayol, du bourg Argental, établit la consanguinité. De ce mariage naquit Gabriel Valons, troisieme du nom, lequel vint s'établir à Lyon, y suivit le Barreau, & fut Echevin en 1687. Ce dernier avoit épousé en 1656 Catherine Bernard, fille de Pierre Bernard, Ecuyer, Conseiller, Lieutenant-particulier & Assesseur criminel en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, & de Dame Anne de Murard, & a joui de la plus grande réputation. Il étoit devenu l'arbitre d'une infinité de gens, qui s'en rapportoient à ses lumieres & à sa probité dans les affaires les plus importantes. Il a passé dans la Bourgogne une branche de cette famille, connue sous le nom de Valons de Chaseüil, qui est admise dans le corps de la Noblesse, & qui a fait de très-belles alliances. Les armes sont les mêmes, de gueules, à l'hermine

paſſant d'argent, mouchetée de ſable; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or, avec cette deviſe: *Malo mori quàm fœdari.*

Gabriel Valons a eu Jerome Valons, Avocat en Parlement, qui épouſa en 1702 Marguerite Perrichon, dont il a eu Benoit Valons, Avocat en Parlement, qui a épouſé Françoiſe Fourgon, dont il a des enfants, Claude Valons, Baron & Chanoine de St. Juſt, & quatre filles, dont deux mariées.

Pierre Bernard, dont il eſt parlé dans ce dernier article, étoit d'une famille alors conſidérable à Lyon, & que l'on croit avoir paſſé dans le Mâconnois. Les ſervices qu'il rendit à cette ville pendant la peſte de 1630 furent ſi marqués, qu'ils font le principal ſujet des lettres de Nobleſſe qui lui furent accordées en 1651, lettres peut-être plus honorables par l'amour de l'humanité qui les fonde, que celles que la valeur exige, & qu'elle mérite auſſi.

N. L'HERMITE, Chirurgien de Lyon en 1665, acquit une grande réputation pour la Lithotomie. Il y eſt mort en 1712.

Il y avoit alors dans la même ville un Chirurgien fameux pour les plaies d'armes à feu, nommé Curiol : il fut long-temps premier Chirurgien de l'armée d'Italie. Il est mort à Lyon en 1718.

Denis Laurez est encore un autre Chirurgien de cette ville, qui avoit servi long-temps dans les armées d'Italie sous M. le Maréchal de Catinat. Il est mort à Lyon en 1712. Entr'autres enfants qu'il a laissés de son mariage avec Elizabeth Chambon, il en a eu Pierre Laurez, plus grand que lui, Docteur en Médecine, & Maître Chirurgien : les éloges que je pourrois lui donner sont inférieurs à la réputation qu'il s'est acquise, & dont il jouit.

Denis Laurez étoit né à Pezenas d'une très-bonne famille sortie du Béarn dans le quinzieme siecle. La Reine de Navarre, mere de Henri IV, donna le nom à un bien de campagne de cette famille, & l'érigea en fief, pour récompenser les services qu'elle avoit reçus d'un de ses Secretaires nommé Laurez. Ce fief a été porté dans la maison de Gassion par une fille Laurez ; il a été

vendu depuis à Mr. de Mesplex, Maréchal de camp, qui le possede aujourd'hui. Il y a une branche des Laurez dans le Parlement de Paris.

Leurs armes sont d'or à trois lauriers de sinople 2 & 1, au chef d'azur chargé de trois foudres d'argent, avec ces mots : *Frigora non timent nec Jovis fulmina lauri.*

PHEROTE'E DE LA CROIX naquit à Lyon je ne sais quelle année ni de quelle famille. Il y fit long-temps un métier dur & peu lucratif; il y enseignoit la Géographie, l'Histoire, le Blason, la Poésie, les Mathématiques, &c. & la langue françoise aux étrangers.

Le plus ancien ouvrage que nous connoissions de lui est un petit in-12. de 130 pages, intitulé Abrégé de la morale, divisé en quatre parties, où sont contenus les vrais principes de se bien conduire, & de se rendre parfaitement heureux : Lyon, 1675. L'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est sa nouvelle Méthode pour apprendre facilement la Géographie universelle, in-12. 4 vol. 1690, en 5 vol. 1705 & 1717.

Feu Mr. le Clerc, dont je parlerai ailleurs, & de qui je tiens ce que je viens de dire, penſoit que l'édition de 1717 eſt poſtérieure à la mort de l'Auteur de deux ou trois ans. Il dit avoir vu de lui l'Art de la Poéſie françoiſe & latine, avec une idée de la Muſique ſous une nouvelle forme : in-12. Lyon, 1694.

PHILIPPE VILLEMOT naquit à Châlons ſur Saône en 1651. Nous le plaçons dans ces Mémoires, parce que c'eſt dans cette ville qu'il a paſſé ſa vie. Il entra chez les Jéſuites, où il reſta quelques années. Il avoit envie d'étudier en Médecine, lorſqu'il en ſortit ; ſon frere, Promoteur du dioceſe de Lyon, l'en détourna, & le fit Curé de la Guillotiere, un des fauxbourgs de cette ville.

Quelqu'état qu'eût embraſſé Mr. Villemot, il y auroit excellé. Il devint ſavant Théologien, Aſtronome profond, hardi Philoſophe, bon Orateur. Il connoiſſoit toutes les Littératures ſacrées & profanes ; des ſpéculations géométriques il paſſoit aux fonctions de la chaire & à l'exercice des miſſions, lorſque ſon

devoir l'y appelloit, il lui suffisoit même que l'occasion s'en présentât; sévere pour lui-même jusqu'à l'excès, il étoit bon & compatissant pour les autres; il cherchoit toujours & trouvoit souvent les moyens de concilier les sentiments les plus opposés. Sa vie fut un contraste singulier mais estimable de qualités & de talents qui auroient formé des hommes de mérite fort différent. L'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est son nouveau Systême ou explication nouvelle des mouvements des planetes: il fut annoncé avec éloge dans tous les Journaux, estimé par l'Académie des Sciences de Paris, loué par le P. Mallebranche, traduit en latin par son ami Camille Falconnet, membre alors comme lui de l'Académie de Lyon, qu'ils avoient aidé l'un & l'autre à faire naître. Jugé digne de paroître au jour par les vues ingénieuses qu'il contient & qu'il peut donner occasion de produire, il fut imprimé à Lyon chez Declaustre, in-12. 1707. Mr. de Malezieu attaqua cet ouvrage; M. Rey, Médecin, éleve de Mr. Villemot, aussi de l'Académie de Lyon, le défendit avec succès.

Mr. de St. George, Archevêque de cette ville, pour être plus à portée de profiter de ses lumieres, lui donna un appartement dans son palais, lorsqu'il fut obligé de le céder à M. l'Abbé de Gouvernet & à M. Falconnet, qui voulurent le mener à Paris, où sa réputation l'avoit dévancé. M. le Cardinal de Noailles & Me. de Louvois se disputerent l'avantage de loger ce Savant ; il resta à Me. de Louvois. Ce déplacement, qu'on croyoit devoir servir à sa gloire, sembla avoir hâté sa fin : il
1713. mourut le 11. Octobre 1713.

Il aimoit les bons Auteurs latins, mais d'une façon si subordonnée à la Géométrie, qui étoit sa passion, que lorsqu'on lui citoit un bel endroit d'Horace ou de Ciceron, sa plus forte expression étoit de dire : *Cela est beau comme une équation.*

JEAN-JOSEPH AVEILLON se distingua dans la congrégation de l'Oratoire par ses talents & par ses vertus : il y remplit les premieres places, entre autres celle d'Assistant. Il mérita dans ses missions l'estime & la confiance du célebre M. Bossuet. On le força de pu-

blier les conférences qu'il avoit faites à l'Institution de Paris, pendant qu'il en étoit Supérieur, & d'y joindre des méditations propres aux séminaires, & d'autres pour les gens du monde. Lyon, sa patrie, ne jouit que de sa gloire, il n'y vécut point. Sa mort arriva à Paris dans la maison de St. Honoré le 29. May 1713. Il étoit âgé de 83 ans. Il étoit fils d'un Procureur du Roi de l'Election de Lyon. Il avoit eu un de ses freres de l'Oratoire.

N. Poisson, aussi de l'Oratoire & de Lyon, avoit donné à Lyon en 1706 chez Certe 2 vol. in-fol. sous le titre de *Delectus actorum Ecclesiæ, seu nova summa Conciliorum*, &c.

MICHEL DUPUY, né à Lyon le 3. Novembre 1657, Docteur de Sorbonne, Prieur Commendataire de St. Robert de Cornillon-les-Grenoble, Vicaire-général de ce diocese, a donné des Lettres à une Supérieure sur sa conduite à l'égard des Religieuses qui lui sont soumises. Le Public lui a attribué trois lettres dogmatiques sur les affaires du temps en 1713.

On peut joindre ici un autre Vicaire-

général de ce diocese, mort dès 1703, qui s'étoit acquis à juste titre une grande réputation, Bedien Moranger, du diocese de Paris, Docteur en Théologie de la maison & société de Sorbonne, fait Chanoine de St. Nizier de Lyon en 1660, qui devint Chantre de cette Eglise en 1682, qui, entre les diverses fondations qu'il y fit, établit celle des 40 heures pendant les trois derniers jours du Carnaval : il ordonna qu'au lieu des chants de pénitence ordinaires à ces sortes d'exercices, on célébreroit le triomphe du Seigneur sur le monde par un *Te Deum*, & par des prieres pleines d'alégresse. Il fut long-temps seul Vicaire-général, remplissant cette place, toute pénible qu'elle étoit, avec autant d'applaudissement de la part de ses Supérieurs que de celle des peuples qui lui étoient confiés. Il ne paroissoit jamais en public que suivi d'une foule d'Ecclésiastiques. Les seuls ouvrages que ses grandes occupations lui permirent, est une Apologie de la Primatie de Lyon, en latin, pour servir de réponse aux plaintes de l'Eglise de Sens : Lyon, 1658, qu'il fit n'étant pas encore Chanoine

noine de St. Nizier ; & un abrégé de Théologie en françois, 4 vol. in-12. Lyon, 1670.

Nous avons eu un N. Courbon, long-temps Directeur des Religieuses à Lyon, qui a donné beaucoup de petits ouvrages de piété.

BARTHELEMI BONNAUD, né à Lyon je ne sais quelle année, a excellé chez les Jésuites par ses prédications. Il avoit un talent si singulier de toucher les cœurs, qu'on ne l'a jamais défié, même hors de la chaire, de faire pleurer ceux qui l'écoutoient, qu'il n'en soit venu à bout. Les conversions & les réconciliations qu'il a opérées sont en grand nombre, & font son éloge. Il a prêché 30 ans avec un succès égal. Il finit sa vie dans l'exercice de ce glorieux ministere à St. Germain en Laye ; il fut surpris d'une apoplexie en prêchant devant la Reine d'Angleterre. Tous les remedes des Médecins du Roi qui furent appellés ne purent le sauver, il mourut le 16. Février 1714. Il 1714.
ne portoit point ses sermons avec lui dans les divers pays où il alloit, il en savoit 60 par cœur, il se contentoit

d'en répéter un chaque jour : ils auroient soutenu l'impression ; pourquoi ne les a-t-on pas imprimés ?

Deux freres du P. Bonnaud entrerent aussi chez les Jésuites, & y sont morts. L'un d'eux, appellé Jacques, avoit mérité la confiance de M. le Maréchal de Catinat ; ce grand Général le menoit toujours avec lui, même à l'armée.

N. Geminiani, de Lyon, Curé dans ce diocese, donna en 1715 un assez gros volume de poésies françoises sur l'Ecriture sainte & sur plusieurs autres sujets de piété.

LAURENT DE LA VALETTE, fils de Jean-Baptiste Pianello ou Pianelli, Seigneur de la Valette, Président des Trésoriers de France, & de Marie Besset, naquit à Lyon au mois de Mars 1644. Il succéda à son pere dans l'office de Président au Bureau des Finances, & fut nommé Prévôt des Marchands de Lyon en 1686. Il remplit cette place avec une grande distinction, & il jouit toute sa vie d'une haute réputation de sagesse & de probité. Il aimoit les livres, les antiquités, & les gens de Lettres. Personne ne posséda mieux que

lui l'hiſtoire de ces provinces & celle de cette ville ; il avoit ramaſſé à ce ſujet des manuſcrits curieux & en grand nombre, qu'il communiquoit avec plaiſir, & dont nos Hiſtoriens ont fait uſage. L'Academie de Lyon peut le regarder comme un de ſes fondateurs, il lui a donné aſyle dans ſon cabinet pendant pluſieurs années. Il avoit épouſé en 1673 Laure de Maſcarany, fille de Paul Maſcarany de la Verriere, Prévôt des Marchands, & d'Anne Pellot. Il mourut le 9. Octobre 1718, dans la 75e. année 1718.
de ſon âge.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur l'article de M. de la Valette, & je ne dirai rien de ſa famille, par déférence pour Mrs. ſes enfants, qui ayant eu quelque part à mon ouvrage à cauſe de pluſieurs mémoires qu'ils m'ont fournis, ont craint que le Public ne regardât mon témoignage comme ſuſpect à leur égard, & ont exigé de moi un ſilence, que je n'obſerve qu'avec beaucoup de peine.

La famille de Panelli, autrement dite Pianelli ou Pianello, par un adouciſſement ordinaire à la langue italienne,

eſt originaire de Bitonto, au royaume de Naples, d'où elle ſe tranſplanta dans l'Etat de Genes. Il y a environ 200 ans qu'elle eſt établie à Lyon.

Elle porte pour armes coupé de gueules & de ſable, à la faſce écotée & contrécotée d'or.

Ceux qui voudront en ſavoir davantage pourront conſulter, 1°. les Mémoires de Mr. d'Herbigny, Intendant de Lyon; quoique manuſcrits, ils ſont aſſez répandus dans ces provinces : 2°. le livre de Jean-Baptiſte l'Hermite du Souliers, intitulé l'Italie françoiſe; 3°. l'éloge de M. Laurent de la Valette dans le Journal de Verdun, Décembre 1718.

Mr. de Charly, Chevalier d'honneur de la Cour des Monnoies de Lyon, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de ladite ville, petit-fils de M. Laurent de la Valette, eſt marié, & a des enfants.

JACQUES VERGIER naquit à Lyon en 1657. Il fut deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & étudia en Sorbonne. Son goût pour la liberté & ſon talent pour la poéſie ne s'accommoderent pas de cette deſtination, qui n'étoit pas la

sienne : ce n'est pas qu'il eût formé quelques projets, il n'a pas réfléchi un quart d'heure de sa vie sur sa fortune, ou sur le choix d'un état. Ses amis lui firent donner malgré lui une place de Commissaire Ordonnateur de la Marine en 1690; mais ils ne purent le rendre exact, laborieux, assidu : un naturel charmant, une humeur gaie, une complaisance sans bornes, un amour effréné des plaisirs, étoient les excuses qu'il leur présentoit; il les appuyoit de ses parodies, de ses chansons, de ses épîtres mêlées de vers & de prose. La naïveté, l'élégance & le libertinage de sa Muse lui valurent le nom d'Anacreon françois, que lui donna le célebre Rousseau, & qu'il ne mérita pas toujours.

Il fut assassiné la nuit du 23. Août 1720, en se retirant chez Mr. Caze, Fermier-général, qui lui avoit donné un appartement dans sa maison. On fit des commentaires sur cette mort fort éloignés de la vérité; on ne la sut que quelques années après, lorsqu'on apprit par la confession de mort d'un associé de Cartouche, qu'il avoit tué M. Vergier, pour prouver à ses camarades une

intrepidité & un sang froid dont ils ne le croyoient pas capable.

Il y a eu plusieurs éditions de ses œuvres pendant sa vie & après sa mort : je crois celle de 1750, en 2 vol. qui est la derniere, la meilleure de toutes.

FRANÇOIS-PIERRE GILLET, Avocat au Parlement de Paris, étoit né à Lyon le 8. Juillet 1648. Il a fait honneur au Barreau par ses plaidoyers, & à la république des Lettres par sa traduction de plusieurs oraisons de Ciceron. Il est aisé de reconnoître que c'est dans ce Prince des Orateurs qu'il avoit puisé cette éloquence majestueuse qui caractérise ses discours. Il mourut à Paris, où il s'étoit établi, le 23. Décembre 1720, fort regretté.

Nous avons un recueil de ses œuvres en 2 vol. in-4°. imprimé pour la premiere fois en 1696. M. Gilbert a parlé de lui avec éloge dans le troisieme volume de ses Jugements sur les Savants qui ont traité de la Rhétorique, à l'occasion du discours de cet Avocat sur le génie de la langue françoise & la maniere de traduire, qui contient aussi quelques regles sur l'eloquence & des

réflexions sur l'usage de notre Barreau comparé à celui de l'ancienne Rome.

LAURENT GILLET, né à Lyon en 1664, étoit frere de François. Il suivit le Barreau comme lui, & resta dans cette ville. Il y acquit beaucoup de réputation: son esprit étoit brillant, enjoué & solide tout ensemble. Les Avocats ses confreres le députerent à Paris pour les défendre contre les poursuites d'un Traitant, qui vouloit les assujettir aux peines prescrites contre les usurpateurs de Noblesse, à raison du titre de Noble qu'il est d'usage à Lyon de donner aux Gradués. Il composa à ce sujet deux requêtes imprimées dans le second volume des œuvres de son frere; il y détruit avec force les prétentions du Partisan, & il établit savamment la dignité de son état. Il obtint le 8. May 1703 un arrêt du Conseil, qui confirme aux Avocats & aux Médecins le titre de Noble.

Jean de la Moniere, son cousin germain, fut député avec lui par le college des Médecins de Lyon pour la même cause. C'étoit un Médecin aimé & estimé; sa vie, qu'il a portée jus-

qu'à 85 ans, qu'il termina le 8. May 1737, lui a donné occasion de servir long-temps sa patrie ; il y a peu de familles à Lyon qui ne lui doivent la conservation de quelqu'un. Il disoit qu'il pouvoit bien avoir laissé mourir des malades, mais qu'il n'en avoit jamais tué. Je suis la preuve qu'il savoit aussi leur rendre la santé. Je suis flatté d'être autorisé à parler de lui ; son bon esprit, la douceur de son caractere & sa charité ne trouveront point de contradicteurs, & lui méritent autant de place dans ces Mémoires, que des écrits, qu'il auroit faits comme un autre, s'il eût voulu, ou si ses occupations lui en avoient laissé le temps : j'avoue d'ailleurs ingénument que je fais encore plus de cas des vertus que des livres. Jean de la Moniere, son grand-pere, Doyen du college des Médecins de Lyon, avoit publié en 1625 & 26 un excellent ouvrage sur la dissenterie, qui régnoit alors. Il y a encore de lui un traité sur la peste, & quelques autres ouvrages manuscrits, qui lui ont mérité le titre d'habile Médecin. Il ne reste plus de la Moniere à Lyon. Mrs. Gillet

& Mrs. Garnier ont hérité de ce dernier, qui n'a point laissé d'enfants, quoiqu'il ait été marié.

Laurent Gillet mourut le 13. Avril 1720. Ses deux fils ont suivi avec succès la profession d'Avocat, comme lui, & sont parvenus à l'échevinage dans cette ville.

Quelque triste que soit l'hommage qu'on rend à ses amis qui ne sont plus, je crois devoir parler ici de Claude Gillet, fils aîné de Laurent. Il étoit né à Lyon le 8. Février 1693, & il est mort à Paris en 1748.

Avec un esprit supérieur, & capable de tout ce qu'il vouloit entreprendre, il se croyoit & se disoit paresseux. Personne dans son état n'avoit essayé de tant de sortes d'études, je n'excepte pas même la Géométrie, sans rien faire perdre à celle qui faisoit son objet principal.

Il passa par les deux maisons des pauvres de cette ville, & leur rendit de grands services. Celle de l'Hôtel-Dieu lui doit l'ordre admirable qui regne dans ses archives; il se consacra à ce travail pénible & ennuyeux avec un

zele qui fait honneur à ſon cœur. Il fut Echevin en 1728. Les diverſes députations dont il fut chargé pour les affaires les plus eſſentielles & les plus délicates ſont la preuve de l'eſtime générale qu'on avoit pour ſes talents. Il fut Subdélégué-général de l'Intendance de Lyon. On l'appella à Geneve comme arbitre dans une affaire conſidérable qui intéreſſoit la République, & il y mérita les ſuffrages de tout le monde.

Il parloit peu, mais il parloit bien; ſon éloquence étoit plus forte que brillante; on réſiſtoit rarement à ſes moyens, tout dépouillés qu'ils étoient de la parure & des ornements, qu'il dédaignoit.

Quoiqu'il n'aimât pas tout le monde, ſon cœur étoit tendre & ſenſible à l'amitié. Il avoit une aſſez belle phyſionomie. Il croyoit ſa ſanté inaltérable: c'eſt cette opinion qui a avancé ſa fin. Il ne ſe défendoit gueres de ce qui pouvoit lui plaire: né capricieux pour tout ce qui n'étoit pas eſſentiel, il changeoit de maniere de vivre & d'habitation, ſans être retenu par aucun reſpect humain; la liberté étoit ſa deviſe. Il étoit député à Paris pour une affaire qui lui

donna beaucoup de peine, lorſqu'il y mourut de la gangrene.

Le déſintéreſſement, la droiture & la vérité alloient de pair chez lui avec la pénétration, la ſagacité & la juſteſſe de l'eſprit. Il n'a jamais été marié. M. ſon frere eſt marié, & a des enfants. Leurs armes d'argent à deux palmes adoſſées de ſinople.

BRUNO LE CLERC, de Lyon, Chanoine régulier de la Rédemption des captifs, ſe ſignala par ſa charité. Il paſſa trois fois les mers pour délivrer les Chrétiens des fers des Infideles. Il deſiroit une occaſion plus marquée encore de ſignaler ſon zele, il la trouva dans la peſte qui déſoloit le royaume d'Alger; il s'y conſacra au ſervice des peſtiférés, & il eut le bonheur de mourir dans ce glorieux exercice en 1721. 1721.

Ce fut lui qui dans un de ſes voyages rapporta de l'Orient cette fameuſe image de J. C. crucifié, objet de la curioſité des connoiſſeurs, & de la vénération des Fideles, dans l'égliſe des Trinitaires.

Bruno le Clerc eut deux freres qui embraſſerent le même état que lui. Leur

pere touché de ces exemples, voulut les imiter autant qu'il le pouvoit ; il demanda d'être enterré dans leur église avec l'habit de l'Ordre, & lui laissa par son testament une maison dans la rue Ecorcheboeuf.

Cette même année 1721, le 8. Mars, mourut en odeur de sainteté dans le monastere de Ste. Marie des chaînes Anne-Marie Pillet, dite Sœur Simplicienne, âgée de 73 ans, Professe depuis 46 ans, & du rang des Sœurs Converses. Ce n'est point ici le lieu d'examiner les prodiges de sa vie, ses extases, ses révélations, & les choses extraordinaires qu'elle a faites ; mais on ne peut refuser un tribut de louange aux rares exemples de vertu qu'elle a donnés, soit dans son monastere, qu'elle a édifié de tant de manieres, soit aux yeux des personnes du monde qui la consultoient, & à qui elle n'a jamais inspiré que l'amour de Dieu & l'observation de sa loi. Elle étoit née à Lyon d'une famille honnête en 1652.

GILBERT PARISOT, reçu à Lyon Maître Chirurgien en 1676, fut long-temps le premier Chirurgien de

cette ville. Il joignit aux talents de sa profession les agréments de l'esprit. Il est mort en 1721, fort regretté, laissant un fils, qui a embrassé le même état que son pere, & qui a égalé au moins ses bonnes qualités & sa réputation.

Nous n'avons pas à Lyon, ni peut-être dans l'Europe entiere, une famille aussi ancienne dans la Médecine & dans la Chirurgie que celle des Vittet. Christophe Vittet, Chirurgien à Lyon, Secretaire du Roi, est le douzieme descendant en droite ligne d'Edouard Vittet, Chirurgien du Prince de Galles en 1356. Il resta en France après la bataille de Poitiers, épousa à Agen une riche héritiere. Mathieu, son petit-fils, francisa son nom, comme il est aujourd'hui. Aymar, arriere-petit-fils de Mathieu, fit un traité excellent sur les hernies des hommes, des femmes, & des petits enfants, & un autre sur la génération, sur tous les accouchements naturels, non naturels, laborieux, & contre nature. Ils ont presque tous exercé indifféremment la Médecine & la Chirurgie. Louis Vittet, fils de Christophe, est

aujourd'hui Docteur en Médecine. Ces faits sont constatés par les témoignages les plus recevables.

On peut joindre ici Jean Balliat, né à Lyon en 1682, fils de Jacques Balliat, aussi Chirurgien, estimé de son temps. Jean Balliat avoit l'esprit cultivé. La science dans la théorie & dans la pratique de la Chirurgie ne l'avoit pas empêché de cultiver les Belles-Lettres. Il faisoit des vers françois. Il est mort en 1752, laissant un fils, Claude Balliat, aussi Maître Chirurgien.

Je crois le Public intéressé à voir perpétuer une famille dans la profession qu'elle a une fois embrassée.

FRANÇOISE JOURNET étoit née à Mâcon, & selon d'autres, à Lyon. Sa mauvaise fortune la fit entrer chez une Marchande de cette ville dont le mari fit banqueroute. Quoiqu'abandonnée de sa maîtresse, & n'ayant d'autre bien qu'une très-jolie figure, elle ne céda aux poursuites d'un jeune homme, qui l'aimoit, qu'en l'épousant. Elle n'apprit qu'au bout de quelques mois que ce jeune homme étoit déjà marié. Elle prit alors le parti du Théatre. Elle

débuta à l'opéra de Lyon; & le ſuccès qu'elle eut fut ſi grand, qu'on l'engagea d'aller à Paris. Elle y fut médiocrement reçue. Ses amis lui conſeillerent de perſiſter; elle ſuivit cet avis, & réuſſit au point que peu d'années après elle devint, à la retraite de Mlle. des Matins, la premiere Actrice de l'opéra de Paris. Elle y avoit débuté au mois d'Avril 1705 par le rôle d'Yole dans l'opéra de la mort d'Alcide. Elle n'a jamais été remplacée dans ceux d'Iſis, de Thetis & d'Iphigenie. Elle quitta le Théatre en 1720. Dans le rôle d'Iſſé, ſa ſanté commençoit à s'altérer. Le ſyſtême lui avoit procuré une fortune de huit à neuf cents mille livres, qui ne dura qu'autant que le papier: le chagrin qu'elle en eut & un ſquirrhe au foie la mirent au tombeau en 1722. Mlle. Bourdon, ſa niece, qui s'eſt mariée depuis à un Gentilhomme de Picardie, hérita de tous ſes biens. On a vu long-temps à Paris un portrait de Mlle. Journet, peinte en Iphigenie par le fameux Raouſt. C'étoit un des chefs-d'œuvre de ce Peintre: il a diſparu depuis quelque temps, ſans qu'on ſache à qui il appartient aujourd'hui.

ANTOINE DE SERRE, Seigneur du Vivier & de Charly, Conſeiller d'honneur en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée, &c. de Lyon, y étoit né en 1649 de Charles de Serre, Conſeiller au Parlement de Dombes, & d'Anne de Seve. Il avoit de l'eſprit naturel, de la fineſſe, du feu, beaucoup de diſpoſition pour les hautes Sciences, & plus de génie encore que d'étude. Il fut de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres dès ſa naiſſance. Il en avoit été Directeur pluſieurs fois, & il l'étoit encore en 1717. Lorſque cette Académie tint ſa premiere aſſemblée publique, il y lut un diſcours qui reçut de grands éloges.
1723. Il mourut en Septembre 1723. Les Journaux étrangers ont ſouvent parlé de lui avec diſtinction.

Sa famille, qui étoit ancienne, & originaire de Montpellier, s'eſt éteinte avec lui. Il n'avoit qu'un frere, Lieutenant-Colonel du régiment de Levy, Cavalerie, tué au combat de Munderkingen en Baviere le 31. Juillet 1703; & il n'a laiſſé qu'une fille, mariée en 1707 à M. de la Valette.

Les armes de cette famille ſont d'azur

zur à un lion d'or tenant entre ſes pattes une ſcie d'argent.

SIMON CLAPEYRON, ancien Député de la ville de Lyon au Conſeil de Commerce, naquit dans cette ville le 5. Juillet 1656. Il avoit pour pere Jean Clapeyron, Marchand Bourgeois de Lyon, qui mourut à Nevers en 1674, en revenant de Paris pour remplir ici la place de Receveur des deniers communs de la ville, que Camille de Neuville, Archevêque, lui avoit procurée. Sa mere étoit Catherine Crupiſſon.

Simon Clapeyron fut reçu Marchand à Paris en 1687. Il s'y maria en 1695 avec Marie Charron, tante maternelle de M. Moreau de Maſſigny, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris & de M. Moreau de Sechelles, ci-devant Contrôleur-général des Finances. Il négocia à Paris & à Lyon juſqu'en 1709, que M. Deſmaretz le chargea de régler les comptes de pluſieurs affaires importantes pour le ſervice du Roi. Au commencement de 1717 M. le Duc d'Orléans l'envoya à Avignon exécuter une commiſſion délicate. Les engagements pris par la France avec l'Angleterre

exigeoient que le Roi Jacques sortît du royaume : il s'agissoit de déterminer ce Prince à une démarche aussi désagréable pour nous que pour lui.

La jalousie, que le mérite excite toujours, profita de l'établissement des billets de banque pour prêter à M. Clapeyron des sentiments qu'il n'avoit pas. Il fut exilé le 21. Février 1720 à St. Flour en Auvergne. Les ombrages qu'on avoit donnés contre lui ne durerent pas, il fut rappellé le 22. Mars suivant.

En 1722 il fut élu & nommé par les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, conjointement avec la Chambre du Commerce, pour remplir la place de Député de cette ville au Conseil de Commerce à Paris, vacante par la mort de Mr. Anisson, qui la possédoit depuis sa création en 1702. Les termes dans lesquels sont conçus l'acte de cette nomination, celui de sa réception au Conseil de Commerce, & la délibération de la Chambre du Commerce, lors de son retour à Lyon, où ses infirmités le rappellerent, justifient son zele, son intelligence & son application. Ce fut à sa considération que

Mr. Palerne, son gendre, fut nommé pour lui succéder dans la députation. Il faut voir dans les lettres du Maréchal de Villeroy l'estime qu'il faisoit de Mr. Clapeyron, & de quelle importance il croyoit cette place pour la ville de Lyon. Je ne puis m'empêcher de citer ici quelques lignes de celle qu'il écrivit le 26. Février 1724 à Mr. Palerne sur la mort de Mr. Clapeyron, arrivée le 20. du même mois à Lyon, où étoit alors Mr. le Maréchal. 1724.

„ Je suis bien fâché d'avoir à vous „ apprendre la mort de M. Clapeyron. „ Je le regrette infiniment : c'étoit un „ bon & digne citoyen, plein d'affec- „ tion & de zele pour sa patrie, & „ d'un attachement pour les intérêts de „ cette ville, qui exige qu'on n'oublie „ jamais ses succès. Il ajoutoit à ses con- „ noissances dans les affaires de com- „ merce un courage, une fermeté pour „ soutenir la vérité auprès des Ministres, „ qui mérite que la ville se souvienne „ de ses services, & qu'elle en donne „ des marques à sa famille. „

L'amour de Mr. Clapeyron pour le commerce lui avoit fait refuser constam-

ment & à plusieurs reprises le consulat, dans la crainte que la Noblesse qu'il donne n'éloignât ses enfants de la continuation du commerce, plus utile pour eux & pour sa patrie, que des titres. Il mourut trop tôt pour voir exécuter les projets qu'il avoit formés à cet égard.

Il a laissé trois fils & quatre filles. L'aîné est Soudiacre, & Protonotaire du St. Siege à Paris. Le second est Trésorier de France, Commissaire du Conseil dans le département des Tailles de la Généralité de Lyon, depuis plus de 20 ans, & aujourd'hui Subdélégué-général de l'Intendance: le choix que M. Bertin a fait de lui en arrivant dans nos provinces annonçoit la sagacité, la modération, l'équité & l'amour du bien public, qui caractérisent si bien son administration, & que nous éprouvons chaque jour. Le troisieme est Chevalier d'honneur en la Cour des Monnoies de Paris, & fort versé dans la connoissance des médailles, qui en suppose tant d'autres. Il n'y en a aucun de marié. Les quatre filles l'ont été. La seconde, épouse de Mr. de Palerne, est morte depuis quelques années; c'est la seule dont je

puiſſe parler, puiſqu'elle n'eſt plus. La ſupériorité de l'eſprit & toutes les vertus du cœur lui donnent une place entre les femmes qui ſont honneur à leur ſiecle : elle s'appelloit Magdelaine, née à Lyon le 30. May 1700, & morte à Paris le 11. Février 1749.

Leurs armes d'azur à la faſce d'or, chargée de trois croix potencées de gueules, accompagnées de trois roues d'or, deux en chef, une en pointe.

FRANÇOIS GACON, connu ſous le nom d'Abbé Gacon, né à Lyon en 1667, & mort dans ſon prieuré de Baillon en 1725, avoit d'abord été deſtiné au commerce par ſon pere, qui étoit un Négociant reſpectable. Il s'en défendit, & pour s'y ſouſtraire abſolument, il entra chez Mrs. de l'Oratoire, & y paſſa quelques années. Lorſqu'il en ſortit, on lui acheta une charge de Clerc de chapelle chez M. le Duc d'Orléans. Il ſe dégoûta encore de cet état, & ne voulut en avoir d'autre que celui de Poëte.

Rebuté du mauvais ſuccès de ſes vers, qui péchoient plus par l'objet qu'il leur donnoit, que par le défaut de talents,

il alla se confiner dans le prieuré de Baillon, que M. de St. Albin, Archevêque de Cambray, lui avoit donné, où il est mort.

Ses ouvrages sont : le Poëte sans fard : Lyon, 1696.

Emblêmes & devises chrétiennes : Lyon, 1700.

Rousseau & anti-Rousseau : Amsterd. 1712.

Homere vengé : Paris, 1705.

Le Secretaire du Parnasse : Paris, in-8o. 1723.

Les fables de M. de la Mothe traduites en vers françois.

Il a eu part à un grand nombre de brevets de la calotte.

Il a fait plus de 200 épigrammes pour accompagner les portraits des hommes illustres ; ce qui prouve qu'il les honoroit, quoiqu'il ait souvent employé, par une fatalité singuliere, son esprit & ses talents à critiquer ceux de son temps.

Il avoit remporté le prix de l'Académie françoise en 1717. Cette Académie, au lieu de lui remettre le prix qu'il avoit mérité, & de recevoir ses

remerciments, pria M. l'Abbé de Choisy de le lui donner, ne voulant pas qu'il parût dans une assemblée dont il avoit censuré presque tous les membres.

En 1718 M. de Villeroy, Archevêque de Lyon, demanda pour lui une place à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville. On ne put la refuser à ce Prélat, à qui cette Académie avoit beaucoup d'obligation; mais il n'y parut jamais, il y envoya son remerciment.

C'est sous le titre de Poëte sans fard que l'Abbé Gacon osa écrire une satyre contre M. Perrachon, ce Lyonnois recommandable par ses vertus, & même par ses talents, que l'amour des Lettres engagea à donner aux Jésuites du college de la Trinité de cette ville un fonds de 300 liv. de rente, pour être employé chaque année à augmenter leur belle bibliotheque: on y voit encore son portrait, qui sert de pendant à celui du P. de la Chaise, autre bienfaiteur de cette même bibliotheque.

Mr. Perrachon étoit d'une famille originaire du Piedmont. Elle habitoit la ville de Quiers du temps qu'elle

étoit république : on y voit des chapelles fondées par ses ancêtres, qui avoient donné des Gonfaloniers à cette république, des Sénateurs à Turin, & des Intendants de Justice au Piedmont. Il y en a eu deux branches établies à Lyon, qui n'existent plus. Une d'elles portoit le nom de Marquis de St. Maurice & de Senozan.

Un des freres de l'Abbé Gacon, connu sous le nom de l'Avocat Gacon, encore vivant, se plait à composer des épigrammes dans le même goût. Je crois que ceux qu'il a attaqués le lui pardonneront aussi volontiers que moi, qui ai été un des objets de ses petites satyres. Nous souhaitons tous que le plaisir qu'il y trouve contribue à l'égayer, & à conserver sa bonne santé : en ce cas, elles lui feront plus de bien qu'elles ne nous feront de mal.

Pierre Gacon, autre frere de celui dont nous venons de parler, né à Lyon en 1664, succéda à l'âge de 17 ans au commerce de son pere, & y fit des progrès si rapides, qu'on jugea dès-lors de ses talents. Ses voyages en Hollande & en Angleterre aiderent à les perfection-

ner. Sa fortune étoit déjà brillante en 1702, lorſqu'il commença à ſervir dans les maiſons des pauvres. Il paſſa au tribunal de la Conſervation & de là au conſulat en 1714. Son amour pour la patrie éclata dans toutes les occaſions. Il conſentit à ſe charger de la direction du ſéminaire de la Propagation de la foi, & de la maiſon des Recluſes. Il exerça la tréſorerie de la Chambre du Commerce pendant 30 ans. C'eſt en cette qualité qu'il fit tant de mémoires & qu'il fut député tant de fois pour les intérêts du Commerce, dont il étoit devenu l'arbitre. Il fut reçu en 1738 dans la Société royale des Beaux Arts de cette ville : comme amateur des Arts, il s'y connoiſſoit. Un mémoire ſur le Commerce, qu'il lut dans une aſſemblée publique de cette compagnie, lui mérita des applaudiſſements : il écrivoit avec facilité & avec élégance. Son déſintéreſſement & ſon ardeur à ſervir ſes concitoyens méritoient une vieilleſſe plus heureuſe, ſelon le monde : la ſolidité de ſon eſprit, ſa religion & ſes vertus le dédommagerent des revers de la fortune. Il mourut à la ſuite d'une maladie

de deux ans en 1749, dans un âge fort avancé.

Une partie de la gloire de ce digne citoyen eſt d'avoir ſu concilier le Négociant & l'homme de Lettres. Il avoit formé une collection conſidérable des livres les plus curieux en pluſieurs genres, & particuliérement ſur l'hiſtoire & le commerce de cette ville. Cette collection de plus de quatre mille volumes, avec trente cartons remplis de manuſcrits & de pieces fugitives, ſe trouve aujourd'hui entre les mains des grands Auguſtins de cette ville, qui ſe font un plaiſir de les communiquer.

Ses armes d'azur au mouton ſaillant d'argent moucheté, à la bordure componée de même, d'argent & d'azur.

GABRIEL DE GLATIGNY, d'une famille originaire de Bayonne, étoit né à Lyon le 22. Juin 1648. Son amour pour l'étude l'engagea à entrer chez les Jéſuites. Il y fut peu de temps; il ſe conſacra tout entier à la Juriſprudence, pour laquelle il ſembloit être né. Il fut reçu Avocat du Roi en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon en 1678; & lors de la création de la Cour des Mon-

noies en 1705, sa charge d'Avocat du Roi fut réunie à celle d'Avocat-général de la Cour des Monnoies. C'est faire son éloge, que de dire qu'il a rempli cette place pendant 45 ans avec l'estime publique : aussi lorsqu'il la résigna à Gabriel de Glatigny, son fils ainé, en 1717, M. Daguesseau, Chancelier de France, qui avoit eu occasion, étant Procureur-général du Parlement, de le connoître particuliérement, voulut-il lui donner un témoignage de son estime en lui permettant par un privilege spécial d'exercer cette même charge pendant cinq ans, quoique Mr. son fils en fût pourvu.

Mr. de Glatigny avoit des talents, de la facilité & de la grace à parler, une grande connoissance des loix, & une sagacité ingénieuse à en faire l'application. Il fut reçu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres, dès qu'elle commença ses exercices : il en fut Vice-Directeur pendant plusieurs années. Il avoit été Echevin en 1696. Il est mort le 1. Septembre 1725. 1725.

Il a laissé de Marie Riviere, sa femme, cinq enfants, Gabriel de Glatigny,

qui a rempli ſa place d'Avocat-général ; Barthelemi, Jéſuite ; Marcellin, Chanoine Baron de St. Juſt ; Mathieu, Avocat au Parlement de Paris ; & Marie-Anne, mariée à Mr. du Soleil, Conſeiller en la Cour des Monnoies de cette ville.

Mathieu de Glatigny, quatrieme fils de celui dont je viens de parler, étoit né en 1700. Il fit ſes premieres études à Lyon avec beaucoup de diſtinction, & ſon Droit à Toulouſe. Les gens d'eſprit, dont cette ville abonde, lui marquerent une grande eſtime & reſterent ſes amis. De retour dans ſa patrie, il ſe livra au Barreau, & y donna une idée avantageuſe de ſes talents. Son éloquence étoit mâle & fleurie, ce qui paroiſſoit de lui étoit bien fait, il apportoit de l'exactitude aux moindres choſes ; il n'auroit pas ſu mal parler ni mal écrire. Son goût pour la Littérature alloit de pair avec l'étude des loix. L'Académie des Sciences & Belles-Lettres le reçut de bonne heure, comme un ſujet capable de l'aider : il y travailla en effet avec ſuccès. Ce ne fut que par complaiſance pour M. le Préſident de Fleu-

rieu, alors Prévôt des Marchands, & son ami intime, qu'il accepta la place d'Echevin que la ville lui offroit. Il mourut dans son consulat en 1742, sans avoir été marié. La ville, le Barreau & les Lettres y perdirent; il fut pleuré par ses amis: la douceur de ses mœurs & la bonté de son caractere lui en avoient beaucoup fait.

Barthelemi de Glatigny, Jésuite, a été Supérieur de plusieurs maisons de son Ordre. Il est mort le 22. Mars 1755 à Besançon, où il étoit Recteur, à la suite d'une retraite qu'il avoit donnée dans cette ville, & qui lui avoit laissé une oppression de poitrine, qui le conduisit au tombeau dans la 63e. année de son âge.

Gabriel de Glatigny a honoré les diverses places qu'il a remplies: il auroit mérité un théatre plus élevé. C'est un bonheur pour cette ville qu'il ait borné son ambition à la servir. Que deviendroient les provinces, si les grands talents dédaignoient la considération qu'ils peuvent y acquérir par leurs travaux? Elle n'y est peut-être pas décorée, comme dans la capitale, des titres & des

honneurs que la fortune y prodigue, elle n'y eſt pas expoſée non plus aux orages & aux variations, qui ſont inſéparables de ſes faveurs. Celle de M. de Glatigny a preſque commencé avec ſa vie, & n'a fini qu'avec elle : elle a été ſa ſeule récompenſe, & la plus flatteuſe auſſi qu'un vrai citoyen puiſſe ſe propoſer. Il a vu les différents Ordres de ſa patrie réclamer ſon ſecours dans les affaires les plus importantes & les plus délicates, & le payer de ſes ſervices par une admiration qui durera autant que ſa mémoire. Devenu Avocat-général en 1717 par la démiſſion de ſon pere, il juſtifia le choix que le Roi avoit fait de lui, & ſurpaſſa l'idée que le Public s'en étoit formée. Il n'étoit pas de ces hommes qui en impoſent par l'abondance du diſcours, par la facilité de l'expreſſion, par l'élégance des mots, par l'éclat de la diction ; ces moyens, victorieux en tant d'occaſions, ſembloient être reſſerrés dans ſon eſprit, ils ne ſe produiſoient que lentement : il falloit lui donner du temps, alors rien ne lui manquoit, les lumieres les plus vives, les connoiſſances les plus profon-

des, la préciſion & la juſteſſe la plus exacte préſentoient la vérité & la perſuadoient. Les Lettres, en perfectionnant ſon langage, l'avoient poli, & lui donnoient quelquefois des graces. Elles n'étoient pas dans ſon caractere; l'étude des loix, toujours auſtere, lors même qu'elle eſt la plus parfaite, n'avoit pas dû l'adoucir. La Compagnie dont il a été l'oracle pendant tant d'années, le conſultoit dans ſes affaires, comme les plus ſimples particuliers dans les leurs. Il eſt ſingulier, mais il eſt vrai, que dans la multitude des arbitrages ſoumis à ſes déciſions on ne s'eſt jamais repenti d'avoir ſuivi ſes conſeils. Il arrive aux hommes les plus lumineux en ce genre de ne pas ſe préſerver aſſez de la prévention de l'intérêt & de l'eſprit de ſyſtême : aucun de ces reproches n'a été fait à M. de Glatigny. La loi étoit ſon principe, & la paix des familles ſon objet; il sembloit ſe dépouiller de toute humeur dès qu'il s'agiſſoit d'éloigner celle des plaideurs, ſi préjudiciable ordinairement à leurs intérêts. Les différentes juriſdictions de cette ville auxquelles il étoit attaché ont reçu de lui

les mêmes ſecours que celle à laquelle il s'étoit conſacré : & lorſqu'il quitta la place d'Avocat-général en 1746, il n'en fut pas moins utile à ſes concitoyens ; il employa ce loiſir à les entendre, & à les aider de ſes avis.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville avoit des droits ſur ſes talents ; aucune famille ne lui avoit encore donné autant de ſujets que celle de M. de Glatigny ; il y avoit été préſenté fort jeune par ſon pere. Son zele pour cette Compagnie a éclaté dans toutes les occaſions qui ſe ſont offertes. Elle lui doit en partie la forme & les réglements qu'elle ſuit aujourd'hui ; il y apportoit cet eſprit d'ordre & de perfection qu'il avoit puiſé dans l'habitude des loix. Ses tributs académiques s'en reſſentoient. Sa modeſtie s'eſt oppoſée au deſir qu'on a eu ſouvent de les donner au Public : ſon meilleur ami vient enfin de les mettre au jour. La bonne critique faiſoit ſa principale Littérature : on ne l'a jamais vu ſe tromper dans le jugement qu'il portoit des ouvrages ; il n'en parloit peut-être pas ſi facilement que d'autres, mais il en jugeoit bien.

La

La Religion, l'étude & la grande application avoient mis un frein à ses passions, & l'avoient garanti des erreurs & des égarements qu'elles traînent après elles. Les deux dernieres années de sa vie ont été pour lui des années d'épreuve ; il s'est vu dépérir de jour en jour, sans savoir quelle en étoit la cause ; il ne souffroit véritablement que de la diminution de sa vue, qui n'étoit elle-même qu'une suite du principe général qui préparoit sa destruction. Le travail lui étoit alors devenu difficile ; il ne s'y livroit pas avec moins d'ardeur. Il n'y avoit que peu de jours qu'il avoit terminé des procès d'une très-grande importance, lorsqu'il fut obligé de céder à l'accablement de son mal, & qu'il y succomba tout-à-fait le 24. May 1755, dans la 65e. année de son âge, étant né le 10. Octobre 1690. Quelque préparé qu'on fût à cet événement par l'état de langueur qui annonçoit sa fin, cette ville en a été frappée ; elle a cru voir s'éteindre une lumiere pour elle. Il a laissé de son mariage en 1718 avec Marianne Milliere deux fils & une fille, Gabriel de Glatigny, Conseiller au Par-

lement de Paris, Honoraire de l'Académie de Lyon, reçu en 1741 en survivance & en concurrence de la place d'Avocat-général de son pere, & qu'il a quittée avec les regrets de sa patrie pour s'établir à Paris, en 1745, où il s'est marié avec Marie Pichon de Madiere; Jean-Baptiste de Glatigny, Capitaine au régiment de Rohan; & Marie-Anne de Glatigny.

Leurs armes sont d'or au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même au chevron de même.

MELCHIOR PHILIBERT, un des plus grands & des plus fameux Négociants de cette ville, y naquit en 1645 de Gabriel Philibert, originaire de St. Chamont en Lyonnois, & de Jeanne Ferriol. Il épousa en 1675 Jeanne Rondet, fille de Louis Rondet, Bourgeois de Lyon, & de Jeanne Bourret, dont il eut six enfants. L'ainé mourut à la Trappe, & le quatrieme, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne. Le second fut envoyé en Hollande, & le troisieme en Italie, pour se former au commerce. Des deux derniers, le premier épousa Catherine

Sabot, & le second N. Vialis. Ils sont morts tous deux, & ont laissé des enfants avec des fortunes bien differentes. Marguerite, l'ainée des deux filles de Melchior, épousa M. de Trellon; & la seconde, Pernette, épousa M. Duret: ces deux familles sont fort connues à Lyon.

Melchior Philibert mourut à Charly, dans sa maison de campagne, le 24. Juin 1725, âgé d'environ 80 ans, & dans une espece d'enfance. Sa vie a été un tissu d'actions mémorables, qui prouvent l'étendue, l'utilité, la sagesse, & la perfection de son commerce. Il avoit pour objet principal la banque & les piastres. Il refusa constamment d'être Echevin, dans la crainte d'être détourné du commerce, qu'il croyoit plus utile à sa patrie que son consulat. Il le disoit à ses amis, & il osa le prouver à M. le Maréchal de Villeroy, qui lui faisoit des reproches de sa résistance sur ce point. Ce fut malgré lui, & même sans qu'il le sût, qu'on lui accorda en 1722 des lettres de Noblesse. C'est de ces lettres, & non des mémoires de la famille, ni des discours publics, que j'ai tiré quelques traits si honorables à cet hom-

me vraiment grand dans ſon état. Il y eſt parlé de ſon application ſinguliere au commerce depuis 50 ans, des avantages conſidérables qu'il a procurés à la nation ; qu'il n'a pas ſeulement négocié dans le royaume, mais dans tout le monde connu, avec la confiance de l'étranger & un applaudiſſement général ; que ſon crédit & ſa correſpondance ont fourni des reſſources à l'État, & à la ville de Lyon en particulier ; que l'or, l'argent, la ſoie, & les autres matieres qu'il a tirées du dehors dans les temps les plus difficiles, ont ſoutenu les manufactures & le commerce, & empêché la ruine de pluſieurs Fabricants ; qu'en ſe chargeant de la fonction de Tréſorier des deux hôpitaux de ſa patrie dans les conjonctures délicates de diſette & de cherté, il a fait pour le ſoutien de ces deux maiſons des avances conſidérables ; qu'il a eſſuyé & porté ſeul toute la dépenſe & toute la fatigue de cette adminiſtration pendant dix ans ; que ſon amour conſtant pour le bien public, ſa pénétration, la juſteſſe de ſes vues pour l'avancement du commerce, ont mérité les marques d'honneur & de diſtinction qui lui ſont accordées.

Melchior avoit un frere Avocat du Roi au Bureau des Finances. Il avoit eu un oncle, Jean-François Philibert, Echevin en 1671, dont le fils fut Procureur du Roi au même Bureau des Finances.

Leurs armes d'azur au chevron d'or, au chef couronné de même, chargé de trois feuilles de figuier de sinople.

JACQUES REVERONY, dit du Clauzel, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, naquit à Lyon le 12. Février 1699 d'un pere qui avoit été Echevin, le premier Marchand Fabricant qui ait été élevé à cette dignité, à laquelle les progrès singuliers & l'utilité marquée des manufactures en ont élevé tant d'autres depuis. Jacques, dont nous parlons, mit au jour une dissertation latine & dogmatique sur le différent de St. Cyprien avec le Pape St. Etienne touchant le Baptême conféré par les Hérétiques : cette dissertation, qui est un traité considérable, mérita à l'Auteur un bref du Pape daté du 2. Janvier 1725. Il ne survécut pas longtemps à cet honneur : il mourut à Châlons sur Saône en 1727, d'un accident 1727.

dont son état de Vicaire - général du diocese de Châlons & ses occupations ecclesiastiques auroient dû le garantir ; un fusil lui creva dans les mains à la chasse, & lui donna la mort.

Nous avons encore de lui une paraphrase françoise sur la priere du Roi Manassez, captif à Babylonne.

Ses armes de gueules au joug d'argent mis en feu, au chef d'azur chargé d'un soleil naissant d'or.

CHARLES ROGER, d'une famille distinguée de cette ville, entra chez les Jésuites à l'âge de 15 ans, & y brilla par les Belles-Lettres, qu'il cultiva avec soin, & auxquelles il apporta les plus rares dispositions. Le college de Lyon n'a jamais eu de Professeur en Eloquence & en Poésie plus recommandable : il joignit les exemples aux leçons. Il ne reste de ses discours & de ses vers qu'un souvenir précieux, il les brûloit par modestie dès qu'il avoit satisfait aux devoirs de son état. Je ne puis mieux comparer son éloquence qu'à celle de Mr. Pelisson, & sa maniere de faire des vers, qu'à celle de Mr. Racine. Il étoit surprenant que n'étant jamais sorti

de la province ; il eût une diction si pure.

Ses Supérieurs, par égard pour la délicatesse de sa santé, & dans l'espérance de lui procurer du repos, l'envoyerent remplir la place de Recteur du college de Gray, en Franche-Comté.
Il y mourut le 5. Juin 1728, âgé de 1728.
51 ou 52 ans, qu'il avoit passés dans l'exercice des vertus chrétiennes & religieuses, dont il étoit un vrai modele.

ETIENNE MANIQUET, né à St. Paul en Jarrest, en Lyonnois, a été un Minime célebre, trois fois Provincial de son Ordre. Ses talents étoient de plusieurs sortes. Nous avons de lui une oraison funebre de Louis XIV, & une du premier Dauphin. Il a laissé un ouvrage manuscrit sur le Concile de Trente. Il est mort le 2. Octobre 1728.

Les Minimes ont eu encore chez eux quelques Religieux Lyonnois recommandables, Pierre Gaiat, fort estimé, mort en 1723; Gaspard de Seve, mort en 1706, dans un âge fort avancé; & Gaspard Friet, qui excelloit dans la connoissance des simples. Il a laissé sur cette importante partie de la Physique

des obſervations qui mériteroient d'être données au Public. Il eſt mort à Lyon le 15. Octobre 1750, âgé de 67 ans.

JEAN TRUCHET, né d'un Marchand de cette ville fort homme de bien, entra dans l'Ordre des Carmes dès l'âge de 17 ans; il y prit le nom de Sebaſtien, ſous lequel il a été connu depuis. La vue du cabinet de M. de Servieres décida les occupations du P. Sebaſtien; il ſentit que ſon génie le deſtinoit aux Méchaniques, & il s'y livra entiérement.

Ses Supérieurs ne laiſſerent pas de l'envoyer à Paris faire ſes études de Philoſophie & de Théologie au college royal des Carmes de la place Maubert. Ce qui eſt pour tant d'autres un obſtacle invincible à l'exercice & à la perfection des talents les plus marqués, fut pour lui une occaſion d'avancer le ſien, & de le tirer de bonne heure de l'eſclavage où d'autres Sciences l'auroient retenu, & peut-être enfoui.

Charles II, Roi d'Angleterre, avoit envoyé au feu Roi deux montres à répétition, les premieres qui aient paru en France; elles ne pouvoient s'ouvrir que par un ſecret, enſorte que s'étant

dérangées, le Sr. Martinot, Horloger du Roi, à qui on les remit, ne put y travailler faute de ſavoir ce ſecret, qu'on avoit oublié, & qu'il chercha en vain. Cet habile homme ne rougit point de dire à M. Colbert qu'il ne connoiſſoit qu'un jeune Carme nommé Sebaſtien capable de les ouvrir. Il les ouvrit en effet & les raccommoda ſans ſavoir qu'elles appartenoient au Roi. Quelque temps après il reçut un ordre de Mr. Colbert de ſe rendre chez lui, ſans en expliquer le motif. Le P. Sebaſtien ſe préſenta interdit & tremblant chez le Miniſtre, qui le reçut avec ſon accueil ordinaire pour les hommes à talents, & ſi propre à en faire éclorre. Ce Miniſtre avoit auprès de lui M. Mariotte & quelques autres Académiciens : il loua le P. Sebaſtien, lui apprit que les montres qu'il avoit raccommodées appartenoient au Roi, l'exhorta à ſuivre ſon génie, à étudier plus particuliérement l'Hydraulique, qui devenoit néceſſaire à la magnificence du Roi, & lui donna de la part du Monarque une penſion de 600 liv. dont la premiere année lui fut payée ſur le champ. Mr. Mariotte

avoit déterminé M. Colbert à encourager ce Religieux par ses bienfaits, & lui avoit inspiré la curiosité de le voir par tout le bien qu'il en avoit dit. C'étoit une espece de réparation que Mr. Mariotte devoit au P. Sebastien, & qu'il poussa au delà de l'injure. Chargé par M. Colbert de savoir ce que c'étoit que ce Carme dont lui avoit parlé Martinot, il l'avoit envoyé chercher & l'avoit d'abord fort mal reçu, l'accusant d'être un intriguant, & de s'être sans doute introduit chez le Ministre par quelque mauvaise voie. Ce moment d'humeur avoit fait place à l'admiration que lui avoit donné le P. Sebastien, dans la conversation qu'il avoit eue avec lui, & il étoit devenu son protecteur. Si au lieu de cet Artiste & de ce Savant généreux le P. Sebastien eût eu à faire à ces hommes jaloux & envieux, qui croient s'ôter une partie de leur gloire en rendant justice aux autres, peut-être seroit-il resté dans l'inaction, ou se seroit-il borné à travailler infructueusement dans quelque maison de son Ordre. Il n'avoit gueres alors que 19 ans : animé, comme on le

peut croire, il s'appliqua encore avec plus de vivacité à toutes les Sciences qui pouvoient justifier l'idée qu'on venoit de prendre de ses talents ; il étudia la Géométrie à fond, comme la base des connoissances dont il avoit besoin ; les différentes pratiques des Arts, l'Anatomie même & la Chymie ; il se rendit familiere la construction des pompes & la conduite des eaux, il eut part en conséquence à quelques aqueducs de Versailles, il ne s'est gueres fait de projets de grands canaux & de communication de rivieres pendant sa vie qu'on ne l'ait consulté. Il a travaillé à un grand nombre de modeles pour les manufactures ; les proportions des filieres des Tireurs d'or de Lyon, le blanchissage des toiles à Senlis, & les machines qui servent aux monnoies de France lui ont de vraies obligations. Il s'étoit acquis une si grande réputation dans la pratique des Méchaniques, que M. Gunterfield, Gentilhomme suedois, à qui un coup de canon avoit emporté les deux mains, vint à Paris prier le P. Sebastien de lui en faire d'autres. Ces nouvelles mains ne pouvoient avoir

de principe de leur mouvement que celui des moignons, qui lui étoient restés : le P. Sebastien vint à bout en effet de faire à cet Officier des mains qui se portoient à son chapeau, qui l'ôtoient de dessus sa tête & qui l'y remettoient avec assez de facilité.

Feu Monsieur l'engagea à travailler au canal d'Orléans. Le feu Duc de Lorraine le demanda à Mr. le Duc d'Orléans, Régent, pour des ouvrages qu'il entreprênoit dans ses Etats.

Le Czar Pierre-le-Grand honora le P. Sebastien d'une visite qui dura trois heures. Il imagina pour M. le Duc de Noailles, qui commandoit en Catalogne, de nouveaux canons plus portatifs sur les montagnes, & que l'on chargeoit avec moins de poudre.

Il travailla aux Mémoires qui concernoient le canal de Picardie que M. le Duc de Chaulnes avoit à cœur.

C'est lui qui imagina la machine dont on se sert pour transporter les gros arbres sans les endommager.

Les tableaux mouvants, qui sont un des ornements de Marly, sont de lui.

Il a eu l'honneur d'être appellé aux

études des trois enfants de France, petits-fils du feu Roi. Il a travaillé pour le Roi régnant & sous ses yeux.

Il fut nommé Honoraire de l'Académie des Sciences de Paris lors du renouvellement de l'Académie en 1693. On trouve dans les Mémoires de cette Compagnie plusieurs morceaux du P. Sebastien.

Les infirmités l'attaquerent dans les dernieres années de sa vie, & le conduisirent à la mort le 5. Février 1729.

Il avoit une piété, une modestie, un désintéressement & une simplicité, qui auroient suffi pour faire un saint Religieux. On disoit communément, pour louer son caractere & ses ouvrages, qu'il étoit aussi simple que ses machines.

FRANÇOIS DE NEUVILLE DE VILLEROY, Duc Pair & Maréchal de France, par un événement qu'on ne pouvoit prévoir, & qui devint flatteur pour cette ville, naquit à Lyon le 7. Avril 1644; la destinée voulant que celui qui devoit en faire le bonheur, en être un jour le pere par ses bienfaits, en eût d'abord été l'enfant par sa naissance. Ce n'est que sous ce point de

vue que je place M. le Maréchal de Villeroy dans ces Mémoires; d'autres archives, d'autres annales que les miennes s'ouvriront pour conſerver ſon nom & ſa gloire à la poſtérité.

Elevé par les mêmes mains qui élevoient Louis XIV, il apprit tout à la fois les vertus qu'on inſpiroit à ce grand Roi, & comment il devoit s'y prendre un jour pour former lui-même l'auguſte Monarque qui nous gouverne. Il eut encore le bonheur, en faiſant ſa cour à ſon jeune maître, de le ſuivre par-tout, de lui plaire, & d'en être regardé comme ſon ami : faveur rare chez les hommes, plus rare encore chez les Rois, & qui n'a jamais ſouffert la moindre altération dans le cœur de Louis XIV. C'eſt cette amitié précieuſe, honorable & flatteuſe, qui l'a animé toute ſa vie, & qui l'a ſoutenu dans les revers qu'il a eſſuyés.

Après ſes premieres campagnes ſur les bords du Raab contre les Infideles, il revint attendre à la Cour qu'il plût au Roi de devenir conquérant. Combattant ſous ſes yeux, il fut toujours ſuivi de la victoire, qui ſembloit attachée au char

de ce Prince. S'il a été moins heureux combattant pour lui loin de lui, il a toujours retrouvé à ses pieds plus de bonheur & plus de gloire qu'il ne croyoit en mériter, & qu'il n'en avoit en effet perdu. Ceux mêmes que ce grand Roi disoit être les ennemis du Maréchal de Villeroy, parce qu'il étoit son favori, n'ont jamais osé l'attaquer sur la marche, & moins encore sur le campement des armées.

Toutes les graces & toutes les dignités ont été réunies sur sa tête; & quand il fut une fois pourvu du gouvernement de nos provinces, qu'a-t-il demandé pour elles & pour Lyon en particulier qu'il n'ait obtenu? En considérant ce que cette ville étoit, il y a cent ans, & ce qu'elle est devenue, nous ne pouvons nous empêcher de lui en rapporter la gloire, sans cesser de reconnoître ce que nous devons à ceux de ses ayeux qui l'avoient gouvernée avant lui. Si des bienfaits généraux marqués au coin de l'immortalité, nous voulons descendre dans le détail, interroger cette foule de citoyens à qui il a rendu service, dont il a arrêté la disgrace, ou dont il a

fait la fortune, quelle ville peut offrir le ſpectacle que préſente celle-ci ? Mais ſi les Gouverneurs des villes ont pu apprendre de lui ce qu'ils doivent de ſoins & de protection aux pays qui leur ſont confiés, les Lyonnois ne pourroient-ils pas à leur tour donner des leçons de reconnoiſſance aux citoyens du reſte du royaume ? Quel nom fut jamais plus conſacré dans une ville que le ſien dans celle-ci ?

Lorſque la mort cruelle eut enlevé le héros de l'Europe, le Monarque des François, & que le Maréchal de Villeroy eut reçu la derniere & la plus précieuſe marque de ſa confiance, les ſoins qui l'attacherent à l'éducation du ſeul rejeton de tant de Rois, l'eſpérance & les délices de la nation, ne ſuſpendirent point les marques de ſon affection pour cette ville ; l'augmentation de ſon crédit en fut une de biens & de graces pour nous : il a été occupé de notre bonheur dans ſa bonne & dans ſa mauvaiſe fortune.

Revenu au milieu de nous en 1721, il nous a donné l'exemple des vertus, qui étoient alors ſon ſeul ſoutien ; il nous

nous apprit ce que le caractere, la raison & la religion peuvent opérer dans une ame vraiment grande. Le changement de lieu n'en apporta point à sa conduite ; de retour à Paris, dans le sein de sa famille & de ses amis, il se montra aussi inaltérable qu'il avoit paru à Lyon, sa santé même n'en souffrit pas : bien différent de ces courtisans, qui ne peuvent survivre à leur disgrace, & dont la chûte est la mort, il ne succomba qu'à sa vieillesse, & il a fini de vivre le 18. Juillet 1730, laissant un Roi qu'il a 1730.
eu le bonheur d'élever, qui ne sait pas seulement forcer ses ennemis à la paix par ses victoires, la leur donner au milieu de ses triomphes, mais qui jouit encore de la gloire inouie de voir l'Europe entiere applaudir à la justice de ses armes après avoir admiré sa modération.

JEAN - BAPTISTE GOIFFON, quoique né à Cerdon, dans la province du Bugey, le 25. Février 1658, a vécu si long-temps dans cette ville, y a exercé la Médecine avec tant de réputation & de succès, que j'ai cru devoir lui donner une place dans ces Mémoires. Il fit

à Lyon ses premieres études. A la mort de son pere ses parents souhaiterent qu'il choisît entre l'Eglise & le Commerce. Il étoit déjà déterminé à se faire Médecin : les grands talents ont un empire auquel on ne résiste pas. L'Université de Montpellier le regarda, dès qu'il y parut, comme un sujet qui devoit faire honneur à son école. Il ne prenoit d'autre récréation que de courir les campagnes pour étudier la Botanique, ou de se renfermer chez lui pour faire des dissections anatomiques.

Le savant M. de Jussieu l'a reconnu pour son premier Maître dans la connoissance des plantes, M. de Tournefort & le P. Mersenne l'ont cité dans leurs écrits comme un des plus savants de son temps dans cette partie essentielle de la Médecine.

Devenu Bachelier à la fin de son cours avec un applaudissement général, il ne se crut pas encore capable d'exercer cette profession importante, qui demanderoit presqu'autant d'expérience que de science ; il le recommença. Il suppléoit pour les Professeurs mêmes, en cas d'absence. Feu M. Chicoineau, mort

premier Médecin du Roi, & alors Chancelier de l'Université de Montpellier, lui confia la conduite du neveu de M. le Cardinal de Janson, qui vouloit être initié dans les principes de la Médecine.

En sortant de Montpellier il se rendit aux empressements de sa famille, & retourna dans sa patrie : il y fit des cures dont on parle encore. Il y seroit resté, malgré les offres avantageuses de la ville de Bourg pour l'attirer, sans un événement singulier, qui le transplanta à Lyon, où il se fixa. M. le Marquis de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au régiment Dauphin, reçut à Lyon un si terrible coup dans le flanc gauche, que les Médecins & les Chirurgiens le jugerent mortel. Le pere de cet Officier, qui connoissoit le mérite de M. Goiffon, l'envoya chercher. Il ne trouva pas la guérison impossible, il se chargea seul de l'opérer. On le taxa de témérité; le succès le disculpa. Il auroit été dès-lors aggrégé au college de Lyon, s'il n'eût voulu se perfectionner encore dans le traitement des plaies. Il profita du crédit que cette guérison lui donna, pour demander une place de Médecin du Roi

dans l'armée d'Italie en 1687. M. le Maréchal de Catinat, aussi Philosophe que Général, distingua le mérite de M. Goiffon, lui donna toute sa confiance; l'armée en fit autant. Nous regrettons les détails des guérisons extraordinaires qu'il opéra, plus utiles sans doute que beaucoup d'autres dont les relations sont souvent que trop merveilleusement remplies.

Il revint à Lyon par préférence à plusieurs villes qui le demandoient avec instance, il y fut aggrégé Médecin en 1693. Il s'y maria avec la fille d'un Tireur d'or nommé Pignardy. Il jouissoit dans notre ville du succès de ses services, lorsque M. de Tessé, allant commander l'armée d'Espagne en 1705, obtint, sans le prévenir, un ordre de l'emmener avec lui. Il obéit. Les plus grands Seigneurs d'Espagne le comblerent d'amitié, la Reine voulut le consulter sur sa stérilité, & se trouva si bien de ses conseils, qu'elle le nomma son premier Médecin. Sa tendresse pour sa femme, son attachement pour sa famille, & une maladie affreuse qu'il essuya en Espagne, firent agréer le refus

qu'il fit de cette place. Il reçut en passant à Montpellier les distinctions les plus marquées, on y fit son éloge en sa présence. De retour à Lyon, il ne fut pas seulement l'oracle de cette ville & des provinces voisines, les étrangers venoient le consulter & se mettre entre ses mains.

En 1717 cette ville l'honora du titre d'Echevin. Il méritoit d'être mis au rang des Peres de la patrie : son autorité & sa fermeté pendant la peste de 1720, à la tête du Bureau de la santé, aiderent à garantir cette ville de la contagion, qui étoit à ses portes.

Il mourut d'apoplexie le 30. Septembre 1730, sur les neuf heures du matin, dans la place de l'Archevêché, sans avoir la moindre idée du malheur qui le menaçoit, & sur son départ pour la campagne. Il mourut riche, mais sans avoir mis aucun ordre à ses affaires temporelles ; il n'en étoit pas de même des spirituelles, il avoit fait ses dévotions la veille, qui étoit un dimanche, dans la congrégation des Messieurs du college de la Trinité.

La réputation de M. Goiffon subsiste

dans cette ville ; le college de Médecine conſerve pluſieurs méthodes qu'il a données, & tout mort qu'il eſt, il ſert à la ſanté des Lyonnois.

On a tenté en vain de tirer parti de ſes écrits, ſa maniere d'écrire & les ratures les rendent indéchiffrables. M. Goiffon, ſon fils, amateur de toutes les Sciences & de tous les Arts, n'a rien oublié pour procurer à ſa patrie ces monuments de la ſcience de ſon pere.

Une branche de la famille de M. Goiffon habite encore Cerdon ; un de ſes neveux y remplit la charge de Maire, un autre eſt Doyen du Chapitre. Je ne dis rien de l'eſprit de M. Goiffon. Ce n'eſt que par une pénétration, une ſagacité & une juſteſſe proportionnée au travail & à l'étude qu'on peut parvenir au titre de grand Médecin, que perſonne n'oſeroit lui refuſer. Sa phyſionomie annonçoit une bonne tête ; il étoit grand, bien fait, & avoit une belle figure. J'ai été ſon malade dans mon enfance : je profite encore des conſeils qu'il m'a donnés. Puiſſe le tribut que je lui rends payer à ſa mémoire la reconnoiſſance que je lui dois, & le venger, s'il ſe peut, de

l'oubli où l'a laissé M. Minget dans son histoire de la Médecine ! M. Goiffon y méritoit une place.

Les armes d'or au griffon rampant d'azur à dextre, & au lion rampant de gueules à senestre, l'un & l'autre affrontés.

JEAN-BAPTISTE MARTINY est trop lié à M. Goiffon pour ne pas le mettre à sa suite. Il étoit né à Villefranche en Beaujolois en 1673, fils & petit-fils de Médecins originaires de Lucques. Il étudia la Médecine à Montpellier sous Barbeyrac & Chirac, & l'exerça dans sa patrie jusqu'en 1714, que M. Goiffon, qui connoissoit ses talents, l'attira à Lyon, l'aggrégea au college de Médecine, & se l'attacha plus particuliérement : il lui communiquoit ses lumieres, & lui confioit souvent ses malades. M. Martiny avoit beaucoup étudié, il parloit bien latin, il aimoit son métier ; les livres & les malades l'occupoient uniquement, & lui avoient laissé ignorer les usages du monde. Ce léger défaut étoit effacé par son expérience, son attention & sa sagesse dans le traitement des maladies : ceux qui avoient

le plus badiné sur sa simplicité n'en recouroient pas moins à lui avec confiance quand ils étoient malades. Il avoit une belle ame, un cœur compatissant, beaucoup de vertus & point de vices. Il aimoit les pauvres, & les secouroit même de son argent. Il ne savoit rien refuser ; son grand âge, les chaleurs excessives, & une iscurie à laquelle il étoit sujet, ne l'empêcherent pas d'accompagner aux eaux un malade qui l'en pria. Cette complaisance lui coûta la vie : il fut obligé de s'arrêter à St. Etienne en Forez, où son mal habituel se fit sentir plus vivement ; les secours pressants dont il avoit besoin lui manquerent, il y mourut le 17. Août 1750. Il avoit été marié deux fois, & n'a point laissé d'enfants. La Société royale des Beaux Arts de cette ville l'avoit reçu en 1746. Sa réputation étoit fondée sur une multitude de citoyens qui lui devoient leur vie ou leur santé. Il étoit d'une grande taille, d'un tempérament robuste, & d'une figure qui avoit été assez belle. Il parloit beaucoup, mais lentement ; sa gravité & sa contenance annonçoient sa profession.

JEAN-LOUIS MARCHAND, si connu à Paris pour le plus grand Organiste de son temps, étoit né à Lyon en 1671. Etant allé à Paris fort jeune, & s'étant trouvé par hasard dans l'église du college de Louis-le-Grand au moment qu'on attendoit l'Organiste pour commencer l'office, il s'offrit pour le remplacer; on le rebuta d'abord : il insista; on le lui permit; il plut tellement, que les Jésuites aussi touchés de ses besoins que de ses talents, le retinrent dans leur college, & lui fournirent tout ce qui étoit nécessaire à son éducation.

Marchand, par reconnoissance, conserva toujours l'orgue des Jésuites. C'est cependant dans l'église des Cordeliers qu'il a le plus brillé. L'indépendance dont il faisoit profession lui fit refuser toutes les places avantageuses, qu'on lui présentoit de toute part : elle nuisit à sa fortune, & ne put nuire à sa réputation. Il mourut à Paris en 1732, âgé d'environ 63 ans. On a de lui deux livres de pieces de clavessin, qui sont estimées. Il n'a laissé qu'une fille, retirée à la communauté de sainte Agnès, à Paris.

JOSEPH VIVIEN, si connu dans

le dix-huitieme siecle, dès le dix-septieme même, par son talent pour la Peinture, étoit né à Lyon en 1657. Il alla à Paris fort jeune, y eut pour Maître le célebre le Brun. Sa facilité à dessiner avec les crayons de pastel le fit en quelque sorte l'inventeur de cette maniere de peindre; personne avant lui n'avoit fait en France des morçeaux si étendus en ce genre. Il eut une pension du Roi, & fut fait Conseiller de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture. Les Electeurs de Cologne & de Baviere se l'attacherent. En 1715 ce dernier lui ordonna de peindre la réunion de toute la famille électorale, qui avoit été séparée pendant plusieurs années. Il résolut, malgré son grand âge,
1731. en 1731, d'aller lui-même présenter ce bel ouvrage; il mourut à Bonn le 9. Décembre de cette année, âgé de 77 ans. Le portrait de feu M. le Duc de Berry en pastel de trois pieds de haut sur un pied & demi de large, est un des meilleurs tableaux qu'il ait faits; il a été jugé digne d'avoir place dans le cabinet du Roi au Luxembourg, où l'on n'admet que ceux des plus grands Maîtres.

PAUL DE LYON, Capucin, s'est rendu recommandable dans son Ordre & dans l'Eglise par ses écrits théologiques. Il est mort d'apoplexie à Lyon dans un âge fort avancé, le 14. Juillet 1732. Son nom de famille étoit François le Clerc. 1732.

Le Pere André de Grazac, de la même ville & du même Ordre, a beaucoup écrit contre feu M. de Sens sur la communion des Hérétiques.

Cette même année mourut chez les Carmes déchaussés Antoine de la Fay, appellé Frere Fauste de la Visitation, né à Lyon en 1655. On ne peut trop louer sa charité : il se dévoua au service des malades dans une maladie épidémique qui désola la ville de Grenoble en 1694. Il sembla n'y avoir échappé que pour le bonheur des pauvres & des malades, auxquels il consacra le reste de sa vie.

Je ne connois pas plus la famille Lyonnoise de ce Religieux que celle d'un Abbé de St. Ruf du même nom & de la même ville, dont il est parlé dans le *Gallia christiana* en 1600.

Le nom de celle de M. de la Fay,

ſi connue à Lyon, eſt Chappuy ; le nom de la Fay qu'elle porte eſt celui d'une terre qui lui appartient.

Jean Heber, du même Ordre des Carmes déchauſſés, né à Lyon en 1682, a été connu ſous le nom de Frere Jean-Marie de tous les Saints. Ce nom avoit aſſez de rapport à la deſtinée de toute ſa famille, dont il fut l'Apôtre, & qu'il ſanctifia : ſes deux ſœurs ſe firent Carmélites & ſon frere embraſſa l'Ordre des Chartreux, où il mourut n'ayant que 45 ans, fort regretté de toute ſa communauté.

PIERRE AUBERT, né à Lyon le 9. Février 1642, montra dès ſon enfance un grand amour pour la lecture & beaucoup d'eſprit naturel. A l'âge de 16 ans il fit un petit roman ſous le titre de Retour de l'iſle d'amour. Son deſſein n'étoit pas de le faire imprimer ; ſon pere, moins circonſpect, le mit au jour pendant que ſon fils étoit à Paris, & on le lut avec plaiſir. Ce premier amuſement ne nuiſit point, comme il arrive ſouvent, aux études ſérieuſes de M. Aubert : revenu dans ſa patrie, il ſe livra ſans réſerve au Barreau ; il plaida quel-

que temps avec éclat. Obligé de se renfermer dans son cabinet, à cause de la délicatesse de sa santé, il se borna à aider de ses conseils ceux qui avoient recours à lui, & le nombre en étoit grand.

Il s'étoit formé une bibliotheque nombreuse. Le trait de générosité le plus marqué de sa vie, & si digne d'un homme de Lettres qui meurt sans postérité, est d'avoir laissé cette bibliotheque à la ville de Lyon pour être rendue publique; c'est un secours qui manquoit à l'avancement des Lettres, & qu'il a la gloire d'avoir procuré à sa patrie.

Il fut Echevin en 1700. Il fit les fonctions de Procureur du Roi de la jurisdiction de la Conservation pendant plusieurs années, & celles de Procureur du Roi de la Police, & de Juge de l'Archevêché & du Comté de Lyon, jusqu'à sa mort, arrivée le 19. Février 1733. 1733.

Nous avons de M. Aubert un recueil de factums de différents Avocats en 2 volumes in-4°. Lyon, 1710; une nouvelle édition du dictionnaire de Richelet, avec des additions d'Histoire, de Grammaire, de Critique & de Juris-

prudence, 3 volumes in-fol. Lyon, les Freres Duplain, 1728. On trouve à la tête une bibliotheque des Auteurs cités dans le dictionnaire; elle est du savant Mr. le Clerc, du séminaire de St. Sulpice de Lyon, qui a beaucoup écrit, & fort peu imprimé. Dans un de ses traités manuscrits, qui a pour titre le *Plagiat*, il dit un mot de Mr. Durfé, que je place ici de peur qu'il ne reste inconnu.

„ Le savant Pere Niceron a oublié „ aussi-bien que Mr. Huet un ouvrage „ considérable d'Honoré Durfé, dont „ voici le titre. La Sylvanire, ou la „ morte vive, fable bocagere de Mr. „ Honoré Durfé, &c. Paris, in-8°. sur „ un privilege du 12. Avril 1625. C'est „ une pastorale en vers non rimés, & „ dédiée à la Reine Marie de Medicis, „ mere de Louis XIII. La préface, de „ 18 pages, est une dissertation sur le „ langage que l'on doit employer dans „ les tragédies, comédies, pastorales, „ & fables bocageres. L'Auteur y pré- „ tend prouver que le poëme drama- „ tique ayant pour but de représenter „ le plus parfaitement qu'il est possible

„ les perſonnages qui paroiſſent ſur la „ ſcene ; la rime, qui fait ſortir de cette „ vraiſemblance doit néceſſairement en „ être bannie : c'eſt, dit-il, ce que les „ meilleurs Poëtes italiens ont fait, & „ avec ſuccès. Ils n'ôtent pas ſeulement „ la rime de leurs pieces de théatre, „ ajoute M. Durfé, mais de plus ils en „ diverſifient les vers, les mêlant, longs „ & courts, ſelon que le ſujet le requiert, „ afin que les oreilles même les plus „ délicates ne s'apperçoivent preſque „ pas de la poéſie. C'eſt dans ce goût „ que ſa Sylvanire eſt compoſée : elle „ eſt de cinq actes, & de plus de qua- „ tre cents pages à 23 lignes chacune. „ En voici un échantillon, tiré du pro- „ logue, où la Fortune en habit de „ Berger récite tout de ſuite une tirade „ de 218 vers : ceux-ci ſe trouvent à la „ ſixieme page :

„ Or pour finir leur importunité,
„ Sous ces habits je me ſuis déguiſée,
„ Et m'en viens dans ces bois
„ Me dérober aux yeux ambitieux
„ Des Nymphes qui me cherchent.

„ Parmi les plus grands Rois
„ Et les plus grands Monarques,
„ Comme si je devois
„ Toujours rompre des sceptres
„ Et fouler des couronnes,
„ Renverser des royaumes,
„ Bâtir des républiques,
„ Ou fonder des cités.

J'ai trouvé dans les notes du même Mr. le Clerc que Naulo & Barrême, ces deux fameux Arithméticiens, étoient de Lyon. Il est surprenant que Moreri & tous ses suppléments n'aient jamais parlé de ces deux hommes, que leurs travaux ont rendus si utiles au Public, & qui méritent qu'on transmette leurs noms à la postérité, par reconnoissance des services qu'ils ont rendus.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon regarde avec raison M. Aubert comme un de ses fondateurs. Les Mémoires & les Journaux du temps renferment plusieurs dissertations de lui sur divers sujets. Mr. Aubert n'a pris aucun soin de les recueillir : il seroit utile & agréable au Public que quel-

qu'un

qu'un les rassemblât, ils deviendroient un monument qui ajouteroit à la gloire de M. Aubert. Ses armes d'azur au chevron d'or, au chef de même.

THOMAS FANTET DE LAGNY, Pensionnaire de l'Académie des Sciences de Paris, Membre de la Société royale de Londres, Sous-Bibliothécaire du Roi, étoit né à Lyon le 7. Septembre 1660 de Pierre Fantet, Secretaire du Roi & de Jeanne d'Azy, fille d'un Médecin de Montpellier.

Son génie pour les Mathématiques se déclara dès l'enfance ; il n'étoit encore qu'en Seconde qu'il supputoit des éclipses, & qu'il dressoit des tables de la période Julienne. Ses parents, qui le destinoient au Barreau, l'envoyerent étudier le Droit à Toulouse : il y fut reçu Avocat, & se contenta d'en prendre le titre. Son étude favorite l'emporta toujours sur toutes les autres ; il publia à 22 ans un traité sur la quadrature du cercle, & sur la cubature géométrique, un autre sur l'or de Toulouse. En 1686 il alla à Paris, où il étoit déjà connu. M. le Maréchal de Noailles lui confia la conduite de M. le Duc de Noailles, son

fils, aujourd'hui Maréchal de France. La maniere dont il s'acquitta de cet emploi lui gagna l'estime & l'amitié de la maison de Noailles.

En 1690 il publia un essai de sa Méthode générale & très-abrégée pour l'extraction des racines ; il en donna en 1692 une édition augmentée & si perfectionnée, qu'elle enleva tous les suffrages. Il fut reçu en 1695 Associé à l'Académie des Sciences de Paris. Il fit paroître en 1697 les Eléments d'Arithmétique & d'Algebre, qui alloient être suivis d'un ouvrage pour la perfection des Mathématiques, lorsqu'il fut envoyé par le Roi à Rochefort avec la qualité de Professeur d'Hydrographie : il y passa 16 ans occupé à faire des découvertes sur les logarithmes, sur les cartes réduites, sur les calculs, sur l'analyse, sur l'Arithmétique binaire, &c. qui ont paru dans un volume qu'il publia à Paris en 1714.

Lorsqu'il fut fait Pensionnaire de l'Académie & Sous-Bibliothécaire du Roi, M. le Duc de Noailles le présenta à M. le Duc Régent, qui lui donna une pension de 2000 liv.

Ce Prince, qui vouloit tout savoir, lui avoit assigné des heures pour l'entendre parler Science. Il l'arrêta tout-à-fait à Paris dans la suite, & le fit Sous-Directeur-général de la Banque, par les mêmes motifs sans doute, dit Mr. de Fontenelle, que l'on donna à Londres la direction des monnoies au fameux Newton, pour rendre utile à l'Etat la grande science de calcul, & la récompenser dans ceux à qui elle avoit tant coûté.

La fortune de M. de Lagny ne dura pas plus que la Banque. Il avoit eu soin de conserver le goût de la simplicité, qui ne le quitta jamais, avec lequel on est toujours riche : quelque médiocre que fût son bien, il en avoit assez pour y trouver de quoi soutenir de pauvres familles qui ne subsistoient que de ses largesses.

En 1725 il fut élu Directeur de l'Académie des Sciences. Il harangua en cette qualité M. le Cardinal de Fleury, lorsque ce Ministre en fut élu Président.

Il mourut à Paris le 11. Avril 1734, 1734.
& fut enterré à St. Germain l'Auxerrois. Les Mémoires de l'Académie des

Sciences contiennent plusieurs découvertes qui lui sont dues.

A l'égard de l'analyse générale qui renferme des méthodes nouvelles pour résoudre les problêmes de tous les genres & de tous les degrés à l'infini, qui a été imprimée à Paris en 1733 sous le nom de M. de Lagny, elle est de M. l'Abbé Richer, qui, sous prétexte qu'il s'est servi de quelques papiers de Mr. de Lagny sur cette matiere, a eu la modestie de rapporter la gloire de cet ouvrage à son ami. Ce volume, que l'Académie a adopté, doit être suivi de trois autres. Mr. de Lagny n'a pas joui de ce seul avantage de l'amitié, qui devroit être plus commun entre les Savants. M. des Landes lui avoit adressé en 1713 un éloge en vers latins dignes du siecle d'Auguste. Il méritoit d'autant mieux d'être ainsi loué, qu'il connoissoit les Poëtes grecs & latins, qu'il avoit adouci par leurs graces la sécheresse de ses études savantes. L'année même qu'il est mort il récitoit sans hésiter un grand nombre de vers d'Homere & d'autres Poëtes.

Dans les derniers moments de sa vie,

qu'il ne voyoit & ne parloit déjà plus, & qu'on le croyoit aux abois, un Savant qui le pleuroit avec ceux qui étoient autour de son lit s'avisa de lui dire : *Mr. de Lagny, le quarré de douze ?* Il répondit distinctement : *Cent quarante-quatre* : ce furent les dernieres paroles qu'il prononça.

MATHIEU TERRASSON, Avocat au Parlement de Paris, naquit à Lyon le 13. Août 1669 de Jean Terrasson, célebre Avocat, & Juge du Comté de Lyon. On l'envoya à Paris faire son Droit. Il y fut reçu Avocat le 27. May 1691. Son intention ne fut d'abord que d'essayer ses talents pour la plaidoirie, comptant retourner dans sa patrie ; Mr. Portail, alors Avocat-général, mort depuis premier Président, ne voulut point lui laisser quitter la capitale, & pour l'y retenir, lui fit épouser en 1704 une fille de Bernard Tuffier, alors Avocat de grande réputation. Dès son entrée au palais on le chargea des plus grandes affaires. La beauté de son génie, sa facilité admirable, & la perfection de son style lui mériterent le surnom de plume dorée, qu'il a sou-

tenu jusqu'à la fin ; tout ce qui sortoit de son cabinet étoit marqué à ce coin-là. Les qualités du cœur égaloient au moins chez lui les talents de l'esprit ; sa droiture, sa douceur, & son désintéressement en auroient fait un homme célebre : je ne sais si ce que nous appellons les vertus sociales, l'esprit du monde, le ton de la bonne compagnie, ne le mettroient pas encore au rang de ces hommes charmants, qui font les délices de ceux qui les connoissent. Tant de talents réunis & tant de travaux ne sont pas ordinairement accompagnés d'une longue vie ; il mourut âgé seulement de 66 ans, le 30. Août 1734.

Ce fut lui qui présenta à la Cour des Aides des lettres de feu Mr. le Chancelier Daguesseau, à son avénement à la chancellerie de France : le discours qu'il prononça à cette occasion est regardé comme un chef-d'œuvre. Il fut associé au travail du Journal des Savants, & Censeur royal des livres.

Nos provinces furent avec raison celles du royaume qui s'adressoient plus ordinairement à lui dans leurs procès.

M. l'Archevêque & Mrs. les Comtes

de Lyon le prirent d'abord pour arbitre dans une conteſtation qu'ils avoient avec cette ville, il devint enſuite leur Avocat, & il mérita de la part de Mrs. les Comtes une penſion viagere, qui fait honneur à ſon zele & à leur reconnoiſſance.

Il a laiſſé pluſieurs ouvrages de Juriſprudence & de Littérature. M. Antoine Terraſſon, ſon fils, Avocat au Parlement de Paris, a fait imprimer en 1738 un recueil des œuvres de ſon pere en un volume in-4°. il en fait eſpérer un ſecond, qui eſt attendu avec impatience. Il a donné encore une édition de Henrys, illuſtrée de pluſieurs doctes remarques de Mathieu Terraſſon en 1738. Ce même Antoine Terraſſon vient de donner de lui en 1751 une nouvelle hiſtoire du Droit romain en un volume in-fol. rempli de l'érudition la plus étendue & la mieux choiſie.

Le nom de Terraſſon eſt précieux à cette ville par la multitude des hommes célebres qui l'ont porté.

Pierre Terraſſon, Docteur ès Droits, Bachelier de Sorbonne, Official & Vicaire-général du dioceſe de Lyon, Curé

tode de Ste. Croix, frere ainé de Mathieu, étoit né en 1656. Il fut destiné à l'état ecclésiastique dès son enfance, Chevalier de l'Eglise de Lyon à 15 ans, Syndic du Clergé à 25, & Custode à 27. C'est dans cette derniere place, qu'il a remplie 45 ans, qu'il a fait paroître tant de zele & tant de piété. Il a établi plusieurs exercices de Religion, qui subsistent encore; le soin des pauvres, celui des prisonniers, sa charité pour les criminels condamnés aux supplices, ne peuvent être assez loués. Une vie si laborieuse & si sainte fut terminée par une mort édifiante le 20. Décembre 1728.

André Terrasson, de la congrégation de l'Oratoire, cousin de Mathieu, étoit fils d'un Conseiller au Présidial de Lyon, homme plein de sagesse & de piété, ami & bienfaiteur des pauvres, & de Louise Terrasson. Il se distingua par son talent pour la chaire; son éloquence étoit douce, naturelle & juste, elle étoit soutenue d'une belle déclamation & d'une physionomie frappante. Les travaux inséparables d'un zele comme le sien l'ont épuisé avant le temps; il mourut

à Paris le 25. Avril 1723, n'ayant pas encore 50 ans. Les provinces du royaume, Paris, la Cour de France & celle de Lorraine ont été le théatre de ses prédications. Nous les avons imprimées en 4. volumes in-12, Paris, 1726.

Jean Terrasson, aussi de l'Oratoire, frere d'Antoine, surnommé le Bon, fut un Prédicateur célebre, mort à Lyon en 1743.

Gaspard Terrasson, leur frere, de la même congrégation qu'eux, a été le plus célebre des trois pour la chaire. Nous avons de lui un volume de sermons imprimés à Utrecht en 1739, sans sa participation, & sous le titre de *Nouveaux sermons d'un Prédicateur célebre par sa piété & son éloquence.* Lorsqu'il quitta l'Oratoire, il fut fait Curé de Tresigny, dans le diocese d'Auxerre. Il se démit de cette cure en 1744, & il est mort à Paris en 1752.

Jean Terrasson, connu sous le nom d'Abbé Terrasson, étoit frere des trois Peres de l'Oratoire. Il étoit entré dans cette congrégation avec eux par complaisance pour son pere; il en sortit de bonne heure, & fut reçu à l'Académie

des Sciences de Paris en 1707. Son premier ouvrage eſt ſa diſſertation critique ſur l'Iliade d'Homere en 1715. Elle eut, dit M. d'Alembert, le ſuccès que méritoit l'Auteur par ſa modération, & ſurtout pour avoir porté dans les Belles-Lettres cet eſprit de Philoſophie, ſi utile même dans les matieres de goût, quand il remonte à leurs vrais principes, & que ne ſe laiſſant pas égarer par une fauſſe Métaphyſique, il ſe préſerve d'analyſer froidement ce qui doit être ſenti.

L'ouvrage qui ſuivit fut bien différent, c'étoient des réflexions ſur le ſyſtême qui a ruiné tant de familles pour en enrichir tant d'autres. M. l'Abbé Terraſſon eut le courage d'en entreprendre la défenſe. Le déſaſtre public qui arriva alors ne diſpoſa pas les eſprits à lui rendre juſtice : c'eût été vouloir faire dire à un malade que les remedes qui le tuent ſont bons. Son opinion trouveroit peut-être aujourd'hui des défenſeurs éclairés. Ce fut à cet ouvrage qu'il dut, ſans en avoir jamais eu l'intention, cette fortune paſſagere, qui vint à lui & qui le quitta ſans qu'il ſongeât à la retenir. Il ſe retrouva dans un état médio-

cre avec cette même philoſophie qui ne l'avoit jamais abandonné, & qui lui faiſoit dire ſi ſagement : Je réponds de moi juſqu'à un million. C'étoit dire qu'il en auroit bien répondu par delà.

Mr. l'Abbé Terraſſon ſembloit s'être deſtiné à s'exercer ſur les ſujets les plus oppoſés. En 1731 il publia le roman de Sethos. Le mêlange de Phyſique & d'érudition qu'il y avoit répandu ne fut pas du goût de tout le monde ; il renferme des caracteres, des traits de morale, des réflexions fines, & des diſcours quelquefois ſublimes, qu'on ne trouveroit pas dans des romans qui ont eu plus de ſuccès que Sethos. Les livres ont leur fortune. Tacite eût admiré le portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraiſon funebre, & Platon en eût conſeillé la lecture à tous les Rois.

M. l'Abbé Terraſſon fut reçu à l'Académie françoiſe en 1732. Il acheva alors ſon dernier ouvrage, auquel il travailloit depuis long-temps, la traduction françoiſe de Diodore de Sicile ; les deux premiers volumes parurent en 1737, & les cinq autres quelques années après.

Il étoit entré d'aſſez bonne heure dans l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secretaire : mais M. de Fontenelle avoit rempli cette carriere pendant 40 ans avec la plus grande réputation ; etoit-il à préſumer que ce ſucceſſeur, qu'il s'étoit deſtiné depuis long-temps, auroit encore aſſez de force pour le remplacer ? Ses travaux, pour avoir manqué de cet éclat, n'en ont pas été moins utiles à l'Académie des Sciences, qu'il a ſervie pendant plus de 30 ans.

Sa vieilleſſe a été auſſi philoſophique que ſa vie ; il retira de bonne heure ſon ame de la preſſe, ſelon le conſeil de Montagne, il ſut ſe ſuffire à lui-même, & diſparoître de deſſus la ſcene quand les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il mourut à Paris le 15. Septembre 1750. Il étoit né à Lyon en 1670.

Quelque place qu'ait occupé M. l'Abbé Terraſſon dans la Littérature, ſa plus grande gloire ſera d'avoir été à la tête des Philoſophes pratiqués de ſon ſiecle. Il ne fut ſujet, ni à l'amour propre, ſupplice des Savants, ni à la jalouſie qui les dégrade. Le deſir de la réputation, la derniere paſſion des ſages, ne

ſurprit jamais ſon eſprit, ni ſon cœur. Son caractere étoit ſimple, naïf, vrai, & ſingulier, ſans être affecté, ſes mœurs douces, ſa probité rigoureuſe, ſon déſintéreſſement admirable, & ſa philoſophie ſans bruit, parce qu'elle étoit ſans effort. L'ignorance où il étoit ſur la plupart des choſes de la vie le faiſoit paroître ſimple aux yeux de bien des gens; elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'eſprit que de profil, c'eſt-à-dire qu'il avoit un viſage pour le peuple & un pour les Philoſophes. Ce ſont encore des expreſſions de M. d'Alembert dans l'éloge de M. l'Abbé Terraſſon, qu'on a fait imprimer de nouveau à la tête d'un ouvrage poſthume de cet Abbé ſur la Philoſophie applicable à tous les objets de l'eſprit & de la raiſon, & qu'il n'auroit pas donné dans l'état où il paroît.

Les armes des Terraſſon ſont d'azur à trois croiſſants d'argent adoſſés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.

CORNEILLE L'EAU, Jéſuite, né à Lyon en 1659, a paſſé la plus grande partie de ſa vie dans les miſſions étrangeres. Sa mauvaiſe ſanté l'ayant

rappellé dans sa patrie, il employa les jours qui lui restoient à la gloire de la Religion, à laquelle il avoit consacré sa vie : il traduisit en françois plusieurs ouvrages du célebre P. Segneri, Jésuite italien : nous en avons 7 vol. in-12.

Il traduisit encore les axiomes de la Philosophie chrétienne d'un autre Jésuite nomme Mannis. C'étoit un homme naturellement sage & d'une grande douceur. Il mourut à Vienne en Dauphiné le 29. Décembre 1734.

ETIENNE MAZARD naquit à Lyon en 1660. Son zele pour le progrès du commerce mériteroit des éloges, quand même il n'auroit pas été couronné du succès. Les manufactures de chapeaux n'employoient à Lyon que de la laine ordinaire, il entreprit d'établir ici l'usage du castor, qui avoit si bien réussi à Londres. Il se transporta en Angleterre, il y étudia le procédé des Ouvriers, il en engagea quelques uns à passer la mer avec lui, & il forma cet établissement admirable, qui subsiste encore, qui a passé de Lyon à Paris, & dans plusieurs villes du royaume.

Il est facile d'imaginer quel avantage

procura à cette ville un commerce ſi nouveau. M. Mazard s'y enrichit, & à ſa mort, arrivée en 1736, il ſe trouva riche de 560000 livres malgré les dépenſes extraordinaires qu'exige une pareille entrepriſe dans un pays où la manœuvre étoit peu connue, & qui ne produiſoit pas la matiere qui en fait le fonds. 1736.

Ses engagements avec la Compagnie des Indes, qui la lui procuroit, étoient ſi conſidérables, qu'on craignit plus d'une fois qu'il n'y ſuccombât, à la maniere des Entrepreneurs, qui ne travaillent pour l'ordinaire qu'en faveur de ceux qui leur ſuccedent ; ſon courage, ſon application & ſon intelligence le firent triompher. Il mérita la protection de M. de Chamillard, alors Contrôleur-général.

M. Mazard mit le comble à ſa gloire par ſon teſtament, il y legue à la maiſon de l'hôpital de la Charité de Lyon une ſomme de cent cinquante mille livres, dont il veut que le revenu ſoit employé à marier chaque année de pauvres filles.

Jean Mazard, ſon frere ainé & ſon héri-

tier, aimoit les Lettres; il s'étoit formé un cabinet de livres & d'eſtampes aſſez conſidérable, qu'il donna en mourant à M. Broſſette, ſon ami : il y avoit dans ce cabinet des aimants artificiels fort curieux. Il ne ſurvécut à ſon frere que quelques mois. Ils ſont morts tous deux ſans poſtérité.

BARTHELEMI-JOSEPH BRETONNIER naquit à Montrotier dans le Lyonnois le 24. Février 1656. Son pere étoit Médecin-Chirurgien fort eſtimé dans ſa province. A 20 ans le jeune Bretonnier fut envoyé à Paris étudier en Droit; il y prit ſes degrés, y fut reçu Avocat, & s'y établit. Tous les honnêtes gens de la province étoient reçus chez lui comme ſes amis; il acquit inſenſiblement leur confiance, & devint leur conſeil.

L'amour de la patrie ſemble avoir dirigé Bretonnier dans l'étude immenſe des loix. Il s'appliqua particuliérement à celle des loix romaines qui, ſous les reſtrictions & les modifications apportées par le Parlement de Paris, forment le Droit municipal du Lyonnois, Forez, Beaujolois, Mâconnois, & d'une par-

tie de l'Auvergne, pays de Droit écrit, & du reſſort de Paris. Il compoſa ſur les principes dérivés des loix romaines & de la Juriſprudence reçue, ſes obſervations ſur les queſtions de M. Henrys. On y voit d'abord un extrait exact de la queſtion & du ſentiment de M. Henrys, on trouve enſuite l'uſage actuel de chaque Parlement, & particuliérement de celui de Paris ſur la queſtion traitée. On pourroit, diſent les Juriſconſultes eux-mêmes, dans bien des livres de Juriſprudence, retrancher le commentaire, ſans que le texte perdît de ſa force & de ſa clarté; ici le texte augmente de prix à cauſe du commentaire, c'eſt la pratique des jugements jointe à la théorie des loix.

Nous avons un autre ouvrage de Bretonnier, qui a pour titre Recueil par ordre alphabétique des principales queſtions de Droit qui ſe jugent diverſement dans les différents Parlements du royaume. L'Auteur y rapporte & même y expoſe par principes les différentes queſtions ſur leſquelles les Parlements ſont diviſés; il fait des vœux pour la réunion de tous les tribunaux ſur les mêmes points par une loi ſimple, unique,

universelle, puisée dans la sagesse du Droit romain & l'équité des coutumes.

On reconnoît par les dernieres ordonnances sur différentes matieres rédigées sous les yeux & par les ordres de feu M. Daguesseau, que cet illustre Chancelier avoit formé le grand dessein de parvenir à cette réunion tant desirée.

M. Boucher d'Argis, Avocat au Parlement de Paris, originaire de Lyon, vient de donner une édition du Recueil alphabétique de Bretonnier, avec de fort bonnes remarques.

Bretonnier est mort fort âgé en 1727. Il a laissé peu de bien à ses deux fils : les gens vertueux ne s'accoutument point à penser qu'on ait besoin de richesses pour être heureux. Il eut un frere établi à Lyon, mort depuis assez long-temps, qui fut un Médecin accrédité.

Quoique le célebre Henrys soit du Forez, nous ne devons pas taire, pour la gloire de cette ville, qu'il y fut envoyé à l'âge de six ans, qu'il y fit ses études, qu'il y suivit le Barreau avec succès pendant plusieurs années jusqu'en 1637, que fut créé le Présidial de Montbrison, dont il fut fait Avocat du Roi.

Lorſque ce Préſidial fut ſupprimé en 1648, l'office de Henrys fut excepté par une diſtinction flatteuſe due à ſes vertus autant qu'à ſes talents.

Ce même Henrys, tome 2. page 720. édition de 1708, parle ſouvent avec honneur de Thomas Gonin de Lurieu, célebre Avocat de Montbriſon, il l'appelle docte & judicieux, ſon ancien, tel que le ſiege de Montbriſon n'en avoit pas eu depuis long-temps. Suivant tout ce qu'il en rapporte, à quoi a-t-il tenu qu'on ne citât au Barreau ce Gonin de Lurieu comme on cite Henrys? Il en eſt ſouvent de la gloire comme des richeſſes, le haſard y contribue. Les deſcendants de Thomas vinrent à Lyon, y exercerent la même profeſſion, & avec le même ſuccès. Pierre Gonin de Lurieu, mort à Lyon le 3. Décembre 1739, ſon petit-fils, étoit un homme d'un grand mérite, le conſeil de feu M. de ſaint George, Archevêque de Lyon, le plus grand Canoniſte de ſon temps. Il fut Juge-général des terres & du Comté de Lyon. Il ſervit dans les maiſons de la Charité & de l'Hôtel-Dieu, & ſe borna toute ſa vie à ſon état d'Avocat, qu'il a

S ij

exercé pendant 55 ans avec beaucoup de dignité.

Ce Pierre eut un frere nommé Thomas, qui joignit aux talents du Barreau celui de la Poésie. On conserve de lui quelques pieces de vers. Il m'est tombé sous la main un rondeau de lui sur une plaisanterie entre M. Vaginay, neveu du célebre Vaginay, & M. Gillet, tous deux Avocats : la mémoire de ces hommes vraiment estimables ne peut être offensée de ce badinage, que voici.

Je ne saurois pardonner à Gillet
De reprocher à Vaginay sa chaise :
Il est mieux là que dans son cabinet:
Et de blâmer les gens qui vont à l'aise,
    Je ne saurois.
De Vaginay la langue est trop mauvaise,
De vanité l'autre a son plein bonnet;
Et s'il falloit décider franc & net
Qui plus des deux donne dans la fadaise,
    Je ne saurois.

Pierre de Lurieu eut encore des freres & des sœurs, qui se distinguerent

dans les divers états qu'ils embrasserent, il y en eut un de l'Oratoire, & un Camaldule. L'Ordre de la Visitation de Montbrison & de Clermont a possedé deux filles de Lurieu, qui y sont encore en vénération. Mrs. de Lurieu, fils de Pierre, sont mariés ; l'ainé est dans la Finance, & l'autre est un Avocat distingué.

Leurs armes sont de gueules au chevron d'or, au chef d'un chien courant d'argent.

Mrs. de Lurieu sont alliés des Châlons du Forez, qui ont donné à cette ville en divers temps des hommes recommandables : ils sont regardés ici comme citoyens, ce titre est fondé sur les services qu'ils y ont rendus, & sur les exemples de vertu qu'ils y ont donnés.

Le premier est Pierre de Châlons, qui lors de la fondation du Chapitre de St. Nizier, en 1305, fut fait le chef de ce Chapitre, ou premier Sacristain ; il étoit en même temps Official de Lyon. Le second est Antoine-Emmanuel de Châlons, Docteur en Droit civil & canonique, Conseiller au Présidial de Lyon, Official & Vicaire-général de l'Archevêque d'Epinac & des deux Bellievre,

Sacriſtain de St. Nizier, ſavant dans les langues grecque & latine, mort dans une grande réputation de ſainteté & de doctrine en 1612. Le troiſieme eſt Jerôme de Châlons : il ſuccéda à Pierre de Châlons, ſon oncle, dans la dignité de Chantre de St. Paul de Lyon. Il en fut élu Chamarier après la mort de Jean de Châtillon en 1655 : il avoit rempli diverſes places dans la Primatie de Lyon.

M. Jomar, ancien Curé de Verſailles, né à Lyon, eſt de la famille de ces illuſtres Châlons par ſa mere : on ſait aſſez combien il eſt digne d'eux.

C'eſt ici le lieu de parler de Philibert Bugnion, auteur du traité des loix abrogées, Avocat en la Sénéchauſſée de Lyon & au Parlement de Dombes. Il vivoit en 1584. Il étoit né à Mâcon, mais il avoit paſſé ſa vie à Lyon, qu'il avoit illuſtrée par ſa doctrine & par ſes travaux. Son ouvrage ſuppoſe une étude profonde des loix & de la Juriſprudence. Il prouve combien les Avocats de Lyon étoient déjà ſavants de ſon temps dans le Droit romain. Il y a eu pluſieurs éditions de l'ouvrage de Bugnion ; la

derniere eſt de 1667, in-4°. fort rare. Il avoit fait un commentaire ſur l'ordonnance de Blois. Il publia un diſcours ſur l'épouvantable & merveilleux débordement du Rhône arrivé à Lyon le 2. Décembre en 1670 : le fauxbourg de la Guillotiere fut preſque entiérement détruit, trois arches du pont furent renverſées, & il y eut beaucoup de perſonnes noyées.

JEAN HUBERT, Seigneur de ſaint Didier, naquit à Lyon en 1646. Il fit ſes premieres études, & même un cours de Théologie, comme étant deſtiné à l'état eccléſiaſtique, qu'il n'embraſſa pourtant pas. Des circonſtances ſingulieres l'engagerent dans le commerce : il y porta l'amour des Lettres, que tant de Négociants de nos jours y allient ſi bien. Il voyagea en Hollande, en Angleterre, & en Italie. Sa famille conſerve encore ſes voyages manuſcrits, pleins d'obſervations curieuſes ſur le commerce & ſur pluſieurs autres ſujets. Il fut Recteur des maiſons des pauvres de cette ville, & Echevin en 1705.

Ses connoiſſances l'éleverent à la place de premier Syndic du commerce. Ses

difcours à l'ouverture des Paiements, fes mémoires adreffés aux Miniftres, fes avis fur les pareres demandés à la Place de Lyon, fes arbitrages fur le fait du commerce le firent regarder comme un citoyen utile à fa patrie. Il avoit tellement gagné la confiance du petit pays appellé le Franc-Lyonnois, où étoit fituée fa terre, qu'il en fut nommé Syndic-général. C'eft en cette qualité, & par les ordres de M. le Maréchal de Villeroy, qu'il raffembla les titres & les autres pieces authentiques qui fondent les privileges & les franchifes du Franc-Lyonnois; il publia ce recueil en 1716 à Lyon chez Chabannes, & il le dédia à M. le Maréchal de Villeroy.

M. Hubert parvint à une extrême vieilleffe fans aucune infirmité. Il pouvoit fe promettre encore des années, lorfqu'un accident termina fa vie le pre-
1737. mier Juin 1737; il fut renverfé par un cheval échappé près de la Douane, & il mourut de fa chûte.

M. de faint Didier, fon petit-fils, Tréforier de France, a époufé Jeanne-Françoife Savarron, dont il a des enfants.

Ses armes d'azur au chevron d'or accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.

NICOLAS SARRABAT, Jéſuite, étoit né à Lyon le 9. Février 1698 de Daniel Sarrabat & de Jeanne-Marie de Haynaut. La beauté, la vivacité & la facilité de ſon génie éclaterent dès ſon enfance. Il fit ſes premieres études preſqu'à l'inſu de ſes parents; il lui arriva même de ſoutenir une theſe générale de Philoſophie au college de la Trinité, en préſence de ſon pere, qu'on y avoit attiré ſous quelque prétexte, & qui ne reconnut ſon fils, un peu déguiſé par l'habillement qu'on donnoit alors aux ſoutenants, que lorſqu'après avoir battu des mains comme les autres, il ſe vit l'objet de tous les compliments de l'aſſemblée.

Il entra chez les Jéſuites dans ce temps-là. Des diſpoſitions heureuſes pour toute ſorte d'études le diſtinguerent dans les diverſes occupations auxquelles il fut ſucceſſivement attaché. Son goût pour la Phyſique & pour les Mathématiques l'emporta, il s'y livra tout

entier. Ce fut lui qui découvrit le premier à Nîmes le 31. Juillet la comete de 1729; il en instruisit l'Académie des Sciences de Paris; elle en reçut la nouvelle le 26. Août, & l'en remercia. M. Cassini dans son Mémoire sur cette comete, année 1729, fait mention de cette découverte.

Nous avons du P. Sarrabat une nouvelle hypothese sur l'aiguille aimantée, une dissertation sur la salure de la mer, & une lettre sur ce dernier sujet pour répondre aux difficultés qu'on lui avoit proposées : les deux premieres pieces avoient remporté le prix de l'Académie de Bordeaux. Ces essais lui valurent la chaire de Professeur royal de Mathématique à Marseille. Il alloit rendre ses lumieres, on peut même dire ses découvertes, utiles à la nation, lorsque la mort l'enleva le 27. Avril 1737, dans un voyage qu'il avoit fait à Paris par ordre de la Cour.

Le P. Sarrabat étoit grand, sa physionomie annonçoit le feu & l'élévation de son esprit, son commerce étoit doux. Il sembloit n'avoir jamais eu de passion que pour les Sciences; il leur rendoit,

par les graces qu'il leur donnoit, & qui les faisoient aimer, les secours qu'il en avoit tiré pour perfectionner sa raison. Son caractere lui faisoit des amis de tous ceux qui le connoissoient. Je ne m'attendois pas à parler ici de lui, mon amitié se promettoit de lui rendre un autre tribut que celui des larmes.

Nous étions entrés ensemble chez les Jésuites, nos premieres études avoient été communes, & nous avions eu le même Maître, le P. Claude Rabuel, qui s'est rendu célebre par son Commentaire sur la Géométrie de Descartes, imprimé à Lyon en 1730 chez Duplain. C'étoit le génie le plus universel & le plus beau que j'aie vu. Quels volumes précieux n'auroit-on pas faits de ses ouvrages divers, qui restés manuscrits & dispersés ne nous laissent aucune espérance de les voir jamais réunis? Il étoit né le 24. Avril 1669, à Pont-de-Vesle, petite ville de la Bresse, qui a donné aux Jésuites dans le même temps trois Peres Hoste, freres, fort connus & fort estimés dans des genres bien différents. Après avoir autant édifié par ses vertus qu'il avoit brillé par

ſes lumieres & par ſes talents, le P. Rabuel mourut à Lyon le 12. Avril 1728.

Pénétré des obligations que je lui ai du côté de la raiſon, je m'écrierois volontiers : *Patrono meo oſſa bene quieſcant, qui me hominem inter homines voluit eſſe.*

Revenons au P. Sarrabat, ornons au moins ſon tombeau de quelques traits de la gloire de Daniel Sarrabat, ſon pere. Il étoit né à Paris, a paſſé ſa vie à Lyon ; il y a prodigieuſement travaillé, & y eſt mort âgé d'environ 80 ans en 1747.

Envoyé à Rome dans ſa jeuneſſe en qualité de Penſionnaire de cette Académie de Peinture que Louis XIV y avoit établie, il y paſſa quelques années, & y fit de ſi grands progrès qu'il pouvoit entrer en lice avec les plus habiles Peintres de ſon âge. Perſonne ne deſſinoit mieux que lui. Au lieu d'aller à Paris, où ſes talents lui promettoient un établiſſement conſidérable, entraîné par ſon goût pour la liberté, & plus encore par ſon inclination pour la femme qu'il épouſa à Lyon, il ſe fixa dans

cette ville. S'il n'y acquit pas de grandes richesses, il s'y fit une réputation indépendante de la fortune, à laquelle il n'a jamais sacrifié. Dès 1700 Mr. le Cardinal de Bouillon fit tout ce qu'il put pour le mener à Rome. Il fut sourd à ses offres ; il ne se rendit qu'à celle qui regardoit son talent sans le contraindre, il se contenta d'aller à Clugny faire un grand tableau où il a figuré l'ouverture de la porte sainte, dont le Cardinal de Bouillon fit la cérémonie à la place du Pape Innocent XII, qui étoit malade.

Les connoisseurs distinguent trois temps dans Sarrabat, celui de son retour de Rome, celui de la perfection de son Art, & celui de son déclin. Les principaux ouvrages des deux premiers temps sont les camayeux du vestibule de la maison de M. le Président de Fleurieu : les sujets sont tirés de la fable, traités avec beaucoup de goût & de correction ; le plafond est colorié. On y voit aussi de lui quelques tableaux de chevalets qui ne souffrent point d'être mêlés avec plusieurs beaux morceaux d'Italie que feu M. le Président de la Tour-

rette avoit rassemblés, & que Mr. le Président de Fleurieu, son fils, ancien Prévôt des Marchands, Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville, un des 30 de la Société royale, né amateur du beau & du bon, a encore augmentés, & qu'il a associés, suivant son goût particulier, à une des plus belles collections de livres qu'il y ait à Lyon pour le choix des matieres & pour la beauté des reliures. De tous les biens qu'il possédoit il vient de perdre le plus cher à son cœur, Agathe Gaultier, sa femme, que l'esprit, les talents, & les graces sembloient avoir formée à l'envi, & qu'une maladie de langueur lui a enlevée le 6. Novembre 1756, âgée de 51 ans, un mois & quelques jours, étant née le 13. Septembre 1705. Si l'on pouvoit apprendre à plaire, elle auroit servi de modele. C'est un ornement de moins pour cette grande ville.

La multiplication des pains, grand tableau qui fait le fond du réfectoire des Récollets, & quelques saints Religieux peints en camayeux.

Un grand tableau dans la chapelle

de St. Eloy, qui appartient aux Tireurs d'or, dans l'église des Jacobins : Moïse ordonne qu'on pulvérise le veau d'or.

Plusieurs cabinets & plusieurs plafonds dans la maison de M. Nicolau, Receveur de la ville. Plusieurs ouvrages dans une maison de Charly appartenante à M. Guillot, savoir un vestibule en détrempe, dont un des côtés représente une assemblée de Négociants, & l'autre un concert de musique, un plafond & un grand nombre de camayeux. On prétend que dans l'assemblée des Négociants on reconnoît le portrait de Melchior Philibert, à qui cette maison appartenoit alors, & dans le concert de musique celui de Mme. Philibert de Chamousset, sa bru, sous la figure d'une nourrice qui portoit dans ses bras Mme. de la Fay, sa fille. Plusieurs figures en détrempe dans la galerie de la Duchere, qui font honte à plusieurs ouvrages d'autres Peintres qui n'approchoient pas de lui.

Il seroit difficile de compter les productions de Sarrabat. Il aimoit son talent, il étoit infatigable. La modicité de ses revenus l'obligeoit à se prêter à

toutes ſortes d'ouvrages : ils ſeroient plus parfaits, s'il en eût fait moins.

On ne doit pas oublier ici un Peintre de réputation, le ſieur Pillemand, dont Sarrabat ſe ſervoit pour les ornements. Il a laiſſé un fils dans le même goût que ſon pere.

PIERRE GUILLAUMAT, né à Narbonne en 1702, avoit tant de liens qui l'attachoient à cette ville, que je ne crains pas de le placer entre les citoyens. Il perdit de bonne heure les parents qui lui avoient donné le jour, & de qui il attendoit une fortune honnête ; ſes talents naturels pour l'Anatomie & la Botanique y ſuppléerent, il y fit de rapides progrès à Montpellier, à Paris & à Lyon. Il ſe fixa dans cette derniere ville. Il ſervit en qualité de premier Chirurgien à l'Hôpital avec tant de ſuccès qu'on jeta les yeux ſur lui pour le mettre à la tête d'une école publique de Chirurgie, qu'il étoit queſtion d'établir, & qui n'eut point d'exécution, par la fatalité attachée à tous les établiſſements utiles. Il fut reçu Chirurgien en 1732 ; en 1734 il fit à l'Hôpital un cours public de démonſtrations

anatomiques

anatomiques qui surpassa l'attente de tout le monde. Il montra dans cette ville la premiere opération des injections, qui donnent aux cadavres les apparences de la vie même. Ce fut alors que M. Garnier, Médecin de cet Hôpital, obtint de Mrs. les Recteurs les instruments nécessaires au travail des anatomies.

En 1737 il demanda une place dans la Société royale des Beaux Arts de Lyon. La joie qu'elle eut de le recevoir fut bientôt effacée par le chagrin de le perdre : ses travaux lui causerent un épuisement qui le jeta dans une fievre lente, dont il mourut le 19. Novembre 1738.

JACQUES PANNIER, Seigneur d'Orgeville, naquit à Lyon le 8. Octobre 1680. Il entra chez les Jésuites; il y prit ce goût pour la Littérature, qui le suivit dans les divers états qu'il remplit après être sorti de chez eux en 1709. Il remporta le prix de l'éloquence proposé par l'Académie françoise. Son discours fut imprimé la même année, & justifia le jugement de l'Académie : le sujet étoit : *Le trône du*

Roi qui juge les pauvres dans la vérité sera affermi pour toujours.

En 1720 Mr. Pannier fut fait Conseiller au Parlement de Metz, peu de temps après Maître des requêtes. Il épousa alors Mlle. de Ste. Hermine, dont il n'a point laissé d'enfants.

En 1722 il fut envoyé en qualité de Ministre du Roi à la Cour de l'Electeur de Cologne. Cinq ans après les habitants des isles françoises de l'Amérique ayant demandé un homme de loix pour Intendant, il y fut envoyé: son arrivée fut pour eux l'époque de l'augmentation de leur commerce & de la culture de leurs terres; c'est à la force de ses représentations qu'ils durent l'entrée du caffé de leurs isles en France, & qu'ils échapperent à la ruine dont ils étoient menacés par la sécheresse & par la mort des arbres qui portent le cacao. Les services qu'il avoit rendus à ce pays-là furent marqués par les regrets qu'il y laissa, lorsque le Roi le nomma Intendant des classes de la Marine en 1738. Il eut ordre, en revenant, de passer à St. Domingue pour y exécuter une commission particuliere. Prêt à re-

voir sa patrie, & à jouir du repos qu'il avoit si bien mérité, il tomba malade au Cap, & y mourut au mois de Mars de l'année suivante 1739.

Mrs. Pannier exerçoient le commerce à Lyon depuis long-temps. Antoine Pannier, frere de M. d'Orgeville, mort dans cette ville en 1751 sans avoir été marié, avoit été Echevin en 1745. Son bien a passé à ses neveux & à ses nieces. Mrs. Pannier de Paris sont une branche de ceux de Lyon.

Leurs armes d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef & d'une rose d'or en pointe.

ANTELME TRICAUD, Docteur de Sorbonne, Prieur de Belmont, Chanoine de l'Eglise royale & collégiale d'Enay de Lyon, étoit né le 4. de May 1671 à Belley d'une famille ancienne en Bugey & originaire du Beaujolois. Il étoit fils de François Tricaud, ce savant & vertueux Magistrat que les tribunaux voisins consultoient comme leur oracle, qui exerça pendant 35 ans la charge de Lieutenant-général au bailliage de Belley avec une si grande réputation, à qui plusieurs Princes offri-

rent des emplois plus considérables chez eux, & sur-tout Mme. la Duchesse de Savoie, mere du Roi Victor, qui ne pouvant l'avoir auprès d'elle, le fit Arbitre de tout ce qui concernoit les terres de son apanage.

M. l'Abbé Tricaud fit ses études de Théologie à Paris avec distinction. Il y prit le bonnet de Docteur, & fut reçu Chanoine d'Enay le 16. Novembre 1694, par résignation d'Antoine de Romans. L'amour de l'étude fut une passion chez lui, il regardoit comme perdu tout le temps qu'il ne lui consacroit pas; ses repas mêmes s'en ressentoient, il les interrompoit pour écrire ce qu'il remarquoit dans les lectures qu'on lui faisoit alors. Les livres étoient devenus la seule dépense qu'il se permît, il en fit une collection assez considérable. Il les partagea à sa mort entre ses amis: celui qu'il laissa à Mr. de Rochebonne, Archevêque de Lyon, prouve la générosité & la bonté de son cœur; ce Prélat l'avoit fait exiler à Paris en 1735; il y mourut au mois de Juillet 1739, & fut enterré à St. Etienne des Grais.

L'Académie de cette ville l'avoit re-

çu lorſqu'elle n'étoit encore qu'en ſon enfance, il contribua à ſon accroiſſement par ſon aſſiduité, par ſon zele, & par ſes connoiſſances. Les regiſtres parlent ſouvent de lui : ſi l'uſage eût été établi d'y conſerver les diſſertations des Académiciens, il y en auroit eu beaucoup de M. l'Abbé Tricaud. Outre des eſſais de Littérature, ſes recueils de pieces fugitives, ce qui ſe trouve de lui dans le Journal littéraire de Sauzey, & ſon éloge de M. du Puget dans les Journaux de Trévoux de 1710, il a publié une hiſtoire des Dauphins & du Dauphiné, & quelques Mémoires ſur ce ſujet, imprimés ſous un autre nom que le ſien, une hiſtoire du ſiege de Barcelonne, les campagnes du Prince Eugene en Hongrie, celles des Généraux vénitiens dans la Morée, & la relation du conclave de Benoit XIII, ſon plus curieux ouvrage, & qui penſa lui attirer des affaires fâcheuſes.

JEAN-FERDINAND MICHEL, Chanoine de l'Egliſe d'Enay de Lyon en 1687, y étoit né en 1675 de Jean-François Michel & d'Anne Grey. Jacques Michel, ſon grand-pere, avoit été Echevin en 1660.

Il s'est rendu recommandable par une grande connoissance des livres, qui étoit rare alors dans cette ville; elle l'avoit fait l'arbitre de ceux qui vouloient former des bibliotheques, & l'oracle des jeunes gens, qui le consultoient sur les livres qu'ils devoient lire pour parvenir aux Sciences qu'ils se proposoient d'étudier. C'est en cette qualité qu'il aida au fameux Bochard à former cette belle bibliotheque dont le catalogue est si recherché des curieux, & qui fut vendue en 1729. Il s'en forma une pour lui assez considérable: elle fait partie aujourd'hui de la bibliotheque publique de cette ville, à qui il la vendit sous une rente viagere.

Cette connoissance des livres n'étoit pas chez lui stérile, quoiqu'il ne nous reste aucune production de son esprit. De toutes les Sciences auxquelles il avoit donné quelque application, la Chymie étoit la plus marquée, celle qui avoit eu la préférence. Son laboratoire étoit un amusement qui pouvoit convenir à sa fortune; elle n'étoit pas médiocre, il avoit hérité, comme fils unique, de ses pere & mere. La teinture solaire &

quelques autres secrets remplissoient son loisir. Il aimoit les affaires, & se prêtoit volontiers à suivre celles qu'on lui confioit.

Nous n'avons qu'un reproche à lui faire, c'est de n'avoir pas recueilli les anecdotes & les particularités de plusieurs Savants, qu'il avoit apprises par sa correspondance avec eux; il en parloit volontiers, & en savoit beaucoup. Il mourut à Lyon le 14. Décembre 1740, âgé d'environ 66 ans. Il a eu pour héritieres les deux filles de M. Michel, Seigneur du Villars, Prévôt de la Maréchaussée de Bresse, son cousin germain. Elles ont épousé deux Gentilshommes de la plus ancienne Noblesse, Mr. de Mondor, & Mr. de Breuil de Sacconay, Seigneur de Ste. Croix.

Il avoit vendu la tour de la belle Allemande à Mrs. Michel, d'une autre famille de Lyon, qui a eu un Echevin, & qui n'est pas même alliée de celle dont je parle.

Les armes de la premiere sont de gueules au chevron d'argent soutenu d'un pal de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

FRANÇOIS DE BLUMENSTIN, Gentilhomme allemand, naquit à Strasbourg le 13. Avril 1678. Il s'attacha au Maréchal de Villeroy pendant la détention de ce Seigneur à Insprük. Il vint en France avec lui : c'est sous sa protection qu'il se livra à l'exploitation des mines de ce Gouvernement, qu'il se rendit utile à ces provinces, & à la ville de Lyon sur-tout, qui le regarde comme un de ses citoyens, soit par les avantages qu'elle a tirés de ses travaux, soit par l'établissement de sa famille.

La circonstance qui décida François de Blumenstin à se charger des mines de St. Julien Molin Molette en Forez, & qui a eu depuis de si grands succès, est assez singuliere pour être rapportée. Un garçon Apothicaire de Mr. Bolduc à Paris lui ayant montré un morceau de ces mines, & lui ayant dit que son maître avoit trouvé par l'essai qu'elle donnoit quarante pour cent en plomb, il jugea au premier coup d'œil que le produit devoit être plus riche; il en fit l'essai en particulier, & elle rendit 70 pour cent. M. le Maréchal de Villeroy informé de cette découverte, dont il

connut tout l'avantage, en écrivit à M. le Maréchal de Noailles, & obtint un privilege exclusif pour exploiter pendant 20 ans les mines de plomb en vernis de la paroisse de St. Julien Molin Molette en Forez, & toutes celles qu'on découvriroit à dix lieues à la ronde. L'arrêt en faveur de François de Blumenstin est du 9. Janvier 1717.

Cet arrêt, tout formel qu'il étoit, essuya bien des contradictions avant que d'être mis à exécution. Les propriétaires de ces mines soutenoient qu'elles ne produisoient qu'un vernis propre à la poterie. Cette objection frivole, qu'on pouvoit résoudre par la seule inspection de la matiere, dura deux ans; il fallut la descente de deux Intendants pour constater qu'une mine de vernis est la même chose qu'une mine de plomb.

L'arrêt qui décida la question est de 1719. La jouissance paisible de ce privilege mit M. de Blumenstin en état de faire voir la vérité de ses conjectures: par les moyens qu'il employa, par sa nouvelle maniere d'exploiter inconnue dans ce pays-ci, & par le secours des

Ouvriers allemands, qu'il fit venir, cette mine, qui n'avoit produit jusqu'alors que cent ou cent cinquante quintaux de minéral par an, en produisit jusqu'à trois mille.

En 1727 on lui accorda un renouvellement de privilege, qui comprenoit l'exploitation de la mine de la Goutte sous Servieres en Forez, & de celle de Vienne en Dauphiné. Il eut avant que de mourir la consolation de voir ses travaux couronnés par les plus grands succès, & de laisser un fils digne de lui succéder : il l'avoit fait voyager dans tous les Etats de l'Europe où l'exploitation des mines est plus en usage. Nous lui devrons bientôt un ouvrage qui nous manque sur la nature des mines : c'est le fruit des observations du pere & du fils sur une matiere qui devroit être une source de richesses, & qui en a appauvri un si grand nombre. Il est de la Société royale de Lyon, & vient de se marier.

M. de Blumenstin mourut le 2. Septembre 1739.

L'Empereur Leopold, par un diplôme impérial du 18. May 1667, donna

à Ferdinand, frere de celui dont nous venons de parler, le nom de Blumenstin, qui est celui d'un fief; il voulut que lui & ses descendants le portassent, au lieu de celui de Kair, qui étoit le leur, sous lequel ses ayeux avoient servi l'Empire, & étoient reconnus Nobles. Louis XV en 1728, en accordant des lettres de Noblesse à François de Blumenstin, rappelle ce diplôme impérial, qui leur fait honneur, & qui prescrit les armes qu'ils doivent porter.

DOMINIQUE DE COLONIA naquit à Aix en Provence le 26. Août 1660. Il entra chez les Jésuites à l'âge de 15 ans. Il passa du Noviciat dans cette ville, il ne l'a presque pas quittée depuis. Elle lui doit beaucoup. Il a professé successivement pendant plus de 50 ans toutes les sortes de Sciences qu'on enseigne dans les colleges. C'étoit un petit homme plein de feu, d'une physionomie toute spirituelle; il devoit encore plus à son travail, à ses lectures immenses, & à sa mémoire, qui tenoit du prodige, qu'à son esprit. L'amour des Lettres étoit une passion chez lui. Je l'ai beaucoup connu dans ma jeu-

nesse. Il étoit pour moi & pour ceux de mon âge un secours toujours présent, un objet d'émulation ; on avoit envie de devenir savant quand on l'entendoit. Tous les genres de Littérature étoient de son ressort, il en parloit mieux qu'il n'en écrivoit ; on s'adressoit à lui de toutes parts pour des pieces de prose & de vers, sa réputation sur cet article étoit grande ; on feroit plusieurs volumes de ce qu'il a composé pour les autres. Avec assez d'esprit & tant de connoissances, il n'avoit pas l'art de cacher les précautions qu'il prenoit pour briller, on s'appercevoit aisément qu'il avoit préparé le matin ce qu'il disoit le soir. On ne pouvoit le blâmer de ces petites ruses, elles tournoient toujours à l'avantage des auditeurs, qui apprenoient plus de choses avec lui sur le champ qu'ils n'en auroient appris plusieurs jours de suite dans les livres.

Il fut reçu à l'Académie de cette ville dès qu'elle commença à se former. Il ne pouvoit manquer de lui être extrêmement utile : les registres font foi de son exactitude à y parler, & de la

quantité de bons mémoires qu'il y a lus. Sa réputation avoit passé chez les étrangers, ils ont traduit quelques uns de ses ouvrages. Le Docteur Atterbury, Evêque de Rochester, obligé de venir en France, n'eut rien de plus pressé, lorsqu'il fut à Lyon, que d'y voir le P. de Colonia.

Dans un voyage qu'il fit à Rome au commencement de ce siecle, il y fut goûté des Savants, & sur-tout des Antiquaires, qui ne pouvoient se lasser d'admirer son érudition.

On eut à admirer encore plus son désintéressement : Clement XI voulut lui confier la conduite des études de ses neveux ; il ne fut point séduit des offres avantageuses que lui fit le souverain Pontife, il conserva la liberté, qui sied si bien aux gens de Lettres, il se crut assez riche des trésors littéraires qu'il avoit recueillis en Italie ; il vint les répandre dans le sein de cette ville, qui lui étoit plus chere que toutes les autres.

Le Pere de Colonia avoit le cœur bon, il étoit facile de le gagner ; il ne se refusoit pas même à ceux qui lui ins-

piroient de la jalousie. Je ne puis dissimuler qu'il n'en fût un peu susceptible : si elle n'a pas nui beaucoup aux vivants, elle s'est étendue sur les morts, dont il recueilloit les écrits pour son profit sans leur rendre le tribut de gloire qu'il leur devoit. Il n'a été si coupable de ce larcin littéraire pour personne que pour le P. Menestrier, dont il a dépecé les manuscrits au point de les anéantir. L'histoire de cette ville & de cette Eglise sur-tout y est trop intéressée pour n'oser pas lui en faire un reproche. C'est le seul qu'on puisse lui faire avec quelque fondement. Il siéroit peut-être mieux à un autre qu'à moi ; mais il est important de le faire craindre à ceux qui seroient tentés d'en agir de même.

La pureté de ses mœurs, son zele pour la Religion & sa modération méritent de grands éloges. Il mourut à
1741. Lyon le 12. Septembre 1741.

Ses ouvrages sont :

Laudatio funebris Camilli de Neuville, Arch. Lugd. in-4o. Lugd. 1693.

Tragédies & œuvres mêlées en vers françois : in-12. Lyon, 1693.

Orationes latinæ, præfationes, &c.

in-12. Lyon, 1700. trois éditions.

Dissertation sur le Taurobole découvert à Lyon, 1705.

Oraison funebre de Claude de saint George, Archevêque de Lyon, 1714.

Panégyriques du B. Regis & de saint François Xavier, avec des méditations: in-12. Lyon, 1717.

De Arte Rhetorica: in-12. 50 éditions. Le portrait de l'Auteur est à la tête de cet ouvrage, & fort ressemblant.

Témoignages des Auteurs païens en faveur de la Religion: 2 vol. in-12. Lyon, 1718.

Oraison funebre de M. le Prince de Condé: Trévoux.

Histoire littéraire de la ville de Lyon: 2 vol. in-4o. 1730.

Ce dernier a des droits sur ma reconnoissance. Si j'avois à l'examiner, je m'occuperois plus à marquer ce que j'y ai pris que ce que je n'y ai pas trouvé; & si je voulois apprécier ses ouvrages, je dirois que le meilleur de tous est sa Rhétorique.

JEAN THIERRY naquit à Lyon le 8. Juin 1669 d'un pere Sculpteur, dont il suivit la profession dès l'âge de sept

ans ; c'eſt le temps où il le perdit & ſa mere auſſi.

Il alla à Paris, s'attacha à Mrs. Coyſevox & Couſtoux, ſes compatriotes, qui l'aiderent de leurs lumieres & de leur crédit. Il donna des preuves de ſon goût & de ſon intelligence dans les divers ouvrages qu'il compoſa pour Marly, Verſailles, & les autres maiſons royales. Il fut chargé de donner à la Venus de Marly la modeſtie qui lui manquoit, ſans nuire à ſa beauté : les connoiſſeurs avouent qu'on ne pouvoit mieux s'en acquitter, & qu'il faut ſavoir ce qu'on a ajouté à cette figure pour le reconnoître.

La réputation de M. Thierry s'accrut inſenſiblement, & engagea Philippe V à le demander au Duc Régent de France. Il fut envoyé en Eſpagne avec M. Fremen en 1721. Le palais & les jardins de ſaint Ildephonſe furent le théatre de ſa gloire, il y travailla en marbre, en bronſe, en plomb, & en toutes ſortes de compoſitions. Les récompenſes qu'il reçut de Sa Majeſté Catholique le mirent en état de revenir dans ſa patrie jouir du repos qu'il avoit mérité. Il n'avoit

n'avoit point été marié, il partagea ses biens à ses nieces, & mourut le 21. Décembre 1739.

Il y a un manuscrit dans sa famille qui a pour titre " Description des sujets de sculpture en figures de marbre, fontaines de plomb, & vases de marbre, inventés & sculptés par Jean Thierry, Sculpteur des Rois de France & d'Espagne, & Pensionnaire de Leurs Majestés, dans les jardins & palais de saint Ildephonse en Espagne.

FRANÇOIS-XAVIER D'ENTRECOLLES, Lyonnois & Jésuite, se consacra aux missions de la Chine. Il employa les moments que son emploi de Missionnaire lui laissoit à composer divers ouvrages très-utiles. Les principaux roulent sur les monnoies qui ont cours à la Chine, & sur cette belle porcelaine si estimée en Europe. Je ne sais si les lumieres qu'il a données sur la fabrication de cette porcelaine n'ont pas contribué aux établissements multipliés que nous avons en ce genre depuis quelque temps. Il mourut à la Chine le 2. Juillet 1741.

La famille d'Entrecolles a donné plusieurs sujets admirables à l'Eglise & à l'état religieux. Nous avons perdu le 23. de May de cette année 1757 Elizabeth-Rosalie de saint Alexis d'Entrecolles, morte Carmélite à l'âge d'environ 91 ans, la plus ancienne Professe de la maison, qui après avoir donné les plus rares exemples des vertus religieuses, emporte encore les regrets de cette communauté, qu'elle a gouvernée longtemps avec sagesse.

En 1741 mourut à Lyon un Chirurgien fameux, le sieur Maréchal. Il avoit gagné sa maîtrise à l'Hôpital avec beaucoup d'applaudissement, & avoit été reçu Maître en 1713. Il auroit augmenté la grande réputation qu'il s'étoit acquise dans toutes les parties de la Chirurgie, s'il eût voulu suivre son état, comme il l'avoit commencé. Sa vie a été de 66 ans.

ANDRE'-NICOLAS DE VILLE, Ingénieur du Roi, originaire du Dauphiné, naquit en 1662. Il embrassa dans sa jeunesse la profession des armes à l'exemple de ses peres. La paix de Risvick lui permit de suivre son goût pour

les Mathématiques, dont il favoit déjà les élements; la haute Géométrie, l'Hydraulique, la Statique, la théorie des forces mouvantes & les fortifications devinrent tour-à-tour l'objet de fes travaux. M. le Maréchal de Vauban, dont il étoit fi honorable d'être eftimé, fit tant de cas de fes talents, qu'il l'obligea d'entrer dans le Génie en 1703. Le Roi l'envoya à Mont-Dauphin pour fortifier cette place, celles d'Embrun & de Queyras. Il en leva les plans en relief: ils font placés aux galeries du Louvre.

Il fe diftingua aux fieges de Villefranche & de Montalban, de Nice & de Turin. Il continua de fervir jufqu'à la paix d'Utrecht; on le plaça alors à Lyon pour la direction des ouvrages des trois provinces du Gouvernement. Nous lui devons prefque tous les chemins qui ont été ouverts pour la facilité du commerce: celui de la montagne de Tarare fuffiroit à fa gloire; on fait la peur que faifoit cette montagne à ceux qui étoient obligés de la paffer: c'eft un ouvrage digne des Romains. M. de Ville s'eft contenté de mettre fur le piédeftal d'une croix qui eft au pied de la montagne

l'inſcription noble & ſimple, qu'on devroit y graver de nouveau, car elle s'efface : *De Ville a rendu cette montagne praticable.* Ses derniers ouvrages ſont le rétabliſſement du pont de la Guillotiere, les caſernes de Montbriſon, & le commencement de celles de Roanne. Sur la fin de ſes jours il avoit conçu l'idée d'un moulin à bled d'une méchanique d'autant plus nouvelle qu'il devoit ſe paſſer de l'eau & du vent. Sa mort arrêta ce projet, qui pouvoit être d'une ſi grande conſéquence pour cette ville.

Il étoit d'une taille médiocre ; ſon tempérament plein de feu l'appliquoit avec force aux objets dont il s'occupoit ; pieux, ſenſible, bienfaiſant, il chériſſoit ſinguliérement les pauvres, & il en étoit aimé ; il a laiſſé à ceux de ſaint George, ſa paroiſſe, un monument de ſes ſentiments pour eux par la fondation d'une aumône à perpétuité le jour de ſon décès, qui arriva le 7. Avril 1741. Il eſt enterré dans l'égliſe des Trinitaires. Il n'a laiſſé de Gabrielle-Marie d'Amarmont, élevée à ſaint Cyr, que Nicolas-François de Ville, qui lui a ſuccédé dans la place d'Ingénieur de

ces provinces, si capable d'ajouter à la gloire de son pere, des deux Académies de cette ville, marié depuis peu à Marianne de Jullien de Ville-neuve.

Mrs. de Ville, selon les mémoires de leur famille, viennent d'un Antoine de Ville, Seigneur de Dompe Jullien & de Beaupré, Gouverneur de Montelimard en 1490. Les regiſtres de la Chambre des Comptes de Grenoble & les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris nous apprennent que ce fut lui qui monta le premier par ordre du Roi sur le mont Aiguille en Dauphiné, qui avoit paru inaccessible jusqu'alors; il parvint à son sommet le 26. Juin 1492. Le Parlement de Grenoble fit faire un procès-verbal de cette escalade pour en conserver le souvenir. Il suivit Charles VIII dans son expédition d'Italie; il y commandoit 50 hommes d'armes & 400 Arbalêtiers; il fit plusieurs fois les fonctions d'Ingénieur dans l'armée du Roi.

Cet Antoine de Ville a donné naissance à deux autres branches de ce nom, celle d'Antoine de Ville, de Toulouse, Chevalier de l'Ordre de saint Lazare en

1627, qui donna à l'âge de 31 ans un traité de l'attaque & de la défense des places, qui est encore estimé; & à celle de Jerôme-François de Ville, Lieutenant-général, qui a enrichi le Public des Mémoires de son voyage de Dalmatie, & de son histoire de la guerre de Candie. Il y acquit beaucoup de réputation à la défense de la Canée.

Leurs armes d'or à la croix de gueules chargée de cinq rosettes d'argent.

JEROME-JEAN PESTALOZZY naquit à Venise le 23. Juin 1674 de Jean-Jacques Pestalozzy, Médecin aggrégé au college de Lyon, & de Feliciana Balotti, de Rovigo en Italie. Ses ancêtres avoient des établissements considérables dans le Milanois, chez les Suisses, & dans le pays des Grisons: c'est de ces derniers qu'ils sortent directement. Leur origine est fort ancienne; leurs alliances avec les familles illustres de Stoupa & de Stampa prouvent les distinctions dont ils jouissoient, distinctions confirmées par des témoignages de leur noblesse revêtus de toute l'autorité dont ils peuvent être susceptibles.

Le bisayeul de Jerôme est le pre-

mier qui ſoit venu s'établir à Lyon. Il eut un fils & un petit-fils nommés Jean-Jacques comme lui. Le dernier, qui avoit embraſſé la profeſſion de Médecin, s'étoit fait une grande réputation. Il fut choiſi pour ſervir en qualité de Médecin dans l'armée de France lors de la révolte de Meſſine. A ſon retour il épouſa à Veniſe Feliciana Balotti, dont il eut Jerôme, dont nous parlons, qui ne fut amené à Lyon, ſa vraie patrie, puiſque ſon pere y étoit établi, qu'à l'âge de huit ans en 1682.

Ses diſpoſitions naturelles l'entraînerent à la Médecine encore plus que l'exemple de ſon pere. Il fut reçu Docteur en Médecine à Valence en Dauphiné à l'âge de 20 ans, & l'année ſuivante aggrégé au college de Lyon. Il n'en avoit que 22 lorſqu'il fut fait Médecin de l'Hôtel-Dieu : il y reſta 23 ans, il y acquit des connoiſſances, & cette expérience ſi néceſſaire, qui en ont fait un vrai Médecin. Son goût pour l'hiſtoire naturelle le détermina à acheter le cabinet que Mr. de Liergues, Lieutenant criminel, & M. de Monconys, ſon frere, avoient formé, lorſque

leurs héritiers le vendirent en 1700. Il lui aida à en faire un qui le surpassa. Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1715, en parlent à l'occasion de quelques curiosités naturelles, & sur-tout d'une fameuse dent de poisson marin pétrifié qu'on croit unique.

Le premier ouvrage que M. Pestalozzy ait fait imprimer, est un traité de l'eau de mille fleurs, qui étoit fort à la mode en 1704, & dont on disoit des merveilles, comme de tous les remedes nouveaux. Il l'examina, & l'apprécia selon sa juste valeur.

En 1715 il fut reçu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville avec l'empressement que méritoient ses talents. Il y lut en 1719 une dissertation sur Jonas dans le ventre de la baleine, qui fut si applaudie qu'on l'engagea à la donner au Public.

La peste qui ravagea Marseille en 1720 excita son zele pour le bien public; il se livra à l'étude de cette maladie si ancienne, si cruelle, & si peu connue; il rangea tout ce qu'il avoit recueilli sur cette matiere sous le sim-

ple titre d'*Avis de précaution* ; il l'adreſſa à Leopold, Duc de Lorraine, qui avoit conſulté le college de Lyon ſur la peſte. Ce Prince fut ſi ſatisfait de l'ouvrage, qu'il envoya à l'Auteur un préſent de vaiſſelle d'argent marquée aux armes de Lorraine. En 1722 notre Auteur remporta le prix de l'Académie de Bordeaux par une diſſertation, qui ne fut qu'une confirmation de ſon ſyſtême ſur la nature de la peſte. La Société royale de Montpellier lui envoya des lettres d'Aſſocié & de Correſpondant, pour lui marquer combien elle applaudiſſoit à cet ouvrage.

Nous devons à la protection de M. le Maréchal de Villeroy la conſervation de ce Médecin dans cette ville : la Cour vouloit l'envoyer en Provence. Nous la devons encore à ſon déſintéreſſement propre ; il refuſa une penſion conſidérable que lui offroit le premier Préſident du Parlement de Dauphiné pour l'engager à s'établir à Grenoble.

Le ſuccès de ſon ouvrage ſur la peſte donna de la jalouſie à un Médecin du Roi de Pruſſe, qui l'attaqua avec vigueur. M. Peſtalozzy y répondit ; il don-

na à ce ſujet 2 vol. in-12. qui ont pour titre *Opuſcules ſur la contagion de Marſeille.*

En 1737 il demanda une place dans la Société royale des Beaux Arts de Lyon. Cette Compagnie ne jouit pas long-temps du plaiſir de le poſſéder ; ſes travaux continuels l'avoient affoibli, tout robuſte qu'il étoit ; la mort de Charlotte Dupré, ſa femme, qu'il avoit prévu plus d'une fois devoir être bientôt ſuivie de la ſienne, y mit le comble ; il mourut en effet peu de temps après
1742. elle, le 26. Avril 1742. Il a laiſſé quatre fils & deux filles. Trois de ſes fils ſont vivants, Antoine-Joſeph, Docteur en Médecine, aggrégé au college de Lyon, de la Société royale des Beaux Arts de cette ville, marié & ayant des enfants ; Jean-Joſeph & Jean-Claude, tous deux Capitaines d'Infanterie.

Leurs armes d'azur au lion d'or. accompagné de deux burettes ou faces en deviſe ; le lion tenant deux clefs d'or miſes en pal, l'une des griffes de devant, & l'autre des griffes de derriere ; l'écu timbré d'une couronne de Marquis, & pour cimier un lion de ſable tenant auſſi une clef d'or.

Ces clefs, ſelon les Mémoires de la famille, ſont de la ville de Chiavana au pays des Griſons, conceſſion faite à Albert Peſtalozzy au commencement du douzieme ſiecle, & dont Antoine-Joſeph, fils ainé de Jerôme Peſtalozzy, ſe dit le dix-ſeptieme deſcendant en ligne directe.

FRANÇOIS GAYOT DE PITAVAL naquit à Lyon le 24. Juillet 1673 de Jean-Jacques Gayot, Seigneur de la Rejaſſe, Conſeiller & Garde des ſceaux en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, & d'Helene de la Roüe, fille d'un Préſident de l'Election. Laiſſé fort jeune à la mort de ſon pere arrivée en 1684, la ſeconde année de ſon conſulat, il fut envoyé à Paris pour y faire ſes études, il compoſa à l'âge de 14 ans un petit livre de dévotion ſur la Meſſe, qui ne fut imprimé qu'en 1722. Sa piété le portoit à l'état eccléſiaſtique; dans cette vue, il fit ſa Théologie. L'exemple de ſes deux freres, qui avoient pris le parti des armes, lui fit abandonner ſon premier projet, il ne le ſuivit pas long-temps; ſon amour pour les Lettres le ramena dans ſa patrie, il y épouſa

N. Curnillon, & ne s'occupa plus que de l'étude & de sa femme; sa tendresse conjugale éclata jusques dans ses ouvrages.

Le Maréchal de Villars lui donna ses Mémoires à rédiger : les relations des deux campagnes de 1713 & 1714 sont de lui. Les combats d'Almanza, de Penelva, de Saragosse, & de Villaviciosa, forment une brochure qui lui appartient. Il étoit infatigable; il donna en 1715 un volume de bons mots, &c. Sa facilité lui suggéra d'écrire pour les différents tribunaux de cette ville, comme conseil, ne pouvant les signer comme Avocat. Dans un voyage qu'il fit à Paris pour un procès qu'avoit M. de Sorbiere, son gendre, il acheva son Droit; il fut Avocat dans les formes, & écrivit en cette qualité. Il appella alors sa femme à Paris, il s'y fixa. Il publia en 1723 sa Bibliotheque des gens de Cour en 6 volumes in-12; peu de temps après, l'Art d'orner l'esprit en l'amusant. Ces divers ouvrages ne lui ont pas fait autant d'honneur que son recueil des causes célebres, qu'il a poussé jusqu'à 22 volumes. L'idée en est toute

à lui. Les défauts que les Critiques y ont trouvés font moins de tort à l'Auteur, que l'utilité qu'on en tire ne lui mérite d'éloges. Le travail l'avoit épuisé; les deux dernieres années de sa vie s'en sont ressenties, il a éprouvé dans cet intervalle de temps plus de quarante attaques d'apoplexie; il en est mort le premier Janvier 1743. Il ne reste de lui que Melle. de Sorbiere, sa petite-fille, supérieure à tous les ouvrages de ce fertile Auteur, & qui n'est pas encore mariée.

La famille de Gayot est originaire de la ville de St. Chamont en Lyonnois, d'où elle s'est répandue en plusieurs provinces. La branche la plus distinguée est celle de Mrs. de la Bussiere, Comtes de Châteauvieux, qui s'est séparée des autres, il y a près de deux siecles. Elle a produit plusieurs Trésoriers de France, un Prévôt des Marchands de Lyon, un Obéancier de St. Just, deux Conseillers à la Cour des Aides de Paris, & beaucoup de Militaires. Elle subsiste aujourd'hui avec honneur.

Les Gayot de la Bussiere portent d'or

à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux feuilles de sinople, l'une en chef & l'autre en pointe.

Tous les autres Gayot, même ceux de la branche de la Rejasse, portent d'or semé de trefles de sinople. Il y a eu aussi parmi eux des gens de mérite dans tous les états, & entr'autres un Général des Carmes déchaussés, mort en 1696. L'Ordre des Capucins se tient honoré de plusieurs Gayot, & sur-tout de Balthazard & de Gaspard Gayot, morts au service des pestiférés, & enterrés dans l'église du grand Hôtel-Dieu de Lyon en 1638. Le Cardinal Alphonse de Richelieu, alors Archevêque de Lyon, fut si touché de leur zele, qu'il alla les voir, qu'il voulut même entendre leurs confessions & leur administrer les derniers Sacrements.

CLAUDE BROSSETTE, Sieur de Varennes, naquit à Lyon en 1671. Il s'attacha au Barreau ; dès 1700 il donna au Public le procès-verbal de l'ordonnance criminelle, & en 1703 les titres de Droits civil & canonique. Son intelligence & son zele déterminerent

le Bureau de l'hôpital de la Charité à le députer à Paris pour obtenir la confirmation des privileges de cette maison. Ces services lui mériterent la place d'Echevin en 1730. La qualité d'homme de Lettres, qu'il acquit par ses correspondances & par ses ouvrages, l'a rendu plus célebre aux yeux des étrangers que celle d'Avocat : aussi est-ce à lui, exclusivement à tout autre, que la plus grande partie de ceux qui ont parlé de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville en rapportent l'établissement. Il est vrai qu'il y a beaucoup contribué, mais c'est une gloire qu'il n'a cependant fait que partager avec plusieurs autres. Il est si flatteur de fonder une Académie, qu'il ne s'est pas éloigné lui-même de croire qu'il l'avoit fondée. Il se l'étoit sans doute persuadé, puisqu'il a osé le dire & l'écrire. Il en a été long-temps le Secretaire perpétuel.

Il donna en 1711 un éloge historique de la ville de Lyon, qu'on ne peut regarder que comme l'hommage d'un homme de Lettres à sa patrie.

Ses Commentaires sur M. Despreaux,

auxquels le temps peut ajouter un si grand mérite, & qui ont été faits sous la dictée même de ce Poëte, & son édition des satyres de Regnier, forment ses meilleurs ouvrages. Il joignit à ses occupations littéraires une correspondance suivie avec plusieurs Auteurs distingués. Il n'y a qu'à lire les lettres du Poëte Rousseau pour juger de l'estime que cet illustre exilé avoit pour lui. Il a laissé des manuscrits qui font voir plus sensiblement encore combien son caractere & la douceur de ses mœurs lui avoient valu auprès des Savants. Il avoit tiré de leur commerce une infinité de faits, d'anecdotes & d'observations curieuses sur Racine, Moliere, & leurs ouvrages, dont il auroit enrichi la république des Lettres, si ses forces, déja épuisées par le travail, avoient répondu à son zele. On ne pouvoit pas en avoir davantage pour la Littérature : c'est sous ce point de vue qu'il faut l'envisager, & ce qui le caractérise le mieux.

Il eut beaucoup de part à la belle action que fit Mr. Aubert en donnant sa bibliotheque à la ville de Lyon. Il se détacha de la sienne pour rendre celle-là

plus

plus considérable, & digne de former une bibliotheque publique.

Il avoit épousé en 1716 Marguerite Chavigny, dont il eut deux fils & deux filles. Elle mourut avant lui. La douleur qu'il eut de sa mort pensa causer la sienne : elle lui suggéra de faire tirer de son cerveau la glande qu'on appelle pinéale, & de la porter à son doigt dans le chaton d'une bague d'or.

En 1739 il eut une attaque d'apoplexie qui dégénéra en paralysie sur le côté droit, & dont il mourut le 13. Juin 1743. Il avoit eu deux freres Jésuites, 1743. tous deux hommes d'esprit. Le cadet vit encore.

Les armes d'azur, au caducée d'or.

JEAN-BAPTISTE DUCLOS, né à Lyon en 1695, entra chez les Jésuites en 1712. Il passa par les études ordinaires, & y fit voir cette pénétration d'esprit, qui avoit caractérisé son enfance. Les Mathématiques eurent la préférence, il en fut fait Professeur à Lyon. Entre les diverses parties de cette Science immense, l'Astronomie fut celle qu'il cultiva avec le plus de soin, & dans laquelle il excella. Ses observations sur la

latitude ou élévation du pole de Lyon la fixerent. Il fut reçu à la Société royale des Beaux Arts de cette ville en 1736, dans la classe des Astronomes. Il dédia à cette Compagnie un ouvrage qui a pour titre : Eléments de Mathématiques. La multitude des Mémoires qu'il a lus dans les diverses séances de cette Académie, & qui auroient mérité l'impression, prouvent combien il avoit de zele pour sa gloire : celui qui avoit eu le plus d'applaudissement, & qui auroit formé un volume intéressant, avoit pour titre: *Idées de Physique qui peuvent servir de principes à l'Astronomie.*

En 1740 ses Supérieurs l'enleverent aux Sciences, & le firent Recteur du college d'Aix en Provence. Il ne se distingua pas long-temps dans ce nouvel état, il semble que les esprits ont leur élément, dont il ne faut pas les tirer.

Il mourut le 26. Juillet 1743. Il avoit un frere, Claude-Marie Duclos, aussi Jésuite, mort dans les missions de l'Afrique, auxquelles il s'étoit consacré.

SIMON PETITOT, né à Dijon le 16. Août 1682, a brillé dans cette ville, où il s'est établi de bonne heure,

par ſon talent admirable pour les Méchaniques, & ſur-tout pour l'Architecture hydraulique. Il épouſa en 1718 Catherine Blanchet, fille de Jean-Claude Blanchet, Echevin de cette ville : il en a eu quatre enfants, François-Auguſtin, Conſeiller en la Cour des Monnoies de Lyon, marié; Ennemond-Alexandre, appliqué au Génie, qui dès l'âge de 18 ans remporta à Paris le prix de l'Architecture, qui récemment encore vient d'exciter l'admiration des connoiſſeurs par la conſtruction de la chapelle de la maiſon d'Harcour dans l'égliſe de N. D. de Paris, & qui eſt aujourd'hui auprès de S. A. R. le Duc de Parme. Marie & Catherine Petitot ſont les deux filles, mariées l'une & l'autre. Il a eu un troiſieme fils, mort Officier du régiment Lyonnois.

Pour juger du mérite de Simon Petitot, il ſuffit de rapporter les monuments qu'il a laiſſés.

En 1730 il propoſa au Conſulat de Lyon la conſtruction d'une machine hydraulique ſur le Rhône pour élever à la hauteur de 50 pieds au deſſus de la ſuperficie de ce fleuve les eaux qui de-

voient faire jouer deux fontaines dans la place Royale.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres, à qui l'examen de cette machine fut envoyé, lui donna le 18. Juin 1731 un certificat qui en fait l'éloge.

En 1734 il proposa au Consulat des desseins pour la construction de deux fontaines & pour les autres embellissements de la place, & il les fit exécuter l'année suivante.

En 1736 M. d'Angervilliers, Ministre de la guerre, l'appella à Paris pour la construction du puits des Invalides, qui fait encore aujourd'hui un objet de curiosité.

En 1738 le Consulat exigea de lui une machine sur terre qui obviât aux inconvénients de celle qui étoit construite sur le Rhône : c'est celle dont on se sert pour fournir de l'eau aux deux fontaines de la place.

En 1740 M. Turgot, ce célebre Prévôt des Marchands de Paris, engagea Simon Petitot à construire au pont aux choux un puits inépuisable & deux machines hydrauliques pour remplir le réservoir qui est construit à la tête du grand égout général de Paris. Ces ma-

chines, qui mériterent l'approbation de l'Académie des Sciences de Paris, furent honorées de la visite du Roi, qui en marqua sa satisfaction. La ville de Paris donna à Mr. Petitot de la vaisselle d'argent marquée à ses armes & à celles de M. Petitot, avec cette légende : *Ex dono Lutetiæ merito.* 1740.

On présume que de si grands ouvrages connus en supposent beaucoup d'autres moins sensibles, & qui ont leur utilité, comme les ressorts des Diligences de Paris à Lyon, la machine construite à Toulon pour donner de l'eau douce sur le port en assez grande quantité pour abreuver les vaisseaux tous ensemble & en peu de temps, lorsqu'ils sont prêts à faire voile, &c. L'énumération de ces sortes d'inventions seroit infinie. Il y en a une qui n'a pas été exécutée, & qui mérite d'avoir place ici à cause de son importance.

En 1746 il proposa à la ville de Paris d'élever à la place de l'Estrapade, dont le niveau est à 120 pieds au dessus de la riviere de Seine, 300 pouces d'eau continuels pris dans la Seine au dessus de tout Paris, qui, en passant

par des canaux ſablés, avant que de ſe rendre aux machines qui devoient la raſſembler, deviendroit infiniment plus pure que celle que l'on boit communément. Le rendez-vous ou réſervoir général de ces eaux étoit deſtiné à former des fontaines publiques dans Paris ſuſceptibles d'ornements, & propres à l'embelliſſement de la capitale, puiſque l'eau jailliſſante pouvoit monter à 100 pieds. L'autre partie d'eau pouvoit être vendue aux particuliers à raiſon de 150 liv. la ligne une fois payée, au lieu de 300 liv. qu'on l'a toujours achetée. Indépendamment du profit qui en réſulteroit aux propriétaires des maiſons par l'augmentation des loyers, il y avoit une eſpece d'aſſurance, en diſtribuant l'eau dans tous les étages, de garantir les maiſons des incendies, qui ne ſont que trop ordinaires à Paris. Le calcul dreſſé de l'avantage pécuniaire qu'y auroit fait la ville de Paris, auroit ſuffi pour accréditer le projet: une paralyſie, dont M. Petitot fut attaqué, le mit hors d'état de pourſuivre; il mou-
1746. rut à Montpellier le 6. Septembre 1746, en allant chercher ſa guériſon aux eaux de Balaruc.

Mrs. Petitot ont entre leurs mains tout le travail de cette entreprise, si glorieuse à la mémoire de leur pere.

Leurs armes sont de gueules à la bande d'or chargée de trois croix ancrées de sable, l'une en chef à dextre, & l'autre en pointe à senestre.

LOUIS BORDE naquit à Lyon le 4. Novembre 1700. Il perdit de bonne heure son pere, Trésorier de France. La nature l'avoit formé pour les Arts, il inventoit & il exécutoit avant qu'il eût eu des Maîtres. Son goût pour les Mathématiques ne fut pas écouté d'abord; on y revint, & on ne put pas se défendre du penchant qui l'entraînoit; on lui permit de s'y livrer. Il s'ouvrit dès-lors une carriere immense; il la parcourut avec une facilité étonnante: il ne travailloit pas pour trouver, il travailloit pour exécuter ce qu'il avoit trouvé; il avoit des idées neuves sur toutes sortes de machines.

Lorsque la Société royale des Beaux Arts prit une sorte de consistance en 1736, elle rechercha cet habile Méchanicien, comme un membre nécessaire à sa formation. Que n'a-t-il pas fait

pour la servir & pour l'illustrer ? Il marquoit chaque année par quelque découverte : son cabestan, qui est un des meilleurs que nous ayions, ses supports des grandes lunettes pour les observations astronomiques, son invention pour donner au tour des vis & des colonnes torses à droit & à gauche de tous les pas imaginables, son diviseur méchanique propre à diviser tous les instruments de Mathématiques avec la précision géométrique, & dont on a tiré des secours pour la perfection de l'Horlogerie, son secteur universel pour prendre les hauteurs, sa machine pour les verres & les miroirs, dont on se sert en Optique, ses découvertes sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée, sont les principales productions que les Méchaniques lui doivent. Combien d'autres qu'il n'avoit qu'ébauchées, & dont les premiers essais n'étoient que pour n'en pas perdre l'idée ? A combien d'Artistes n'a-t-il pas donné des méthodes plus faciles, moins coûteuses, & plus utiles pour eux ? combien d'Ouvriers qui lui doivent leur meilleure fortune ? Sa générosité alloit de pair avec son goût : sa

devise auroit été: *Bonum diffusivum sui.*

C'est à ses soins & à ses avances même hasardées quand il les fit qu'on doit l'exécution des moulins à élisse ou à queue, sur le Rhône, inventés par le sieur du Bos, qui préviennent les dangers de la navigation de ce fleuve dans les endroits où les moulins ordinaires sont placés, & qu'on a eu tant de peine à établir, quelque funeste que fût l'habitude de se servir des anciens moulins.

L'adresse de Mr. Borde à manier le fer, le cuivre, l'acier même, étoit aussi admirable que sa facilité à inventer. Que n'attendions-nous pas de tant de talents réunis, lorsque nous l'avons perdu? Une fievre continue nous l'enleva
le 22. Novembre 1747. 1747.

A considérer Mr. Borde du côté du génie inventif, c'est une perte pour l'Etat même. Son zele l'avoit rendu cher à sa patrie, ses vertus civiles & sociales, si je puis parler ainsi, le faisoient aimer de tous ceux qui le connoissoient: à le voir dans la société, au ton de gaieté qu'il y portoit, on auroit méconnu le Géometre & le Savant. Sa physionomie étoit heureuse, son teint an-

nonçoit ſa bonne ſanté, ſes yeux grands & noirs avoient un regard noble & doux tout enſemble. Pourquoi faut-il que tout cela ſoit deſcendu avant le temps dans les horreurs du tombeau? Il avoit épouſé Marie-Catherine Sabot, dont il n'a point laiſſé d'enfants. Elle l'avoit aimé ſi tendrement, qu'elle n'a fait que languir juſqu'au 22. Septembre 1750, qu'elle eſt morte.

Elle méritoit par ſon eſprit, par ſes vertus & par ſa généroſité une place entre les femmes célebres de cette ville. Elle aidoit ſon mari dans ſes travaux; & lorſque les héritiers de M. Borde réſolurent de donner à la Société royale des Beaux Arts les principales machines qu'il avoit faites, elle les fit raccommoder à ſes dépens, afin qu'il ne manquât rien à la perfection de ce préſent. Elle a voulu donner elle-même à cette Société, qu'elle aimoit, ne fût-ce que parce que ſon mari l'avoit aimée, des preuves de ſon zele pour les Sciences & pour les Arts, en lui laiſſant une ſomme de deux mille livres. Elle étoit née en 1701.

Il ne reſte de cette famille que M.

Borde, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville : quelques ouvrages de vers & de prose ont déjà annoncé son esprit, son goût, & les graces de sa diction.

Mrs. Borde se disent originaires d'Orléans. J'ai trouvé dans la vérification du procès de la Pucelle d'Orléans faite en 1456 par ordre du Roi un André Borde, Chanoine d'Orléans, dans le nombre des témoins qui déposerent en faveur de la Pucelle.

Leurs armes sont d'argent à la bande d'azur chargée de deux têtes de lion arrachées de gueules & lampassées de même, en pointe un croissant aussi de gueules.

MARIE ANTIER, célebre Actrice de l'Opéra, étoit née à Lyon en 1687. Sa voix la décida au parti qu'elle prit. Elle débuta à Paris en 1711, & charma d'abord tout le monde par la beauté & l'étendue de ses sons, quoiqu'elle ignorât absolument la musique. S'étant formée ensuite sous la Dlle. Rochois, qui l'aimoit, & qui crut pouvoir en faire un grand sujet, elle parvint à un degré de perfection, qui la fit admirer

pendant près de 30 ans dans les rôles majeſtueux de Divinité, de Princeſſe & de Magicienne. Elle quitta le théâtre en 1741, avec une penſion de 1500 liv. & comblée de préſents de la Reine, de M. le Comte & de Mme. la Comteſſe de Toulouſe, ce qui fait autant d'honneur à ſes ſentiments que les applaudiſſements du Public en avoient fait à ſes talents. Elle mourut à Paris le 3. Décembre 1747 ſans laiſſer d'enfants, quoiqu'elle eût été mariée.

LAURENT DUGAZ naquit à Lyon le 10. Septembre 1670 de Louis Dugaz, un des plus aimables hommes de ſon temps, Seigneur de Bois St. Juſt, Savonneau, Quinſonnas, Thurin & la Tour-du-Champ, Conſeiller en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, ancien Prévôt des Marchands, Auditeur de camp & Lieutenant-général de Police. Il eut pour mere Claudine Bottu de la Barmondiere. On ne ſait ſi l'amour de l'étude aida chez lui celui de la vertu, qui en eſt ſouvent une ſuite, ou ſi l'amour de la vertu l'anima à l'étude, qui en eſt la meilleure gardienne. Ces deux qualités éclaterent dans ſon en-

fance, le ſoutinrent dans tous les âges, le ſuivirent dans les diverſes occupations auxquelles il fut livré, elles partagerent même ſes derniers jours. De quelque pinceau qu'on veuille peindre M. Dugaz, l'étude & la vertu ſont les ſeules couleurs qu'on puiſſe employer pour faire un portrait qui lui reſſemble. Il réunit dans ſes études celle des langues ſavantes & celle des loix. Il fut Conſeiller au Préſidial de Lyon en 1696, & Préſident en 1698. Il avoit épouſé en 1697 Marguerite Croppet, dont il ne lui eſt reſté que Pierre Dugaz, Préſident en la Cour des Monnoies, Prévôt des Marchands en 1749, & un des vingt-cinq de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres. Il épouſa en ſecondes noces Marie-Anne Baſſet, dont il a eu quatre fils & deux filles.

En 1716 il fut député pour porter au nouveau Roi les hommages de la Cour des Monnoies. En 1724 il fut fait Prévôt des Marchands juſqu'en 1730. C'eſt pendant cette prévôté que furent conſtruits les greniers de l'Abondance.

La Société littéraire qui s'étoit formée à Lyon dès le commencement de

ce ſiecle, ſous le nom d'Académie des Sciences & Belles-Lettres, s'aſſembla long-temps chez lui; ſans les ſoins qu'il ſe donna pour ne pas laiſſer diſſiper cette Compagnie, bornée à ſept ou huit perſonnes, on peut préſumer que l'Académie ne ſubſiſteroit pas. La Société royale des Beaux Arts, qui s'établit depuis, eut des droits ſur lui, & le reçut avec empreſſement. Les Sciences & les Arts trouvoient à gagner auprès de M. Dugaz, on peut dire que les uns & les autres perdirent à ſa mort autant que la Religion & la vertu. Pere tendre, mari complaiſant, ami ſincere, ſage Magiſtrat, citoyen zélé, il ſemble non ſeulement n'avoir participé à aucun des vices de l'humanité, mais n'en avoir même pas eu les défauts & les foibleſſes les plus pardonnables. Il étoit d'une grande taille, d'une belle phyſionomie, il parloit avec beaucoup de facilité, ſon air étoit grave ſans être ſérieux, ſon accueil agréable & riant. On prétend qu'il avoit été queſtion de lui pour être Sous-Précepteur du Roi. La faveur de Mr. le Maréchal de Villeroy, qui l'aimoit, ne pouvoit être mieux employée.

Il mourut à Lyon le 8. Mars 1748. Sa riche & nombreuse bibliotheque est entre les mains de Mr. le Président Dugaz, son fils ainé, qui a des enfants. 1748.

Des quatre fils du second lit, l'ainé a quitté le service, s'est marié, & a des enfants.

On voit des lettres de Henri III adressées au sieur Dugaz en 1589. Ce Prince connoissant son zele, lui recommande de maintenir le pays de Thurin & les environs dans l'obéissance contre les entreprises du Duc de Nemours. Ce fut le fils de celui-là qui vint le premier à Lyon, qui y fut Echevin en 1658, & qui étoit Subdélégué de Bochart de Champigny, lorsque cet Intendant se noya en entrant dans un bateau près du pont de bois.

Je joins en gémissant à cet article de mes Mémoires PIERRE DUGAZ, fils ainé de celui dont je viens de parler, qu'une mort prompte nous a enlevé le 28. du mois d'Avril de cette année 1757 dans sa terre de Thurin, où il avoit rassemblé une partie de sa famille. Il en feroit encore le bonheur, si l'amour le plus tendre, les vœux les plus ardents,

& les ſoins les plus empreſſés avoient des droits ſur la durée de la vie. Il étoit né le 11. du mois de Juillet en 1701. Ses premieres études avoient été ſi bonnes, que ſon pere ne craignit pas de le préſenter à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon avant le temps preſcrit par les réglements, & que cette Compagnie l'admit dès-lors dans ſes aſſemblées comme un éleve digne de ſes leçons. Son eſprit & ſes talents y prirent cet accroiſſement dont ils étoient ſuſceptibles, & en firent bientôt un Académicien recommandable. A l'étude des langues ſavantes il joignit celle de ſa langue naturelle, dans laquelle il n'écrivoit pas ſeulement avec facilité, mais même avec éloquence : il en a donné des preuves toutes les fois qu'il a paru en Public, & que les diverſes fonctions dont il a été chargé l'ont obligé à porter la parole. Sa place de Préſident à la Cour des Monnoies, & celle de Prévôt des Marchands lui en ont fourni des occaſions fréquentes. On a forcé ſa modeſtie à laiſſer imprimer le diſcours qu'il fit en quittant le conſulat. Les larmes & les battements de mains

mains qu'il produisit lorsqu'il le récita, annonçoient l'empressement du Public à le lire. Il n'avoit pas négligé l'action, qui sied si bien à un Orateur; sa figure noble y servoit encore beaucoup.

Les connoissances qu'il avoit été obligé d'acquérir pour remplir les places de Magistrat qu'il a occupées ne lui avoient rien laissé perdre des graces & de l'aménité de son esprit : c'est que le cœur en est la source, & que personne ne porta plus loin que lui les vertus qui en sont l'apanage. Tendre, sensible, complaisant, facile même, son cœur sembloit n'avoir de courage & de fermeté que lorsqu'il s'agissoit de soutenir & de défendre sa patrie, qu'il aima, & qui lui rend aujourd'hui par ses regrets l'hommage le plus flatteur qu'un citoyen puisse obtenir. Une seule lettre circulaire, qu'il écrivit, étant Prévôt des Marchands, en faveur des Ouvriers en soie, qu'une cessation de travail exposoit à la misere, suffit pour exciter la charité des Lyonnois, & elle alla au delà de leurs besoins. Ses lumieres & sa droiture vis-à-vis les riches, sa compassion & sa générosité vis-à-vis les pauvres lui mé-

riterent la confiance de tous les états.

Les Muſes faiſoient ſon délaſſement le plus ordinaire, & malgré le ſoin qu'il a pris de nous cacher le plus grand nombre des pieces de vers dont il s'amuſoit, nous pouvons aſſurer qu'elles méritoient d'être publiées : c'eſt une juſtice que lui rendit le célebre Rouſſeau, à qui feu M. Broſſette en avoit envoyé quelques unes.

Sa premiere femme, Bourgelat, lui a laiſſé un fils & une fille. Après ſa mort il épouſa Victoire de Ponſainpierre, qui ne lui a point donné de poſtérité, mais qui l'en a bien dédommagé par un aſſemblage de vertus & de qualités trop parfaites pour me laiſſer la liberté de les taire, quoiqu'elle vive encore pour la félicité de la famille dont elle ſort, & pour celle de la famille même où elle eſt entrée : ſi elle me blâme d'avoir parlé d'elle ici, mes concitoyens ſont trop pénétrés de l'admiration qu'elle leur inſpire, pour ne pas m'en ſavoir gré & chercher à l'appaiſer.

Riche d'une des plus belles & des plus nombreuſes bibliotheques qu'il y ait dans cette ville, M. Dugaz y ajoutoit chaque

jour. La ſolidité de ſon eſprit régloit ſon choix ; curieux de tout ce que la Littérature offroit de nouveau, il en apprécioit les diverſes productions avec ſageſſe, & rejetoit impitoyablement tout ce que les mœurs & la Religion n'approuvoient pas. Ces deux regles invariables de ſes actions l'ont conduit toute ſa vie, & l'ont ſoutenu dans ces derniers moments où l'on n'a plus beſoin que d'elles pour bien finir.

Les armes des Dugaz ſont d'azur au ſautoir ondé d'or, accompagné de trois bezans de même.

ANNIBAL GUILLET naquit à Lyon en 1650. Il fit ſes études de Droit à Paris, y fut reçu Avocat, & en exerça la profeſſion quelque temps à Lyon avec ſuccès. Son mariage avec la fille du Préſident de l'Election le décida à acheter la charge de Procureur du Roi de ce tribunal. On vit alors les audiences de l'Election fréquentées aſſidument par tous les gens d'eſprit de la ville, qui venoient y entendre les concluſions de Guillet. Il défendit avec force dans cette place les privileges des citoyens. La ſageſſe de ſes conſeils &

ſa fermeté furent d'un grand ſecours à cette ville en 1709, année mémorable par ſes malheurs; il étoit alors Echevin. Il eſt le premier qui après ſon conſulat ait été conſervé deux ans en qualité de Juge Gradué au ſiege de la Conſervation.

Dès qu'il eut acquis la vétérance dans ſa charge, il s'en défit. Le peu de cas qu'il faiſoit de ſes vers nous met hors d'état d'en citer, quoiqu'il en ait beaucoup fait & avec une grande facilité. Sa retraite à Belvé dans les montagnes du Lyonnois, & le bon air qu'on y reſpire, contribuerent ſans doute à prolonger ſa vie juſqu'à 98 ans, & lui conſerverent cette force d'eſprit & de corps qu'il eut juſqu'à la fin. Il falloit ſavoir ſon âge pour le trouver vieux. L'amour des pauvres & une tendre piété conſacrerent ſes dernieres années. Il mourut le premier Mars 1748.

Ses armes ſont de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion rampant de même au chef d'or.

M. Joliclerc, à qui je dois tant de détails intéreſſants ſur les Avocats de cette ville, a bien voulu me communi-

quer ce qu'il ſavoit ſur M. Guillet, dont il a épouſé la petite-fille. Un gendre comme lui peut ajouter une recommandation nouvelle à la mémoire de M. Guillet.

FRANÇOIS DU FOURNEL, Seigneur de Poleymieux, né à Lyon en 1658, étoit fils de Guillaume du Fournel, Seigneur de Peſſelay, mort en 1711, âgé de 89 ans, après avoir ſervi les pauvres en qualité d'Avocat preſque toute ſa vie. Il ne s'eſt point fait d'établiſſement de charité de ſon temps qu'il n'ait aidé de ſes conſeils : il fixa même ſa demeure pendant un temps à l'Hôpital, pour être plus à portée du ſervice qu'il vouloit y rendre. François, dont nous parlons, avec les vertus de ſon pere avoit des talents pour le Barreau ſupérieurs aux ſiens.

Bretonnier, dans ſon Commentaire ſur les ouvrages de Henrys, en parle avec éloge.

En 1682 il fut député à Paris pour le ſervice des Hôpitaux. Il y porta des témoignages de l'eſtime de ſes confreres, quoiqu'il n'y eût que cinq ans qu'il fût parmi eux. En 1683 il fut pour-

vu de l'office de Procureur du Roi en la jurisdiction de la Police de cette ville. En 1691 il épousa Anne de Gagniere, fille du Comte de Souvigny, Lieutenant-général des armées du Roi. En 1704 on le nomma Echevin. Il est peu d'année de sa vie qui ne soit marquée par quelque succès éclatant de plaidoirie ou d'arbitrage dans des affaires importantes. La supériorité de ses talents étoit si connue, que le fameux M. Vaginay, son allié, tenta plusieurs fois de le faire son successeur à la place de Procureur-général, il lui offrit même de lui remettre cette charge à des conditions qui ne lui auroient pas été onéreuses. Il préféra sa qualité d'Avocat à toute autre; elle étoit assez brillante pour lui, & assez intéressante pour le Public. Il étoit Juge de la baronnie de saint Just, du cloître & des terres de l'abbaye d'Enay, & du fauxbourg de la Guillotiere.

Le malheur qu'il eut de perdre la vue à l'âge de 80 ans ne le détourna pas des travaux inséparables de son état, il les continua jusqu'à sa mort, arrivée en 1748, âgé de 90 ans. Il méri-

toit le titre de Doyen par ses exemples autant que par ses années. Il a eu une sœur Religieuse au Verbe-incarné, morte âgée de 91 ans ; un frere Chanoine de saint Just, mort à 84 ans ; & un autre frere Curé en Canada, encore vivant, qui en a plus de 92. On ne peut se refuser de souhaiter à M. de Pesselay, son fils, d'imiter ses parents, même dans la durée de leur vie.

Les armes de gueules, au chef d'argent, à trois bandes de sable.

HENRI MARCHAND, connu sous le nom de Pere Gregoire du Tiers-Ordre de saint François, naquit à Lyon le 20. Avril 1674. Son esprit & son amour pour les Sciences suppléerent au secours qui lui avoit manqué du côté de la fortune. Jeune Religieux, il employoit les nuits mêmes à l'étude, pour réparer le temps qu'il étoit obligé de donner le jour aux exercices de son état. Sa plus grande contravention à la regle étoit de prendre des livres de Mathématiques dans la bibliotheque de son couvent à l'insu de son Pere Maître. Celui-ci l'ayant surpris à les lire, & n'y connoissant rien, le cita au Chapitre pour

s'être occupé de lectures indécentes : c'eſt ainſi qu'il appelloit le traité des ſinus & des tangentes. Le Latin, l'Italien, la Poéſie & la Muſique lui ſervoient de délaſſement dans les études eſſentielles de la Philoſophie & de la Théologie : il fit dans ces deux Sciences des progrès dont les Religieux de ſon Ordre conſervent des preuves dans les manuſcrits qu'il leur a laiſſés.

Son habileté pour les Méchaniques a ſur-tout éclaté dans ces deux fameux globes de ſix pieds de diametre qui ſont dans la bibliotheque du couvent de la Guillotiere, & qui font encore l'admiration des curieux : il les traça, les fabriqua, & les peignit lui-même ; il ne fut aidé dans ce travail que par le Pere Bonaventure Vin, ſon couſin germain, & Lyonnois, que les emplois de ſon Ordre ont arraché malgré lui aux Méchaniques, pour leſquelles il étoit né. Le P. Grégoire fut plus heureux ou plus modeſte encore. Quelques inſtances que ſes Supérieurs aient pu lui faire, il ſe conſerva aux Sciences qu'il aimoit : pour leur adoucir ſa réſiſtance ſur ce point, il n'eſt point de ſorte de travail auquel

il ne se soit prêté pour le bien & pour la gloire de son Ordre, content de le servir pourvu qu'on le laissât dans la simplicité, qui faisoit son caractere. La Société royale des Beaux Arts de Lyon, malgré le soin qu'il prenoit de se cacher, lui donna une place d'Associé. Elle ne put obtenir de lui qu'il parût dans ses assemblées, il s'acquittoit de loin de son tribut académique. Feu M. le grand Prieur de France l'honoroit de sa confiance, & lui demandoit souvent des conseils. Il fut employé plusieurs fois par ordre du Roi. On prétend, & ce fait est attesté par beaucoup de gens, qui disent avoir vu une lettre de feu M. le Duc, qui le prouve, qu'il avoit trouvé un secret de l'espece de celui que trouva le fameux Fernel pour rendre Catherine de Medicis féconde, qu'il avoit fallu le persécuter long-temps pour qu'il osât le donner, quoiqu'il fût écrit en latin. Un homme de considération m'a assuré qu'il avoit eu communication de ce secret, qu'il l'avoit conseillé à un de ses amis, qu'il avoit réussi, quoiqu'il y eût vingt ans qu'il fût marié sans avoir eu d'enfants.

Le célebre Abbé de Villemot avoit été son Maître. Il a eu à son tour des disciples, qui lui font honneur. Il leur communiquoit ses lumieres & le fruit de ses veilles avec une bonté qui n'avoit d'autres bornes que celles que ses devoirs religieux pouvoient y mettre, avec une modestie qui laissoit ignorer le Maître, & avec un désintéressement auquel la plus vive reconnoissance ne pouvoit faire illusion. Il associa à ses vertus les rigueurs de son état, qui en firent un modele pour ses freres. Quelques uns le trouverent trop difficile à imiter: il se fit un mérite des contradictions qu'il eut à essuyer de leur part. Sa mort, qui arriva à Marseille le premier Janvier 1750, n'a que trop bien réuni tous les suffrages; il n'en est aucun qui ne le regrette comme un vrai Savant & un Religieux digne de leur vénération: *Virtutem incolumem odimus, sublatam ex oculis quærimus invidi.*

LAZARE CHAMBROY, Abbé de sainte Genevieve, & Supérieur-général de la congrégation de France, mort à Paris le 3. Septembre 1750, étoit né à Lyon en 1678. Il étoit fils de N.

Chambroy, reçu Maître Chirurgien à Lyon en 1668, grand Physicien, & de qui nous avons un traité des maladies vénériennes en 1680, mort à Lyon en 1715. C'étoit le pere de ce dernier qui avoit été choisi pour faire l'ouverture du corps de saint François de Sales.

Lazare Chambroy, destiné par son goût pour la piété à l'état religieux, hésita quelque temps sur le choix des différents Ordres, & embrassa celui de Ste. Genevieve. Il y professa long-temps la Théologie. Ses vertus & ses talents l'éleverent successivement au prieuré de l'abbaye de Chaâge, de la ville de Meaux, & à la cure de la paroisse de cette abbaye, ensuite à l'abbaye réguliere du Val des Ecoliers à Liege, & enfin à la place d'Abbé-général de sainte Genevieve en 1745. Il y fut confirmé en 1747, & mourut dans l'exercice de ce généralat.

MICHEL PERRACHE, né à Lyon le 12. Juillet 1685, est un Sculpteur qui mérite de n'être pas oublié. Il quitta cette ville dès l'âge de 16 ans pour aller se perfectionner dans les Académies d'Italie, d'Anvers, & de divers au-

tres pays. Ses premiers ſuccès éclaterent dans la ville de Malines par la décoration d'une égliſe, qui lui valut le droit de bourgeoiſie. Cette diſtinction flatteuſe n'étouffa point chez lui l'amour de ſa patrie, il y revint en 1717, il y épouſa en 1719 Louiſe Pierre, qui lui donna 17 enfants: il n'en reſte que huit, un fils & ſept filles. Preſque toutes les égliſes & les jardins de Lyon & des environs conſervent des preuves de ſon travail. Dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a faits, on diſtingue la décoration du chœur de la chapelle des Pénitents du Confalon, dont il donna les modeles; le grouppe de l'Aſſomption, & le bas-relief de l'autel en marbre, ſont de ſon exécution; le retable de l'égliſe de l'Oratoire, le chœur de la chapelle des Pénitents de Lorette, la chapelle des Marchands dans l'égliſe de ſaint Nizier, le maître autel de la même égliſe, ceux de ſaint Pierre & des Cordeliers de ſaint Bonaventure, quelques mauſolées dans la maiſon de la Charité, &c. mais ce qui perpétuera ſon nom plus avantageuſement encore, c'eſt M. Perrache ſon fils, de la Société

royale des Beaux Arts, qui le surpasse déjà dans la même profession. J'offenserois sa modestie, si je parlois de ses vertus : je ne puis omettre celle qui lui inspira, après la mort de ce pere chéri, arrivée le 21. Décembre 1750, de lui élever un mausolée dans l'église des Cordeliers de St. Bonaventure ; la tendresse du fils s'est signalée dans le portrait du pere.

JEAN REVEL étoit né à Paris le 6. Août 1684 de Gabriel Revel, Peintre du Roi, dont le fameux le Brun s'étoit servi dans la composition des tableaux que Louis XIV lui avoit ordonnés pour Versailles, & est mort à Dijon, où il s'étoit retiré avec sa femme & ses enfants. Jean Revel vint à Lyon en 1710. Il y fit d'abord des portraits & des tableaux d'histoire qui le laisserent dans une médiocrité de fortune & de réputation dont il ne seroit jamais sorti, s'il n'eût écouté son talent pour les desseins de la Fabrique de cette ville : il les a portés en effet au plus haut point de perfection. C'est à lui qu'on est redevable des points rentrés, pour faire les couleurs : cet Art consiste à mê-

ler les soies dont les nuances coupent trop, de façon que quoique mises seches & dures l'une à côté de l'autre, en alongeant un point de la couleur brune dans la couleur claire, & un point de la couleur claire dans la brune, l'endroit de cette jonction devient plus doux en participant des deux teintes, & ôte la dureté de la nuance, si contraire à l'effet de la nature. De ce mêlange ingénieux, inconnu jusqu'à lui, est venue cette harmonie & ce coup d'œil flatteur dans les étoffes, qui surpasse quelquefois l'éclat de la peinture, & qui a mérité à la Fabrique de Lyon la supériorité dont elle jouit. C'est encore lui qui a trouvé le secret de placer les ombres du même côté, & de produire de vrais tableaux sur ces étoffes. Personne n'a dessiné en ce genre avec plus de graces que lui, sa composition étoit noble & hardie, ses nuances parfaites : il sert encore de modele aux plus habiles Dessinateurs, ils le regardent comme leur Raphaël. Il est mort à Lyon le 5. Décembre 1751.

Antoine l'Escalier, un de ses petits-fils, âgé de 14 ans, vient de rempor-

ter pour la seconde fois le prix du Dessein dans l'école que M. Nonnotte, de l'Académie de Peinture de Paris, & de la Société royale des Beaux Arts de Lyon, avoit commencé ici sous les yeux & par la libéralité de M. l'Abbé la Croix, Obéancier de saint Just, Vicaire-général du diocese, des deux Académies de cette ville. Cette école vient de recevoir un nouvel accroissement de l'association formée par plusieurs amateurs, & de la jonction de M. Frontier, Peintre, & de M. Perrache, Sculpteur, à M. Nonnotte, pour la perfection de cet établissement, si long-temps desiré dans cette ville.

AIME' BERTIN, né à Villefranche en Beaujolois le 11. Janvier 1687 de parents nobles, fit ses premieres études dans sa patrie, alla à Paris en 1708, & y fut reçu Avocat. Son séjour à Paris le lia avec tous les gens de Lettres. Il disoit souvent depuis que lorsqu'il étoit petit-maître bel esprit, il avoit au moins perfectionné son langage. Cet air contagieux, qui en a gâté tant d'autres, ne l'avoit point gagné; il revint à Villefranche avec cette candeur & cette

simplicité de mœurs qui ont toujours fait son caractere ; il plaida avec succès au bailliage de cette ville, & fut reçu à l'Académie qui y est établie depuis long-temps. Son mariage en 1715 avec Catherine Veuillé de Lyon le fixa tout-à-fait dans cette derniere ville : il l'a toujours regardée comme sa patrie, & l'a véritablement honorée.

Ses talents pour le Barreau éclaterent dans plusieurs affaires importantes dont il fut chargé. La défiance de ses lumieres, la modestie sur ses succès, la probité dans sa conduite, le désintéressement pour le prix de ses travaux, avoient une sorte d'excès qu'aucune représentation ne pouvoit adoucir. Des vertus si rares ont produit des actions dignes de l'immortalité. Ce qu'il fit à l'hôpital de la Charité en 1723, à l'Hôtel-Dieu en 1728, en qualité de Recteur, & à la ville en 1734, comme Echevin, sont de ces faits que les vertus païennes auroient enviés, & que la Religion pourroit célébrer & proposer pour modeles. Une délibération de la maison de la Charité vient de rendre un témoignage éclatant au travail, au zele,

zele, & à la modestie de Mr. Bertin.

Ayant une fois abandonné son cabinet pour se livrer aux divers services qu'on avoit exigés de lui, il n'y rentra plus que pour secourir les pauvres & aider ses amis, quelque médiocre que fût sa fortune, & quelque nombreuse que fût sa famille. Reçu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville en 1732, il venoit s'y délasser avec les Muses, qu'il aima toujours. De fréquentes attaques de goutte le jeterent dans un épuisement dont il est mort la nuit du 29. Février au 1er. Mars 1752: 1752.
ce fut au Conseil charitable, dont il étoit, qu'il fut attaqué de la maladie qui l'emporta, adoré de sa famille, estimé de tous les honnêtes gens, respecté de ses amis mêmes, & regretté de la province où il étoit né, dont il étoit devenu l'oracle. Les exemples qu'il a laissés à ses enfants sont un héritage plus précieux que l'abondance de l'or & de l'argent, qu'il a toujours méprisé: c'étoit l'homme d'Horace: *Ingentes oculo irretorto spectat acervos.*

Ses enfants sont trois fils & une fille. L'ainé est Avocat au Parlement, le se-

cond Commissaire de la Marine, & le troisieme dans l'Eglise. La fille n'est point mariée.

Ils portent pour armes d'azur à deux épées d'argent, la poignée d'or passée en sautoir, une gerbe d'or liée de gueules en pointe.

JEAN-BAPTISTE BASSET naquit à Lyon le 20. Juillet 1717 de Charles Basset, Avocat, Receveur-général des étapes de la Généralité de Lyon, Echevin en 1710, & de Jeanne de Perigny. Dès qu'il eut fini ses études de Droit, on lui acheta une charge de Président à la Cour des Monnoies de Lyon. Il n'exerça d'abord que celle de Conseiller, à cause de sa trop grande jeunesse; mais son assiduité au Palais, le goût qu'il avoit pour son état, son empressement à se rendre digne de la place qu'il devoit remplir, lui donnerent de bonne heure une considération, qui augmenta encore lorsqu'il fut Président. Que n'auroit-il pas acquis en ce genre si la durée de sa vie avoit répondu aux vœux du Public? Une conduite pleine de sagesse les lui avoit mérités. Il ne lui a manqué que des années pour être cé-

lebre, les diſpoſitions y étoient toutes ; la volonté de ſe rendre utile alloit de pair avec ſes talents. Sa mort, arrivée le 25. Juillet 1752, a intéreſſé toute la ville, on l'a regardée comme une vraie perte. C'en eſt une pour la Cour des Monnoies, dont il avoit déjà mérité la confiance ; & une plus grande encore pour ſa femme, Marie-Louiſe Claret de la Tourrette, qu'il a laiſſée encore jeune, mere de trois fils & d'une fille.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville l'avoit reçu en 1746, comme un ſujet dont elle pouvoit ſe promettre de grands ſervices. Il avoit de l'eſprit, il parloit bien & avec grace, ſa phyſionomie étoit prévenante ; la raiſon & plus encore la Religion avoient tempéré ſa vivacité naturelle, & l'avoient rendu maître de ſes paſſions dans l'âge qui rend les autres eſclaves des leurs.

Mon attachement pour ſa famille & pour celle dans laquelle il étoit entré m'impoſe ſilence ſur des détails qui leur feroient trop avantageux pour ne pas leur déplaire.

Il avoit un frere ainé, Jacques Baſ-

set, Jésuite, qui ne lui a survécu que quelques mois, mort le 15. Avril 1753. L'incertitude du genre de sa maladie & l'inutilité des remedes jointes à la tendre amitié qui régnoit entre les deux freres ne permettent presque pas de douter que la douleur n'ait été la principale cause de sa mort. C'étoit un Apôtre dans son état, qui avoit sacrifié son esprit & ses talents à son zele pour la Religion. Pendant les 7 à 8 mois qu'il a languis plutôt qu'il n'a vécu, il a donné des exemples de vertus dignes des Saints. Leur respectable pere étoit mort, il y a environ 20 ans; leur mere semble ne leur avoir survécu que pour montrer au monde de quoi est capable la force chrétienne pour surmonter les événements les plus douloureux & les plus inattendus.

Mrs. Basset sont originaires du Forez; il en existe encore une branche à Montbrison dans la personne de Mr. Basset de Lestra, Chevalier de St. Louis, ci-devant Capitaine au régiment de Picardie, qui est marié, & qui a des enfants. Il y en a une seconde établie à Roanne, & une troisieme à la Rochelle.

Charles Baſſet, le pere de ceux dont nous venons de parler, avoit eu un frere Jéſuite, François Baſſet, qui a excellé dans la prédication, mort d'apoplexie à Lyon en 1717; & un autre, Louis Baſſet, ſi connu ſous le nom de Châteaubourg, mort Brigadier des armées du Roi. Ils étoient nés tous trois à Lyon ſur la paroiſſe de Ste. Croix de Noble Jean Baſſet, Conſeiller du Roi, Receveur-général du Taillon en la Généralité de Lyon : ce ſont les titres qui lui ſont donnés dans le procès-verbal fait le 23. Juillet 1668, en préſence & ſigné de M. de Seve, Lieutenant-général de la Sénéchauſſée, & de M. Vidaud, Procureur du Roi. C'eſt de ce Vidaud, né à Lyon, où ſes peres étoient venus de Bourges, que deſcendent Mrs. de la Tour Vidaud de Grenoble, où leur famille s'eſt tranſplantée. Le procès-verbal dont je parle fut dreſſé pour conſtater la naiſſance de dix-huit enfants de Mr. Jean Baſſet, qui prétendoit jouir des penſions & privileges que le Roi venoit d'accorder par ſon ordonnance de 1666 à ceux qui prouveroient avoir dix enfants vivants nés en légiti-

me mariage, qui ne feroient engagés ni dans l'état eccléſiaſtique ni dans l'état religieux.

Leurs armes ſont d'azur à la faſce breteſſée & contre-breteſſée d'or, ſurmontée d'un lambel d'argent à trois pendants.

ETIENNE LOMBARD, Jéſuite, naquit à Lyon d'une famille honnête & vertueuſe en 1670, & y eſt mort au mois de Février 1753. Il cultiva les Belles-Lettres; il apprit les langues latine, grecque & hébraïque, avec cette application qu'il mettoit à tout ce qu'il faiſoit. Deſtiné enſuite aux hautes Sciences, il ſe rendit capable de les profeſſer avec diſtinction, & mérita le titre de grand Théologien. Ses cahiers étoient écrits avec une pureté de ſtyle, qui auroit fait honneur à des matieres plus ſuſceptibles de l'élégance latine. Ses Supérieurs, qui le croyoient avec raiſon propre à tous les miniſteres, l'éleverent aux charges de ſon Ordre, il fut ſucceſſivement Recteur, Provincial, & Député à Rome. Il ſe comporta partout avec une ſageſſe d'eſprit, une douceur de mœurs, une bonté de caractere,

qui le rendirent estimable aux yeux des gens du monde avec qui il eut à traiter ; il gagna leur confiance, & mérita de leur part des éloges que sa modestie refusa toujours.

Dans l'intérieur c'étoit un modele de toutes les vertus religieuses, & un modele d'autant plus persuasif que son austérité n'avoit rien de révoltant pour les autres, sa dévotion aucun étalage, & qu'il menoit la vie d'un Saint sans annoncer & sans oser croire qu'il le fût.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres le reçut en 1714. Il a mérité le titre de bon Académicien par son exactitude & par ses travaux.

Le P. Lombard a eu un frere aussi Jésuite, qui se consacra aux missions étrangeres, & dont la mémoire est en bénédiction chez les Sauvages qui habitent cette partie du continent de l'Amérique qui confine avec nos colonies françoises des isles de Cayenne, &c. & où il a fondé & comme créé la célebre mission du Courou, qui fleurit encore. Il y a quelques lettres de lui dans le recueil des Lettres édifiantes.

MARIE HUBER, morte le 13.

1753. Juin 1753, âgée d'environ 59 ans, est une fille protestante, qui malgré sa modestie & le soin qu'elle prenoit de se cacher, a fait trop de bruit dans cette ville pour n'avoir pas place dans ces Mémoires. Elle étoit née à Geneve d'une famille considérable, originaire de Schaffouse, & dont une branche existe à Lyon depuis plus d'un siecle. Sa beauté lui fit craindre dès l'âge de 17 ans les dangers dont elle est si souvent la source, elle se livra alors à une retraite austere & à la pratique des bonnes œuvres, qu'elle n'a jamais interrompue, sous quelque prétexte que ce pût être. La seule liberté qu'elle se donnoit, étoit d'écrire, n'ayant jamais eu de Maître que son génie, & n'ayant point lu d'autre livre que la Bible. L'accord de ses œuvres & de sa croyance sur l'autre vie est un phénomene de morale. La crainte n'avoit nulle part à sa conduite, l'amour de l'ordre & de ce qu'elle croyoit bien paroît avoir été son seul principe. Voici sa façon de penser, telle qu'on l'a trouvée dans ses papiers.

„ Toute spéculation, toute discussion „ d'opinion à part, je me contente d'ac-

„ quiescer de bonne foi & pratiquement
„ à tout ce qui peut m'être connu pour
„ vrai, bon & juste, réglant mes juge-
„ ments & ma conduite sur cela quant
„ au jour présent, prête à croire & à
„ faire mieux dès demain & de jour à
„ autre, si-tôt que le mieux me sera con-
„ nu. Voilà ma bonne grosse Philoso-
„ phie, ou, si vous voulez, ma Religion.
„ Si vous trouvez, Monsieur, qu'il man-
„ que quelqu'article à ce formulaire,
„ vous me ferez plaisir de me l'envoyer.
„ 1739.

„ P. S. Vous vous figurez peut-être
„ que rien n'est si facile que d'appren-
„ dre un formulaire aussi abrégé; mais
„ vous vous trompez, du moins s'il
„ faut parler de l'expérience que j'en
„ fais depuis longues années que je l'é-
„ tudie, je ne saurois me vanter de n'y
„ pas faire bien des fautes. Cela soit
„ dit pour ne donner le change à per-
„ sonne. 1743.

Ses ouvrages sont, 1°. Le monde fou préféré au monde sage, divisé en trois parties, faisant 24 promenades: trois éditions, la premiere de 1731, la seconde de 1733, la troisieme en 26 promenades, de 1744.

2°. Le Syftême des Théologiens anciens & modernes concilié, &c. fur l'état des ames féparées des corps, en 14 lettres : trois éditions, 1731, 1733, 1739. On n'en trouve plus. Dès qu'elles parurent, elles furent traduites en anglois & en allemand.

3°. Suite du Syftême fur l'état des ames, &c. fervant de réponfe à la réfutation de Mr. le Profeffeur Ruchat : deux éditions, 1733 & 1739.

4°. Lettres fur la Religion effentielle à l'homme, en 4 parties : deux éditions, la premiere de 1738, des deux premieres parties feulement; la feconde de 1739, des 4 parties enfemble.

5°. Réduction du Spectateur anglois, &c. en fix parties, 1753.

6°. Recueil de diverfes pieces fervant de fupplément aux lettres fur la Religion effentielle à l'homme, &c. œuvres pofthumes, en deux parties, 1754.

FERDINAND DE LA MONCE naquit à Munich le 29. Juin 1678. Paul de la Monce, fon pere, y avoit été tranfplanté par un de ces hafards affez ordinaires à ceux qui n'ont que des ta-

lents pour fortune. Il étoit originaire de Bourgogne, ses parents occupent encore des places honorables dans la Chambre des Comptes de Dijon. La considération qu'on avoit pour lui à Munich étoit si grande, que Ferdinand, Electeur de Baviere, dont il étoit le premier Peintre & le premier Architecte, voulut tenir son fils sur les fonts de Baptême, & lui donner son nom. Il les combla l'un & l'autre de présents, lorsqu'ils lui demanderent sur la fin du dernier siecle la permission de se retirer en France; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il la leur accorda. Ils vinrent de Munich à Lyon. Paul de la Monce paroît ne s'y être occupé qu'à former son fils à la Peinture & à l'Architecture. Il eut la satisfaction de jouir du succès de ses soins avant sa mort, arrivée en 1708.

Ferdinand de la Monce crut devoir ajouter alors aux leçons qu'il avoit reçues de son pere les instructions des plus grands Maîtres; il alla à Paris, il voulut voir Rome & les principales villes d'Italie: il rentra en France par Marseille; dans le peu de séjour qu'il

y fit, ainſi qu'à Aix, à Avignon & à Grenoble, il y acquit de la réputation & des amis. Il ſe maria dans cette derniere ville, & vint ſe fixer à Lyon en 1731. Les divers pays qu'il avoit parcourus conſervent encore des preuves de ſon habileté. A Paris il travailla à des deſſeins de gravures & à des frontiſpices de livres que nous voyons ſouvent reparoître. Il fit la repréſentation de l'égliſe des Invalides, qui compoſe le plan, la coupe, & l'élévation perſpective de cet édifice : elle eſt citée dans la deſcription de Paris par Brice.

Il étoit à Rome lorſqu'on propoſa d'adoucir & de rendre praticable à toutes ſortes de voitures le chemin qui va de la place d'Eſpagne au mont Pincius, dit de la Trinité ; il donna à ce ſujet deux plans différents, qui furent eſtimés les meilleurs & les plus ingénieux dans le concours de 28 autres, au jugement de 22 Architectes, qui dévoient en décider. Le mauvais ſuccès qu'eut un autre plan que le ſien, & que la cabale avoit fait préférer, ne dédommagea pas Mr. de la Monce de l'injuſtice qu'on lui avoit faite, & tout

Rome applaudit de nouveau aux plans qu'il avoit présentés : foible ressource pour les Artistes, puisque le bien public, qu'ils ont en vue, souffre encore plus qu'eux-mêmes de ces contrariétés.

M. de la Monce eut encore étant à Rome l'avantage d'être commis par M. le Duc d'Orléans, Régent, à l'acquisition & à l'envoi du célebre cabinet de Christine, Reine de Suede. Il avoit passé au Duc de Bracciano : le choix de ce Prince, le protecteur le plus éclairé qu'aient eu en France les Sciences & les Arts, fait l'éloge de Mr. de la Monce.

Il y a à Marseille, à Aix, à Avignon & à Grenoble des plans, des desseins, & même des tableaux de la composition de Mr. de la Monce. Il étoit juste que la ville de Lyon, où il a demeuré le plus, qui avoit été le berceau de ses talents, fût celle aussi qui eût le plus de part à ses productions, & où sa gloire éclatât davantage.

Le dessein & la conduite du portail de St. Just, si simple & si noble tout ensemble ; l'entrée du grand Hôtel-Dieu, avec ses ailes & son superbe ves-

tibule terminé en coupole, & la façade qui répond au préau, si estimée des connoisseurs ; le quai du Rhône depuis la chapelle du St. Esprit jusqu'au port du Tibre, & la magnifique chaire en marbre & en bronze doré de l'église du college de la Trinité, regardée comme un chef-d'œuvre par la hardiesse ingénieuse de sa composition, sont les monuments les plus connus qu'il nous a laissés. Il a eu part à quelques autres édifices, dont les plus considérables sont l'église des Chartreux & la maison de Mr. Tolosan : édifices qui annonçoient le génie supérieur de M. Soufflot, Architecte du Roi, & que les ouvrages importants dont il a été chargé depuis rendront aussi recommandable à la postérité qu'il est cher à cette ville, qui a eu les prémices de ses talents.

Les infirmités qui assaillirent trop tôt M. de la Monce lui avoient fait abandonner depuis assez long-temps l'Architecture ; il ne s'occupoit plus dans les intervalles qu'elles lui laissoient qu'à composer des desseins pour la Gravure sur-tout, il avoit pour ces ouvrages une invention merveilleuse. Les planches de

la belle édition de Mr. Pope faite à Lausanne sont toutes de lui, & font honneur à son goût, ainsi que celles qui sont dans le livre intitulé : Essais sur l'histoire des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, en 4 tomes in-8°. imprimés à Lyon chez les Freres Duplain. Son désintéressement, & ses maximes de préférer aux richesses la gloire de sa profession, ne lui auroient pas nui s'il avoit joui toujours d'une bonne santé ; on étoit aussi curieux d'avoir de ses ouvrages qu'il avoit de facilité à les composer : mais ses maux augmenterent à un tel point, qu'il fallut faire céder l'exercice de ses talents à celui des vertus : son courage, sa modération & sa patience furent mises à de fortes épreuves.

La Société royale des Beaux Arts, qui l'avoit reçu en 1736, & qu'il avoit servie avec assiduité autant qu'il l'a pu, a conservé jusqu'à sa mort la considération & l'estime qu'elle avoit pour lui ; toutes les fois que j'ai été de sa part pour lui en donner des preuves, je l'ai trouvé pénétré de la plus vive reconnoissance ; je n'ai pas été moins édifié

de ses sentiments pour elle que je l'étois de ceux de notre Compagnie pour lui : avantage précieux, commerce respectable, qui n'est peut-être pas encore entré dans l'éloge des Académies, qui fait voir que les Sciences, qui rassemblent les hommes, les disposent à l'amitié, & aux vertus qui en sont inséparables, & qu'en aidant à la perfection de l'esprit, elles servent aussi à perfectionner l'humanité même.

M. de la Monce étoit de petite taille, ses yeux annonçoient sa vivacité, il avoit le nez aquilin, on lisoit sur sa physionomie son esprit, la douceur de ses mœurs, & sa gaieté naturelle. Il étoit né Observateur, l'antiquité lui étoit connue, son goût étoit formé sur les bons modeles. Il n'avoit rien négligé de ce qui pouvoit concourir au genre de travail qu'il avoit embrassé, sa composition avoit de la grace, de la légéreté, & se ressentoit de sa facilité à inventer. On feroit des volumes des desseins qu'il a donnés, & des jugements qu'il a portés des Artistes de son temps. L'hydropisie a mis fin à ses maux, il est mort après plusieurs ponctions

tions le 30. Septembre 1753, âgé de 75 ans & quelques mois.

NICOLAS NAVARRE, Evêque de Cydon, Suffragant & Vicaire-général du diocese, naquit à Lyon le 27. Novembre 1683. Il fut fait Prêtre en 1708, Chanoine de saint Nizier en 1720, Vicaire-général en 1723, Evêque de Cydon en 1735. Son élévation fut le fruit de ses vertus & de ses talents. La pureté de ses mœurs, la douceur de son zele, & la droiture de ses intentions l'avoient rendu précieux à trois de nos Archevêques, il avoit mérité leur confiance. Le diocese avoit de la vénération pour lui. Il mourut le 25. Septembre 1753. M. le Cardinal de Tencin donna à cette occasion un Mandement supérieur à nos éloges, & qui sert de monument au mérite de M. de Cydon.

Il a voulu être enterré dans la chapelle souterreine de saint Ennemond de l'église de saint Nizier : cette disposition n'a pu être remplie qu'en 1754, parce qu'on travailloit alors à la réparation des caves de cette église, dans lesquelles on a trouvé beaucoup de tom-

beaux & d'urnes peu dignes de remarque : la ſeule qui auroit pu intéreſſer a autour du col une légende en caracteres juſqu'ici indéchiffrables.

Les armes d'or à l'ancre de gueules.

M. le Cardinal de Tencin lui a donné pour ſucceſſeur dans la ſuffragance de Lyon, ſous le titre d'Evêque d'Egée *in partibus*, J. B. Marie Bron, ci-devant Vicaire-général du dioceſe, Chanoine de ſaint Paul, d'une famille déjà ancienne à Lyon, diſtinguée par ſa piété, & devenue conſulaire.

Ses armes ſont de gueules au lion d'argent tourné à ſeneſtre tenant une gerbe d'or, en chef deux étoiles d'or.

CLAUDE GROS DE BOZE, Intendant des deviſes & inſcriptions des édifices royaux, Préſident Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon, Garde des médailles du cabinet du Roi, l'un des 40 de l'Académie françoiſe, Penſionnaire & Secretaire perpétuel de celle des Inſcriptions, naquit à Lyon le 28. Janvier 1680, de Jacques Gros, Conſeiller du Roi Notaire à Lyon, & de Marie de Boze.

L'honneur qu'il a fait aux Lettres lui ſera rendu par elles; les diverſes Académies qui ſe ſont empreſſées de décorer leurs annales de ſon nom, le tranſmettront avec juſtice à la poſtérité: je ne veux ici qu'accumuler les dates & les faits qui le concernent, pour fournir des matériaux à ſon éloge.

A la fin de ſes études au college de la Trinité de Lyon, il ſoutint en 1695 des theſes générales de Philoſophie. Il fit ſon Droit à Paris, & y fut reçu Avocat en 1698. L'année ſuivante il fit à Lyon l'oraiſon doctorale le jour de ſaint Thomas. Le 17. Février 1705, il entra en qualité d'éleve de l'Académie des Inſcriptions, en fut fait Penſionnaire, & malgré ſa jeuneſſe Secretaire perpétuel à la place de M. l'Abbé Tallemant le 24. Juin 1706. Il fut élu en 1715 pour remplir la place de M. de Fenelon à l'Académie françoiſe, & y fit ſon entrée le 30. Mars. Sa deſtinée ſemble avoir été de ſuccéder à de grands hommes en tous les genres. Il fut nommé en 1719 Garde des médailles & des antiques du Roi à la place de M. Simon. Dès l'année précédente, à la

mort de M. l'Abbé de Louvois, il avoit été nommé Commissaire de Sa Majesté conjointement avec M. le Comte de Maurepas pour l'inventaire & le recollement de la bibliotheque du Roi. En 1732 il épousa Philippine - Charlotte Chastre de Cangé, dont la vertu égaloit la beauté; il en eut trois fils, morts en bas âge. En 1738 la Cour le chargea du dépôt des présents que le Roi fait aux Ministres étrangers & aux personnes de distinction. Cette place de confiance lui donna une relation nécessaire avec le Ministre des affaires étrangeres, & avec celui qui a la maison du Roi dans son département. En 1742 il se démit de sa place de Secretaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. En 1745 il fut chargé par interim de l'inspection de la Librairie du royaume. Il est mort le 10. Septembre 1753, après avoir soutenu pendant six mois ce que la douleur peut avoir de plus âpre & de plus rigoureux avec une patience & une résignation dignes de sa religion.

Le plus grand ouvrage de M. de Boze, dont les Lettres doivent lui savoir le plus de gré, qui perpétuera plus sû-

rement ſon nom, & qui fait honneur à la nation même, eſt d'avoir commencé de mettre en regle les mémoires de l'Académie des Inſcriptions : outre la partie hiſtorique, qui eſt toute de lui, on y trouve encore plus de 40 éloges d'Académiciens morts, & pluſieurs diſſertations ſingulieres, qui lui appartiennent.

Il y a beaucoup d'extraits & d'ouvrages même de ſa compoſition dans le Journal des Savants, auquel il a travaillé long-temps de ſuite, & juſqu'à ſa mort, par intervalles.

Nous avons de lui un traité hiſtorique & anonyme du Jubilé des Juifs en 1702, & en 1704 trois diſſertations ſur les médailles de Janus, ſur la Déeſſe de la ſanté, & ſur le Taurobole découvert à Lyon en 1704 au mois de Décembre ſur la montagne de Fourviere, dans la vigne de M. Bourgeat, que le Conſulat a achetée, & qui eſt aujourd'hui dans le veſtibule de la chapelle de l'Hôtel-de-ville. Son amour pour les livres lui avoit inſpiré de bonne heure de ſe former une bibliotheque ; ſon érudition & ſon goût l'ont rendue

précieuse ; les livres les plus rares, des plus belles éditions, & les mieux conditionnés, composerent son cabinet. Les amateurs n'ont pu le voir partagé sans peine. Le catalogue qu'il en avoit fait imprimer avant sa mort est un dédommagement qui les instruira toujours, & qui sera une sorte de monument à la gloire littéraire de M. de Boze.

Ses armes d'or au chevron brisé, dentelé de gueules à trois merlettes de sable, deux en chef & une en pointe.

JEAN-IGNACE CAYER naquit à Lyon le 8. Avril 1704. Son goût pour l'étude le détermina en 1721 à entrer chez les Jésuites, sa santé ne lui permit pas d'y rester. A peine en fut-il sorti, qu'il fut nommé en 1724 Chanoine de l'Eglise de Fourviere. Ce fut alors qu'il se livra tout entier à l'étude des Mathématiques sous le savant Pere Grégoire du Tiers - Ordre de saint François, dont nous avons déja parlé. La Société royale des Beaux Arts ne faisoit que de naître en 1736, lorsqu'elle reçut M. l'Abbé Cayer dans la classe des Astronomes. Il y travailla avec succès : les calculs astronomiques de l'al-

manach de Lyon sont de lui. Les Belles-Lettres le délassoient quelquefois des Sciences abstraites. Il se chargea en 1745 de la harangue de l'Hôtel-de-ville le jour de saint Thomas : son sujet ne s'éloignoit pas de ses études ordinaires, il parla de la nécessité des Sciences pour la perfection du commerce : cette harangue fut imprimée.

Il travailloit à un traité général de la lumiere, il en avoit déjà lu quelques chapitres à la Société royale, qui annonçoient l'importance de cet ouvrage, lorsqu'il fut frappé d'une premiere attaque d'apoplexie au mois de Janvier 1752 ; elle altéra sa santé, sans interrompre absolument son travail : une seconde attaque, arrivée au même mois de Janvier de l'année suivante, fut plus terrible ; en l'accablant de maux, elle ne lui laissa que sa raison pour les sentir & sa religion pour les supporter.

Sa mort, le 17. Janvier 1754, fut l'effet d'une troisieme attaque d'apoplexie. Cette maladie semble avoir eu, en se renouvellant tous les ans dans le même temps, des périodes marquées, qui auroient pu fournir matiere à des observations très-utiles.

M. l'Abbé Cayer étoit d'une taille médiocre, relevée par une physionomie vive & agréable. Sa maxime étoit que les richesses ne sont desirables que pour soulager les pauvres. Nous avons de lui des dialogues des morts imprimés.

DAVID FLACHAT, mort le 24. Juillet 1754, âgé d'environ 47 ans, étant né le 21. May 1708, jouissoit d'un air de santé, paroissoit avoir une force de constitution, qui promettoient à sa patrie de le posséder plus long-temps. Il achevoit à peine son consulat, auquel l'avoient appellé les vœux de ses concitoyens, & que l'amour du bien public lui avoit fait accepter, quoiqu'il fût d'une famille déjà consulaire, lorsqu'une maladie inattendue nous l'enleva dans l'espace de quelques semaines. Les vertus aimables qui lui gagnoient tous les cœurs, dans les diverses administrations qu'on lui confioit, reçurent un nouveau lustre dans la place d'Echevin, qu'il remplit avec distinction. Il y étoit secondé par un collegue de grand mérite, M. Riqueri, qui aima cette ville comme Genes, sa patrie,

qui y a établi ſa famille, & qui y eſt mort aimé & eſtimé de tout le monde.

Les regrets du Public à la mort de M. Flachat juſtifient le tribut d'éloges que mon amitié lui rend ici.

Il avoit épouſé le 10. Novembre 1740 Jeanne-Marie Fuſelier, pour laquelle ſa juſte tendreſſe éclata juſques dans ſes derniers moments. Il en a laiſſé deux enfants vivants, un fils & une fille, heureux d'avoir trouvé un ſecond pere dans leur oncle, M. Flachat de ſaint Bonnet, Prévôt des Marchands. Pierre Flachat, leur pere, avoit été Echevin en 1736.

Leurs armes d'azur au lion d'or armé & ailé d'argent, tenant en ſes pattes de devant une fleche de gueules poſée en pal.

SEBASTIEN DU TREUL naquit à Lyon en 1684 de Benoit du Treul & de Marie Marinier. Sa famille eſt une des plus anciennes de cette ville dans le commerce, & des plus diſtinguées par ſa probité.

Les avantages de la fortune ne purent l'empêcher de ſe conſacrer à Dieu dans la congrégation de l'Oratoire en

1702. Il s'y rendit recommandable par ses talents, & plus encore par ses vertus.

J'offenserois la modestie de Mrs. ses freres, tous deux Exconsuls de cette ville, si je rapportois ici les témoignages honorables que les Supérieurs de l'Oratoire ont donnés en différents temps au mérite de Sebastien du Treul. L'éloquence de la chaire a fait sa principale occupation. Paris, Rouen, Caen & Bayeux ont été souvent le théatre de son zele & de ses succès. L'onction caractérisoit ses sermons : il est arrivé à quelques personnes d'avouer qu'elles s'étoient crues obligées de le fuir, de peur d'être converties. Il faut espérer qu'on ne laissera pas ses sermons manuscrits, & qu'ils contribueront encore à l'édification publique. J'apprends dans le moment qu'on les a imprimés cette année 1757.

Sa taille étoit avantageuse, il avoit le visage plein, & dans son extérieur modeste on lisoit aisément la candeur & la bonté de son ame.

Il mourut à Dijon le 30. Juillet 1754, regretté de sa Compagnie, & de tous ceux qui le connoissoient.

Les armes de la famille du Treul sont d'azur au chevron & au soleil d'or, en chef un aigle d'argent tenant son aiglon de même tourné du côté du soleil en pointe.

GEORGE VIONNET, Jésuite, naquit à Lyon le 31. Janvier 1712 d'une famille de Négociants, où l'esprit semble avoir été partagé comme le sont dans d'autres les biens de la fortune. Celui dont nous parlons entra chez les Jésuites en 1728, & y fit tellement éclater ses talents pour la Poésie & pour l'Eloquence, que les Supérieurs n'eurent pas à délibérer sur le choix de l'emploi qu'ils lui donnerent.

Pendant ses études de Théologie à Paris au college de Louis-le-Grand on le croyoit digne de remplacer les la Rue & les Porée. Sa patrie le réclama, il vint y remplir la chaire de Rhétorique au college de la Trinité avec un applaudissement général. La difficulté qu'il avoit à s'énoncer n'empêchoit pas ses auditeurs de l'écouter avec plaisir, & souvent avec admiration; mais elle lui causoit tant de peine à lui-même, qu'il se crut fondé après huit ans à demander

un autre emploi. Il se consacra alors à former à l'étude des Belles-Lettres les Pensionnaires qui lui étoient confiés. On sait avec quelle adresse il leur inspiroit l'amour de l'étude, & avec quel goût il dirigeoit leur travail. M. de Fleurieu, jeune Officier de Marine, sert déjà à la preuve de ce fait, important à la gloire du P. Vionnet. Dans les intervalles que lui laissoient ses occupations, il se livra à l'étude des langues vivantes de l'Europe : il les apprenoit avec une facilité, qu'on pouvoit appeller un talent, & qu'il avoit ignoré jusques-là.

Une fluxion de poitrine l'enleva le 31. Décembre 1754. La mort fut pour lui la premiere occasion de montrer du courage, sa vie ayant été un tissu d'événements assez doux & assez conformes à son caractere. Sa religion le fit triompher, il devint un modele en ce genre pour ceux qui en furent les témoins. De quelque façon qu'on l'envisage, soit du côté de l'esprit, qu'il avoit juste, pénétrant & agréable, soit du côté de ses mœurs, douces & sages, il mérita tous les regrets que lui a donné sa Province : il y étoit regardé comme un des meilleurs sujets qu'elle eût.

Nous avons de lui un poëme latin intitulé, *Musæum nummarium*, imprimé à Aix pendant qu'il y professoit la Rhétorique, & dédié à feu Mr. le Bret, Intendant & premier Président de Provence; une harangue latine sur la prise de Berg-op-Zoom, imprimée à Lyon; & la tragédie de Xerxès, imprimée à Lyon, louée & approuvée par M. de Crebillon le pere.

Les Jésuites, qui n'ont plus à redouter sa modestie, (il en avoit beaucoup) ne doivent pas trouver d'empêchement à publier ses autres ouvrages. Son frere ainé, qui s'est distingué parmi eux, est bien capable de leur donner la forme qui leur convient: c'est le tribut le plus flatteur qu'il puisse payer à la mémoire d'un frere qui lui fut si cher.

Multis ille bonis flebilis occidit, nulli flebilior.

JEAN-PIERRE CHRISTIN naquit à Lyon le 31. May 1683 de Jean Christin, Négociant de cette ville, & de Benoite Vilette. S'il avoit pu suivre son goût, il seroit allé à Rome avec le P. de Colonia, par admiration pour les Beaux Arts, qu'il aima dès son enfance; ou

il se seroit livré à l'étude de la Géométrie, qui en est le vrai principe, sous le P. de St. Bonnet. Il s'étoit attiré l'estime & l'amitié de ces deux Jésuites, qui avoient été ses Maîtres, si capables d'apprécier le mérite de leurs éleves, & de perfectionner leurs talents. Le pere de Mr. Christin étoit absolu dans sa famille, il se refusa long-temps à ces dispositions naturelles qui devroient décider de la vocation des hommes, & ce fut moins par égard pour le penchant de son fils, que pour le récompenser de sa docilité mise à de fortes épreuves, qu'il le laissa aller à Paris en 1701. Le long séjour qu'il y fit le perfectionna dans la Musique, pour laquelle il sembloit être né : la beauté de sa voix, sa facilité à jouer de plusieurs instruments, l'associerent à cette assemblée connue sous le nom des Mélophiletes ; ils avoient des concerts un jour de chaque semaine chez Mr. le Président de Lubert. Il acquit dans cette ville des connoissances dans tous les genres qu'il aimoit, Peinture, Gravure, Sculpture, Architecture, &c. mais ce qui est véritablement digne d'ê-

tré remarqué, c'eſt qu'avec une figure agréable, de la jeuneſſe, & de la douceur, de la complaiſance, & attiré par les plaiſirs qui marchent à la ſuite de ces agréments & des amuſements qu'il s'étoit faits, il n'altéra jamais cette ſageſſe de mœurs, ces principes de bonne conduite, qu'il eut de bonne heure, qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſa vie, qui lui mériterent l'attention de ſes concitoyens autant que ſes talents.

Il en donna une preuve bien ſenſible à ſon retour dans ſa patrie ; il n'y apporta pas ſeulement le vrai goût de la Muſique, dont les progrès avoient été ſi lents juſqu'alors, mais des exemples de générоſité admirables dans tous les temps, & dont on ſe ſouvient encore dans ſa famille. Mr. de St. George, Archevêque de Lyon, qui faiſoit la réputation de ceux qu'il aimoit & qu'il eſtimoit, lui donna des témoignages de diſtinction, qui furent ſuivis de ceux de tous les honnêtes gens de cette ville.

Le zele pour ſa patrie croiſſoit avec l'âge chez Mr. Chriſtin ; il lui devint véritablement utile en 1713. Il s'étoit formé ici par ſes ſollicitations un con-

cert composé de quelques amateurs ; le nombre s'en accrut si fort, qu'il parut un objet important, & qu'il fut approuvé par des lettres-patentes en 1724. Mr. Christin avoit cru que des conférences académiques sur les Arts, autorisées par ces mêmes lettres-patentes, se soutiendroient, & joindroient ainsi l'utile à l'agréable : il est difficile que ce mêlange ne nuise à l'un des deux ; les conférences languirent, & ce ne fut qu'en les séparant du concert, que M. Christin parvint à les soutenir : l'époque de cette séparation, en 1736, est celle de l'établissement de la Société royale des Beaux Arts ; c'en fut la véritable naissance. M. Christin avoit perdu successivement son pere, sa mere, & sa sœur, il n'étoit point marié ; cette solitude domestique, une fortune honnête & beaucoup de zele le mirent en état de se livrer aux exercices de cette Académie naissante : il en fut fait Secretaire perpétuel. L'on peut dire qu'elle devint sa famille, qu'elle n'existeroit pas sans les soins paternels qu'il en a pris. Il rappella alors les principes de Physique & de Mathématiques qu'il avoit étudiés

étudiés dans sa jeunesse, & avec une patience, une exactitude, qui ont peu d'exemples, il se mit en état de perfectionner les thermometres de mercure, connus sous le nom de thermometres de Lyon, selon les principes de Mr. de Reaumur : il forma à cette nouvelle construction un Italien, le sieur Pierre Casati, dont les ouvrages en ce genre ont mérité l'approbation publique. Officier de quartier depuis l'âge de 18 ans, & devenu Capitaine par brevet du Roi, il trouva dans son amour pour le bien public des motifs de rechercher les traces d'une fondation faite en 1695 par un de ses prédécesseurs nommé Giron pour doter des filles indigentes & pour soulager les pauvres honteux de son département. Il réussit dans ses recherches, & du produit de cette somme, dont il n'avoit jamais été fait aucun usage, il en résulta de quoi marier plusieurs filles & de quoi fournir à une distribution d'argent aux pauvres désignés. Il ne lui suffit pas d'avoir fait revivre la bonne œuvre du sieur Giron, il voulut la rendre durable ; il en prévint le dépérissement pour l'avenir par

les sages réglements qu'il imagina, & qu'il fit revêtir de toute l'autorité nécessaire.

Les citoyens de l'espece de M. Christin sont rares ; on voudroit qu'ils fussent exceptés de la regle générale, ou qu'ils n'y fussent soumis que lorsque l'âge leur devient à charge à eux-mêmes par les infirmités qui l'accompagnent, & qui ne leur permettent plus d'être utiles. Il mourut le 19. Janvier 1755, d'une fluxion de poitrine, qui l'emporta en cinq jours, âgé de 71 ans, sept mois & quelques jours, remplissant encore avec une assiduité merveilleuse tous ses devoirs d'Académicien & de Capitaine de quartier. Sa sobriété & sa modération l'avoient conservé, malgré sa délicatesse, & nous faisoient espérer de le posséder encore long-temps.

La Société royale des Beaux Arts l'avoit fait Directeur en 1752, & quoiqu'on eût nommé un Secretaire par interim, il réunissoit les fonctions de ces deux places. Cette Compagnie sembloit lui devenir plus chere à mesure qu'il approchoit de sa fin.

Que n'a-t-il pas fait pour rendre son

état invariable ? Il a obtenu des lettres-patentes sous la dénomination de Société royale, il n'a jamais voulu entendre à aucun remboursement des avances qu'il faisoit pour elle : il a mis le comble à sa tendresse par son testament ; il ne s'est pas contenté de lui donner ses livres, ses machines & ses estampes, il a voulu que M. de Ruolz, son héritier, fondât un prix annuel d'une médaille d'or de 300 liv. en faveur de ceux qui concourroient au travail proposé & jugé par la Société royale. Ce trait nouveau dans cette ville doit rendre sa mémoire aussi précieuse aux Savants que sa mort l'a été à la Religion, qu'il avoit aimée & servie toute sa vie. Philosophe chrétien, il n'a pas dédaigné de penser dans ses derniers moments à l'établissement du Concert, qui lui devoit en quelque sorte son origine ; il lui a légué tous ses recueils de Musique, qui étoient considérables. La ville, les pauvres & les Arts ont perdu à sa mort. On pourroit lui appliquer ces belles paroles d'Horace : *Justitiæ soror incorrupta fides, nudaque veritas, quando ullum invenient parem ?* Puis-

ſions - nous par nos regrets égaler ſes bienfaits, & en imitant les exemples qu'il nous a laiſſés, nous acquitter de la reconnoiſſance la plus flatteuſe & la plus digne de la généroſité de ſon cœur !

M. Chriſtin n'avoit que des collatéraux de ſon nom; un de ſes freres, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Champeaux, eſt mort, il y a long-temps, avec la réputation d'un homme de mérite; ſon autre frere vit encore Chartreux à Valſaintes, il eſt dans les dignités de ſon Ordre.

La famille des Chriſtins eſt originaire du Bugey; elle nomme encore une chapelle qu'elle avoit fondée en 1519 dans la ville de Rouſſillon en Bugey.

Leurs armes d'azur à la faſce d'or chargée en chef de trois oiſeaux de Paradis d'argent, & d'une croix de Chriſt en pointe de même.

DOMINIQUE DE PONSAINPIERRE, Seigneur du Perron, Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, naquit dans cette ville le 14. Novembre 1685 de Barthelemi de Ponſainpierre, Préſident Treſorier de France,

& d'Elizabeth Gueton, fille de ce fameux Lyonnois dont le grand Colbert se servit pour l'établissement de la Compagnie des Indes, devenue si florissante, & qui mourut à Ormus, dans le golfe persique. Il étoit petit-fils de Dominique de Ponsainpierre, Echevin en 1661, fondateur en 1674 dans l'église de St. Paul d'un prieuré de 500 liv. de rente sous le titre de St. Jean, dans la chapelle qui avoit appartenu aux Bellievre, & qui avoit épousé Marguerite Laure, fille de César Laure, à jamais mémorable par l'institution des Pénitents de la Miséricorde. Il étoit arriere-petit-fils de François de Ponsainpierre, qui devint si riche par le commerce des soies, qu'il faisoit presque tout seul alors, qui avoit eu pour femme Marie Croppet, dont le nom est si connu parmi nous. Lambert de Ponsainpierre, Prévôt des Marchands en 1683, fort considéré de son temps, qui acquit la seigneurie du Perron, & qui mourut sans postérité; Jean-Baptiste de Ponsainpierre, aujourd'hui vivant, âgé de 85 ans, ci-devant Président Trésorier de France à Lyon, sont les deux autres fils de Fran-

çois de Ponſainpierre, & les grands oncles de M. du Perron. Le premier des Ponſainpierre qui ſoit venu à Lyon en 1535 s'appelloit André. Leur famille tenoit un rang conſidérable à Lyon dans la nation lucquoiſe, comme les Florentins, les Genois, &c. Ce ſont les Lucquois qui ont le plus contribué à nos manufactures par la nature de leur commerce. Les Ponſainpierre furent naturaliſés à Lyon en 1599. Leur véritable nom eſt Andretti, celui de Ponſainpierre eſt le nom d'un village appellé Ponſanpieri, où ils avoient des domaines dans le territoire de Lucques, dont ils ſont originaires. Il y a plus d'un ſiecle qu'ils ſont aggrégés à la Nobleſſe de cette république. Il s'y étoit fait une ſubſtitution d'un préſent de noces en faveur des filles de la famille des Ponſainpierre, qui alloit juſqu'à la ſeptieme génération, qui a fini à Mme. Dugaz & à Mme. de Parcieu, qui en ont joui.

Voilà quels étoient ceux dont deſcendoit Mr. du Perron. Perſonne n'étoit moins jaloux des prérogatives de la naiſſance, perſonne auſſi n'en a eu moins

besoin, il s'annonçoit tout seul; & quand il auroit été le premier de son nom, il n'en auroit pas moins acquis la considération qu'il a eue dans cette ville, & qu'il méritoit à tant de titres. Il joignit les vertus du cœur aux talents de l'esprit, le travail le plus assidu à la mémoire la plus heureuse. Il s'étoit formé une sorte d'encyclopédie, il y a peu de Science dont il ne connût les principes. Où n'a-t-il pas porté celle des loix? Reçu Conseiller en 1708, de quel secours n'a-t-il pas été à la Compagnie à laquelle il avoit consacré ses veilles? Son esprit étoit aussi lumineux qu'il étoit profond; son ame, quoique sensible, étoit courageuse; il louoit ce qui lui paroissoit bon dans ceux qu'il n'aimoit pas, & ne craignoit point de blâmer les défauts dans ceux qu'il aimoit. Il associoit à la vérité de son caractere la franchise, qui en est l'expression, incapable de dissimuler ses sentiments, quels qu'ils fussent, ne craignant de déplaire qu'à la vérité qu'il auroit tenu cachée, disant son opinion avec force, ne condamnant jamais celle des autres, passant à la pluralité des voix

avec une eſpece de docilité dont on auroit ſu gré à des hommes moins inſtruits que lui.

L'amour des Sciences & des Lettres, qui étoit ſa paſſion, lui fit demander une place dans l'Académie de cette ville dès 1714. Il y fut reçu avec l'applaudiſſement de tous ceux qui la compoſoient, & l'on peut dire que ſi elle a eu des Savants en divers genres, elle n'en a eu aucun plus univerſel que lui : les regiſtres font foi qu'il n'y a ni Science ni Littérature ſur laquelle il ne ſe ſoit exercé. Il inſpiroit l'amour du travail par ſon exemple, il étoit toujours prêt à ſuppléer pour les autres. Je ne ſais s'il n'y avoit pas à gagner à l'entendre parler ſur le champ, ſi ſon éloquence n'étoit pas plus vive que lorſque voulant mettre de l'ordre dans ſes penſées en les écrivant, il leur ôtoit par la réflexion cette énergie & cette grace qui rendoient chez lui l'éloquence naturelle ſi victorieuſe : né ſans faſte, il dédaignoit juſqu'au choix des expreſſions ; & quand elles ſe trouvoient fortes & préciſes, elles étoient venues ſe placer elles-mêmes où elles devoient être ſans

qu'il eût pris la peine de les chercher.

Il épousa en 1715 Bonne d'Embournay, qui vient de mourir, dont il a eu deux filles, qui étoient si bien selon son cœur, qu'elles l'ont dédommagé de n'avoir point de fils; il avouoit lui-même qu'elles ne lui avoient pas permis d'en desirer.

Je dois m'accommoder à leur modestie, par respect pour elles, & au lieu de les faire servir à la couronne de leur pere, qui n'aima rien comme elles, il faut que ce qui me reste à dire de lui serve à les couronner elles-mêmes.

Les hommes les plus rares & les plus admirables ne le sont pas toujours dans la liberté de la vie privée, dans le sein de leur famille & de leurs amis: l'ame de Mr. du Perron étoit trop grande, trop indépendante, pour varier jamais; elle gagnoit à être vue de près, elle sembloit augmenter de mérite dans les objets les plus simples, & les relever même par la noblesse qu'elle y mettoit. Cet homme, que la force & la puissance ne pouvoient fléchir quand elles étoient dénuées de la raison, qui devroit seule les faire valoir, étoit d'une

douceur, d'une ſimplicité, d'une complaiſance chez lui, qui le rendoient auſſi cher aux ſiens que ſa ſévérité ou ſa critique le faiſoit craindre au dehors; il n'exigeoit que de l'amitié de la part de ceux qui l'environnoient; il vouloit qu'on ſervît les autres, & qu'on ſe contentât de l'aimer.

Les infirmités, auxquelles le travail autant que ſa complexion particuliere l'aſſujettirent, l'éloignerent du grand monde, pour lequel il étoit fait, & le fixerent à ſon cabinet. Il étoit devenu un ſanctuaire ouvert à ceux qui avoient beſoin de lui, les citoyens y trouvoient des conſeils dans leurs affaires, les Magiſtrats, ſes confreres, des éclairciſſements dans leurs doutes, les Savants des lumieres, ſes amis des conſolations, ſa famille des converſations toujours gaies, inſtructives, amuſantes. Sa ſurdité ne l'attriſta jamais aux yeux des autres, n'éloigna point de lui un nombre de jeunes gens dont il dirigeoit les études, qu'il formoit à l'amour du travail, ſi négligé & ſi néceſſaire dans tous les états de la vie. Le balbutiement de l'enfance ne le

détourna pas des ſoins qu'il ſe plaiſoit à donner à ce petit-fils dont il formoit le cœur & l'eſprit en lui faiſant former des mots, qu'il a diſtingué d'une façon ſi ſpéciale en lui léguant ſa bibliotheque : heureux enfant, qui ſans ſortir des deux familles auxquelles il doit le jour, y trouvera la vertu & la ſcience toujours unies, d'autant plus perſuaſives que les modeles en ſeront plus chers à ſon cœur !

Pourquoi aller plus loin ? que ne nous arrêtons-nous à ce ſeul rejeton deſtiné à conſoler ſa famille déſolée ? Le moment arrivé où l'humeur qui cauſoit à M. du Perron un aſthme fatigant depuis pluſieurs années, paſſe dans ſon ſang, le décompoſe, forme une hydropiſie, qui ſous un autre nom termina ſes jours le 20. Novembre 1755, malgré les eſpérances que la Médecine donnoit de ſa guériſon.

Qui n'auroit vu M. du Perron que dans ſa maladie l'auroit aſſez connu, il auroit été témoin de ſa patience, de ſa réſignation & de ſa fermeté, il l'auroit vu plus occupé à conſoler les autres qu'à ſe plaindre, ſe préparant à la

mort, qu'il croyoit inévitable, & cherchant à la rendre précieuse aux yeux de Dieu. Il édifia jusqu'aux Ministres de la Religion, qui dans ce Philosophe, dans ce Savant trouverent la docilité & le respect d'un enfant pour sa mere. Son testament se fit de bouche, il chargea Mesdames ses filles des divers legs qu'il faisoit à ceux qui étoient autour de lui, il associa quelques amis dans les marques de son souvenir à M. Dugaz & à M. de Parcieu, les deux gendres qu'il s'étoit choisis, qu'il avoit aimés, dignes d'être les dépositaires de tout ce qui nous reste de cet homme précieux à cette ville, qu'il a honorée comme citoyen, à l'Académie, qu'il a illustrée par son génie, & à sa famille, qui existant à Lyon depuis plus de deux siecles, paroît éteinte avec lui.

Ses armes étoient d'azur à deux colonnes d'ordre toscan, avec leur piédestal & leur chapiteau d'argent.

GUILLAUME REY naquit à la Guillotiere, fauxbourg de Lyon, en 1687, d'une famille sans fortune. Ce qui est un malheur pour tant d'autres devint une source de bonheur pour lui.

Le célebre Abbé Villemot, Curé du lieu où il étoit né, se chargea de l'élever & de l'instruire ; des parents plus riches que les siens n'auroient pu le former aux Sciences avec autant de soin & de facilité. Il y a tout lieu de croire que c'est à cette première éducation que M. Rey devoit ce goût & cet amour pour la Philosophie, qui l'a distingué dans tous les temps de sa vie, qui le caractérise encore mieux que la Médecine même, qui a fait son état. Il est rare que dans l'âge le plus susceptible de toutes les impressions on ne prenne les habitudes de l'esprit de ceux qu'on voit le plus, comme on prend celles de leur corps : eh ! qui porta plus loin l'habitude de la Philosophie que M. l'Abbé Villemot ?

La reconnoissance de M. Rey pour un si grand Maître éclata de bonne heure : le Systême du mouvement des planetes, qui a fait tant d'honneur à ce Savant, imprimé en 1707, ayant été attaqué par Mr. de Mallezieu, trouva dans l'éleve de son Auteur un défenseur digne de l'adversaire qui se présentoit. N'étant encore que Bache-

lier à Montpellier, il publia en 1714 une dissertation latine sur les causes du délire en général : cet ouvrage lui mérita une place d'Associé Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier.

En 1716, obligé d'exercer la Médecine hors de Lyon pour obtenir l'aggrégation au college des Médecins de cette ville, il alla à Vienne en Dauphiné. Il y épousa Françoise Ballet, veuve du sieur Daltemaré de Seyssel, ancien Officier. Il ne lui reste de ce premier mariage qu'un fils, Marchand de cette ville. De retour dans sa patrie, il fut reçu Médecin de Lyon en 1723, avec la distinction que méritoient ses talents. Il devint presqu'aussi-tôt Médecin de l'hôpital de la Charité, qu'il a servi pendant 20 ans.

Le disciple de M. l'Abbé Villemot avoit des droits sur une Académie que cet homme illustre avoit honorée, il y fut reçu en 1727 avec applaudissement. Il n'y a point d'année qu'il n'ait marquée par quelque dissertation savante sur la Médecine, la Physique & la Géométrie. Cette derniere Science sur-tout

lui donna entrée à la Société royale des Beaux Arts de cette ville en 1738. Il y parut aussi profond dans les Mathématiques en général, que dans les calculs de l'Algebre en particulier.

Ces deux Compagnies le perdirent en 1744. Sa premiere femme étant morte, il épousa Marie-Anne Buyet, fille d'un ancien Maire de St. Chamont.

Les fatigues inséparables de l'état d'un Médecin aussi accrédité que lui, & l'affoiblissement de sa vue, le déciderent à se retirer à St. Chamont, dans la patrie de sa femme. Il y est resté jusqu'en 1754, que la nécessité d'une grande ville pour élever ses enfants, qui commençoient à avoir besoin d'éducation, le rappella dans celle-ci. Il y est mort le 10. Février 1756, d'un 1756.
dépôt d'eau dans le côté droit de la poitrine: cette maladie avoit été indiquée par les oppressions qu'il éprouvoit depuis quelque temps. En altérant son corps, elle avoit laissé à son esprit jusqu'à la fin la vivacité & la liberté dont il avoit joui toute sa vie.

M. Rey étoit naturellement studieux, franc, vif, empressé à obliger, amateur

de l'ordre & de la regle. Il n'a eu d'ennemis que ceux que sa franchise lui faisoit. Il étoit difficile que sa liberté de penser ne lui attirât pas des reproches, il est plus difficile encore de croire qu'ils fussent bien fondés. On s'alarme aisément sur ce point, délicat en effet, mais ne va-t-on pas plus loin qu'il ne faut ? ne taxons-nous pas trop légérement d'irréligion ceux qui ne pensent pas entiérement comme nous ?

Quand, pour expliquer la différence des Negres & des Blancs, il supposa la possibilité des deux Adams, c'étoit un jeu de son imagination plutôt qu'une assertion de son esprit. Il sembla avoir senti les conséquences qu'on en pourroit tirer, au moins chercha-t-il à donner de sa religion l'idée qu'il vouloit qu'on en eût, lorsqu'il composa cette belle dissertation qu'il lut à l'Académie ; il y démontre que la profession de Physicien & de Medecin, loin de nuire à la Religion, y sert merveilleusement, puisqu'elle étale mieux qu'aucune autre Science ces prodiges sans nombre de la nature, qui ne peuvent avoir pour auteur que l'Auteur de la Religion même.

Ses

Ses bonnes actions & sa mort édifiante ont mis le comble à sa défense, & ne nous laissent aucun doute sur la religion d'un homme d'ailleurs si estimable & si digne de nos regrets.

CHARLES-JOSEPH DE RUOLZ, Seigneur de Francheville, né à Lyon le 14. Novembre 1708, étoit fils de Jean-Pierre-Marie de Ruolz, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, mort en 1726, & de Jeanne-Marie Sabot, encore vivante. Il succéda en 1736 à la charge de son pere, & fut reçu à la Société royale des Beaux Arts de cette ville dans le temps de son établissement, & en 1742 à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres. Il avoit épousé en 1741 Catherine Rivet de Fromentes, qui lui a donné trois fils. Il est
mort le 10. Juillet 1756. Nous n'avons 1756.
de lui d'autre ouvrage imprimé qu'une dissertation anonyme sur la fameuse Louise Labbé, dans laquelle il s'efforce de la venger des imputations odieuses de Rubis & du P. de Colonia. Les langues grecque & latine lui étoient familieres, & l'avoient formé à la Litté-

rature. Des connoissances de Physique l'auroient mis en état de traiter des sujets plus essentiels, comme il l'a montré dans quelques Mémoires que conservent les archives de nos deux Académies.

L'étude des loix & son zele pour les devoirs de l'état de Magistrat l'occupoient tout entier, il s'y étoit livré avec une vivacité qui a peu d'exemples, & qui mérite d'être imitée. Non content d'aider la vérité à percer les détours de la chicane, dans les procès qui étoient discutés au Palais, il les prévenoit souvent par des accommodements que ses lumieres, sa droiture, son désintéressement & sa candeur rendoient faciles aux plaideurs les plus opiniâtres. Combien de citoyens lui doivent leur tranquillité ! Les malheureux & les pauvres accouroient à lui de toute part, lui laissoient à peine le temps de vaquer à ses propres affaires. Il ne connoissoit point ce loisir & ce repos si nécessaire à la magistrature pour soutenir les obligations qu'elle s'impose. Sa santé alloit de pair avec son courage, la force de son tempérament lui permettoit ces excès de

fatigues & cette multiplicité de soins que sa charité lui suggéroit. Tous les établissements que cette vertu a formés en si grand nombre dans cette ville pour le bonheur de l'humanité, se glorifioient de le posséder & de profiter de ses conseils. Quels services ne se promettoit pas encore de sa part la Cour des Monnoies, dont il avoit gagné l'estime & la confiance; le Public, qui respectoit ses vertus; & toute cette ville, qui le regardoit comme un vrai citoyen? L'accident le plus affreux & le plus extraordinaire qui l'a enlevé à ce monde semble avoir été dirigé par la Providence pour couronner plutôt la religion & la piété qui ont été l'ame de sa vie. Dans un voyage qu'il faisoit avec sa femme & son frere, Supérieur de la maison de St. Antoine de Paris, il se noya en passant la riviere d'Ain, qui sépare la Bresse du Bugey: son adresse à nager lui devint funeste, elle lui inspira les moyens de sauver sa femme & son frere, qui leur furent inutiles, & qui le firent périr lui-même.

La vie de M. de Ruolz semble n'avoir été qu'un tissu d'actions ordinai-

res, n'avoir rien eu de cet éclat extérieur qui illustre les hommes; mais les motifs qu'il leur donnoit, les principes qui les animoient, la simplicité dont il les accompagnoit, sont autant de sujets d'éloges aux yeux des sages.

On ne peut mieux juger du mérite de Mr. de Ruolz qu'en rapportant ce qui se passa à Lyon lorsque la nouvelle de sa mort y arriva; la rue qu'il habitoit retentit des cris du peuple, la consternation fut générale; comme il n'y avoit personne qui ne l'aimât, il n'y eut personne qui ne le regrettât à quelque titre.

La famille des Ruolz, originaire du Vivarais, établit par titres une Noblesse d'épée, qui remonte jusqu'au milieu du seizieme siecle en la personne de Noble Jean de Ruolz, dont le fils fut Capitaine au régiment de Jarnieu. Quoiqu'elle ait perdu plusieurs de ses titres & papiers, elle en conserve d'assez honorables, & qui justifient les services militaires rendus par ceux de son nom sous le regne de Henri III, de Henri IV, & de leurs successeurs, entr'autres une commission de 100 hom-

mes, dont un de Ruolz étoit chef en 1593, & plusieurs certificats de valeur distinguée donnés par les Généraux qui commandoient dans ces différents temps.

Balthazard de Ruolz, oncle de Pierre de Ruolz, Capitaine dans le régiment Ferron, fut tué pendant les guerres civiles à la plaine de Montaran près d'Usez en Languedoc. Sa bonne conduite est attestée par le Commandant des Chevaux-légers de Mr. le Duc de Montmorency.

Jean-Baptiste de Ruolz, Capitaine au régiment du Maine, tué au siege de Mayenne d'un éclat de bombe en 1689, & très-regretté de Mr. de la Rochefoucault-Montendre, dont il étoit l'ami particulier.

Cette famille avoit été confirmée dans sa Noblesse par lettres-patentes de 1659. Elle avoit l'entrée aux Etats de Languedoc, lorsqu'elle étoit domiciliée dans le Vivarais, & un de ce nom a conduit l'arriere-ban par ordre daté du 16. Septembre 1672.

Charles de Ruolz, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Roi, & Abbé de St. Sauveur, neveu par sa mere du cé-

lebre Charles de Montchal, Archevêque de Toulouſe, pouvoit aſpirer par ſon mérite aux premieres dignités de l'Egliſe, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge. Sa famille garde pluſieurs lettres originales de ce Prélat à ſon neveu, qui confirment ce que nous avançons.

Jean-Pierre de Ruolz, ancien Officier, étoit venu s'établir à Lyon. Il perdit ſon fils ainé au ſervice ; Jean-Pierre-Marie de Ruolz, qui lui reſtoit, paſſa de l'état eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé, à celui de la robe vers la fin du ſiecle dernier, & fut fait Conſeiller en la Cour des Monnoies, &c. de Lyon. Il a laiſſé pluſieurs enfants. L'aîné a pris le parti des armes. Charles-Joſeph de Ruolz, qui fait le ſujet de cet article, étoit devenu le chef de la famille. Son frere, Chanoine régulier de St. Antoine, qui a péri avec lui, étoit un homme d'une grande conſidération dans ſon état, & que l'on y regrette avec juſtice.

Leurs armes d'azur à trois fuſées d'or.

LAMBERT ROUVIERE, Tréſo-

rier de France, fils de Laurent Rouviere, & de Catherine de Ponsainpierre, petit-fils d'Eustache Rouviere, Seigneur de Maleval, Echevin en 1632, étoit né à Lyon le 20. Octobre 1679. Il entra dans l'Académie des Sciences & Belles-Lettres dès son établissement. La modestie, qui faisoit une partie essentielle de son caractere, & qui cachoit son mérite personnel à ceux qui ne cherchoient pas à l'approfondir, le retint dans cette Compagnie aussi longtemps qu'elle fut cachée elle-même, & que contente de cultiver les Sciences en secret, elle laissoit presqu'ignorer qu'elle existât: lorsqu'elle acquit plus de publicité, & qu'elle fut autorisée par les lettres-patentes du Roi, M. Rouviere, qui craignoit l'éclat, de quelqu'espece qu'il fût, se retira, ne se trouva plus à ses assemblées; il lui donna alors, en s'éloignant d'elle, une preuve de son attachement qu'elle n'oubliera jamais, c'est la devise qu'elle porte encore, *Atheneum Lugdunense restitutum.* Il étoit si profond dans la Science des médailles, qu'il a été consulté souvent par M. de Boze, connu lui-même & devenu célebre par

cette étude, qui fixe plus certainement qu'aucune autre les époques les plus essentielles de l'histoire.

On imagine assez que la modestie de Mr. Rouviere nous met hors d'état de citer de lui des faits qui pourroient intéresser. On supposera toujours qu'une vertu poussée si loin en avoit bien d'autres à sa suite, & que le soin qu'il a pris de cacher ses bonnes qualités sert plutôt à sa véritable gloire qu'il ne peut lui nuire. Il est mort le 14. Juillet de
1756. l'année 1756, ne laissant de son mariage avec André Durand, sa femme, que deux filles mariées, Mme. de la Bussiere & Mme. de Quinson.

Ses armes d'azur au pigeon d'argent essorant sur une riviere de même, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

JEAN-MARIE GAVINET, d'une famille ancienne originaire de Beaune en Bourgogne, & même alliée des Mandelot, naquit à Lyon le 6. Décembre 1708. Ses dispositions naturelles le porterent à l'étude de la Chymie, il s'y livra entiérement dans sa jeunesse. Entre les différents Maîtres auxquels il

s'attacha, Mr. de Juſſieu, M. Groſſ & M. Geoffroy, furent ceux qu'il cultiva & qu'il chercha le plus à imiter : c'eſt preſque dire qu'il devint un grand Chymiſte. M. Gavinet fut reçu Maître Apothicaire à Lyon, & honora cette profeſſion par les connoiſſances qu'il y porta. Prodigue de ce qu'il ſavoit pour les autres, il n'en profita pas aſſez pour ſa propre conſervation ; il fut attaqué d'une péripneumonie, dans laquelle il a langui long-temps, & dont il eſt mort le 17. Novembre 1756. La Société royale de cette ville lui donna en 1737 une place dans la claſſe des Chymiſtes, qu'il remplit au ſouhait de cette Compagnie, & dans laquelle il donna des preuves de la juſteſſe de ſon eſprit, de l'étendue de ſon ſavoir, & de la douceur de ſon caractere & de ſes mœurs.

MARIE-JEANNE GAUTIER, connue ſous le nom de la Miléricorde, née à Paris en 1691, mourut le 9. Avril de cette année 1757 dans le monaſtere 1757.
des Carmélites de cette ville, où elle avoit pris l'habit en 1725. Sa figure & ſes talents lui avoient gagné les ſuffra-

ges du monde dès qu'elle y avoit paru, ſa qualité d'Actrice à la Comédie françoiſe avoit augmenté cette ſorte de réputation. On regarda comme un miracle de la grace la réſolution qu'elle prit de ſe conſacrer à Dieu dans un Ordre auſſi ſaint & auſſi auſtere. Les motifs qui la déterminerent l'ont ſoutenue juſqu'à la fin, & en ont fait un exemple digne des Religieuſes mêmes auxquelles elle s'étoit aſſociée. Le monde n'a pu refuſer de l'admiration à cet héroïſme chrétien. Les amis illuſtres que ſon caractere & ſes ſentiments lui avoient faits, lui ont conſervé leur ſouvenir & leur amitié. La Reine & Meſdames de France ont mis le comble à cette nouvelle gloire, en lui donnant ſouvent des marques de leur eſtime & de leur générosité. La ſeule récréation qu'elle ſe permettoit, étoit de peindre des ſujets de dévotion & de compoſer des cantiques ſpirituels. La perte qu'elle fit de ſes yeux quelques années avant ſa mort fut pour elle une ſource de mortifications, qu'elle embraſſa avec joie, & dont elle m'a parlé quelquefois dans cet eſprit de pénitence qui l'a caractériſée

jusqu'à sa mort. La lettre circulaire que les Dames Supérieures des Carmélites ont écrite à leurs différentes communautés renferme un détail qui mérite d'être lu, & qui confirme l'idée qu'on avoit déjà de la vie & des vertus de cette sainte Religieuse. Elle étoit âgée d'environ 66 ans.

La part qu'elle m'avoit donnée à ses prieres exigeoit ce tribut de ma reconnoissance, indépendamment du long séjour qu'elle a fait dans cette ville, & de l'édification qu'elle a donnée à tous ceux qui étoient à portée de l'entendre.



Recherches faites pendant l'impression de cet ouvrage, & qui n'ont pu être mises à leur place.

CLAUDE DE GELAS, de Lyon, Evêque d'Agen, étoit sans doute fils de Guillaume de Gelas, Echevin en 1588 & 1592, & petit-fils de Guillaume Gelas, Echevin en 1552 & 1558. Ce n'est que dans les fastes consulaires que nous trouvons cette famille, dont nous ne savons ni l'origine ni la durée dans cette ville. Jeanne de Villars de Condrieu, sa mere, fit sa premiere fortune par le moyen de Nicolas de Villars, son frere, Evêque d'Agen; Claude de Gelas fut d'abord Archidiacre de l'Eglise de son oncle, il lui succéda ensuite dans la tréforerie des saintes chapelles de Paris & de Vincennes, & enfin dans son évêché d'Agen, où il mourut d'apoplexie le 26. Décembre 1630. Il avoit gouverné cet évêché 21 ans, en ayant pris possession le 11. Octobre 1609, & y avoit fait beaucoup de

ſondations, dont il eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana.* Il fut Conſeiller Clerc au Parlement de Paris & Conſeiller d'Etat. Il aſſiſta à l'aſſemblée du Clergé de 1614, & au Concile provincial convoqué par le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux.

Les Gelas portoient d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un lion de même.

LOUIS DE MAYERNE TURQUET, de Lyon, Auteur d'une hiſtoire d'Eſpagne en ſix livres, 2 vol. in-fol. La premiere partie parut en 1608, & la ſeconde en 1636. Cette hiſtoire, priſe ſur celle de Mariana, quoique plus ample, n'eſt pas ſi judicieuſe, au ſentiment de M. l'Abbé Langlet. L'éditeur de la ſeconde partie, qui ne ſe nomme point, nous apprend que Louis de Mayerne eut un fils Médecin du Roi de la Grande Bretagne, qu'il hérita des écrits auſſi-bien que des lettres & des vertus de ſon pere. Ce ſont ſes termes. Il eſt bien parlé dans le premier vol. de mes Mémoires, page 238, d'un Louis Turquet, de Lyon, mais je

ne ſais s'ils étoient parents ; Louis de Mayerne eſt poſtérieur de beaucoup à ce Louis Turquet.

AUGUSTIN-NICOLAS FOY DE ST. MAURICE, Chevalier de ſaint Louis, Capitaine au régiment des Gardes françoiſes, Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille d'Ettingen, s'amuſoit à graver, & ſeroit devenu un grand Maître en ce genre, s'il s'en étoit véritablement occupé. M. de Voltaire, à qui rien n'échappe de ce qui peut honorer les talents, & qui a ſi bien réuſſi même à les éclairer, a fait mention de lui dans ſon Temple du Goût : L'eſtampe, dit-il, qu'il a gravée d'après le Nain, eſt un chef-d'œuvre.

M. de ſaint Maurice étoit né de Nicolas Foy, Seigneur de ſaint Maurice, Troiſſereux, Beaulieu, &c. Comte palatin, Conſeiller d'Etat, Chevalier de ſaint Lazare, Préſident honoraire de la Cour des Monnoies de Lyon, Commiſſaire-général de S. M. pour les Monnoies dans le Lyonnois, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, &c. & de Claudine Riverieux.

Etienne de ſaint Maurice de Champvieux, Chevalier de ſaint Louis, ancien Capitaine du régiment de Lyonnois, frere de celui dont nous parlons, eſt mort d'une maladie épidémique à Bronau en Baviere, dans la campagne de 1746, étant nommé à la lieutenance de Roi de Valence en Dauphiné.

Marc-Antoine de ſaint Maurice de ſaint Leu, ancien Capitaine dans le régiment de Limouſin, Infanterie, eſt le ſeul des trois freres qui ſe ſoit marié ; il a épouſé N. Riverieux, & a des enfants.

Leurs armes d'azur aux deux mains entrelacées d'or, & pour deviſe: *Juſtus ex fide vivit.*



Noms des familles étrangeres qui ſe ſont établies à Lyon, & qui ont le plus contribué à faire fleurir le Commerce.

ALLEMANDS.

Anſemar.
Couler.
Erſim.
Fiſcher.
Heſſeler.
Imhof.
Neyter.
Obrecht.
Spon.
Velſer.
Volf.
Zolicofre.

FLORENTINS.

Alamani.
Albizzi.
Altoviti.
Averezzano.
Baglioni.
Bandini.
Bartoli.
Bonzi.
Buonacorſi.
Caponi.
Carneſechi.
Carle.
Chiomachi.
Delbene.
Diacetti.
Gadagne.
Gatilei.
Gondi.
Guibli.
Guidi.
Honorati.
Jacomini.
Manelli.
Medicis.
Mey.
Orlandini.

Pazzi.

Pazzi.
Pitti.
Poggi.
Richi.
Rudolphi.
Salviati.
Scarlatini.
Seignorini.
Spina.
Strozzi.

GENOIS.

Baſchi.
Benedetti.
Catanei.
Corneri.
Coſta.
Ferrari.
Fieſchi.
Franzoni.
Fromontorii.
Lercari.
Madaleni.
Marineti.
Moneglia.
Motogli.
Pallavicino.
Pianelli.
Prioti.
Richeri.
Sauli.
Savignoni.
Spinacci.
Spinola.
Torré.
Vignole.

ITALIENS.

Adamoli.
Baſtero.
Caſtilioni.
Graſſi.
Gayoti.
Giovio.
Lauro.
Manis.
Maſſara.
Ozzio.
Particelli.
Paulini.
Petroni.
Previde.
Porro.
Reveroni.
Regioli.
Sacco.

GRISONS.

Lumaga.
Mascranni.
Migli.
Misaglia.
Monti.
Pelizzari.
Pestalozzi.
Scandalere.
Vertemas.

LUCQUOIS.

Arnolphini.
Balbani.
Belli.
Bernardini.
Bonvisi.
Burlamachi.
Cardoni.
Cassinel.
Cenami.
Francioti.
Geminiani.
Guinigi.
Micheli.
Ponsainpierre.
Saminiati.
Sestri.
Spada.
Turretini.

SAVOIE ET PIEDMONT.

Barberi.
Clerico.
Ferrus.
Fessi.
Gabiano.
Gros de St. Joire.
Jouvencel.
Pierre vive.
Porte.
Pozzi
Nariz.
Regnaud.
Robbio.
Roviglias.
Scarron.
Seve.
Turquet.

Noms des principales maisons des Négociants Suisses établis à Lyon depuis 1549 jusqu'au 18e. siecle.

MRS. les Suisses jouissent dans cette ville de plusieurs privileges, qui leur ont été accordés par Charles VII en 1453, & les Rois ses successeurs: leur établissement ne paroît y avoir été fixé qu'en 1549. L'étendue de leur commerce, leur probité & leur candeur confirment l'opinion qu'on avoit d'eux, & ne se sont pas démenties jusqu'à ce jour. Voici les noms de leurs principales familles.

Amstein.
Bomgartner.
Bourguetre.
Clerc.
Councler.
Couvreur.
Crem.
Dobler.
Faesch.
Finguerlin.
Fischer.
Fitler.
Fonviller.
Frey.
Gmunder.
Gonzebat.
Grenier.
Gruber.

Gueiguer.
Guiller.
Heining.
Hirnadel.
Hesf.
Hertner.
Hervart.
Hogguer.
Horutener.
Holtzhalb.
Huber.
Hug.
Imbia.
Keller.
Klè.
Kut.
Lefleur.
Locher.
Mayer.
Menhard.
Miller.
Paſſavant.
Peyer.
Ramſommer.
Reiner.
Reutlinguer.
Rietman.
Rotmond.
Scherer.
Scheidtlin.
Scherb.
Schobinguer.
Schlapritz.
Socin.
Sellonf.
Sollicoffre.
Spon.
Strenli.
Studer.
Treiller.
Weguelin.
Werdmiller.
Wetter.
Wolff.
Zideler.
Ziegler.
Zilli.

FIN DU SECOND ET DERNIER TOME.

TABLE

DES MATIERES ET DES NOMS

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

☞ *Le chiffre romain marque le tome, & le chiffre arabe marque la page.*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

Labbé

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

NOMS des familles étrangeres établies à Lyon,
SAVOIR:

A LYON, de l'Imprimerie de LOUIS BUISSON, place des Cordeliers. 1757.

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier un manuſcrit qui a pour titre : *Les Lyonnois dignes de mémoire, ou Recherches, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 1. Avril 1756.

GRAVET.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de Notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé l'ABBE' PERNETTI, des Académies de Lyon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Les Lyonnois dignes de mémoire, ou Recherches, &c.* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre royaume pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes : faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi à tous Imprimeurs & autres d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni con-

trefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis, dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secretaires, foi soit ajoutée comme à

l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 26. Avril 1756, & de notre regne le quarante-unieme.

Par le ROI en son Conseil.

LEBEGUE.

Regiſtré sur le Regiſtre quatorze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 58. fol. 61. conformément aux Réglements de 1723, qui font défense, art. 4. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'art. 108. du même Réglement. A Paris, le 21. Mai 1756.

DIDOT, *Syndic.*

Je cede & transporte à MM. LES FRERES DUPLAIN, Libraires à Lyon, pour toujours, le Privilege qu'il a plu au Roi m'accorder le 26. Avril 1756, & enregistré le 21. Mai de la même année, pour l'impression d'un manuscrit qui a pour titre : *Les Lyonnois dignes de mémoire.* Fait à Lyon, ce 27. Avril 1757.

L'ABBÉ PERNETTI.

Regiſtré sur le Regiſtre quatorze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, fol. 158. conformément aux Réglements, & notamment à l'arrêt du Conseil du 10. Juillet 1745. A Paris, le 2. Mai 1757.

P. G. LE MERCIER, *Syndic.*

FAUTES À CORRIGER.

TOME I.

Page 48. Ommatins : *lisez* Ommatius.
57. belli : *lisez* libelli.
61. Gelale : *lisez* Gelase.
94. St. Avrige : *lisez* St. Arrige.
107. Odobric : *lisez* Odolric.
142. Doynt : *lisez* Doyngt.
181. Merande : *lisez* Meraude.
187. Dans les archives de l'Eglise, &c. : *lisez* dans la Chambre des causes, près de l'Eglise, &c.
201. Change : *lisez* Chaâge.
231. Builloud : *lisez* Bullioud.
288. Varpiere : *lisez* Vaupiere.
327. Gaillin de : *lisez* Guillin de.
348. Labbé : *lisez* Labé.
374. Pekau : *lisez* Pekan.

TOME II.

Page 118. inique : *lisez* unique.
182. Valons : *lisez* Valous.
195. Pianelli : *lisez* Planelli.
209. Massigny : *lisez* Nassigny.
212. de Palerne : *lisez* Palerne.
244. les relations sont : *lisez* les relations ne sont.
268. Philosophes pratiqués : *lisez* Philosophes pratiques.

